ANDRÉE D'ALIX

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LE RÔLE PATRIOTIQUE DES FEMMES

Préface de GEORGES GOYAU

Ouvrage couronné par l'Académie Française

Librairie académique PERRIN et Cie.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LE RÔLE
PATRIOTIQUE DES FEMMES

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

ANDRÉE D'ALIX

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LE RÔLE PATRIOTIQUE DES FEMMES

Préface de GEORGES GOYAU

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1914

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

5/11/50 HLS

368033

361
R24
Z2

Copyright by PERRIN et Cie 1914.

5/11/50 ALS #2.08
Friends of the Library
Beyer
4/20/50

PRÉFACE

« Du foyer au champ de bataille » : ainsi pourrait s'intituler l'œuvre de M^me^ Andrée d'Alix. Elle nous montre un certain nombre de femmes s'imposant, tout comme les hommes, un service en temps de paix, afin d'être prêtes, au jour terrible de la guerre, pour une besogne de soulagement, de réparation et de salut. Nous les voyons se préparer, étudier, se discipliner, agir. Le poète latin qui parlait des « guerres maudites par les mères » — *bella matribus detestata* — n'avait pas prévu qu'un jour des mères et des sœurs, silencieuses mais actives, s'en iraient à proximité des mêlées sanglantes pour se pencher sur les souffrances, les aider à dire *Amen*, et souvent les guérir. Il convenait que l'effort fémi-

Leur immense charité fut donc, bien plutôt, l'écolière du militarisme; une autre vaillance forma leur vaillance. Sans se demander si dans un lointain avenir les guerres pourront être évitées, elles acceptent, comme un fait d'expérience, l'éventualité d'une guerre prochaine, et elles s'équipent.

L'ensemble des misères qui créent la question sociale comporte deux catégories de remèdes : les uns, plus préventifs, visent à écarter ces détresses, à en rendre impossible le renouvellement; les autres, palliatifs, ne prétendent qu'à en réparer les effets, dans la mesure du possible. Il en est de même pour la guerre, qui n'est parfois, d'ailleurs, que la résultante des conflits économiques, d'une sorte de question sociale entre nations : tandis que le pacifisme rêve d'en prévenir l'explosion, la Croix-Rouge, plus modeste, mais plus immédiatement efficace, se donne pour mission de ralentir, au delà des champs de bataille, cette atroce course de la mort, qui volontiers achèverait par la gangrène, par l'épidémie, les désastres inaugurés par les balles. Mais après le sifflement de la dernière balle, la Croix-Rouge dit à la mort : Halte là! et les sollicitudes féminines, assidues près des lits de douleur, vont contraindre la mort à reculer et à s'éloigner du champ de triomphe où l'avait nécessairement appelée la

discorde des hommes. Voilà ce que font ces femmes, et voilà la victoire qu'elles cherchent, et que partiellement elles obtiennent.

Cette victoire — victoire qui sauve — fait s'incliner devant elles les chantres les plus exaltés des autres victoires, de celles qui tuent. Écoutons Rudyard Kipling, le poète de l'impérialisme anglais, s'interrompre dans ses chants du soldat, pour célébrer un instant ces infirmières des trains de la Croix-Rouge, dont la gloire pacifique fait à d'autres gloires une douloureuse escorte. Qui se souvient, écrit-il,

Qui se souvient du crépuscule et des tentes alignées
(Dans le cristal du soir les cimes des montagnes lointaines?)
Le tintement des tasses de fer et le noble rire pitoyable,
Et les visages de nos sœurs et la poussière couvrant leurs cheveux?

Qui de nous se souvient des matins, où le train suivait les ravines
(Au-dessus de la plaine déserte dans un petit nuage éclataient les obus)
Et les wagons de la Croix-Rouge, brûlés de soleil, avancent lentement le long de la ligne aux ponts gardés,
Et les visages de nos sœurs, penchées anxieuses aux portières?

. . . . . .

Qui se souvient des midis et des convois à travers le marché

(Pauvres corps roulés dans une couverture, sans drapeau, suivis par les mouches),
Et le peloton d'honneur traînant les pieds, et la puanteur, et la soif
Et le visage de nos sœurs et la gloire brillant dans leurs yeux?
Braves attendant l'issue des batailles, libres et vénérées dans les camps,
Patientes, prudentes et joyeuses dans les villes assiégées, dans les villes infestées,
Celles-ci ont tout enduré, jusqu'à l'heure où sonna le repos,
Pauvres petits corps ravagés, ah! si légers à mettre en terre[1]!

*
* *

De longs mois d'apprentissage, durant les années de paix, préparent ces heures d'endurance : la façon dont un certain nombre de femmes consentent à s'y plier nous atteste combien vont s'amplifiant, dans les consciences féminines, les exigences du devoir social. On parle beaucoup des droits de la femme, et je ne nie pas qu'on ait raison quelquefois, souvent même peut-être. Mais pour l'intérêt du féminisme il serait désastreux que l'on retombât dans la même méprise à laquelle donna lieu, en 1789, la proclamation des *Droits de l'homme*, et que l'arrogance avec laquelle la notion

1. Geneviève Ruxton, *Revue hebdomadaire*, 7 mars 1914, p. 72-73.

de droit tend naturellement à s'étaler, reléguât dans l'obscurité, et même dans l'oubli, la notion de devoir. Le spectacle que nous donne la Croix-Rouge française nous fait pressentir ou constater des revendications féminines d'un ordre nouveau : les lèvres sur lesquelles elles s'ébauchent sont généralement peu familières au langage juridique ; et quand ces femmes s'essayent à parler de leurs droits, c'est avec je ne sais quoi de timide, et c'est uniquement pour réclamer la permission, l'autorisation, de remplir tous leurs devoirs. Les droits qu'elles souhaitent ne sont pas destinés à les protéger, ni surtout à les armer contre leurs semblables, mais tout simplement à les mettre à la disposition de leurs semblables ; les droits qu'elles souhaitent, c'est le droit de servir, le droit de se donner.

« Laissez-moi servir, laissez-moi donner mes forces, comme j'ai donné mon âme. » Voilà un gémissement qui depuis un quart de siècle a souvent retenti dans notre France : lorsqu'on arrachait les religieuses aux malades qu'elles soignaient, aux enfants qu'elles instruisaient, à la cellule où elles souffraient pour autrui, elles interrogeaient leur Dieu pour lui demander par quel raffinement de mortification elles se voyaient contraintes, elles servantes, à accepter de cesser leurs

services; et lorsqu'elles protestaient au nom du droit, le droit qu'elles invoquaient n'était pas seulement le leur, c'était aussi le droit des autres, le droit pour leur prochain d'être soigné, instruit, assisté.

« Laissez-nous servir, permettez-nous de nous dévouer », disent à leur tour, aujourd'hui, des générations de femmes et de jeunes filles; elles ont reconnu, elles ont, j'allais dire, inventé pour elles-mêmes une nouvelle série de devoirs; et elles revendiquent la possibilité d'accomplir ces devoirs. Il y avait, au fond de leurs consciences, un curieux et noble malaise, le malaise d'être heureuses. Au fond de ces coupes où elles eussent pu, comme tant d'autres, boire l'égoïste joie de vivre, elles pressentaient un goût de lie, et cette joie leur paraissait morose. La souffrance d'autrui, la misère d'autrui, faisaient tache dans leur coin de ciel; et leurs yeux étaient trop ouverts pour que leurs cœurs demeurassent fermés. Et l'on vit plusieurs d'entre elles s'en aller dans les patronages, s'essayer à coloniser les quartiers ouvriers, porter Dieu aux tout petits, avec l'espoir de le faire aussi connaître aux plus grands. C'est à cette façon d' « entrée dans le monde » que l'idée du devoir social les conduisait.

L'an dernier, des circonstances survinrent, où

la patrie, d'une voix irréfutable, réclama des jeunes gens certains surcroîts de sacrifices. On vit alors ces jeunes filles et ces femmes aspirer à prendre leur part de la besogne nationale, à remplir en quelque mesure un service public. La perspective de s'enrôler, le cas échéant, dans les cadres auxiliaires de l'armée, et de rendre ainsi disponibles, pour la défense même du sol, toutes les énergies masculines, obséda plusieurs de ces consciences. Elles laissaient, d'ailleurs, aux pouvoirs compétents, le soin de se prononcer sur l'opportunité d'un pareil rêve. Mais ce qu'elles voulaient avec précision, ce qu'elles attendaient avec impatience, c'était qu'on leur formulât certains devoirs nouveaux, dont elles sentaient confusément l'urgence, devoirs corrélatifs à ceux dont les hommes allaient assumer la charge. Il y avait pour les hommes un excédent de dette sociale : elles voulaient, sur leurs propres épaules, supporter un peu de ce poids.

A l'*Action sociale de la femme*, le « cercle d'études patriotiques pour jeunes filles » mit en discussion les questions suivantes :

1) Quels changements la loi de trois ans va-t-elle causer dans la famille ? Quels sont vos devoirs envers vos parents, envers vos frères ou serviteurs appelés sous les drapeaux ? Ce sera ici le cas de poser ces trois questions : Quels

devoirs ai-je envers leur âme, leur bien-être, leur intelligence?

2) Quels changements la loi de trois ans va-t-elle apporter dans les professions de ceux qui vous entourent? Quels moyens avez-vous d'en adoucir les conséquences?

3) Quels changements la loi de trois ans va-t-elle apporter dans votre vie civile et dans celle de vos frères?

4) Où vos parents vous emmèneront-ils en temps de guerre? Serez-vous à la campagne ou à la ville? Quels sont vos devoirs dans l'un ou l'autre cas? Comment vous y préparer? Et s'il n'y a pas de guerre, quels services pouvez-vous rendre en vue d'une meilleure organisation de la société à la campagne ou à la ville [1]?

Pour aider à résoudre ces problèmes, M^me^ Andrée d'Alix était là; et le programme d'action qui, dans ce petit groupement, s'ébauchait avec son concours, fut le point de départ de ses causeries du *Foyer*, qui forment la première partie de ce livre. Les auditrices de l'*Action sociale* aimèrent à lire dans ces causeries, que parallèlement à leurs offres de dévouement, indécises encore sur leur destination, il existait une œuvre qui, d'urgence, demandait qu'on se dévouât, et que cette œuvre, c'était la Croix-Rouge.

A son tour le *Congrès Jeanne d'Arc*, tenu à l'Institut catholique de Paris, en mai 1913, par l'initiative de M^lle^ Maugeret, consacra toute une

1. *Dixième Congrès Jeanne d'Arc*, p. 150. Paris, 1913.

séance à l'étude de cette question : *Les femmes et le patriotisme*. Mme la comtesse d'Haussonville, présidente de la *Société de secours aux blessés militaires*, présidait cette séance : elle y rappelait avec émotion ces heures de l'Année Terrible, durant lesquelles, dans l'hôpital installé au Grand-Hôtel, elle se mit à faire la cuisine, à la demande des médecins, et put ainsi contribuer pour sa bonne part, sous le nom de « madame la cuisinière », au rétablissement des malades [1].

Tant aux auditrices de l'*Action Sociale* qu'aux auditrices du *Congrès Jeanne d'Arc*, la Croix-Rouge apparut comme possédant d'austères séductions, pour répondre à l'impatient frémissement des cœurs. Les cœurs cherchaient où aller : en quête de concours, elle était là, qui, de son côté, attendait et appelait. Elle possédait des organismes très souples ; elle exhibait l'infinie variété de ses besoins, requérant une infinie variété d'aptitudes ; et ce qu'il y a de discipline dans son fonctionnement était plus attrayant qu'effrayant pour les bons vouloirs féminins, jaloux de faire leurs preuves par l'enthousiaste acceptation d'une contrainte. On sentait que, tout comme l'armée, elle se tenait en haleine, et qu'afin d'être experte pour

1. *Dixième Congrès Jeanne d'Arc*, p. 164.

sa brève et dramatique mission des heures de guerre, elle s'érigeait, peu à peu, en grande puissance de sauvetage, capable de faire face à l'imprévu de toutes les grandes détresses publiques, de celles que laissent après eux les tremblements de terre, de celles que les inondations multiplient sur leur passage. C'était assez de regarder la Croix-Rouge pour constater que ses ambitions mêmes la rendaient très exigeante pour ses collaboratrices, et qu'elle se présentait comme une sévère école du dévouement. Et par une réaction légitime contre le snobisme facile de certaines attitudes « sociales », commandées par la mode plutôt que par le cœur, c'était justement cette sévérité de la Croix-Rouge qui tentait de nombreux concours, et qui les captivait, et qui les retenait.

*
* *

Pour se donner à la Croix-Rouge, pour y besogner, il ne suffit pas de bonnes intentions, il ne suffit même pas d'un élan; il faut quelque chose qui paraît être moins et qui pourtant est plus, et beaucoup plus : le long effacement des exercices manuels, nécessaires à l'habileté de la future infirmière, l'aridité des études techniques, la prosaïque familiarité avec certains blanchissages, avec certains nettoyages d'instruments

chirurgicaux, la pratique constante et joyeuse, inconnue, anonyme, de toutes sortes de travaux matériels qui ne mettent pas directement en contact avec le malade, avec cette autre âme attirante pour l'âme généreuse, et qui cependant s'imposent pour que ce malade soit congrûment soigné.

Demeurer fidèle au poste en mortifiant caprices, satiétés et dégoûts, c'est bien, mais la Croix-Rouge réclame davantage encore. Elle envoie ses infirmières vaquer à telle besogne de ménage, loin du chevet de ces patients auxquels elles aimeraient donner un mot d'espoir, porter un sourire, proposer une prière; elle leur ordonne ce détachement suprême, qui les fait s'arracher à leur malade, à la fugitive et encourageante chaleur de son regard ou de son merci, pour expédier le train-train des corvées obscures, indispensables. Les impulsions les plus apostoliques doivent ainsi capituler, à certaines heures, devant les nécessités du travail collectif : le soubresaut de dévouement qui emporte ces femmes et ces jeunes filles doit être précisé, gouverné, jusqu'à ce que d'elles il fasse des rouages; elles sont embrigadées pour une œuvre commune, elles sont des parties d'un tout, et c'est par cette multiplicité de tous ces actes de subordination, c'est par cette dépense

d'active docilité, que s'accomplit l'œuvre dont Mme Andrée d'Alix nous retrace les admirables résultats. Mme la comtesse d'Haussonville publiait naguère un livre attachant sur la charité[1] : on pourrait commenter ce livre, de page en page, par l'histoire de toutes les initiatives de la Croix-Rouge et des recueillements laborieux où se mûrit l'action future, par l'histoire de tout ce qui se voit dans l'œuvre de la Croix-Rouge, et de tout ce qui ne s'y voit pas.

« Je veux vivre ma vie » : vous avez surpris, parfois, sur les lèvres de certaines héroïnes de roman, cette impérieuse formule, par laquelle l'individualité féminine se pose en souveraine, toute prête à divorcer d'avec la société, plus prête encore à divorcer d'avec le conjoint, dès la minute où la société, dès la seconde où le conjoint, apparaissent comme une gêne. Voilà le point d'arrivée d'un certain féminisme qui ne connaît que la notion de droit, et qui la déprave. Mais lorsque des âmes de femmes obéissent à cette préoccupation primordiale d'enrichir aux dépens mêmes de leur bien-être leur notion du devoir, ce mot parfois équivoque : « épanouir sa vie », prend un tout autre sens. Épanouir sa vie, cela veut dire,

1. Paris, Gabalda.

pour chacune d'entre elles, la mettre en harmonie avec la vie de toutes les autres, dans un cadre de travail commun. C'est à cet épanouissement que se décide l'héroïne d'un récent roman de M. Georges Lechartier : *La confession d'une femme du monde*[1]. M. Lechartier y fait parler, lutter, et triompher un personnage imprévu, la conscience, personnage invisible, qui paraît nouveau pour le public, à force d'être suranné pour la plupart des faiseurs de romans. Geneviève, telle qu'il la met en scène, se sent finalement désireuse de rompre avec une fausse conception de la vie, qui mettait en péril son ménage et son vrai bonheur; elle ratifie son repentir et commence une vie nouvelle en allant au Maroc comme infirmière de la Croix-Rouge, non loin de son mari qui se bat. Il semble qu'elle aperçoive, dans l'infirmerie de la Croix-Rouge, une sorte de port d'accueil pour ces voyages de l'âme qui s'appelaient, au dix-septième siècle, des conversions : elle n'y sauvera pas seulement les autres, mais elle y trouvera pour elle-même, pour son cœur et pour sa volonté, le salut qu'elle n'espérait plus.

Les romans d'aujourd'hui, c'est le « document »

1. Paris, Plon.

social dont, pour nous connaître, demain se servira. On peut dès lors augurer avec confiance que le labeur de la Croix-Rouge féminine, avec son bel outillage de « science qui s'y tourne à aimer », apparaîtra, dans l'histoire, comme l'un des épisodes les plus glorieux et les plus nouveaux de l'activité féminine contemporaine.

GEORGES GOYAU.

AVANT-PROPOS

Dans une société agitée et toujours en évolution comme l'est notre société actuelle, tout vieillit avec une rapidité déconcertante. Les émotions naissent, elles sont intenses, elles suscitent des élans magnifiques ; mais elles se calment sous la poussée du lendemain. Le fait qui les a provoquées subsiste, ou du moins ses conséquences ; l'impression elle-même s'en affaiblit tellement vite que, si quelque chose comme un léger tintement de cloche ne venait de temps en temps en raviver le souvenir, il s'éteindrait rapidement dans l'oubli.

Produire un de ces faibles sons de cloche, tel est mon désir, en offrant aujourd'hui, à toutes les jeunes filles françaises, les quelques causeries qu'au cours de l'été et de l'automne derniers,

j'ai adressées à mes lectrices de la *Revue du Foyer*.

Ces pages n'ont déjà plus l'à-propos saisissant de l'actualité. Commencées en juillet, elles ne se sont terminées que fin octobre. Je ne songeais pas alors à en faire une publication spéciale. Je m'y suis décidée à cause des sollicitations de nombreuses lectrices qui ont souhaité d'en voir étendre la lecture. Du reste les lettres incessantes qu'elles m'ont valu pendant quatre mois, semblent donner à leur publication une sorte d'utilité.

En achevant dans les derniers jours de juin une des causeries que j'adresse régulièrement aux abonnées de la *Revue du Foyer*, le sujet m'y amenant, et mûe par mes sentiments personnels du moment, je la terminais par une idée patriotique.

20 juin 1913.

« Lorsque vous lirez cette causerie, écrivais-je, la grande question qui à l'heure actuelle angoisse tous les Français sera résolue. La France aura montré, par l'accueil qu'elle fera à la décision de son Parlement, ce qu'elle est, ce qu'elle sent, ce qu'elle veut être ! Mais ce n'est pas du jour au lendemain que se répare l'erreur d'un demi-siècle, que se comblent les vides de plusieurs générations.

« Si l'effort qui s'impose va être lourd pour tous les Français, trop lourd pour beaucoup d'entre eux et pour leurs familles, c'est que leur nombre est trop réduit, et qu'il va s'amoindrissant tous les jours.

« Les jeunes Français de vingt ans, avec un élan que nous admirons, veulent aujourd'hui entrer généreusement dans la lice, donner à la patrie plusieurs années de jeunesse, de temps, de liberté, de travail, de carrière, et s'il le faut lui consentir vaillamment l'impôt du sang.

« Que les jeunes femmes françaises ne se montrent pas moins courageuses ! qu'elles travaillent à part égale au salut et à la grandeur de la patrie, en lui préparant une génération de nombreux enfants, capables de lui assurer un avenir digne de son glorieux passé, car « la maternité, ne l'oublions pas, c'est le patriotisme des femmes. »

Mes pensées poursuivant leur cours, peu de jours après je reprenais la plume, et j'écrivais à la suite quelques pages, expression d'un désir ardent de contribuer, par mon influence sur la jeunesse féminine, au bien immédiat de mon pays.

Mon élan sembla un appel et trouva de l'écho. Beaucoup de lectrices et d'amies me demandèrent de le renouveler, et de développer les idées que

j'avais laissé entrevoir. Alors ces idées se précisèrent, elles s'agrandirent, je considérai sous de multiples faces la question que d'abord j'avais seulement effleurée, et pendant près de quatre mois, mes causeries habituelles intéressant la femme et l'éducation, eurent pour objet spécial « l'Éducation patriotique de la jeune fille. »

Dès que parut la seconde causerie, plusieurs lettres me témoignèrent la sympathie qui les accueillait, et l'élan qu'elles déterminaient vers la Croix-Rouge qui en faisait le sujet principal.

Je laisse donc aux six premiers chapitres de ce livre leur forme de causerie rapide, parfois familière, souvent trop serrée à cause des limites dans lesquelles j'étais obligée de me tenir ; il m'a semblé qu'en leur enlevant cette rapidité et cette intimité de langage, j'affaiblirais le souffle qui les avait inspirées, et qui sans doute les fit si bien accueillir. Je les fais même précéder des quelques pages que le 25 juin j'intitulais « Actualité » et qui en furent le point de départ et comme l'exposé.

Pour en combler les lacunes, pour répondre aux demandes de renseignements qui me sont venues de tous les côtés de la France, concernant la Croix-Rouge, et surtout pour mieux faire connaître et plus aimer encore cette institution merveilleuse, à laquelle je m'attache de plus en plus

à mesure que je la pénètre davantage, j'ajoute quelques chapitres sur la Croix-Rouge française, sur les services qu'elle rend, sur les preuves qu'elle donne sans cesse de son utilité, de sa vitalité, de sa parfaite organisation rapidement acquise, et du dévouement de tous ses membres.

Enfin je parle spécialement des infirmières, de leurs études, de leurs diplômes, de leurs engagements, etc... cherchant à répondre aux questions posées et à celles qui pourraient l'être encore, afin de servir en même temps les bonnes volontés naissantes et l'œuvre elle-même.

Je suis obligée de me borner pour le moment à « la Croix-Rouge française ». Les sections étrangères, très intéressantes aussi, méritent d'être mieux étudiées que je n'eusse pu le faire ici; j'en ferai plutôt l'objet d'un second travail.

Les trois sociétés qui forment « notre Croix-Rouge » m'ont gracieusement offert les renseignements qui pouvaient documenter mon travail, et je les en remercie sincèrement. Cependant je dois un témoignage tout spécial de reconnaissance à la Société de Secours aux Blessés militaires, qui a mis à ma disposition, avec une obligeance que je ne puis assez louer, une bibliothèque entière, je puis même dire de précieuses archives. C'est à la documentation que j'y ai largement puisée, que

lecteurs et lectrices devront une partie de l'intérêt que leur offrira, je l'espère, ce petit ouvrage[1].

C'est une lecture simple, mais saine et patriotique, que j'ai cherché à offrir à la jeunesse féminine, en lui montrant que les jeunes filles peuvent en temps de guerre occuper de nombreuses places dans le pays, et qu'elles ont infiniment de moyens de s'y rendre très utiles, sans pénétrer dans des services difficiles, en dehors de leurs connaissances et de leurs aptitudes.

C'est aussi une œuvre de propagande inspirée par une sympathique admiration pour la Croix-Rouge que je considère comme l'institution la plus utile, et par excellence l'œuvre humanitaire du XIX^e^ et du XX^e^ siècle.

1. Mes principales sources d'informations dans la seconde partie de mon travail sont les comptes rendus des Conférences internationales de la Croix-Rouge. Je m'excuse, s'il y a lieu, auprès des délégués français d'avoir très largement puisé dans leurs intéressants rapports.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉDUCATION PATRIOTIQUE DE LA JEUNE FILLE

CHAPITRE PREMIER

Comment la jeune fille peut-elle servir ? Les origines de la Croix-Rouge.

En écrivant les lignes qui terminent ma seconde causerie sur « la Maternité », j'étais convaincue que lorsqu'elles parviendraient à mes lectrices, l'émotion patriotique dont je leur disais quelques mots serait apaisée devant le fait accompli et généreusement accepté par tous les Français de cœur et de raison. Au contraire, la situation est toujours attente et anxiété.

La France énervée, inquiète, se demande ce qui sortira d'un débat obstrué et ralenti par tant de manœuvres hostiles et criminelles. Et pendant cette agitation pitoyable, l'étranger, avec une soumission recueillie, marche vers l'accomplissement de son but. L'œil fixé sur nous, il se réjouit de nos divisions, et se permet de douter que les

Français soient capables d'une résolution généreuse. Car nous le savons, et les voisins qui nous jugent sans illusion et sans indulgence le savent encore mieux que nous, nous sommes un peuple d'élan, de décisions subites, de sacrifices spontanés, héroïques, mais de découragement prompt et de détachement désespéré succédant trop vite aux plus beaux enthousiasmes.

Notre jeunesse a eu un de ces élans sublimes ! Un danger imminent s'était révélé, la sécurité de la nation et sa vie étaient menacées ! Soldats sous les drapeaux, conscrits de demain, jeunes gens de l'avenir, tous voulaient servir la patrie aussi longtemps qu'il le faudrait pour assurer sa défense et pour la maintenir grande et respectée. On a eu la joie d'un superbe réveil patriotique se continuant et s'affirmant depuis bientôt deux ans ! Et voilà qu'une lenteur malsaine laisse les volontés s'affaiblir et les convictions s'ébranler.

*
* *

Les jeunes filles ne sont pas restées indifférentes à ce mouvement du patriotisme français. A leurs obligations morales qu'elles comprennent, elles veulent associer un rôle actif qui permette à la nation de disposer de tous ses soldats, et qui assure la continuation des services nécessaires, lorsque les jeunes gens seront tous dans les rangs des militants.

Des groupes se forment, des cercles s'organisent pour étudier les possibilités d'être utiles, et la marche à suivre pour se mettre en train ; des initiatives dévouées sont à la tête du mouvement et offrent l'appui de leur direction et les lumières de leur expérience.

Il y a peu de temps une pétition était adressée à M. le ministre de la Guerre par un groupe de jeunes Françaises ; elle portait exactement :

« *Les Françaises, qui ont illustré notre histoire de tant de beaux exemples, ne veulent pas se laisser devancer par les femmes d'autres pays, où la même question est en ce moment agitée.*

« *Les adhérentes de la Croix-Rouge ont déjà demandé à servir dans les ambulances ; mais un grand nombre d'entre nous n'ayant pas le loisir de passer les examens d'infirmières, voudraient cependant se rendre utiles à leur pays dans la mesure de leurs aptitudes, et désireraient obtenir du Parlement qu'une loi fût prochainement votée dans ce sens.*

« *Notre plus cher espoir est de pouvoir offrir à la France une partie de notre jeunesse, et de coopérer ainsi que nos frères à la défense nationale...* »

Je n'oserais préjuger de l'accueil officiel qui sera fait à ce vœu patriotique de nos filles, mais il leur fait honneur ; elles sentent qu'il n'est pas trop,

pour l'heure actuelle, de l'union de toutes les bonnes volontés actives et intelligentes.

En dehors du vaste champ de dévouement que leur offre la Croix-Rouge, mais qui, comme elles le disent, n'est pas accessible à toutes, combien d'autres services ne peuvent-elles pas rendre? Dans les administrations publiques et privées, régionales et locales, dans le commerce, dans la vie rurale, dans toutes les nécessités de la vie matérielle, dans tout ce qui, malgré la guerre, continue son cours obligatoire, d'autant plus compliqué que les circonstances rendent toutes choses plus difficiles. Enfin, se rattachant à la Croix-Rouge, dans l'organisation et le fonctionnement des dépôts de secours, dans les petites ambulances particulières, dans les ouvroirs temporaires, partout leur place est indiquée.

Mais toutes ces capacités ne s'improvisent pas, ou du moins les services se décuplent en raison de l'habileté acquise d'avance, s'ajoutant à la bonne volonté du moment.

C'est à tout cela que les jeunes filles doivent penser, et vers la campagne au moins autant que vers la ville qu'elles peuvent utilement porter leurs efforts. Qu'elles se renseignent et réfléchissent ; qu'elles envisagent toute la mesure des services qu'elles peuvent rendre, et qu'elles cherchent tous les moyens de s'y préparer activement.

A l'heure présente, l'heure immédiate, où l'avè-

nement du *service de trois ans* jette, non sans raison, un grand trouble dans les familles, une grande perturbation dans la vie des jeunes gens, ce qui s'impose par-dessus tout au zèle patriotique féminin, c'est l'action morale : entretenir les bonnes volontés, alimenter les idées généreuses, soutenir celles qui pourraient défaillir, convaincre ceux qui résistent encore, ramener ceux que des influences mauvaises auraient pû entraîner dans les rangs des transfuges du devoir à la patrie.

« *Ce qui fait les nations grandes*, écrit Henri Perreyve, *c'est l'âme des mères, des sœurs, des fiancées ! Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères, et je réponds de ce peuple.* » C'est bien l'heure de justifier cette pensée d'une âme d'élite, et d'en faire la devise de nos fanions.

La France a toujours besoin de femmes qui prient, et qui prient davantage lorsque le danger grandit ; mais elle a besoin non moins de femmes qui agissent. Qu'à la prière se joigne l'action ! « *Le travail et la foi* », telle doit être la piété de la femme d'aujourd'hui !

25 juin 1913.

I

Les quelques réflexions que, dans un élan d'angoisse patriotique, j'avais adressées à mes lectrices de la *Revue du Foyer* ont attiré leur attention, et je m'en réjouis. Quelques-unes m'ont écrit en m'exprimant des idées qui m'ont touchée par le beau souffle qui les anime, et par le sérieux désir de bien qui les inspire. Elles me demandent de revenir avec plus de détails sur ce que j'indiquais très brièvement, et de préciser davantage la nature des services que peut rendre en temps de guerre une jeune fille que sa situation de famille, sa position sociale, la direction de ses études n'ont préparée à aucune occupation particulière ; et comment celle qui, ayant suivi quelques cours de la Croix-Rouge, et prêté son concours dans des dispensaires, mais ne possédant aucun diplôme, pourrait utiliser son petit savoir et sa grande bonne volonté.

Je suis heureuse d'avoir contribué à éveiller dans la jeunesse féminine des désirs patriotiques ; ma joie sera grande de travailler à les entretenir, et d'éclairer, autant que je le pourrai, le zèle qu'elle manifeste ardent et sincère. Ce sera pour moi, à l'heure présente, une manière utile de servir mon pays.

*
* *

Lorsqu'il y a quelques mois un grand coup parti de l'étranger atteignait la France en plein cœur, et la tirant comme d'un rêve, lui montrait sous l'angle d'une menace terrible que, si elle ne se hâtait de sortir de sa quiétude trompeuse, son réveil, un jour peut-être proche, serait un désastre pire que celui dont elle saigne encore, Français et Françaises se sont sentis étreints d'une immense angoisse, et tous les cœurs ont vibré d'un même élan patriotique.

Il fallait prévenir sous peine de ne plus pouvoir guérir ! Le moyen était unique : la jeunesse tout entière au service militaire et trois ans sous les drapeaux, afin qu'un jour, bientôt peut-être, la patrie désemparée ne fût pas réduite, comme hélas ! nous l'avons vu, pour relever son drapeau et défendre son sol envahi, à une armée improvisée d'adolescents et d'hommes mûrs.

Dans les cœurs l'hésitation n'apparut pas ! Si devant la patrie en danger et avec l'enthousiasme qui battait aux champs, on avait pu supprimer les

rouages parlementaires, je fais aux assemblées de mon pays l'honneur de croire que la loi du service de trois ans eût été votée presque à l'unanimité. Nous savons ce qui s'est passé! Cherchons à nous en consoler puisque l'inquiétude est apaisée, que nous voyons où va le pays, et ce qu'il peut attendre de la loi qui déjà reçoit un commencement d'exécution.

La tranquillité renaît, mais au prix d'un sacrifice accepté! Nos jeunes gens peuvent en éprouver un légitime orgueil, car le poids en sera lourd pour eux et pour leurs familles, les conséquences onéreuses pour leurs carrières.

L'émotion qu'avait soulevée chez les Français la perspective de l'état de choses nouveau, a amené d'immédiates manifestations de patriotisme dans la jeunesse féminine : elle a exprimé hautement son désir de servir.

Servir est dans la langue française un de ces mots d'une puissance infinie qui renferme en deux syllabes tout un monde d'idées, de faits et de sentiments. Servir, c'est la chose la plus humble et c'est la chose la plus noble! c'est pour l'être humain se faire petit, modeste, inaperçu pour le travail et pour la charité, et c'est se faire grand, noble, chevaleresque pour les belles causes et pour la patrie; mais c'est toujours penser, prévoir, agir pour les autres, et, suivant la parole du Maître divin, « se faire tout à tous ». C'est se donner, se dévouer, se sacrifier! c'est dans la lutte et dans la

souffrance apporter à autrui, qu'il soit le prochain humble et malheureux, ou la patrie grande et bien-aimée, son courage, ses forces, son âme tout entière.

Elles veulent servir, nos jeunes filles, et servir dans l'armée, c'est tout naturel. Nous, Françaises, nous aimons l'armée par-dessus tout! J'ai souvenir du temps où le simple clairon de nos chasseurs à pied, lorsqu'il sonnait la retraite dans les rues de nos villes, nous soulevait de terre; l'uniforme et le panache partout attirent notre attention et nous font rêver. Nous aimons l'élégance distinguée de nos officiers, nous n'aimons pas moins la bonne humeur et la gaieté de nos petits soldats; nous admirons leur endurance et leur courage. Si en temps de manœuvres nous avons entendu le canon dans le lointain, si nous avons vu de près un bataillon bivouaquant, et que nous ayons par hasard servi le café aux hommes, nous nous imaginons quelque peu avoir fait la guerre.

Dans l'armée nous aimons l'armée elle-même, c'est-à-dire ses nobles traditions, son glorieux passé, et nous y plaçons l'espoir de l'avenir. Dans l'armée nous aimons la patrie, et dans la patrie nous aimons l'armée, parce que c'est l'armée qui fait la patrie grande et respectée, et que l'une ne peut vivre sans l'autre.

Et n'est-ce pas le moment de penser plus que jamais à l'armée et de l'aimer, alors que le service, égal pour tous en durée et en rigueur, établit dans

la nation une fraternité plus complète entre ses enfants?

Vous faites bien, jeunes filles, de vouloir offrir vos services à l'armée; continuez votre beau rêve, et travaillez à en faire une réalité! Vos places y sont largement indiquées, vous n'y serez jamais trop nombreuses, non pas en régiments d'amazones, mais en légions d'anges de dévouement, telles que nous les avons déjà vues à l'œuvre, et telles que nous voulons les y voir encore. Car en temps de guerre l'armée c'est toute la nation, et quelque modeste fonction que l'on accepte, quelque travail que l'on accomplisse, c'est toujours en vue de l'armée, C'EST TOUJOURS SERVIR!

*
* *

Il y a quelques mois, au commencement du printemps dernier, une idée émise par une Parisienne très considérée eut beaucoup de retentissement. Elle l'exprima sans forme de lettre à M. le ministre de la Guerre, lui demandant de vouloir bien, en cas de guerre, occuper des femmes dans certains postes administratifs, afin de permettre aux soldats employés à ces travaux de bureau de prendre place parmi les combattants. Cette initiative fut confirmée par une pétition de jeunes filles, pétition de laquelle j'ai déjà cité quelques passages.

L'idée de madame Dieulafoy fut commentée par

la presse, elle fut discutée dans des cercles particuliers, elle fut étudiée au congrès Jeanne d'Arc qui chaque année présente les questions actuelles intéressant particulièrement les devoirs et les travaux des femmes.

S'agissait-il, dans la pensée de la promotrice, d'un service volontaire accidentel, confié aux jeunes filles comme suppléantes pendant le temps de la guerre, ou bien d'un service permanent qui dût leur livrer une nouvelle situation administrative, et les introduire dans le domaine militaire? Cette seconde hypothèse aurait si peu de chances d'être adoptée par le gouvernement de la Guerre, qu'il ne me semble pas utile de l'envisager. Quant à la première, un service bénévole sans connaissances spéciales, sans un stage de préparation, ne pourrait être que tout à fait insignifiant. Dans les postes et télégraphes, dans la dactylographie qui appartiennent déjà en majeure partie aux femmes, leur nombre pourrait être augmenté; mais ces emplois nécessitent aussi une préparation.

Des renseignements furent demandés sur ce qui se passe à l'étranger, en Autriche particulièrement, où, croyait-on, la mesure administrative était déjà adoptée et en début de fonctionnement. Informations recueillies, on apprit qu'il s'agissait d'emplois permanents, d'un degré très inférieur, qui seraient des situations pour les jeunes filles qui les choisiraient et les obtiendraient.

Laissons de côté pour le moment cette branche

de services à la patrie; attendons que les idées en soient plus étudiées et les possibilités mieux définies. Beaucoup d'autres s'offrent au zèle immédiat de nos jeunes filles et sollicitent leur attention et leurs efforts.

*
* *

Nos regards en premier lieu se tournent vers la Croix-Rouge qui est le grand apostolat de la charité et du dévouement, spécialement fait pour la femme, et qui lui offre un champ d'action aussi vaste que le monde. N'est-ce pas vers la souffrance que s'incline naturellement le cœur de la femme? en est-il un qui ne soit ému par la vue, ou seulement par la pensée d'une famille dans la détresse ou d'orphelins dans l'abandon? Lorsque nous entrevoyons le fléau de la guerre, nous pensons aux campagnes dévastées, aux villages détruits; nous nous représentons les familles affolées fuyant devant l'invasion, toutes les misères et toutes les douleurs. Mais par-dessus tout c'est la vision du champ de bataille qui nous plonge dans l'angoisse désolée qui surpasse toutes les autres. Pour nous résigner, filles, épouses, mères, sœurs, à l'idée de la guerre, il faut que le sentiment patriotique nous domine complètement et nous dise : La guerre, impie et fratricide lorsqu'elle arme des frères les uns contre les autres et les massacre entre eux, est noble et sainte lorsqu'elle défend les intérêts

sacrés de la patrie. Tous les temps et tous les peuples l'ont proclamée ainsi.

Le mot de Joseph de Maistre n'est pas moins vrai qu'il y a un siècle : « La guerre est d'origine divine, mais je ne peux concevoir qu'une guerre nationale. » Il s'éloigne de la vérité en ajoutant « Il y a à peine une guerre nationale en mille ans. »

Si quelquefois, en passant devant un magasin de librairie, vous voyez exposée dans la vitrine une mince brochure grise portant comme titre : *Un souvenir de Solférino*, et au-dessous la croix rouge de Genève, arrêtez votre attention sur cette brochure, et cédez à la tentation de la lire. *Un souvenir de Solférino !* Cela dit peu de chose après plus d'un demi-siècle écoulé, et tant d'autres événements plus proches qui semblent plus impressionnants dans notre histoire contemporaine : Reischoffen, Sedan, Metz, Champigny, Buzenval, etc., de dix années seulement plus récents, et qui, à ceux qui les ont vécus, semblent encore d'hier.

Comme sous-titre la brochure porte : « Les origines de la Croix-Rouge » : voilà pourquoi doit rester vivant entre tous le souvenir de Solférino.

Au risque de paraître me perdre dans la nuit des temps, et m'attarder sur une histoire et sur une théorie, alors qu'on me demande de l'actualité et de la pratique, je ne peux résister au besoin moral de faire partager, ou au moins soupçonner,

quelque chose de l'émotion qui m'a étreinte dernièrement, en lisant cette brochure qui est toujours actuelle pour celles qui veulent s'enrôler dans la milice sacrée de la Croix-Rouge.

II

« C'est le soir du 24 juin 1859. L'armée alliée campe sur les positions conquises. Les ombres du crépuscule s'étendent sur ce vaste champ de carnage. Plus d'un officier, plus d'un soldat français cherche un camarade, un compatriote, un ami. Lorsqu'il trouve un blessé de sa connaissance, il s'agenouille près de lui, s'efforce de le ranimer, étanche son sang, panse sa plaie aussi bien qu'il le peut, entoure d'un mouchoir le membre fracturé ; mais il réussit rarement à se procurer de l'eau pour désaltérer le pauvre patient. »

Un fanion indique le poste des blessés et les ambulances des régiments engagés, mais les tireurs ignorent les couleurs de ces fanions. Les bombes y arrivent et n'épargnent ni les médecins, ni les infirmiers, ni les fourgons chargés de pain, de vin, de viande et de charpie.

« L'intendance tant bien que mal fait relever les

blessés. » Beaucoup tombés depuis le matin sont dissimulés par les cadavres qui les recouvrent; dans le silence de la nuit leurs gémissements s'entendent enfin, et guident les recherches des brancardiers ; de l'ambulance partent des lamentations douloureuses qu'arrachent même aux plus braves leurs effroyables douleurs. Et maintenant que l'amour-propre ne soutient plus les énergies, que le respect humain s'est éteint dans la souffrance, infiniment de larmes coulent silencieuses.

Le manque d'organisation cause dans les secours un désordre lamentable : il y a des vivres et de l'eau, et les blessés meurent de faim et de soif ; il y a des fourgons de charpie et de matériel de pansement, il n'y a pas assez de mains pour les appliquer.

Le lendemain, dans la petite ville de Castiglione où les blessés avaient été transportés très nombreux, le calme commençait à s'établir et les soins à s'organiser, lorsque soudain un détachement de hussards français apparut et fut pris pour de la cavalerie autrichienne. En quelques instants la panique se répand, épouvantable : les drapeaux sont brûlés, les vivres sont renversés, les habitants se cachent effrayés, les blessés abandonnés se lèvent affolés ; ils dépouillent les bandages qui les gênent pour marcher, sortent par les rues, sont bousculés et renversés par les chevaux, ou bien ils tombent d'épuisement et meurent de douleur.

Pendant les journées des 25, 26, 27 juin, la

chaleur torride augmente toutes les souffrances; les plaies se gangrènent, les exhalaisons méphitiques qui s'en dégagent font fuir les auxiliaires improvisés, ainsi que les touristes avides d'émotions et les commerçants que n'avait attirés que l'appât d'un gain. Les blessés continuent à souffrir et se plaignent de leur abandon.

Enfin le calme se fait. Chaque maison de Castiglione est transformée en ambulance, il n'est pas une famille qui ne veuille recevoir des blessés et se consacrer à leurs soins; un groupe d'infirmières actives et entendues se forme, elles dirigent les bonnes volontés inhabiles; des objets délicats de pansement arrivent et permettent d'adoucir l'état matériel des blessés.

A Milan toutes les familles riches demandent à payer aussi leur dette d'humanité et de reconnaissante aux victimes de la guerre : beaucoup de blessés y sont évacués. Les seigneurs viennent au-devant d'eux, ils tiennent à honneur de les amener dans leurs luxueuses voitures, qu'ils conduisent eux-mêmes en signe de considération. Les grandes dames se font les infirmières des simples soldats, leurs intermédiaires pour rassurer leurs mères inquiètes et désolées, les anges consolateurs de toutes les souffrances. Bientôt dans les rues de la ville circulent des groupes de convalescents heureux de renaître à la vie[1].

1. Tous ces détails sont brièvement résumés d'après la brochure que j'ai indiquée.

Le soir et le lendemain de Solférino ne furent pas différents du soir et du lendemain d'Inkermann, de Wagram, de Marengo, et de toutes les grandes batailles qu'a enregistrées l'histoire : mêmes douleurs accumulées, mêmes scènes de désolation, même insuffisance de secours, autant de vies sacrifiées qui, avec des soins habilement organisés et promptement appliqués, auraient pu être conservées.

Ce fut du champ de bataille de Castiglione que jaillit l'idée qui devait aboutir à la *Convention de Genève* et à l'*institution de la Croix-Rouge*. Voilà pourquoi le souvenir de Solférino mérite une place particulière dans l'histoire de la guerre et de l'humanité.

*
* *

Un Genevois de trente ans environ, fils aîné d'un membre du conseil représentatif du gouvernement fédéral, de sang français par sa mère, tenant d'elle une éducation distinguée et un cœur sensible et généreux, M. Henri Dunant, voyageait en touriste dans les parages des armées belligérantes. Philanthrope et chrétien, apôtre zélé des œuvres charitables, défenseur des pauvres et des déshérités, il savait trouver près des champs de bataille de nombreuses souffrances à soulager.

Esprit large et tolérant, respectant les croyances, planant au-dessus des divergences d'idées, toujours préoccupé de questions de fraternité entre les indi-

vidus, d'harmonie universelle entre les nations, il se sentait fort de la force même de l'Évangile, et animé de sa charité.

Devant tant de désordre et d'insuffisance dans l'organisation, d'efforts particuliers perdus ou gaspillés faute d'une direction, son esprit méthodique et réfléchi fut amené à se demander s'il ne serait pas possible de fonder dans tous les pays des sociétés de secours, ayant pour but en temps de guerre de donner des soins aux blessés sans distinction de nationalité.

Ces sociétés complètement organisées en temps de paix, possédant un personnel formé et préparé, seraient prêtes à fonctionner pour entrer en campagne, en faisant appel à des dévouements spontanés. L'âme pénétrée des exemples de la campagne de Crimée, il savait que les femmes de cœur généreux qui s'offriraient, ne craindraient pas de s'exposer aux fatigues et aux dangers de la guerre, si elles avaient à y remplir une mission de paix et de consolation.

Il se souvenait de la princesse Hélène Pawlowna, née Charlotte de Wurtemberg, veuve du grand-duc Michel de Russie, qui, avec trois cents dames de Saint-Pétersbourg et de Moscou réunies, et pourvues par elle de tout le matériel nécessaire, était allée pendant une année entière sur le théâtre de la guerre, consoler et soigner des milliers de soldats russes.

Il avait admiré miss Florence Nightingale, l'An-

glaise d'éducation supérieure qui, sur un appel pressant de lord Herbert Sidney, partit avec trente-sept infirmières pour Constantinople et Scutari. Rejointe ensuite par miss Stanley et cinquante autres compagnes de bonne volonté, unissant leur intelligence et leur dévouement, ensemble elles transformèrent les conditions sanitaires de l'armée anglaise, et conservèrent la vie à des milliers de blessés et de malades.

*
* *

Sans s'attarder en hésitations stériles, M. Henry Dunant se rend dès le 1er juillet auprès du maréchal de Mac-Mahon, à Barghetto, et immédiatement après à Cavriana, où était le quartier général de l'Empereur.

Napoléon III, âme de philanthrope sensible et généreuse, s'intéressa vivement aux idées et aux désirs de cet autre philanthrope, profondément convaincu de l'utilité et de la justice de la cause qu'il présentait à la bienveillance du souverain. Il en obtint immédiatement la liberté de tous les médecins prisonniers, et la promesse que ceux qui avaient aidé à soigner les blessés, retourneraient les premiers dans leur pays.

Rentré à Genève, Dunant écrivit rapidement et publia sur ses *Souvenirs de Solférino* un livre dont le retentissement fut énorme ; toute l'Europe s'émut à la lecture des scènes de déso-

lation qu'il y racontait. Jamais éclosion d'idées ne préoccupa plus vivement l'opinion publique que celles qu'il y faisait entrevoir.

Il adressait un pressant appel aux sentiments universels d'humanité et de bonté. « Souverains, généraux, ministres, écrivait-il, peuvent être ennemis pour se battre si les intérêts des nations l'exigent; mais tous doivent être amis pour chercher en même temps à réparer les maux de la guerre: l'humanité et la civilisation le réclament. Quel prince, quel souverain pourrait refuser son appui à une société ayant pour but le soulagement des victimes des luttes internationales? » Et cette phrase vraie déjà il y a cinquante ans, et dont l'actualité est aujourd'hui encore plus saisissante : « Si les moyens de destruction toujours plus terribles semblent devoir abréger la durée des guerres, les batailles seront d'autant plus meurtrières; et dans ce siècle, les guerres peuvent surgir d'un côté ou d'un autre de la manière la plus soudaine et la plus inattendue. Aucun pays pourrait-il rester indifférent, lorsque ses enfants sont appelés au feu des batailles? »

Ensuite il s'adresse aux femmes, particulièrement aux grandes dames, princesses, souveraines : « L'argent ne manquera jamais, dit-il, ce qu'il faut ce sont des convictions et des bonnes volontés. Toute la question réside dans l'organisation sérieuse de sociétés. Que des comités se créent dans tous les pays, et animés de l'esprit de charité,

ils sauront bien s'entendre ». D'un premier regard il embrassait toute l'œuvre et il en esquissait l'avenir.

Le roi de Prusse en achevant la lecture du livre de Dunant disait à son chancelier : « Je veux que nous fassions réussir cette œuvre-là. » Princes et princesses d'Allemagne, de Russie, de Belgique, de Hollande, d'Italie, princesses des maisons de Bourbon et d'Orléans, tous et toutes lui accordèrent un égal intérêt. Le général Dufour écrivait : « Il faut que le monde apprenne par des exemples aussi palpitants, ce que les champs de bataille coûtent de tortures et de larmes. »

La comtesse Agénor de Gasparin se chargea de composer à Genève un premier comité de dames disposées à soutenir les idées de Dunant, et à travailler à leur développement. Toutes les nobles dames italiennes, encore émues des douleurs qu'elles avaient vues de leurs yeux, furent les premières à vouloir en faire partie. Les sociétés d'utilité publique de Berne, de Neufchâtel, de Genève se déclarèrent protectrices de l'œuvre nouvelle.

Dunant visita toutes les cours d'Europe; devant tous les souverains il plaida la cause de son idée avec une chaleur et une conviction qui lui gagnèrent tous les suffrages et toutes les bienveillances. Le vieux roi de Saxe l'encouragea avec une bonté touchante; la reine Isabelle lui accorda son patronage.

Lorsque, nouveau Pierre l'Ermite, comme il s'appelait lui-même, il acheva sa croisade, sa cause était gagnée. Tous les souverains avaient promis d'envoyer des représentants à la conférence que l'on décida de tenir à Genève, du 26 au 30 octobre 1863. Après quatre jours de solennelles délibérations, des vœux d'une grande importance furent émis, et des résolutions furent prises, qui sont encore aujourd'hui les bases de la convention internationale.

La neutralité des blessés, des hôpitaux, des ambulances, du personnel sanitaire fut proclamée.

Un drapeau identique, blanc avec la croix rouge, fut adopté pour tous les pays.

La commission genevoise fut nommée *Comité international*, et chargée de veiller à l'exécution des décisions.

La conférence avant de se séparer proclama avec un enthousiasme unanime que M. Henry Dunant et la Société internationale de Genève « avaient bien mérité de l'humanité, et s'étaient acquis des titres à la reconnaissance universelle. »

La France fut la première à ratifier la convention. Dès le 21 décembre 1863, l'Empereur fit écrire qu'il approuvait hautement les décisions de la conférence de Genève, qu'il voulait concourir au succès de l'œuvre, et chercher à constituer à Paris un comité. Il invitait Henry Dunant à faire connaître la sympathie qu'il lui accordait, en témoignage de laquelle il autorisait plusieurs

généraux à faire partie du comité qu'il organiserait en France.

Ainsi était fondée ce que nous appelons maintenant la Croix-Rouge, désignant par son insigne aussi bien la Convention de Genève, comme la sauvegarde qui met les blessés à l'abri des éventualités qui peuvent aggraver leur sort, que les sociétés de secours qui ont pour but positif de l'améliorer.

« Cette institution est celle qui modifia le plus profondément la société moderne; c'est l'œuvre la plus pure et la plus désintéressée des œuvres humaines de civilisation. » Comme l'a dit éloquemment l'un des premiers présidents de la Société de secours aux blessés, le général de Montesquiou-Fezensac : « Le drapeau de Genève porte dans ses plis les germes précieux de l'amour du prochain, sans aucune distinction de race ni de religion. L'esprit de la chevalerie humanitaire d'autrefois se répand sur le monde. C'est une porte ouverte aux dévouements. Le sang des blessés de Solférino aura été une semence de pitié et de générosité, et l'immortelle gloire de Henry Dunant sera d'avoir provoqué l'atténuation des haines. »

En rendant un hommage au souvenir du grand philantrope chrétien qui a été l'âme créatrice de la plus belle institution moderne, j'ai voulu faire connaître son nom aux jeunes adeptes de l'œuvre qu'elles auraient pu aimer et admirer sans penser à

remonter jusqu'à son origine. Le prix Nobel que le gouvernement suédois a décerné en 1905 à M. Henry Dunant a remis en lumière sa gloire initiale, sur laquelle quarante années commençaient à poser un voile d'oubli.

1er août 1913.

CHAPITRE II

Florence Nightingale.
Développement rapide de la Croix-Rouge.

I

« Chaque pays, disait la Convention internationale de Genève, aura sa société propre, autonome, sous une direction unique, avec un comité central pour l'ensemble du pays. Les sociétés nationales appelées à s'entr'aider échangeront pour se connaître par l'entremise du comité de Genève des rapports sur leurs travaux. Elles travailleront en temps de paix pour se rendre utiles en temps de guerre, en se tenant à la disposition de l'autorité militaire. Sur son appel ou avec son agrément, elles enverront des infirmiers volontaires sur les champs de bataille sous la direction des grands chefs militaires; elles pourvoiront elles-mêmes à leur entretien. »

La croix rouge, adoptée pour être sur le drapeau international le symbole de la suppression des frontières et de la neutralité, fut également choisie pour être sur le brassard blanc l'insigne que porterait chaque membre de la société bienfaitrice, et qui le désignerait à la sympathie et au respect universels.

Dans les conférences de Berlin en 1869 et de Genève en 1884, il fut décidé que « les sociétés de la Croix-Rouge s'associeraient en temps de paix à des œuvres d'humanité correspondantes à leurs devoirs pendant la guerre, en prêtant assistance dans les calamités publiques qui exigeraient des secours promptement organisés ; qu'elles aideraient les sœurs de charité, les diaconesses, etc... » Leur action se trouve ainsi étendue à des besoins qui peuvent surgir en tout temps. Il suffit d'évoquer le souvenir des inondations de 1910 pour nous rappeler que nous les avons vues à l'œuvre, et pour être convaincus qu'elles ne failliront jamais, quelles que soient les calamités et les détresses qui sollicitent leur assistance, à leur mission de dévouement.

*
* *

J'ai écrit précédemment le nom de Florence Nightingale. Il doit retenir plus longuement notre attention, car celle qui le porta fut la première femme qui mit son intelligence et son dévouement au service des armées en campagne. Elle pré-

céda la Croix-Rouge et elle en fut l'inspiratrice ; elle demeure comme le type et le modèle de l'infirmière parfaite.

De naissance aristocratique et d'éducation distinguée, elle réunissait toutes les qualités qui semblaient la désigner à une mission supérieure : haute culture intellectuelle et science pratique, foi sincère, piété tolérante, enthousiasme sans exaltation, respect de la discipline. Formée par l'influence d'Elisabeth Fry, l'apôtre de la réforme des prisons, et la fondatrice de la première école de gardes-malades à Londres, Florence Nightingale s'instruisit dans plusieurs hôpitaux d'Écosse, d'Irlande, de Belgique et à Paris chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Sa préparation était parfaite. Elle avait trente-quatre ans, elle était belle et accomplie lorsque lord Herbert Sidney, instruit par la presse de l'état lamentable des ambulances et des souffrances horribles des blessés de Crimée, la pria avec instances d'accepter la lourde tâche d'aller y porter remède. Elle partit avec 22 infirmières laïques et 16 religieuses. Elle arriva à Scutari le soir même où 600 blessés étaient amenés d'Inkermann. La charpie, les objets de pansement, le linge, les vivres, tout manquait ; les blessés non pansés, non soignés, mouraient de soif et de douleur.

L'armée en outre était décimée par les maladies infectieuses ; elle comptait 47.500 malades et

blessés, 10.987 étaient déjà morts. Mettant en œuvre son intelligence et tout son dévouement, elle transforme, assainit, organise ; elle fait installer des blanchisseries et les dirige; elle fait venir des cuisiniers et les surveille; elle met elle-même la main à la nourriture des plus malades. L'année suivante l'armée anglaise sur 50.000 hommes n'avait plus que 606 hospitalisés, pendant que l'armée française, qui d'abord avait mieux résisté, subissait, dans ses soldats et ses officiers comme dans son corps médical, un désastre sanitaire dont il me serait douloureux de reproduire les chiffres énormes.

Sur la brèche vingt heures sur vingt-quatre, la nuit même, miss Nightingale, munie d'une petite lampe, parcourt les salles des hôpitaux, veillant au bien-être de tous, aussi les soldats l'ont surnommée la « dame à la lampe ». Le poète Longfellow dans une ode admirable consacre le souvenir de ses rondes nocturnes :

1

Dans cette maison de misère,
Je vois une dame avec une lampe
Passer à travers la demi-obscurité
Et glisser rapidement de chambre en chambre.

2

Et comme dans un rêve de béatitude,
Lentement et sans parole se tourne le patient
Pour baiser son ombre, au moment
Où elle tombe sur les murs obscurs.

3

Et comme une porte du ciel
Qui se serait subitement ouverte et fermée,
La vision allait et venait,
La lumière brillait et se perdait.

4

Dans les annales de l'Angleterre,
D'un bout à l'autre de l'avenir, de sa parole et de son chant.
Ses rayons qui illuminent
Darderont des portes du passé.

5

Dans la grande histoire du pays
Une dame avec une lampe se tiendra debout,
Noble type de bonté,
Héroïque type de femme.

La guerre terminée, sa modestie seule égala ses mérites. Elle rentra inaperçue en Angleterre, se dérobant aux ovations enthousiastes que lui préparait la reconnaissance de ses concitoyens; elle accepta seulement la décoration que lui offrit la Reine.

Miss Nightingale vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans. Elle a laissé plusieurs ouvrages concernant son œuvre. Elle consacra sa longue vie à accroître sa science des malades, et à faire profiter de sa précieuse expérience les nurses et les infirmières dont elle fonda à Londres la première école. Elle cherchait avant tout à leur inculquer l'esprit d'ordre et de méthode qui avait présidé à toute sa vie. « Que celles qui se croient appelées à une

vocation, leur disait-elle, s'y préparent aussi sérieusement que le font les hommes; qu'elles se soumettent à la discipline des occupations; seulement ainsi leurs dons naturels deviendront tout ce qu'ils peuvent être. » Au moment de la guerre du Transvaal elle était encore en Angleterre une conseillère respectée.

II

Le souvenir et l'exemple de miss Nightingale inspirèrent en 1861 les dames américaines des Etats-Unis lorsque la guerre éclata entre les Etats du Nord et les Etats du Sud. Sans aucune organisation préalable, elles créèrent des comités et organisèrent des secours. Sous la direction du pasteur Billow, elles formèrent une Association centrale des femmes. Une commission sanitaire se chargea d'étudier tout ce qui touchait à l'hygiène des ambulances et des hôpitaux, et de faire parvenir les dons destinés aux blessés. Avec la devise : « Suppléer et non supplanter », les dames auxiliaires se firent les très obéissantes servantes des généraux, des médecins, des chirurgiens. Comprenant leur rôle complet, « l'hôpital devint pour le soldat comme le prolongement de la famille », parce que la femme du monde garde-malade se fit tout à la fois mère, sœur, fille atten-

tive et dévouée, sans aucun mépris de ce qui avait pour but d'augmenter le bien-être et de rendre la vie moralement plus douce.

L'Allemagne en 1866, deux ans seulement après la Convention de Genève, avait une organisation de Croix-Rouge complète. Pendant la guerre du Danemark elle mettait en campagne deux cents infirmières. Elle continuait à s'organiser et en 1870, dans son service de santé, elle en comptait 3.000 ; elle dépensait pour la Croix-Rouge pendant la guerre 80 millions. Depuis elle ne s'est pas ralentie : la Croix-Rouge allemande étend maintenant son action non seulement sur l'organisation des hôpitaux militaires, mais sur les associations civiles qui sont enrégimentées sous sa direction, et dont les établissements se comptent par plusieurs milliers. Le nombre de ses membres est actuellement de 500.000, et sa fortune d'environ 40 millions.

Ce fut dans la guerre russo-japonaise que se révéla la plus forte et la plus parfaite organisation de la Croix-Rouge. Dans cette campagne de seize mois où 1.500.000 hommes étaient sous les armes, échelonnés sur des milliers de kilomètres, les soins d'hygiène furent si parfaits qu'un dixième seulement des pertes fut causé par la maladie, et que le nombre des hospitalisés fut relativement très petit.

Le médecin français, docteur Follenfant, qui alla donner des soins en Mandchourie, estime à

8.000 le nombre des sœurs de charité qui accompagnaient les armées, et en plus des infirmières laïques si nombreuses qu'à Karbine en particulier, chaque sœur était secondée par une ou plusieurs sœurs laïques. Ces auxiliaires spéciales à la Russie sont des congréganistes sans vœux qui vivent de la vie familiale et de la vie sociale, et qui apportent au service charitable, pour lequel elles sont enrôlées, un esprit de discipline parfait.

*
* *

La Croix-Rouge du Japon fut une des plus rapidement organisées. « Un petit grain jeté sur ces terres lointaines ne serait peut-être pas perdu », avait dit le docteur Stern en 1864. En effet le grain germa si merveilleusement qu'en 1866 la Croix-Rouge japonaise avait déjà une organisation parfaite, et qu'en 1891 elle était la plus grande société charitable du globe. Elle comptait 758.321 adhérents, et jouissait d'un revenu de 6.250.000 francs. Il n'y avait pas de village où quelques maisons ne portassent l'insigne de la Croix-Rouge. Elle avait deux magnifiques hôpitaux flottants qui pouvaient recevoir 6.000 malades, et à Tokio s'élevait un superbe hôpital[1].

1. Beaucoup de chiffres et quelques renseignements sont dus aux très intéressantes conférences de M. de Witt-Guizot, que j'ai eu le plaisir d'entendre à l'Action sociale de la femme.

Trois mille infirmières munies d'une instruction très complète prodiguèrent aux malades et aux blessés, dans les infirmeries de gare et dans les hôpitaux de territoire, les soins physiques et moraux les plus parfaits. Si elles ne sont pas allées en Mandchourie, c'est parce que l'évacuation aussi prompte que possible était le système adopté par les Japonais, mais elles recevaient les blessés sur la route. La Société japonaise de la Croix-Rouge a dépensé pendant la guerre plus de 20 millions.

*
* *

La France avait adhéré la première à la Convention de Genève; dès le 25 mai 1864 elle avait décidé la création d'une *Société de Secours aux Blessés;* mais l'élan n'avait pas duré! les bonnes volontés sommeillaient, les comités n'existaient que sur le papier. La France était dans une période de prospérité qui la rendait réfractaire à toute idée de guerre, et indifférente, si ce n'était hostile, à tout ce qui pouvait avoir pour but d'en envisager l'éventualité et de s'y préparer. La Croix-Rouge n'avait ni personnel, ni matériel; ses ressources en caisse s'élevaient à 5.325 fr. 50. Le service sanitaire, encore subordonné à l'intendance, n'avait bénéficié d'aucun des exemples donnés dans les pays étrangers, ni réalisé aucune des espérances conçues en 1864.

Le réveil terrible pour la France fut producteur

d'énergie dans cette Croix-Rouge encore à l'état d'enfance. Le zèle patriotique se montra en tous points à la hauteur des circonstances, le dévouement plein d'élan ; le courage et l'endurance admirables suppléaient à bien des infériorités.

Les souscriptions aussitôt ouvertes, les dons affluèrent ; l'activité intelligente créa partout des ambulances, improvisa des services, mais comme dans toute improvisation beaucoup de choses nécessaires manquaient. Le personnel s'offrit nombreux, plein de bonne volonté ; il n'avait ni connaissances ni préparation ; néanmoins parmi les volontaires de toutes conditions, le dévouement et les efforts furent dignes de tous les éloges. A Metz comme à Paris les infirmières ne craignaient pas d'aller fort loin devant l'ennemi chercher et attendre les blessés.

La leçon profita, l'élan donné ne s'arrêta plus, et dans les années qui suivirent la guerre de 1870-71, la Croix-Rouge française continua à s'organiser. Elle sut réparer le passé et prendre honorablement sa place à côté des Croix-Rouges des autres pays.

En 1900, pour la campagne de Chine, la Société de Secours aux Blessés affréta, comme navire-hôpital, le *Notre-Dame-du-Salut* ; elle délégua son secrétaire général, M. de Valence, et plusieurs autres de ses membres, pour prendre la direction des secours. Ils organisèrent au Japon un sanatorium pour 423 malades ; le *Notre-Dame-du-Salut*

en reçut 435. Des dames infirmières avaient demandé à partir, mais le service des hôpitaux fut assuré par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et par les sœurs de la Sainte-Enfance. Le zèle des infirmières de la Croix-Rouge devait quelques années plus tard recevoir une éclatante consécration.

*
* *

Le 28 septembre 1907, douze dames de la Société française de Secours aux Blessés s'embarquaient sur le *Mytho*, emportant un matériel considérable et complet d'ambulances et d'hôpitaux de campagne. Elles allaient vers le Maroc où, d'après les lettres reçues des soldats et les récits des rapatriés, la misère des malades et des blessés était extrême. Elles débarquaient à Casablanca où le général Drude les recevait. Elles venaient seconder le Service de Santé dont le personnel ne pouvait suppléer à l'absence des dévouements féminins.

« Cet événement marque une étape importante dans l'œuvre française d'assistance aux blessés. Les religieuses jusque-là semblaient avoir monopolisé l'effort de la charité féminine ; nos sœurs laïques y allaient avec la même charité, avec un ardent élan patriotique, et avec des connaissances professionnelles de premier ordre. » Pendant que la plupart d'entre elles, sous une direction très expérimentée, organisaient l'ambulance de Casa-

blanca, d'autres accompagnaient le convoi des blessés évacué sur Alger.

Le rôle des infirmières fut très chargé et très pénible, rien ne rebuta leur zèle : soigner les malades, préparer la cuisine, souvent laver le linge ; et au milieu de ces rudes travaux, rien ne leur faisait négliger leur rôle moral : calmer, consoler, réconforter. Elles se montrèrent à la hauteur de toutes les tâches et de toutes les abnégations. Elles faisaient vivre les blessés et les malades dans une atmosphère d'affection réconfortante ; elles donnaient l'illusion de la famille à ceux qui, hélas ! ne devaient plus la revoir, et en même temps elles acceptaient avec soumission tous les devoirs. C'est bien de chacune d'elles que l'on pourrait écrire comme jadis de miss Nightingale : « Lorsque dans ce milieu de souffrance paraissait la jeune dame de haute éducation, portant comme une sainte armure l'humble costume de l'infirmière, elle paraissait céleste aux soldats blessés. »

La reconnaissance unanime fut exprimée par les lettres privées des blessés qui en multiplièrent les témoignages, par les récits des soldats que leur sincérité touchante rendait éloquents, par les lettres officielles du ministre de la Guerre, du général d'Amade, du général Drude, par le service de santé qui, tout entier, reconnut le dévouement des infirmières et leur savoir professionnel. Aussi M. de Valence pouvait-il fièrement écrire : « Voilà notre expérience en bonne voie, les débuts dépas-

sent les espérances ; tous ici, du chef au soldat, sont dans l'admiration de nos infirmières ; le général, l'amiral, m'apportent sans cesse l'écho de la reconnaissance universelle. »

En même temps l'*Association des Dames françaises* et l'*Union des Femmes de France* avaient envoyé leurs infirmières et leur matériel à Alger et à Oran, où elles recevaient les évacués du Maroc et leur prodiguaient les soins les plus habiles et le dévouement le plus parfait.

Depuis ce superbe essor, la Croix-Rouge ne se dément en rien. Nous connaissons les services très récents qu'elle a rendus pendant la guerre des Balkans, en Serbie, en Grèce, en Monténégro, à Constantinople, où l'organisation des secours manquait particulièrement, en Bulgarie, où, bien qu'elle fût meilleure étant dirigée par la souveraine elle-même, une très large place restait encore pour les infirmières et les auxiliaires de capacité et de bonne volonté.

*
* *

Le 2 mars 1878, le maréchal de Mac-Mahon avait signé le décret qui faisait à la *Société de Secours aux Blessés*, seule existante alors, la situation privilégiée qui lui accordait le monopole pour seconder le service de santé militaire, pour créer des hôpitaux de deuxième ligne, concourir au service des ambulances de gare, et peut-être, si l'au-

torité militaire l'y conviait, étendre ses services aux ambulances actives. Toutes les associations ou ambulances locales n'étant pas reconnues par l'État, devraient se rattacher à elle, et correspondre par elle avec le ministre de la Guerre et les commandants de corps d'armée.

L'Association des Dames françaises en 1879 et *l'Union des Femmes de France* en 1882 furent autorisées à se former et rattachées par des décrets présidentiels au service de l'armée. Ces trois sociétés contituent l'ensemble de la Croix-Rouge française. Comme trois sœurs toujours animées d'un même esprit de charité et de dévouement, elles rivalisent d'émulation pour le bien de l'œuvre en général, et pour la perfection de leur organisation respective.

Les trois sociétés réunissent aujourd'hui 160.000 adhérents. Des délégations régionales correspondent à la distribution des corps d'armée sur le territoire français ; chacune est munie d'un matériel complet de l'outillage de la Croix-Rouge, chacune a son président dont l'initiative exerce une grande influence.

Un système de canalisation fait que le plus petit village se trouve en relation avec Paris où sont les magasins généraux, la réserve du matériel, la caisse et le grand moteur de l'œuvre [1].

1. Je crois devoir prévenir les lecteurs et lectrices contre l'étonnement qu'ils pourront éprouver en retrouvant dans les deux parties du livre quelques titres de chapitres analogues et

Je passe rapidement pour le moment sur l'organisation constitutive et administrative de la Croix-Rouge, dont il était cependant nécessaire de donner ici un très bref exposé, et je continue à m'occuper de son développement, considérable dans tous les pays, et très rapide dans quelques-uns. Son importance devra grandir encore en proportion des nécessités qu'imposent les conditions des guerres actuelles, le nombre énorme des combattants engagés, les ravages terribles et foudroyants de spontanéité que causent les armes nouvelles.

Pour se tenir à la hauteur des besoins, les Françaises s'en souviendront afin de ne pas se laisser distancer par les nations voisines, il ne suffit pas de s'entretenir; en toute chose, rester stationnaire c'est décroître : il faut aller de l'avant et toujours progresser.

C'est une sainte émulation celle qui a pour but de lutter de charité et de dévouement; non pas d'opposer des forces à des forces, mais d'aligner côte à côte, ou l'un en face de l'autre, le plus possible d'éléments de fraternité et d'amour. Les blessés des champs de bataille cessent d'être ennemis, lorsqu'ils souffrent les mêmes douleurs et reçoivent les soins des mêmes anges de dévouement.

quelques détails répétés. Mais les causeries n'étaient qu'un exposé très rapide, visant à embrasser beaucoup de sujets. La seconde partie est le développement de ce qui concerne uniquement la Croix-Rouge.

Ce serait une belle réconciliation, celle qui pourrait s'opérer sous l'égide de la Croix-Rouge et devenir la fraternité évangélique des individus, qui conduirait à la fraternité universelle des peuples. Est-ce une utopie irréalisable?

*
* *

Si beaucoup de personnes associées déjà à la Croix-Rouge savent tout ce que j'ai écrit dans les premières pages, un grand nombre d'autres l'ignorent. Il est utile qu'elles apprennent que, quelque retirée que soit la campagne ou petit le village que l'on habite, il est possible de s'affilier à la Croix-Rouge, de se faire le centre d'un groupement, de créer autour de soi un courant d'activité et de dévouement.

L'intéressant conférencier que j'ai entendu plusieurs fois au cours de l'hiver dernier avait grandement raison, lorsqu'en terminant un de ses éloquents appels aux femmes de France, il exprimait le vœu qu'il n'y eût pas une maison en France qui ne participât à la Croix-Rouge. « Il ne devrait pas, disait-il, exister une dame française qui ne fût prête à lui donner son temps, son dévouement et tout son cœur, même si elle ne peut être infirmière[1]. »

Donc faisons la Croix-Rouge française forte et

1. M. de Witt-Guizot, Conférence donnée à l'Action sociale de la femme, le 25 avril 1912.

puissante afin qu'elle soit à la hauteur de l'armée de son pays : forte par le nombre et par l'esprit de sacrifice de ses membres, puissante par leur dévouement et par leur action morale.

Avez-vous remarqué quelques-uns des chiffres que j'ai énoncés ? Rien n'est éloquent comme la sécheresse des chiffres. Tous les adverbes de nombre, de qualité, de comparaison seraient insignifiants, pour établir la proportion entre 1.245.000 qui est le nombre d'adhérents de la Croix-Rouge au Japon, et 129.000 qui est leur nombre en France ; entre 5.643 médecins dont les Japonais disposaient en 1907, et 1.022 qu'avait notre armée en 1870 ; entre 30.000 infirmières japonaises environ, et 16.000, y compris les auxiliaires, qui sont formées par les trois sociétés de la Croix-Rouge française.

Si je continue cet examen des chiffres, je suis émerveillée de ce qui a pu en quarante années germer d'une semence, sortir d'une idée, la plus ignorée, la plus opposée à toutes celles émises jusque-là ; émerveillée de ce que peut l'effort guidé par l'intelligence et soutenu par la volonté et par la foi dans un idéal. Mais en même temps je suis effrayée, car après chacun de ces nombres qui cependant semblent respectables, je lis : « Encore très insuffisant pour les besoins. » On ne peut du reste s'en étonner lorsqu'on lit ailleurs : « La France dans une guerre prochaine aura trois millions d'hommes sous les drapeaux. »

Pour pouvoir rendre au grand nombre des services en rapport avec les nécessités, il faut dans les sociétés de secours mettre le grand nombre, c'est une base d'équilibre. Le nombre c'est tout à la fois la force, une condition de confiance en soi, et une question de ressources pécuniaires. Chaque membre d'une société lui apporte une cotisation annuelle dont le minimum est assez petit pour ne pas grever les ressources les plus modestes, mais le maximum en est illimité ; de plus la sympathie et la considération dont jouit une œuvre qu'on voit florissante et bien menée, lui attirent des dons généreux, parfois des libéralités magnifiques. Or, quelques-unes des sommes que j'ai inscrites montrent que les budgets des Croix-Rouges se chiffrent par des millions, beaucoup de millions, que les millions seuls permettent aux grandes initiatives de trouver leur application, et aux bonnes volontés leur emploi ; mais tout nous montre aussi que pour la charité les millions sont illimités, si la propagande est ardente et convaincue.

*
* *

Pour que le nombre d'individus soit une force réelle, l'esprit de discipline est le principe indispensable, joint à la volonté ferme, moins d'agir par soi-même, que *d'aider* et *de servir*, *de bien servir*, non pour son agrément personnel ou pour

son amour-propre, mais pour l'utilité, et simplement *pour la fierté de servir.*

Les services qui se rattachent à la Croix-Rouge sont infiniment nombreux et variés ; ils ne demandent pas les mêmes connaissances et les mêmes aptitudes ; ils peuvent s'adapter à des santés et à des âges différents ; ils tiennent compte des conditions de la vie personnelle de chacun.

Une jeune fille de dix-huit ans, — c'est le minimum d'âge requis pour être inscrite à la Croix-Rouge — si elle est délicate, ou une personne plus âgée maladive, pas plus qu'une mère de famille retenue par des devoirs d'intérieur, n'entreprendront les études longues et assujettissantes qui mènent au diplôme d'infirmière de premier ou de second degré.

Mais à côté des grands services, combien d'autres très précieux les préparent, les secondent ou les complètent. Les premiers sont accomplis plus facilement, plus rapidement et mieux, si une collaboration intelligente quoique modeste en a levé les difficultés préalables, et a veillé aux soins des détails. En rien, même pour les aides, le travail n'est dénué d'intérêt, si elles y appliquent leur conscience et leur attention ; tout leur est au contraire élément d'instruction, et elles ont, sans responsabilité, la jouissance de se sentir vraiment utiles.

Après un stage de quatre mois comprenant cours théoriques et cours pratiques, suivis dans un

hôpital-école ou dans un dispensaire-école, l'élève de la Croix-Rouge, si elle satisfait à l'examen, reçoit un diplôme *d'infirmière de premier degré*. Le titre *d'auxiliaire* est accordé après des études moindres, et comporte des examens plus faciles. Le *certificat d'aptitude*, qui n'est délivré qu'en province dans certaines conditions spéciales, permet à celles qui l'ont obtenu de faire ensuite des stages dans les hôpitaux. Ces deux dernières catégories composent un personnel d'aides inscrits au registre central de la société ; en cas de guerre ou de calamité publique, elles seraient appelées à rendre des services efficaces [1].

La formation complète de *l'infirmière-surveillante* est longue et dure ; elle demande deux années de cours et d'études suivies avec stages dans les hôpitaux. Elle exige la santé nécessaire pour permettre l'assiduité, un caractère ferme qui donne énergie et vaillance, volonté et en même temps soumission, sincérité et persistance dans les désirs, simplicité dans les intentions, sans snobisme ni pose, sans pédantisme, ni affectation exclusive. Se donner à la Croix-Rouge avec son cœur et son âme comme à un devoir sérieux marchant à côté d'autres devoirs qu'il n'exclut pas, et que les circonstances peuvent quelquefois rendre supérieurs : telle est la notion très succincte de

1. Des renseignements très complets seront donnés plus loin sur les études, cours et stages des élèves infirmières, sur les différents examens, et sur les diplômes des divers degrés.

ce que doit être la véritable mentalité de l'élève infirmière de la Croix-Rouge.

*
* *

J'allais ajouter quelques mots encore pour terminer cette causerie, lorsque je reçois une lettre qui confirme si éloquemment ce que je viens d'écrire, que je ne peux mieux faire que de lui emprunter une page. C'est une infirmière qui me l'écrit, une vraie, une complète et parfaite, qui réalise le type accompli de celle que j'ai essayé de vous dépeindre. Elle y met bien toute son âme et tout son cœur, et en même temps elle y apporte sa raison et son expérience.

« *Comment servir?* D'abord il y a les blessés et les malades à soigner. Toutes n'ont pas le temps d'être infirmières ; toutes n'ont pas la vigueur physique nécessaire pour faire ce service souvent très dur ; toutes n'ont pas assez de maîtrise de leurs nerfs pour supporter la vue du sang, des plaies affreuses, des opérations, l'odeur des salles des grands malades ; mais toutes peuvent, dans la mesure de leurs forces et du temps dont elles disposent, aider les infirmières professionnelles. Le jour où nous nous trouverons chacune avec cinquante blessés ou malades à soigner, quelle aide précieuse nous sera une auxiliaire intelligente et dévouée qui voudra bien *rester une auxiliaire*, et nous permettre de mettre

un peu plus de nous-même à la disposition de chaque malade, une douceur de plus dans nos gestes, un sourire de plus dans nos yeux. Ce n'est pas très relevé de redresser des oreillers, de tendre des bandes, d'empiler des compresses dans des boîtes, mais c'est très utile : c'est donc *servir et servir utilement.* »

15 août 1913.

CHAPITRE III

Servir dans la Croix-Rouge et servir à côté. — L'engagement dans la Croix-Rouge. — Les créations en vue de la guerre.

I

Les réflexions qui terminaient la précédente causerie étaient empreintes de trop de patriotisme et de raison pour qu'elles n'aient pas produit, sur les jeunes Françaises qui les ont lues, plus qu'une impression fugitive. J'en puis parler avec une sorte de fierté qui n'a rien de personnel, puisque telles que je les ai présentées, elles émanaient d'une jeune infirmière de la Croix-Rouge.

Mais attendre pour prendre une résolution que les événements en créent la nécessité, serait compromettre, si ce n'est sacrifier, la meilleure partie des résultats désirés, dont il faut faire d'avance

des résultats certains. Les initiatives ne s'exercent utilement dans l'agitation de la guerre, que si elles ont été préparées dans le calme de la paix et que, déjà instruites et éprouvées, elles puissent agir avec ensemble, avec coordination des forces et des mouvements. Divisées et dispersées, elles ne sont jamais que stériles, quelquefois même elles deviennent gênantes et nuisibles.

De même laisser s'amoindrir l'impression généreuse qui a ému les fibres de l'âme, et négliger de s'instruire des moyens d'utiliser les élans de la volonté, serait les exposer à retomber dans l'inertie ; car le plus souvent c'est l'ignorance qui paralyse les bonnes intentions. Emu de ce qu'on lit ou entend, on sent un devoir à remplir, on devine une place à occuper, du bien à produire autour de soi ; mais une sorte de trouble confus ne permet de distinguer ni le point de départ ni la route à suivre.

Lorsque rattachée à un comité d'arrondissement de la Croix-Rouge, une associée assez zélée et assez heureuse pour réunir des adeptes qui elles-mêmes en amènent d'autres, peut, avec les éléments nouveaux, chercher à se faire elle-même un centre d'action, elle forme un nouveau groupement local qu'elle rattache immédiatement au grand comité départemental. Ainsi, quelque petit que soit le rayon où l'on se meut, il est possible de faire connaître et aimer la Croix-Rouge, et de grossir le nombre de ses membres ! Rien n'est puissant et

efficace comme une propagande habile et convaincue, les chiffres le prouvent : j'en sais deux qui sont éloquents : en 1879, la Croix-Rouge japonaise comptait trente-deux membres ; elle en avait plus d'un million en 1907.

*
* *

En s'inscrivant à un comité local, on désigne à quel service on veut appartenir, suivant les goûts, les aptitudes, les forces, suivant la liberté dont on peut disposer, les devoirs qui arrêtent, les volontés avec lesquelles il faut compter : services actifs ou services sédentaires, services du dedans et du dehors, service d'administration ou de comptabilité, service de pharmacie, de lingerie, de vestiaire, de cuisine et bien d'autres. Quelque modestes que certains puissent paraître, tous ont leur très grande utilité, leur mérite et leurs difficultés. Tous demandent des cours spéciaux ou du moins une étude préalable avec des applications pratiques ; car on ne saurait trop s'en convaincre : l'improvisation, qui peut avoir sa valeur dans un travail personnel dont l'action doit être très restreinte, dans le travail collectif étendu, n'aboutit le plus souvent qu'au désordre.

Une chose est à envisager avant toute autre en s'engageant dans le service de la Croix-Rouge : son caractère essentiellement particulier qui la différencie absolument de toute autre société.

Elle est auxiliaire autorisée de l'armée, elle est militarisée... Servir en temps de guerre c'est être assimilée à l'armée. Les qualités nécessaires au bon soldat deviennent les qualités nécessaires à la bonne infirmière : en première ligne obéissance, subordination complète à une volonté absolue qu'on n'a pas à discuter, exactitude parfaite, bonne tenue extérieure, haute tenue morale, respect de l'insigne que l'on porte, en un mot : *esprit de discipline*, de cette discipline qui, suivant les principes émis jadis par miss Nightingale, « est la première nécessité de la vie des femmes » ; on peut ajouter ici avec vérité : comme de la vie du soldat.

*
* *

Continuons, avant de parler des autres services, à nous occuper particulièrement des infirmières qui occupent la place principale dans la Croix-Rouge, et voyons quel sera leur rôle exact à la guerre. Iront-elles sur les champs de bataille même aider à relever les blessés et leur donner les premiers secours?

En détruisant les illusions des plus chevaleresques, je calmerai peut-être les vagues appréhensions des plus timides. En France comme en Allemagne, comme dans la plupart des autres pays, mais non en Russie, le champ de bataille est absolument interdit aux infirmières, et la mesure est très sage.

Outre que relever les blessés est un service infiniment au-dessus des forces féminines, la valeur des pansements sommaires qui peuvent être faits sous le feu des balles et des obus, est nulle en comparaison des fatigues et des dangers auxquels seraient exposées les infirmières qui iraient les appliquer. Or, leur sécurité est infiniment respectable, et leurs services sont trop précieux dans les hôpitaux, pour qu'il faille risquer de les sacrifier à des avantages minimes et d'en priver les blessés, en les exposant elles-mêmes à grossir leur nombre.

Dans les prochaines guerres, la tactique sanitaire continuera à être ce qu'elle a été dans la guerre russo-japonaise, où elle fut merveilleusement comprise, surtout du côté des Japonais : évacuer sans cesse sur l'arrière, et le plus loin possible dans l'intérieur, pour désencombrer toujours l'avant.

Des refuges où les blessés se traînent, en faisant appel à tout leur courage, et se réunissent en groupes, ils sont transportés par les brancardiers militaires aux postes de secours, éloignés de quelques kilomètres de la ligne du feu. Long et pénible est ce transport, lent à venir surtout pour ceux qui l'attendent en souffrant, transis de froid ou mourant de soif, vingt ou trente, ou cent heures même comme certains blessés de Mandchourie, ou comme le général de Sonis, de glorieuse mémoire, qui, à la bataille de Loigny, resta un jour entier

appuyé sur son cheval mort, recevant la neige qui tombait.

Les ambulances de corps d'armée, à l'arrière des troupes, pourvues de médecins et d'un personnel d'hospitalisation, les reçoivent et les pansent. De là commence, vers les hôpitaux de territoire, le service d'évacuation par les trains sanitaires et par tous les moyens de transport que l'on peut trouver et requérir. En s'éloignant du théâtre des batailles, se trouvent des installations diverses et nombreuses, ayant toutes pour but d'aider à l'évacuation des blessés, de contribuer à leur soulagement pendant leur voyage douloureux, et de les installer le mieux possible à leur arrivée. Infirmeries de gîte et d'étape, infirmeries de gare, ambulances immobilisées, hôpitaux de blessés, hôpitaux de contagieux, dépôts de convalescents : ces multiples établissements et leurs services sanitaires sont confiés soit par parties, soit simultanément à la Société de Secours aux Blessés, et aux autres sociétés de la Croix-Rouge, l'Association des Dames françaises et l'Union des Femmes de France.

*
* *

Le service très actif des infirmières commence dans les infirmeries de gare, réparties sur les voies affectées aux armées, et distantes chacune de dix heures. Nuit et jour au passage des trains allant pendant la mobilisation vers la frontière, et de

ceux ramenant les blessés lorsque les opérations ont commencé, les infirmières reçoivent les hommes malades qui ne peuvent continuer leur route ; elles nourrissent les blessés et les réconfortent, elles recueillent les moribonds, elles les assistent dans les douleurs des derniers moments.

Dur et incessant est ce service, plein d'imprévus et de difficultés dans les jours qui suivent les grandes batailles. Il commence dès la mobilisation, et ne prend fin qu'à la signature de la paix. Il est un des plus bienfaisants pour les soldats, mais un des plus rudes pour les infirmières de la Croix-Rouge. C'est uniquement à la Société de Secours aux Blessés qu'en incombe la responsabilité.

Vient ensuite le service des hôpitaux auxiliaires du territoire, destinés aux blessés et aux malades, car ces derniers, il ne faut pas l'oublier, sont en général deux fois plus nombreux que les premiers.

Ces hôpitaux sont classés en trois séries. Ceux de la première série sont dès le temps de paix en possession de tout leur matériel préparé, vérifié, emballé, de façon qu'il puisse être en quelques heures expédié là où il serait demandé ; ils sont même munis des fonds nécessaires à leur fonctionnement pendant deux mois. Ces hôpitaux pourront être installés et prêts à recevoir les malades et les blessés le neuvième jour de la mobilisation.

Ceux de la seconde série seraient en fonctionnement le seizième jour. Ceux de la troisième série sont encore à l'état de projets et de promesses ; néanmoins le nombre des hôpitaux prêts à être mis en campagne est déjà de six cents au moins, dont trois cent vingt-huit par la Société de Secours aux Blessés, et les trois cents autres par les autres sociétés. Ils forment un total de quarante mille lits. Le nombre paraît considérable, il l'est en réalité. On admire et l'on a raison, surtout lorsqu'on a vu de près la perfection de la préparation, l'effort énorme de peine et de générosité que représentent de tels résultats ; mais là encore, et là surtout, il faut opposer les chiffres aux chiffres, et l'on est obligé de conclure en disant : Que serait-ce pour tous les besoins de la guerre ? A la bataille de Saint-Privat par exemple, une seule division allemande vit tomber 4.000 hommes ; le 34e sibérien, un jour de bataille, perdit en une demi-heure 817 de ses soldats ; enfin les Japonais, après la bataille de Moukden, ont eu à relever et à évacuer 63.000 blessés[1].

Egalement insuffisant serait le nombre de nos infirmières, 6.600 diplômées et environ 10.000 auxiliaires aujourd'hui inscrites. Dans ce nombre se produiraient dès le jour de la mobilisation des vides qu'il faut prévoir, surtout parmi les auxiliaires qui, pour la plupart plus jeunes que les infir-

1. Chiffres cités par M. de Witt-Guizot.

mières, de tempérament moins résistant, ne se sentant pas investies d'une responsabilité aussi haute, auraient à tenir compte de considérations d'âge, de santé et de volontés opposées.

Pour tous ces motifs l'on ne saurait trop encourager, à l'égal d'une vocation religieuse, le zèle patriotique des Françaises qui, se sentant en possession d'une liberté suffisante et des moyens personnels nécessaires pour accomplir cette belle tâche de dévouement humanitaire et charitable, souvent héroïque, s'y consacrent comme à un devoir d'ordre supérieur.

*
* *

A côté du service d'infirmière qui se présente le premier à l'esprit lorsqu'on pense à s'enrôler dans la Croix-Rouge, parce qu'il en est le but principal, beaucoup d'autres services plus faciles, moins en évidence, mais d'une utilité indispensable, s'offrent aux bonnes volontés modestes et très nombreuses qui, bien que voulant servir activement, ne peuvent pas produire des infirmières.

Ce sont d'abord les travaux d'ordre matériel essentiellement féminins, qui appartiennent à toutes les femmes et qui ne peuvent en principe être exécutés que par elles. Le service de la lingerie, du vestiaire, du blanchissage demande à lui seul un personnel nombreux, et représente un travail considérable. Service actif en temps de

guerre et à l'armée, service de préparation en temps de paix, il redouble d'activité et d'importance lorsqu'il faut sans cesse pourvoir et remplacer.

La quantité de linge employée chaque jour aux besoins des blessés et des malades est énorme; il s'use rapidement; l'approvisionnement doit toujours en être maintenu à son niveau, rangé avec le même ordre dans les ambulances de gare, dans les gîtes d'étape et dans les hôpitaux.

Le blanchissage en est fait sur place et nécessite beaucoup de bras; c'est un travail fatigant lorsqu'on n'y est pas rompu par l'habitude; nos courageuses infirmières au Maroc ne le refusèrent pas plus qu'aucun autre.

« Et la lessive, mesdames, leur dit le médecin en chef, le lendemain de leur arrivée, c'est une grosse affaire qui nous cause beaucoup d'ennui; autrefois les sœurs s'en occupaient... mais il n'y a plus de sœurs... Qui de vous, mesdames, voudra s'en charger? Et toutes nous avons répondu que nous le voulions. » L'une d'elles, que dans leur album-souvenir elles désignent sous la lettre B, « providence de la mission, se chargea de diriger le service de la cuisine, de la buanderie et de la lingerie. »

Si l'abondance du linge et sa parfaite propreté sont d'une haute importance pour l'hygiène des malades et des blessés, la préparation soignée de la cuisine ne l'est pas moins; c'est souvent pour

les plus gravement atteints une condition de vie et de rétablissement. Pour nourrir les soldats sur les routes, pour les réconforter dans les étapes et les gares, pour les réchauffer par des boissons toujours chaudes et toujours bonnes, il faut être à l'œuvre continuellement et intelligemment.

Le service des cuisinières est parfaitement prévu et leur nombre déterminé dans l'armée allemande pour la zône des étapes. Aussi bien nos infirmières de 1870 que les sœurs de la Croix-Rouge russe et que nos vaillantes Françaises du Maroc, toutes reconnaissent que leur science culinaire, plus ou moins petite, leur a été utile, et a aidé à beaucoup de guérisons. Mais la cuisine spéciale pour les malades et la cuisine collective pour les grands nombres ne s'invente pas, il faut l'apprendre. Des cours spéciaux y préparent et l'enseignent rapidement.

*
* *

Les adeptes très nombreuses, les plus nombreuses de la Croix-Rouge qui ne peuvent, pour un stage de préparation, abandonner leur poste de maîtresse de maison et leurs devoirs de famille, qui le pourraient moins encore pour le service actif de la guerre, ont cependant leur rôle très important à remplir.

Que dès à présent elles organisent des services correspondant aux besoins des hôpitaux. Ces services fonctionnent en tout temps pour créer des

réserves ; ils redoublent d'activité et se multiplient en temps de guerre pour pourvoir aux besoins sans cesse renaissants. Le linge qui s'use très vite, les chemises des blessés, les pièces des pansements, serviettes, torchons, etc., auront sans cesse besoin d'être remplacés. « Le nombre des objets de pansement réunis en temps de paix, quelque grand qu'il soit, sera toujours insuffisant pour les besoins de la guerre », écrit dans un des bulletins madame la présidente de la commission de la lingerie de la Société de Secours aux Blessés. Ces objets, faciles à confectionner, se font en toile usagée (pas trop vieille) de pur fil de lin. La Société de Secours procure des modèles et même des tissus aux ouvroirs pauvres ; elle reçoit avec reconnaissance tous les envois.

Dans beaucoup de villes de France et d'arrondissements de Paris, les dames se réunissent pour travailler à l'intention de la Croix-Rouge. Partout ces réunions peuvent exister, même dans les localités de très petite importance, et prendre le caractère d'ouvroirs organisés avec dépôts permanents d'objets de linge et d'habillement. Le jour d'une déclaration de guerre ou d'une calamité publique, comme nous l'avons vu en 1910, ces ouvroirs qui ont leur personnel inscrit, leur local déterminé, leurs réserves d'étoffes neuves et vieilles, entrent en fonctionnement actif et permanent, et envoient à leur comité d'arrondissement tout ce qu'ils peuvent produire d'objets confectionnés.

Les blessés et les malades ont besoin également de tricots chauds, de chaussettes épaisses, de gilets de laine ; tous ces objets peuvent être le travail des mains les moins habiles et les plus âgées.

D'autres organisations sont provoquées par le zèle intelligent des comités locaux, et entrent par son initiative en voie d'exécution. En première ligne est la création *de dépôts de matériel* pour les secours éventuels. Sans causer une dépense excessive, ces dépôts représentent cependant une certaine mise de fonds qui s'obtient petit à petit par des cotisations, en sachant y intéresser la population de la petite ville ou de la petite commune que l'on habite, et lui faire ressortir les avantages qu'elle y trouvera pour elle-même en temps de paix.

Tout ce qui compose un dépôt de matériel, objets de pansement d'abord, puis attelles, gouttières, lit Dupond, brancards, voiturettes pour le transport des blessés, et quelques autres objets dont la Société de secours aux blessés et les autres sociétés fournissent la nomenclature, avec toutes

les indications nécessaires pour se les procurer, tout cela, pendant la paix, sert en cas d'accident sur la réquisition du médecin aux habitants de la commune qui possède son dépôt. En temps de guerre il serait à la disposition des formations hospitalières, et le service de santé, le jour d'une mobilisation, y trouverait tout un groupement d'objets de première nécessité.

Ces objets peuvent s'acheter successivement, par cotisation annuelle, produit d'une loterie, d'une kermesse, d'une conférence, d'un concert, d'une fête quelconque, enfin d'un moyen agréable qui dispose à la générosité, accompagné d'une propagande que beaucoup de conviction sait rendre persuasive et efficace. Ainsi chaque année s'augmente le dépôt de matériel que l'on a entrepris de créer.

J'ai écrit le mot voiturette et j'y reviens. Ce genre de petit chariot ingénieux, léger, gentil, traîné par un chien, est appelé sans doute à remplacer la civière très imparfaite, seul engin de secours pour transporter les blessés, dans les petites villes ou les bourgs pour lesquels la voiture d'ambulance confortable et parfaitement suspendue, que nous voyons circuler dans nos rues citadines, serait une dépense au-dessus des moyens des municipalités. Elle semble surtout destinée, non pas à remplacer, mais à seconder largement le service très dur, et toujours insuffisant comme nombre, des brancardiers sur les champs de ba-

taille, car le ministère de la Guerre l'a récemment adoptée. A l'exposition internationale de Gand (1913), au stand du service de santé de l'armée française, son inventeur, le capitaine Puisais, du 76e régiment de ligne, a obtenu une médaille d'or.

Au cours du printemps dernier (1913), dans une séance de manœuvres de brancardiers, donnée à l'hôpital-école de l'Association des Dames françaises, j'ai eu le plaisir de voir de très près la jolie voiturette que son inventeur a bien voulu nous présenter lui-même. En quelques minutes des morceaux épars sont devenus une voiturette; un blessé fictif de bonne volonté s'est posé dessus, un chien dressé s'est placé dans les brancards et a fait le tour du parc de manœuvre, aux applaudissements de toute l'assistance. Puis, en deux ou trois minutes, la voiturette est redevenue morceaux, c'est-à-dire ni fragile ni encombrante, et très facile à transporter.

Les chiens et les voiturettes ont été expérimentés dans des manœuvres de garnison et dans des manœuvres du service de santé. A la revue de Longchamp, le 14 juillet, ils ont défilé très honorablement. La voiturette est construite de telle façon, les roulements en sont si doux, qu'elle amortit pour les blessés les heurts de la route; elle peut, en outre, servir comme petit chariot pour transporter une mitrailleuse et pour faire le service de ravitaillement des munitions.

*
* *

Les chiens, utilisés dans le service des champs de bataille, y apporteraient la rapidité et la souplesse qui leur donneraient la possibilité de passer au milieu des encombrements et des obstacles, plus facilement que quatre hommes portant un brancard, et devant marcher d'un pas régulier; moins élevés au-dessus du sol, ils seraient moins exposés, eux et leur fardeau, au tir de l'ennemi.

De bonne race et bien dressé, le chien est intelligent, doux, obéissant, résistant à la fatigue; sa finesse d'odorat ferait de lui l'aide qui, non seulement aiderait le brancardier à rapporter les blessés, mais qui d'abord les chercherait et les découvrirait.

Dans les batailles modernes, les troupes, répandues dans des étendues immenses, restent invisibles. La rafale des projectiles siffle et hurle, l'artillerie porte de tous côtés la destruction et la mort sans se laisser voir. Les blessés qui peuvent gagner les refuges sont les seuls qui, pendant l'action, ont chance d'être secourus. Ceux qui, affaiblis par la perte de sang, terrassés par la souffrance, ont la force de se traîner jusqu'à un repli profond de terrain ou à un buisson, s'y blottissent, et souvent y perdent connaissance.

Lorsque la nuit est venue, les brancardiers,

renforcés d'équipes volontaires, parcourent le champ de bataille, qu'ils ne peuvent même pas éclairer sans se désigner aux balles ennemies qui les guettent. Ils ne sont guidés que par les appels ou les gémissements de ceux qui ont encore la force de gémir ou d'appeler.

« Cette recherche silencieuse, occulte, rapide des blessés où l'homme échoue, parce qu'il ne peut suppléer à l'insuffisance de ses sens que par des moyens compliqués ou dangereux, la Providence a placé à ses côtés, depuis des siècles, l'auxiliaire capable de l'effectuer. »

Le chien, par tous les dons merveilleux de son instinct, complète admirablement l'intelligence de l'homme qui, à cause de cela, en a fait de tout temps son compagnon, son associé, le commensal et le gardien de la maison ; il se fait lui-même l'ami fidèle et le soutien de l'infirme et de l'indigent.

Depuis longtemps nous connaissons son rôle charitable et humanitaire dont les récits ont ému notre enfance : le bon gros chien Barry du Saint-Bernard, la couverture au dos, et la gourde au collier, qui va fouiller la neige pour découvrir l'alpiniste égaré dans la tourmente, ou le montagnard surpris par l'avalanche.

Le chien a son rôle social de douanier et de policier dont il s'acquitte à son honneur ; maintenant il aura son rôle militaire, non pour attaquer et combattre, mais pour défendre et sauver.

Ce fut en Allemagne, en 1885, que l'idée en naquit ; elle y fit un chemin rapide, comme tout ce qui germe dans ces cerveaux d'Allemands organisateurs et persévérants. Aujourd'hui l'armée allemande a 2.000 chiens mobilisables, tous dressés à la recherche des blessés, et qui seraient répartis dans les corps d'armée dès la mobilisation.

Au Transwaal les collies ont, au dire de médecins anglais, sauvé la vie à des centaines de blessés.

L'Italie, l'Autriche, les États-Unis d'Amérique, la Russie, la Suède, la Hollande, la Suisse, ont imité l'Allemagne, et « les médecins russes ont regretté d'être privés de ce service nouveau pendant la guerre de Mandchourie. Cependant un essai en fut fait, et à la bataille de Cha-Ho, trois chiens expédiés par l'Association allemande du chien sanitaire, sauvèrent la vie à 23 blessés[1]. »

Et la France ? Ici encore il est pénible de constater que si la France n'est pas absolument réfractaire aux idées neuves, elle montre, lorsqu'il faut sortir de ses vieux errements, une lenteur désolante pour en favoriser l'adoption et le développement. Le ministre de la Guerre et le directeur du service de santé se préoccupent de la question, paraît-il, et à présent 250 chiens sont demandés

1. Renseignements puisés dans une conférence donnée à l'Association des infirmières de la Société de Secours aux Blessés, par M. le docteur Kresser, 12 novembre 1912.

à la Société nationale du chien sanitaire. L'Allemagne en a 2.000 : ne l'oublions pas!

Ce qui veut dire qu'il est nécessaire que l'initiative individuelle joigne ses efforts à ceux que fait depuis plusieurs années déjà la Société nationale du chien sanitaire; qu'elle augmente le nombre de ses adhérents afin de lui apporter les ressources pécuniaires dont elle n'est pas assez pourvue pour suffire à sa tâche; enfin qu'elle la seconde en élevant des chiens très nombreux de races favorables au service qu'on leur demande, et en les soumettant à un premier dressage qui facilite et rende plus rapide l'éducation spéciale qu'ils devront recevoir à la Société même. Le chien éduqué après examen recevra son diplôme de chien sanitaire, et sans doute une affectation pour le temps de guerre et une feuille de mobilisation; peut-être sera-t-il soumis à des périodes d'appel ou à des exercices d'entraînement.

Le choix de l'animal n'est pas indifférent : le bon chien de berger est celui qui semble le mieux s'approprier aux besoins. Il n'est pas toujours beau, mais il est bon, ses yeux sont intelligents, il est très attaché à son maître, toujours fidèle à son devoir; son odorat est excellent, son dressage est facile; une demi-heure d'exercice patient chaque jour produirait promptement un résultat satisfaisant. On lui demande de se laisser conduire en laisse, d'être habitué à fouiller les poches du soldat qu'il recherche, à rapporter un objet sans

jamais le perdre, son képi par exemple qu'il lui prend sur la tête, et à ne perdre jamais la piste du blessé qu'il a découvert[1].

Voilà donc le chien appelé à jouer un rôle dans l'armée, à servir à la guerre, à être l'auxiliaire de la Croix-Rouge, et sur le champ de bataille « l'ultime salut » du soldat blessé qui pourrait jusqu'au dernier moment de connaissance conserver l'espoir d'être retrouvé par un chien sanitaire.

Plus que jamais intéressons-nous au chien, l'excellent ami de l'homme, et en particulier l'ami du soldat, l'hôte choyé de la caserne; apprécions ses bonnes qualités et sachons en tirer parti. Occupons-nous le plus possible d'encourager l'élevage du chien en vue du service de l'armée et de la Croix-Rouge; cherchons à la campagne à convaincre de son utilité les bergers, les cultivateurs, les propriétaires grands et petits; qu'ils l'élèvent et qu'ils le dressent.

Nous-mêmes, au chien de luxe de pure fantaisie et au chien de chasse, ajoutons à la campagne le chien bienfaisant et utile, le bon chien de berger; faisons-nous un devoir de travailler régulièrement nous-mêmes à son dressage, et si un jour l'excellent toutou dressé par nous, notre élève et notre ami, sauvait la vie d'un petit soldat français, ne serions-nous pas largement récompensées des

1. Une brochure que l'on trouve au siège de la Société nationale du chien sanitaire donne toute la théorie du dressage.

quelques heures d'effort et d'assiduité que nous nous serions imposées.

*
* *

Les chiens sanitaires seraient donc des aides excellents pour les brancardiers, ce qui ne veut pas dire qu'ils les remplaceraient et les supprimeraient, bien loin de là; à peine en diminueraient-ils le nombre. Ils allégeraient leur service très pénible, ils rendraient les transports plus rapides; ils adjoindraient surtout un service de recherches que le chien seul peut fournir dans l'obscurité de la nuit, à travers les obstacles de tout genre, bois, fossés, cultures épaisses, et même, ce qui sera rare maintenant mais pourra peut-être encore se produire, sous des cadavres accumulés.

« Les brancardiers resteront toujours les agents principaux de l'exploration des champs de bataille, c'est pour cela qu'il faut en multiplier le nombre. »

Très minime autrefois, il a été par de nouveaux règlements fortement augmenté. Leur personnel, détaché du service des ambulances, serait porté au service de santé de l'avant, et constitué en trois groupes de 152 brancardiers, ce qui porterait leur nombre à 456 par corps d'armée; le soir on leur adjoindrait un certain nombre de fantassins et de cavaliers disponibles. Mais si encore une fois l'on oppose les chiffres aux chiffres, et que dans un des

plateaux de la balance on ajoute toutes les difficultés et tous les imprévus de la guerre, on conclut : Qu'est-ce que cela, ô mon Dieu ! pour tant de vies à sauver?...

L'autorité militaire s'en rend compte, aussi elle exprime maintenant le désir que l'on forme, particulièrement dans les régions frontières, des services de brancardiers auxiliaires qui seraient admis sur les champs de bataille. L'exemple en est donné en Alsace-Lorraine où existe un corps de dix mille brancardiers volontaires. A Nancy l'idée en a été adoptée et, mise en pratique les résultats ont rapidement progressé; en 1910, les brancardiers volontaires étaient quarante-deux; ils sont près d'un millier aujourd'hui.

Voilà donc encore un terrain sur lequel, dans une petite ville ou à la campagne, peut s'exercer une influence active dans le but d'engager à la formation de corps de brancardiers, recrutés parmi les jeunes gens que n'atteint pas encore le service militaire, ou parmi les hommes mûrs qui en sont libérés.

La Croix-Rouge dans ses diverses sociétés forme des équipes de brancardiers. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de les voir fonctionner, ainsi que des équipes volontaires d'hommes mûrs, et d'autres équipes composées des jeunes gens des sociétés de gymnastique; tous accomplissaient leurs mouvements et s'acquittaient de leur tâche avec un ensemble et une aisance qui n'avaient rien

à envier aux équipes militaires qui manœuvraient à leurs côtés.

Dans tous les pays de France maintenant, même dans les petits villages, il existe des sociétés de gymnastique, des groupes de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, et sous des impulsions actives et patriotiques, les bonnes volontés ne manqueront pas de se révéler nombreuses et pleines de zèle.

1er septembre 1913.

CHAPITRE IV

La guerre et la vie nationale. Ce que réclame la campagne.

Pénétrons plus avant dans notre étude, sommaire, et voyons comment, jeunes Françaises, vous pouvez, non seulement servir dans la Croix-Rouge, mais servir à côté, puisque SERVIR est la grande affaire qui avec raison vous tient au cœur, depuis que tous nos fils et tous vos frères vous en donnent généreusement l'exemple.

Tout ce que j'ai jusqu'à présent envisagé dans les moyens qu'ont les femmes et surtout les jeunes filles de se rendre utiles au pays, tout ce que j'ai écrit sur ce qu'elles peuvent faire pour s'y préparer, tout cela ne concerne encore que la guerre et les besoins immédiats qu'elle crée, c'est-à-dire ceux que tout le monde comprend, et en vue desquels on peut travailler à l'avance. Mais il y en

a d'autres, immédiats également, et dont l'importance, si l'on y réfléchit un instant, n'apparaît pas moins urgente. Ils peuvent se grouper dans une idée collective : la *nécessité de continuer la vie nationale.*

Représentons-nous d'abord ce que sera la désorganisation non seulement des services publics, mais également de la vie privée, dès le jour où sera déclarée la guerre et où commencera la mobilisation.

Les hommes de vingt à quarante-cinq ans disparaissent pour la vie des champs comme pour le commerce et l'industrie. Les bureaux des banques, des administrations de l'État, des caisses publiques et privées perdent la plupart de leurs employés, comptables et scribes ; ce sont ceux-ci particulièrement que les jeunes filles entrevoient la possibilité de remplacer dans une assez large mesure.

Les usines, les maisons de commerce se videront d'abord de leur personnel le plus jeune, et successivement de tous les employés, chefs subalternes et chefs dirigeants, dans toute l'activité et la force du travail. Les banques et les administrations verront forcément par la stagnation des affaires leur activité se restreindre ; le personnel restant suffira à leurs besoins. Certaines industries de luxe pourront s'arrêter, au moins partiellement ; beaucoup le seront par l'absence des matières premières qui viennent de l'étranger, les-

quelles ne pourront plus entrer aux frontières, ou que les chemins de fer ne pourront plus transporter. Les industries de nécessité emploieront leurs réserves de matière pour la fabrication, et écouleront leurs produits fabriqués d'avance; ensuite, pour les besoins impérieux, si elles ne peuvent parer aux insuffisances, elles auront recours aux industries étrangères, ou les consommateurs s'y adresseront directement.

Il ne faut cependant pas oublier que ceux qui resteront dans les foyers, pères de famille ayant passé quarante-cinq ans et grands-pères, chargés de remplacer les jeunes et de pourvoir à la vie des petits, auront toujours besoin de gagner; que par conséquent le travail, quoique restreint et ralenti, ne pourra pas s'arrêter complètement; usines et maisons de commerce devront continuer à fonctionner dans toute la mesure possible. Les intérêts industriels et commerciaux, pour être ralentis, n'en exigeront pas moins une direction. N'existe-t-il pas là, non pour la jeune fille, mais pour la femme intelligente et d'une certaine maturité d'esprit et d'expérience, une place importante à occuper, un devoir à remplir : suppléer à l'absence du mari chef d'établissement, le remplacer dans la haute surveillance, endosser les grosses responsabilités. Initiée d'avance aux affaires, elle saura apporter à sa direction passagère la main ferme d'un maître, et non la timidité hésitante d'un apprenti, elle inspirera confiance autour d'elle.

Fénélon, le judicieux et pratique archevêque qui n'oublie rien dans son *Traité d'Éducation*, prévoit ce cas, lorsqu'il souhaite que « toute femme soit capable d'administrer son domaine pendant que son mari est à la guerre [1]. »

*
* *

Les jeunes filles, il y a quelques mois, en dirigeant directement vers l'armée toute leur ardeur patriotique et leur désir de servir, en demandant à M. le ministre de la Guerre de leur confier les services auxiliaires de l'intendance et de l'administration, afin de permettre aux soldats qui les occupaient de prendre leur place dans les rangs des combattants, avaient envisagé seulement la question du nombre. 40.000 hommes de plus pour combattre, c'est un corps d'armée, et cette vision les avait électrisées! Mais elles n'avaient pas pensé que, d'abord dans ces 40.000 hommes sont compris les auxiliaires du service de santé, ambulanciers, brancardiers, et puis les conducteurs des fourgons de vivres, et d'autres services analogues qui seraient peu dans les moyens physiques des jeunes filles; qu'ensuite, parmi les employés des bureaux, au moins la moitié sont des hommes de santé délicate qui seraient incapables de fournir un service de guerre de durée, et qu'au bout de

1. *Éducation des Filles*, ch. XII.

quelques jours, au plus quelques semaines, ils encombreraient les hôpitaux; enfin que dans l'autre moitié la plupart sont ceux qu'on appelle des embusqués, qui précisément ont demandé ces postes paisibles et sans danger pour éviter toute chance d'aller à la guerre. Dans les rangs actifs ils seraient toujours ceux que j'entendais un vieux chef militaire qualifier « facteurs de mauvais esprit, de désordre et de déroute. » Or, les mauvais esprits font plus pour démoraliser une armée que les balles des ennemis. Les embusqués qu'un remords touchera, et qui voudront résolument aller au feu, en trouveront toujours le moyen.

Laissons donc les non-combattants dans leurs emplois qu'ils n'échangeraient qu'à regret pour ceux qu'ils rempliraient mal, puisque d'autres côtés des services moins flatteurs, moins brillants, mais répondant à des nécessités réelles et pressantes, sollicitent les bonnes volontés féminines.

*
* *

Une vie existe à laquelle on pense trop peu, surtout la jeunesse des villes, qui, ne la voyant jamais et n'en entendant guère parler, ne la connaît absolument pas : c'est *la vie de la campagne*, c'est-à-dire la vie d'utilité première, celle qui pourvoit aux besoins dont rien ne dispense, qui fournit tous les éléments de la vie matérielle, autre-

ment dit qui donne le pain quotidien. Or, pour fabriquer le pain il faut du blé; il faut à l'automne labourer la terre et l'ensemencer, il faut à l'été faire la moisson, la rentrer et battre le grain. Si l'on veut avoir des bœufs et des moutons, il faut les nourrir et les soigner. Tout ce qui compose l'alimentation, donc les choses de véritable et première nécessité, est fourni par la campagne. L'armée y est intéressée non moins que tout ce qui reste en dehors d'elle. Les besoins de l'armée sont immenses : nourrir des millions d'hommes groupés sur un point restreint est une difficulté dont l'intendance, seule chargée d'y pourvoir, peut se faire une idée exacte. Une armée bien nourrie, bien pourvue dans ses besoins matériels, est une armée à moitié victorieuse. N'est-on pas mieux disposé, chacun le sait et l'éprouve à ses heures, pour marcher, pour résister, pour tenir tête aux fatigues, aux difficultés, à l'effort moral, lorsque, bien nourri, confortablement vêtu, les conditions matérielles sont bonnes?

Le blé ne pousse pas en un jour, le travail de bien des mois aboutit au moment où il arrive au moulin, et n'importe à quelle époque de l'année il soit appelé à servir, l'homme des champs manquera à la terre et à la ferme.

Le jour de la mobilisation les villages se videront aussi bien que les villes et perdront leurs bras les plus vigoureux; comme le nombre d'hommes en tout temps y est insuffisant, et que le

travail y devra continuer avec la même intensité, les vides s'y feront sentir davantage.

Tous les corps de métiers seront également frappés, aussi bien ceux qui sont indispensables au ravitaillement, bouchers, boulangers, etc. Les approvisionnements, à cause de la désorganisation et de la difficulté des transports, n'arriveront plus naturellement comme en temps de paix, il faudra les aller chercher loin au milieu d'obstacles. Dans certains villages de mille habitants par exemple, la population masculine se trouvera réduite à cent cinquante hommes, la plupart vieillards et garçonnets; médecins et pharmaciens disparaîtront en partie; dans les endroits où ils seront tous jeunes, ils disparaîtront en totalité.

Se représente-t-elle tout cela, la jeunesse qui ne connaît de la guerre et de l'invasion que les récits dont le temps commence à atténuer la puissance, et qui ne donnent qu'une faible idée des mille détails qui rendent tout pénible et laborieux? Cette jeunesse, gâtée par une vie moderne qu'on lui fait si facile, est tentée de s'imaginer, s'imagine même réellement, que tout y arrive automatiquement, depuis le petit croissant chaud du matin jusqu'à l'électricité du soir, le chauffage central et les palaces-hôtels qui surgissent dans tous les endroits qui peuvent plaire et attirer? Non, elle n'y pense pas! Elle est excusable puisqu'elle ne sait pas. Mais ne seraient pas excusables ceux qui, ayant l'expérience et la maturité, n'attireraient

pas sur ce côté pratique et important de la vie son attention, son activité et son sincère désir de servir et d'être utile.

*
* *

Ce qu'il y a à faire pour la femme en temps de guerre, les femmes des Balkans nous en donnent l'exemple : Serbes et Bulgares ont assuré la vie nationale. Elles ont tenu les emplois publics, elles ont pourvu au ravitaillement, allant chercher au loin les approvisionnements, conduisant à grand' peine sur les routes défoncées les fourgons et les chariots qui les apportaient, tous les trains des lignes ferrées étant employés au service de la guerre. Elles ont labouré, hersé la terre, fait marcher le moulin et pétri le pain. « Là où l'homme manque, la femme le remplace » : c'est une manière de servir, et non la moindre ni la moins utile.

Il n'est pas question de demander ces rudes travaux à nos fines et délicates jeunes filles des villes qui n'auraient pas la force physique de les fournir; mais tandis que les campagnardes qui y seront déjà habituées, aideront les hommes âgés et les garçonnets de quinze à seize ans à faire ce qu'ils appellent dans leur langage « la grosse ouvrage », la femme citadine, devenue campagnarde par le fait des circonstances, ou habituée à vivre à la campagne la vie de la ville, remplacera la ménagère dans le travail de l'intérieur. Elle habillera

les enfants et les gardera; elle fera le ménage et préparera le dîner; elle trempera la soupe et lavera la vaisselle; si elle veut être héroïque elle chaussera des sabots, elle ira traire les vaches et s'occupera de la laiterie. Elle fanera, elle rentrera les foins, elle travaillera à la moisson : j'en connais qui l'ont déjà fait, parce que les bras manquaient et que le temps était menaçant; un peu courbaturées le lendemain d'un travail inaccoutumé mais sain, elles sont très fières d'avoir rendu un service et appris à faire quelque chose d'utile.

Tout a besoin d'être appris, mais le travail de la campagne s'apprend très vite, plus vite que le service compliqué d'une administration, et l'on endosse en l'accomplissant des charges moins lourdes, qu'en assumant les responsabilités de choses très importantes que l'on connaît insuffisamment, peut-être fort mal.

Raccommoder et préparer le linge, le blanchir au besoin, faire bouillir la marmite, soigner les volailles, conduire les bêtes aux champs (ceci est le plus facile, c'est le chien qui fait la besogne), ce n'est pas très relevé, mais c'est très utile. On se couche très lasse et l'on dort parfaitement. On ne dira pas le soir avec un petit air entendu et satisfait, en soulevant délicatement sa tasse de thé : « J'ai expédié tels ordres de tel bureau », mais on sera certain de ne pas s'être trompé, ou du moins les petites erreurs que l'on aurait pu commettre dans les détails de la ferme ou de la maison, ne

tireraient pas à conséquence et seraient facilement réparables. On ne cherche pas vanité de son travail, mais en soi-même on en éprouve un grand contentement, parce que l'on *sert, et l'on sert utilement*, avec un mérite augmenté par la modestie du travail lui-même.

Après quelques jours l'habitude en est prise, et le vieux proverbe : « Il n'y a que le premier pas qui coûte » se justifie dans tous les actes de la vie, de même que la phrase d'un auteur dont je me rappelle l'idée mais non l'expression exacte : « Il est bien près d'être récréation, le travail qui s'accomplit le rire aux lèvres. »

*
* *

Tout simples qu'ils paraissent et vulgaires qu'ils soient, les travaux de la campagne et de la ferme, comme tous les autres travaux, seront mieux et plus facilement accomplis avec une préparation préalable. Beaucoup plus intelligente et plus instruite en bien des choses que sa sœur rurale, la jeune fille du monde lui est fort inférieure dans l'art de suffire à son existence et de travailler à celle des autres. Elle pourra donner à celle-là les principes élémentaires d'hygiène qu'elle ignore absolument, lui parler des procédés scientifiques de culture; mais elle devra lui demander des conseils pour tenir un balai, éplucher des légumes, écrémer un pot de lait; en réalité son ignorance

la fera, non pas la servante, le mot serait trop fort, mais l'élève de la fermière.

Les jeunes filles ou jeunes femmes qui habitent toujours la campagne, village ou propriété, en prévision de ce qu'elles auraient à faire pendant la guerre, au lieu de rester étrangères à la vie active et intéressante qui se vit autour d'elles, en tout temps s'y mêleront davantage. Elles apprendront d'abord que, malgré son apparente monotonie, elle est infiniment variée, que chaque jour y amène quelque chose de nouveau, que chaque surprise y est une révélation de la nature, par conséquent de l'œuvre complexe et admirable de Dieu, et que ses leçons sont inépuisables. En s'instruisant elles prendront goût à cette vie qui n'a rien de factice ni de convenu, et le jour où la nécessité viendra de la vivre réellement, elles y occuperont leur place honorablement, non pas en apprenties maladroites, mais en ouvrières habiles et entendues.

Celles qui, plus citadines, n'habitent la campagne qu'accidentellement, mais qui prévoient qu'en temps de guerre elle serait leur résidence, profiteront de tous les séjours qu'elles y feront pour se renseigner, s'instruire et faire un apprentissage de pratique dans les travaux de laiterie, de basse-cour, de jardinage, de cuisine de ferme, laquelle ne ressemble nullement à la cuisine de ville. Tout cela n'est ni fatigant ni désagréable, et offre plus de variété, me semble-t-il, que le tennis dont je suis loin cependant de vouloir dire du mal,

car je rends justice à ses avantages, à cause de l'activité qu'il met en jeu, et de la gaîté qu'il développe et entretient.

*
* *

Puisqu'à ce moment-ci nous entrevoyons toute chose au point de vue de la prévoyance et de l'organisation, le service de la campagne ne doit pas faire exception. Pourquoi ne penserions-nous pas à chercher les moyens d'assurer d'avance pour lui, comme pour tous les autres, une sorte de réglementation? N'est-il pas assez important pour en valoir la peine?

Ne pourrait-on pas dès le temps de paix établir dans les centres ruraux un état du nombre des hommes qui manqueront, du nombre des femmes qui seront nécessaires pour les remplacer et permettre à la ferme de marcher?

Les femmes et jeunes filles de bonne volonté s'offrant pour le travail de la campagne seraient connues et inscrites aussi, elles auraient leur destination; elles se tiendraient prêtes, instruites de ce qu'elles auraient à faire et préparées à leur rôle, et elles seraient certaines, le jour où elles commenceraient à le remplir, de le faire utilement et de *bien servir*. Elles seraient militarisées pour le service de la campagne, elles auraient leur feuille de route aussi.

Vous subiriez, mesdemoiselles, une mobilisation rurale, au lieu de la mobilisation militaire qui

a fait un moment travailler vos imaginations, et que subissent vos sœurs de la Croix-Rouge. Faites-vous à cette idée, elle n'est pas mauvaise ; c'est une petite graine qui peut germer et produire aussi quelque chose; je souhaiterais que le premier exemple en fût donné par les jeunes Françaises. Ce serait une mobilisation moins rude que celle de nos hommes; mais la France aurait néanmoins sujet d'être contente de vous.

Sûrement en lisant tout ce qui précède vous aurez été surprises, et vous vous serez demandé si je ne plaisantais pas? mais toutes bizarres qu'elles puissent vous paraître, ces idées ne sont pas aussi nouvelles que vous pourriez vous l'imaginer, et vous n'aurez pas besoin d'y réfléchir longtemps pour reconnaître tout ce qu'elles contiennent de raison, de vérité et de prévoyance.

Elles vous parviendront au moment le plus favorable de l'année[1]. L'automne est la véritable saison de la vie à la campagne à cause des habitudes que l'on y a prises, et par la logique même des circonstances. C'est celle où, malgré certaines agitations forcées de la vie mondaine qui vient nous y trouver, la nature nous captive par son charme enchanteur, et où nous trouvons le moyen de nous recueillir avec elle, pour apprécier ses beautés paisibles et écouter son langage plein de mélancolie poétique et d'harmonie religieuse. On

1. Cette causerie paraissait le 15 septembre.

se sent si complètement conquis par cette vie reposante, que chaque année nos Parisiennes cherchent à la prolonger davantage.

Plus conquises encore qu'à l'ordinaire, à cause de l'ambiance des idées qui depuis quelques mois vous dispose à envisager toute chose par son côté sérieux et utile au pays, à la faveur des travaux de l'époque, vendanges et tout ce qui suit, rapprochez-vous de vos chers paysans, prenez un premier contact avec eux. En apprenant quelque chose de leur vie, en vous intéressant d'abord à leurs occupations, en vous y mêlant ensuite, vous apprendrez à connaître leur mentalité, et vous serez étonnées de ce que leur conversation, avec laquelle on a besoin de se familiariser pour bien la comprendre, révèle de bon sens, de raison, de logique, de bonne simplicité, dans ceux qui n'ont pas été déformés par la fréquentation de la ville et de l'usine, ou qui, n'étant pas hantés par le désir d'y aller, conservent vraiment l'âme campagnarde.

Ils devront également apprendre à vous connaître, et dans cette étude réciproque qui sera un enseignement mutuel, vous vous apercevrez bien vite que votre apport est infiniment moindre que le leur dans le domaine pratique, et que par conséquent il lui est inférieur.

*
* *

La fermière sera surprise quand vous irez la

prier de vous montrer à récolter le lait, à faire le beurre et le fromage, à nourrir les volailles, à faner en cas de besoin. Elle s'étonnera, mais n'éprouvera pas la même défiance que l'ouvrière de ville, lorsqu'une dame inconnue vient pour la première fois se mêler à ses affaires, et chercher à lui enseigner à mettre un peu d'ordre dans sa vie et dans son ménage. Au contraire elle sera flattée et contente que vous veuilliez vous occuper d'elle, et, si vous savez gagner sa confiance et sa sympathie par la simplicité gaie de vos manières et de votre langage, elle mettra toute sa bonne volonté à vous initier à son travail.

En travaillant vous causerez avec elle. Elle vous parlera de son fils qui est au régiment, de l'autre qui va y partir peut-être ; elle vous dira que le père avait grand besoin d'eux, que les petits sont encore trop jeunes pour rendre de vrais services ; que cette loi de trois ans est une grosse charge dont le travail va beaucoup souffrir, ou bien qu'il faudra prendre un domestique de plus et le payer très cher. Inutile de chercher des arguments contraires, puisque tous les siens sont d'une vérité incontestable. Mieux vaut lui répondre par le langage de la sympathie d'abord, et ensuite de la raison et du devoir.

Vous lui direz que votre frère, vos frères peut-être vont partir au service comme ses fils ; que leurs études seront suspendues, leurs carrières retardées, mais que la France a absolument besoin

de soldats, que c'est pour elle une question de vie; que ce n'est pas elle qui l'a voulu, mais que ceux qui lui veulent du mal l'y ont forcée, et qu'aucun sacrifice n'est trop grand pour défendre les intérêts et la vie de la patrie.

Dites-lui que le service pour tous égal établit plus de fraternité entre les enfants d'un même pays; qu'au régiment les différences de situations disparaissent, que les fermiers et les maîtres se sentent plus près l'un de l'autre et s'aiment davantage, quand ils ont mangé à la même table, partagé la même vie, à certains jours les mêmes privations, et surtout servi sous le même drapeau.

Vous lui ferez comprendre que vous aussi, vous voulez servir et être utile à la patrie, et que c'est à cause de cela que vous voulez apprendre les travaux de la campagne; que si la France était obligée de faire la guerre pour se défendre, et que les hommes dussent partir, vous viendriez, vous et d'autres jeunes filles comme vous, l'aider afin que rien ne souffrît chez elle, et que c'est pour cela que vous voulez tout savoir. Que pendant qu'elle serait occupée des gros travaux, vous vous chargeriez des moins forts, que ses enfants seraient soignés et sa maison bien tenue.

Elle comprendra votre langage, la bonne fermière française, elle en sera émue et reconnaissante, elle s'attachera profondément à vous, et, convaincue par la sympathie autant que par la raison, elle acceptera plus volontiers la loi de trois

ans, et elle envisagera avec un patriotisme plus résigné la possibilité de la mobilisation.

Ensuite vous lui parlerez de la Croix-Rouge, de toutes les dames des villes, jeune filles et mères de famille qui passent une partie de leur temps dans les hôpitaux à travailler et à s'instruire, afin d'accompagner les armées en cas de guerre, et d'être capables de bien soigner les blessés et les malades. Vous lui direz comment elles savent panser les blessures, ne reculer devant aucun soin pour soulager ceux qui souffrent; comment elles les consolent, les entourent d'affection, leur parlent de leur famille, de leur mère particulièrement, et comment elles s'ingénient à la remplacer aussi tendrement que possible. Rien n'établit l'intimité de pensées et ne donne l'influence morale comme l'échange des idées, la mise en commun des soucis et des tourments, dans la communauté du travail.

*
* *

Les habitants cultivés des villes ne semblent pas se douter combien l'homme de la campagne est disposé à accepter son influence, s'il se sent traité par lui avec considération et fraternité; en s'intéressant davantage à ses travaux, en ne dédaignant pas de les partager, il lui redonnerait le goût et l'estime de la terre et de sa propre vie. Cette croisade pacifique ferait plus pour le salut

de la France et de la race, que toutes les recherches, cependant très utiles, pour améliorer le bien-être du peuple des villes, et que toutes les lois plus ou moins observées contre l'alcoolisme. Ce serait la meilleure des œuvres sociales; du reste elle existe déjà sous plusieurs formes.

« La terre se meurt! » phrase trop éloquente et trop vraie! Non pas qu'elle ait rien perdu de sa force et de sa fécondité, cette bonne terre nourricière; mais elle se meurt de l'abandon tous les jours croissant de ses enfants. Ils la délaissent et s'en éloignent parce qu'ils la trouvent sale, parce qu'elle leur paraît ennuyeuse, monotone, avare, capricieuse dans ses largesses, décevante dans ses promesses. Ils vont à la ville vivre dans une saleté bien plus malsaine, respirer l'air empoisonné de l'usine et du cabaret, du bar, le nom en est plus relevé, plus moderne, plus américain, plus dangereux surtout, parce que plus attirant. Ils vont traîner la misère matérielle et la misère morale, tandis que l'air pur et vivifiant des champs ne sert même plus à faire vivre et grandir les petits.

Ils souffrent, ces déracinés, ils languissent, ils se corrompent, mais ils vivent dans une griserie de lumière, de music-hall, d'alcool qui les fascine; mais le respect humain, l'attrait du bar et du café-concert, de l'apéritif dégusté dans le rayonnement de l'électricité, au bruit du pianola ou du phonographe, et de bien d'autres plaisirs aussi

malsains, tout cela les enserre, les captive et les empêche de retourner à la campagne.

Ils restent dans leur boue noire et méphitique, dans leurs taudis mal aérés, où leurs enfants sont les victimes des trois grands fléaux qui dépeuplent la France et ruinent la race, et auxquels ils servent d'aliment : l'alcoolisme, la mortalité infantile et la tuberculose. Retenir le paysan à la campagne ou l'y ramener, lui faire aimer comme autrefois la vie saine des champs, chercher à lui refaire une atmosphère de simplicité et d'honnêteté, ce serait travailler tout à la fois à son éducation morale et à son éducation patriotique.

15 septembre 1913.

CHAPITRE V

L'éducation patriotique de la campagne. — Le concours nécessaire de la femme et de la mère. — Les œuvres annexes de la Croix-Rouge.

I

L'éducation patriotique de la campagne : voilà bien, il faut le reconnaître, ce qui a été trop négligé jusqu'à présent. Lorsque, complètement isolée de la ville, la campagne vivait de sa vie propre, le paysan, n'en connaissant pas d'autre, bornait ses désirs à ce qui pouvait satisfaire ses besoins journaliers, ne soupçonnant pas de jouissances plus grandes que celles qu'il obtenait péniblement du travail de la terre, dont le produit assez régulièrement s'accumulait dans son bas de laine : le besoin de l'éducation patriotique ne se faisait pas sentir.

Les moins épris de la vie des champs acceptaient de former l'armée de métier, et donnaient au service militaire toutes leurs années les plus actives. Ceux qui revenaient au pays, après un minimum d'au moins sept ans de service, rapportaient un caractère assoupli, mais énergique et honnête, discipliné à une règle morale; ils redevenaient bons travailleurs à la campagne comme ils avaient été bons soldats au régiment. Ils aimaient l'armée où ils avaient passé leurs meilleures années de jeunesse; ils étaient au pays un peu considérés comme des héros, comme des esprits plus ouverts plus avancés que les autres, et surtout comme des savants. Leurs récits était des enseignements pour les petits et pour les jeunes, des sujets d'attendrissement pour les filles et pour les mères; leur livret militaire était conservé comme un souvenir précieux dans la famille, où chacun était fier de parler des campagnes que le fils ou le frère avait faites, et de nommer les batailles auxquelles il avait assisté. L'amour de l'armée s'entretenait ainsi dans chaque famille, et c'était là l'éducation patriotique de la campagne.

La transformation de la vie par les relations faciles qui se sont établies entre villes et villages, en ne laissant rien ignorer à la campagne de ce qui constitue la vie de la ville, a bouleversé d'abord les mentalités. Les jeunes filles en ont les premières senti l'atteinte; le luxe séduisant, l'indépendance facile que semblait leur promettre le

travail en ville, les ont irrésistiblement attirées.

Le service militaire de trois années au plus, deux ensuite, permet aux jeunes gens de goûter à tous les plaisirs de la ville, sans leur donner le temps d'en être rassasiés. Ils les quittent avec regret, et rapportent le dégoût et l'ennui de la vie tranquille qu'ils vont reprendre ; beaucoup qui n'ont pas le courage de les abandonner, désertent à tout jamais la campagne.

Les classes éclairées n'ont pas compris qu'à des conditions nouvelles de vie sociale, il fallait immédiatement associer une éducation assez développée, surtout assez solidement assise sur des principes justes et moraux, pour qu'elle fût capable de modérer les besoins naissants, de diriger les aspirations grandissantes, et de lutter contre les influences fausses et malsaines qui pénétraient à la campagne par tous les contacts, par la presse antichrétienne, antimorale d'abord, et ensuite antimilitariste.

Ont-elles le droit de s'étonner que des théories nouvelles très bien présentées, flattant toutes les passions naturelles déjà en éveil et en travail, encourageant certaines répugnances instinctives, aient séduit et entraîné les esprits simples et ignorants, insuffisamment éclairés pour en discerner la dangereuse fausseté ?

Le service militaire est incontestablement un impôt lourd ; on le leur représente en outre comme vexatoire, injuste, inutile, coupable, la guerre

comme un crime de lèse-humanité. Le fait est qu'au seul point de vue du bon sens et de la raison, la guerre est un fléau sauvage qui trouble les nations, qui atteint les intérêts matériels et moraux, qui fauche des milliers d'existences dans les rangs d'une précieuse jeunesse péniblement amenée à l'âge d'homme.

Pour expliquer la guerre et la faire accepter à ceux mêmes qui, d'instinct et de cœur, aiment la patrie et sont disposés à lui sacrifier beaucoup de leurs biens, de leurs intérêts, de leur tranquillité, il faut se placer à un point de vue infiniment élevé, et en faire une chose sainte et sacrée. Il faut présenter l'armée comme l'égide naturelle de la patrie, indispensable pour lui conserver sa dignité en face de l'étranger, et sauvegarder son intégrité et son honneur. Pour lutter contre l'antimilitarisme qui est la révolte des instincts naturels, il faut l'éducation patriotique de l'esprit et du cœur, qui fait les âmes non seulement désintéressées, mais hautes et vaillantes.

Pas plus qu'aucune autre, cette éducation ne s'invente ; elle se donne par les leçons bien raisonnées, par les paroles chaudes et vibrantes, par les convictions qui se communiquent, et qui pénètrent jusqu'aux fibres les plus intimes et les plus puissantes de l'être moral.

*
* *

Nous sommes donc obligés de le reconnaître :

trop peu de chose a été fait jusqu'à présent pour l'éducation patriotique du peuple de la campagne, qui constitue encore la plus grosse partie du peuple de France. Pour nous apercevoir de cette lacune funeste, nous avons attendu que le mal se révèlât déjà très grand, et nous montrât l'âme patriotique profondément contaminée. Hâtons-nous donc maintenant de chercher à guérir ce que nous n'avons pas su prévoir et empêcher. Tous les concours sont utiles à cette œuvre de lutte et de relèvement, et tout particulièrement le concours des femmes, parce que l'action de la femme est absolument directe, et peut être très active et très efficace sur la femme et sur la mère, c'est-à-dire sur celle qui, dans toutes les classes et dans tous les milieux, a la mission de former l'âme de la patrie.

Tout mal en général porte son remède si l'on sait le comprendre et s'en servir. Les paysans, habitués autrefois à l'indifférence, sinon au dédain des classes plus élevées, les leur rendaient par un certain mépris de ce qui intéressait et amusait les gens de la ville. Leurs esprits plus ouverts aujourd'hui sont au contraire devenus avides et friands des mêmes distractions et des mêmes plaisirs. Pour les uns ce sont comme des retours de ce qu'ils regrettent d'avoir quitté ; pour les autres, c'est quelque chose de ce qu'ils ignorent ; ce sont les échos de la grande ville, dont ils entendent parler, que tous souhaitent

de connaître, et dont rêve surtout la jeunesse.

Ils sont flattés qu'on s'occupe d'eux et qu'on semble les assimiler, pour le niveau intellectuel, aux populations ouvrières des villes. Ainsi une conférence qui, par hasard leur est annoncée, les attire, et les enchante ; ils s'y rendent avec empressement, ils l'écoutent avec attention, les conférenciers ne trouvent nulle part auditoire plus disposé à les croire. La conférence est donc pour réveiller et entretenir le sentiment patriotique le moyen d'action le plus puissant. Sous l'impression que produit une parole éloquente ou seulement convaincue, l'âme populaire, facilement portée à l'enthousiasme, se laisse pénétrer et convaincre.

Alors on peut entendre une jeune fille dire avec élan : « Quel dommage que je ne sois pas garçon, je voudrais partir, moi aussi ! » Une fermière sollicitée après une conférence, de donner son impression, et ne sachant qu'imparfaitement s'exprimer, formulait ainsi sa pensée : « Ce que j'éprouve est bien supérieur à ce que je puis ressentir habituellement. Si j'avais eu des fils et qu'il m'eût fallu les voir me quitter pour se rendre à la guerre, il eût été naturel que j'en eusse beaucoup de peine ; et cependant je sens à présent que j'en aurais ressenti une grande fierté et une grande joie[1]. »

1. Conférence de madame la comtesse de Pont-Briand, donnée à l'Action sociale de la femme.

Ces réflexions émanent textuellement de femmes belges; elles pourraient aussi bien émaner de femmes françaises. Je ne veux pas dire que le peuple belge nous fasse la leçon en patriotisme ; mais il entre précisément dans le mouvement d'esprit que nous demandons actuellement aux Français. La Belgique fait aussi des sacrifices pour accroître son armée, afin d'être de force à défendre sa neutralité. Ces sacrifices proportionnés à l'importance du pays, sont lourds pour les Belges, comme sont lourds pour nous ceux qui nous sont demandés. Leurs paysans par nature ne sont pas portés à s'intéresser aux idées patriotiques, mais ils sont accessibles, comme les nôtres, à l'entraînement d'une parole autorisée et pressante qui détermine et encourage leurs efforts.

Les projections qui le plus souvent accompagnent les conférences frappent les esprits par les yeux. Les cinématographes rendent les scènes vivantes et donnent plus d'intensité et de durée aux impressions; les cartes postales qui attirent particulièrement les enfants peuvent être d'excellents organes d'éducation patriotique ; les théâtres lorsque la possibilité en existe dans les pays, enfin tout ce qui peut instruire et émouvoir dans le sens du bien et du devoir, sont autant de moyens d'action efficaces sur l'âme du peuple, et à l'époque actuelle moins que jamais, aucun ne doit être négligé.

Le paysan a une foi profonde dans tout ce qui

est imprimé, son journal est assez généralement l'oracle qui lui fait ses convictions ; donc les tracts, les brochures, les livres, les bons journaux habilement répandus sont autant de foyers d'éducation et de saine lumière, pour combattre avec effet toutes les campagnes ouvertes ou sournoises de l'antimilitarisme.

Il ne s'agit plus de lutter pour le vote d'une loi de défense nationale, mais la loi existant, il faut la faire admettre dans les idées ; il faut la faire aimer par ceux d'aujourd'hui et par ceux de demain.

*
* *

La formation de la jeunesse aux idées patriotiques et aux goûts militaires est une des œuvres importantes d'éducation qui sollicitent le plus l'attention. En voyant le chemin qu'elle a parcouru depuis quelques années grâce à des initiatives très dignes d'éloges, on peut dire qu'elle est en marche pour devenir une des mieux comprises et des plus florissantes.

A l'instar de ce qui se pratique depuis longtemps en Angleterre, des amateurs de sport et de gymnastique ont pensé à appliquer ces éléments de force, de développement physique, de vigueur morale, à la formation de la jeunesse et à la préparation de futurs soldats, et ils ont introduit en France le « scouting ».

Les jeunes « Boy-Scouts » instruits des exer-

cices du soldat, habitués aux longues marches, rompus à une discipline, formés moralement dans une ambiance d'idées patriotiques, arriveront au régiment plus robustes et plus agiles de corps, plus résistants à la fatigue, plus souples pour se soumettre, plus énergiques et l'âme mieux trempée.

Si le nom de « scouting » n'est adopté en France que depuis peu d'années, l'institution elle-même, sous une forme à peu près identique, y est ancienne et très prospère. Ce fut en 1898 que le docteur Michaux, savant hygiéniste et patriote ardent, eut l'idée d'employer à des exercices sains pratiqués avec méthode, les forces et l'activité que les jeunes gens dans les patronages usaient en jeux mal compris ; en même temps il pensait à préparer leurs caractères à des efforts plus virils, dirigés vers un but plus utile. Il fonda la « *Fédération gymnastique et sportive des patronages de France* ». Son premier appel réunit vingt patronages et sept cents gymnastes ; l'année suivante le nombre en était doublé. Sous l'impulsion de son zèle inlassable. les progrès de son œuvre ne se sont jamais ralentis. Le nombre des sociétés groupées en unions régionales est maintenant de quatorze cent cinquante, qui ne comptent pas moins de cent trente mille adhérents. Le football, le cross-country, les courses à pied, l'escrime, la natation, le tir, tous les sports y sont cultivés, et la préparation militaire qui est le cou-

ronnement normal de tout cet ensemble d'efforts, y occupe la place d'honneur.

Tout ce que l'éducation physique bien entendue et méthodiquement pratiquée peut donner de souplesse et d'endurance, tout ce qu'elle peut ajouter d'énergie au tempérament moral, on s'efforce de le communiquer aux jeunes gens; on peut dire « que c'est une armée de jeunes Français qui s'entraînent à la gymnastique, aux sports, aux exercices militaires, afin de se constituer un tempérament plus viril, et de mieux s'instruire au métier de soldat. »

Faire connaître le plus possible dans les campagnes la « Fédération gymnastique et sportive des patronages de France », encourager la formation de sociétés, engager les jeunes gens à en faire partie et chercher à les y entraîner, c'est contribuer tout à la fois à leur éducation physique, morale et patriotique, et c'est aussi travailler en vue de l'armée.

II

Mais agir sur les fils et les convaincre ne suffit pas ; il faut en même temps atteindre et gagner les mères en multipliant auprès d'elles avec ingéniosité tous les moyens d'action qui peuvent s'adresser à leur cœur et à leur raison.

Ce qu'elles craignent par-dessus tout dans la vie militaire ce sont les dangers moraux qui entourent le jeune soldat livré complètement à lui-même dans une ville, sans personne pour guider son inexpérience. On ne peut les rassurer qu'en leur montrant que beaucoup est fait déjà pour ces jeunes soldats ; que des intentions bienveillantes s'annoncent, que des initiatives veulent agir afin de travailler à sa préservation ; que partout où ils iront ils pourront retrouver une famille qui sera une protection et une sauvegarde contre l'ennui, l'isolement et l'abandon. N'est-ce pas ce but que poursuit tout particulièrement le général Bonnet

et dont il encourage la réalisation, en cherchant à créer et en recommandant chaudement l'œuvre de « l'Accueil du soldat. » Il y a quelque temps les paroles très convaincues par lesquelles il exposait ses désirs, trouvèrent au Congrès Jeanne d'Arc l'approbation la plus sympathique. « Je voudrais, disait-il que, dans chaque famille chrétienne, l'on adoptât quelqu'un de ces enfants de vingt ans qui se trouvent abandonnés dans la vie de garnison. »

L'expression d'un tel vœu ne peut pas rester sans écho dans le cœur des femmes mères de famille qui auront elles-mêmes des fils éloignés; elles souhaiteront pour eux le bienfaisant accueil, et l'influence salutaire qu'il ne peut manquer d'exercer[1].

A la mère qui, dans le service militaire prolongé, entrevoit surtout la gêne plus grande que causera au foyer l'absence du fils soutien de famille, ou aide très nécessaire du père pour nourrir les plus jeunes enfants, dites d'abord que la même loi qui va la priver de son fils, pourvoit dans une mesure assez large, aussi large qu'il est possible, à adoucir les inconvénients de son absence. Ensuite parlez-lui des œuvres d'assistance qui se fondent pour venir en aide aux familles des mili-

1. Cette question de la préservation du soldat prend une importance morale encore plus grande en raison de la jeunesse des nouveaux contingents; il en sera parlé plus longuement dans la seconde partie du livre.

taires sous les drapeaux. Des comités de secours sont établis à Paris depuis quelques mois et fonctionnent parfaitement ; ils distribuent des secours de tous genres suivant les besoins les plus pressants. Ils donnent en grande quantité du lait pour les petits enfants, les mères reçoivent des consultations gratuites, les malades des médicaments. Les familles dont les chefs sont sous les drapeaux sont visitées ; des bons de fourneau, des bons de pain, des lainages, des vêtements sont distribués ; les loyers arriérés sont payés. Docteurs, infirmiers, pharmaciens, dames du comité, à la suite de leur président et de leur présidente, rivalisent d'activité et de zèle.

Ces œuvres existent sous l'égide de la Croix-Rouge ; elles sont alimentées par les ressources que lui produisent tous les moyens que sait inventer et mettre à profit l'habile ingéniosité de ses membres et de ses comités. Partout où sont des adhérents de la Croix-Rouge et où fonctionne un comité, les mêmes ressources peuvent se trouver sous l'impulsion du même zèle actif, et des œuvres semblables peuvent être créées.

*
* *

Les moyens grands et petits, religieux et mondains dont dispose la Croix-Rouge, diffèrent peu de ceux qui concourent à la vie de toutes les œuvres charitables et sociales, sauf cependant la vente

annuelle du petit drapeau ou de la petite fleur tricolore qui n'appartient qu'à elle, et qui, sympathique à toutes les classes de la société, dans tous les endroits où les vendeuses apparaissent, produit chaque année une somme importante. Dans un seul arrondissement, et non des plus riches, la dernière vente de la Société de Secours aux Blessés a donné 4.300 francs, dont 800 ont été, après enquête approfondie, répartis entre les familles les plus nécessiteuses.

Je cite ces chiffres entre beaucoup, pour donner une idée de ce que peuvent atteindre comme somme et réaliser comme résultat, les plus modestes oboles multipliées par le grand nombre. Puissent ces exemples encourager et redoubler les générosités devant l'offre qui nous est faite chaque année des petits insignes patriotiques.

Les ventes de charité, grâce au zèle infatigable et digne de tous les éloges des Dames vendeuses, et à la sympathie universelle dont jouissent les œuvres de la Croix-Rouge, sont toujours très fructueuses. Les concerts auxquels des artistes de talent ne refusent jamais leurs gracieux concours, les expositions artistiques ou spéciales, toujours intéressantes et instructives, recueillent le même succès productif.

Enfin dans les dernières années s'est accentué de plus en plus le mouvement de propagande par les conférences. « Par toute la France la bonne parole est portée au nom de la Croix-Rouge par

des hommes actifs, éloquents, très documentés sur le fonctionnement de l'œuvre. » Je cite les noms de quelques-uns de ceux que je connais ou que j'ai personnellement entendus : le colonel Daru, le lieutenant Bouvier, M. Germain Bapst, le comte Jean de Castellane, M. de Witt-Guizot, le marquis de Segonzac ; bien d'autres non moins éminents sont animés du même zèle. Partout salle comble, public attentif, qui applaudit les récits que fait le conférencier du dévouement de nos infirmières, des services rendus en 1870, en Chine, au Maroc, pendant les inondations, dans les Balkans. « Enfin la conclusion, la récompense de la tâche accomplie par le conférencier qui ne ménage ni son temps ni sa peine, est souvent la création de comités nouveaux, un encouragement pour les comités existants, le réveil de leur activité, une compréhension plus nette de ce que la Société attend d'eux, c'est-à-dire de la nécessité de préparer dès le temps de paix le fonctionnement du temps de guerre ; en un mot plus de chaleur, de vie, de désir de travailler à servir et à faire connaître la Croix-Rouge : tels sont les fruits de l'œuvre des conférenciers. »

L'enchaînement des idées et des faits m'ayant naturellement ramenée vers la Croix-Rouge, je comblerai certaines lacunes et j'ajouterai quelques détails que l'ampleur des sujets, quoique très brièvement exposés, m'a obligée à négliger là où ils auraient trouvé leur place naturelle. Tels sont

les hôpitaux de convalescence, dont l'idée relativement assez récente s'impose par l'utilité du but qu'elle veut atteindre, et semble devoir faire un chemin rapide.

Lorsque le soldat blessé ou malade est obligé, demi-convalescent, de quitter l'hôpital, parce que les soins spéciaux qu'il y reçoit ne lui sont plus nécessaires, et que de nouveaux arrivés les sollicitent, ou bien que le régime de l'hôpital ne convient plus à son état seulement faible ; lorsque le colonial miné par la fièvre rentre pour se refaire dans le climat de la France, peuvent-ils l'un et l'autre trouver dans une famille pauvre, dont leur présence augmentera les charges, le repos et la nourriture saine et réconfortante dont ils ont besoin ? N'est-il pas souvent obligé, le jeune soldat convalescent, de surmonter sa faiblesse, et de recommencer, tout fatigant qu'il puisse être, le travail de son métier? Je me souviens entre autres d'un dont on m'a cité l'exemple et le nom, qui avait repris immédiatement sa place au pétrin et au four du boulanger. Et le jeune homme, plus malade à la fin de son congé qu'au commencement, retourne au régiment où l'attend un service bien au-dessus de ses forces.

L'hôpital de convalescence, situé dans un endroit sain, lui offrira un air pur ; les soins, le repos, la bonne alimentation qui le referont robuste et vigoureux.

La première maison de ce genre a été, si je ne

me trompe, le superbe établissement du Mont-des-Oiseaux, près d'Hyères. Edifié grâce à un don magnifique, il avait été d'abord destiné aux tuberculeux de condition moyenne. La situation n'en étant pas parfaitement appropriée, et les conditions de climat ne s'annonçant pas favorables à ces malades spéciaux, la très généreuse donatrice l'offrit à la Croix-Rouge, comme maison de convalescence pour les officiers revenant des colonies.

Cette idée excellente fit des progrès ; les comités régionaux de la Croix-Rouge cherchèrent à créer pour les soldats des établissements ayant le même but. Pour répondre à un désir exprimé officiellement par le Service de Santé militaire, une maison de convalescence fut ouverte à Vichy le 14 juillet 1912 pour les hommes sortant de l'hôpital thermal, qui, avant de reprendre leur vie rude aux colonies, ont encore besoin de soins. Le président du sous-comité de la Société de secours aux blessés constate dans son rapport, avec une légitime satisfaction, que les habitants de la ville, par l'empressement qu'il ont apporté à contribuer à la fondation de cette œuvre, ont manifesté les sentiments patriotiques dont ils sont animés. Dès la première année les progrès réalisés donnaient pour l'avenir des promesses encourageantes.

Rambouillet, à proximité de Versailles et de Paris, parfaitement desservi par le réseau de chemins de fer, si bien situé dans sa belle forêt, sembla merveilleusement placé pour recevoir des conva-

lescents, et un hôpital y fut récemment créé. Une partie du magnifique orphelinat militaire fondé par le commandant Hériot, fut organisée en maison de convalescence, pourvue du matériel, du personnel et de la réserve d'argent qui lui permettaient de fonctionner immédiatement. De telles libéralités, aussi modestes que magnifiques, méritent toute la reconnaissance de la Croix-Rouge, et particulièrement de la Société de Secours aux Blessés qui, par des voix autorisées, l'a exprimée dans la séance annuelle du comité régional et dans les comptes rendus de son Bulletin ; elle mérite aussi celle de tous les Français auxquels il serait heureux qu'on pût les faire universellement connaître. Je cite volontiers quelques-uns de ces faits plus significatifs, plus éloquents et en même temps plus précis que tout ce que je puis écrire de moi-même.

L'Union des Femmes de France a fondé avec succès plusieurs maisons de convalescence pour les sous-officiers et les hommes de troupe, à Rouen, Nantes, Oran. Cette dernière est particulièrement intéressante à cause des pensionnaires spéciaux qu'elle reçoit, tous légionnaires, pour la plupart « cerveaux légèrement brûlés » mais braves gens, accessibles à de bonnes influences, et qui subissent volontiers celles des dames infirmières dont ils reçoivent de fréquentes visites. Grâce à une direction bienveillante et ferme, ils comprennent que leur bonne conduite est la meilleure

expression de leur reconnaissance, à peu près la seule qui soit à leur portée, et la maison de convalescence est pour eux une famille. Ils s'y trouvent heureux, et ils s'y font aimer.

1er octobre 1913.

CHAPITRE VI

Le rôle moral de l'infirmière.

I

Le rôle moral de l'infirmière : voilà ce que je semble avoir négligé dans ces causeries, là où plus d'une fois il aurait pu déjà prendre sa place, soit à cause des limites imposées à chacune d'elles, soit parce que je le réservais pour la conclusion de mon sujet.

Le rôle moral égale le rôle sanitaire; ils marchent de pair, ils se complètent, ils influent l'un sur l'autre et se viennent en aide. Je n'ai pas à revenir en ce moment sur le second; ce que je pourrais en dire ici serait encore trop incomplet pour ajouter quelque chose d'utile à ce que j'ai rapidement effleuré. Les jeunes du reste trouvent toujours près de leurs aînées des guides bien

informés et obligeants. Quelques mots du rôle moral de l'infirmière et du concours que toutes nous pouvons nous efforcer de lui donner, termineront cette série d'entretiens.

« Une infirmière vaut vingt infirmiers, disent les Anglais, et tous lui décernent le rôle considérable et prédestiné. » En effet, à part la force souvent nécessaire, mais à laquelle dans bien des cas peut suppléer l'adresse que donne l'habitude, la femme, dans le traitement des malades, est supérieure à l'homme par les qualités physiques de légèreté dans les mouvements, de délicatesse du toucher, de souplesse et d'adresse dans les efforts difficiles aussi bien que dans les soins les plus ordinaires; elle a la supériorité de sa propre susceptibilité qui lui donne l'intuition des besoins et des désirs de celui qui souffre; elle a la douceur de la voix, la sensibilité du cœur, l'émotion vraie et profonde de l'âme.

Le malade a besoin d'une sympathie inlassable, d'affection, de patience; il a besoin d'épancher ses peines en confidences, et de recevoir en échange des paroles de consolation et d'espérance. Ne peut-on pas penser, étant donné l'action puissante de l'âme sur le corps, que la guérison peut venir autant des douces paroles, des sourires, de la compassion de l'infirmière que de ses soins matériels?

Aussi est-ce bien le regard de l'infirmière que cherche le pauvre enfant malade, au chevet où sa

mère ne peut pas être pour le soigner; c'est sa bonté qu'il implore, c'est sa voix qu'il veut entendre le consoler, lui parler de tout ce qu'il aime et surtout de sa mère. C'est la main de l'infirmière que le mourant veut sentir presser la sienne jusqu'au moment où le monde s'évanouit pour lui. Car elle seule a le secret, la douce infirmière, des paroles qui apaisent, des espérances qui raniment, des illusions qui rayonnent, des visions qui réjouissent l'âme lorsque sonne, irrévocable, l'heure de l'adieu.

En même temps que la sensibilité qui charme et adoucit, parce qu'elle sent et comprend tout, elle a la maîtrise d'elle-même pour dominer ses impressions personnelles, « la prudence afin de ne pas alarmer ceux qui s'alarment, de ne pas exaspérer ceux qu'exaspèrent de prétendus ménagements. Car le malade est un être à qui l'on ne se fait pas scrupule de mentir. Il observe. Une intonation de la voix, un imperceptible jeu de physionomie, quelquefois moins encore, quelque chose d'indéfinissable peuvent lui révéler l'impression secrète de l'infirmière à son sujet[1] .»

1. Puisque j'ai commencé à emprunter quelques phrases à un auteur universellement apprécié, femme admirable, aujourd'hui regrettée de tous ceux qui l'ont connue et qui ont éprouvé la bonté sensible de son cœur, les lectrices seront satisfaites que je mette sous leurs yeux, dans une page trop vécue, une de ses plus religieuses inspirations. Un certain nombre l'auront peut-être déjà lue dans la *Revue hebdomadaire;* mais elle sera nouvelle encore pour beaucoup. Elle trouve merveilleusement sa place ici pour m'aider à exprimer toutes les souffrances de

*
* *

Si avec des exemples vécus je veux former un faisceau d'armes de convictions, plus pénétrantes que toutes les paroles, je n'ai pas à chercher loin pour les réunir. J'ouvre *l'Album des souvenirs des Infirmières de la Croix-Rouge* (*Société de Secours aux Blessés*) *dans la campagne du Maroc*, et j'y trouve une moisson infiniment plus abondante que je ne puis la cueillir :

« C'est au milieu du tumulte des armes, écrit M. de Valence dès les premières pages du livre, que les infirmières débutent dans leur mission patriotique. » Immédiatement le service s'orga-

l'âme du malade, et toutes les délicatesses de celles de l'infirmière : « Il y a dans tout malade un mystère qui est son âme, que la chirurgie ne touche pas, que le médecin n'atteint guère, UNE AME, c'est-à-dire pour certains une force inconnue. Parfois elle est comme défaillante, sous l'accablement du mal physique; elle apparaît toute petite, tout enfantine, une *animula*, *vagula*, *blandula*, selon l'expression de l'empereur Hadrien. Le pauvre cœur du malade n'a-t-il qu'à assister à son effeuillement silencieux, penché vers le néant? N'a-t-il qu'à sentir, sans avoir la force de s'en chagriner, qu'il se défait? L'abbé Perreyve, lui, ne demande pas au malade d'être un héros, il le prend tel qu'il est dans sa misère dont il souffre, dans sa langueur qu'il n'aspire même pas à secouer, cet être qui flotte entre la mort et la vie comme dans je ne sais quelles limbes, qui a des sensibilités surprenantes, et des insensibilités plus surprenantes encore, qui n'écoute pas ce que l'on dit, mais qui entend ce que l'on ne dit pas. Et l'abbé Perreyve, abordant ce frère humain subtil et découragé, lui enseigne à dominer sa maladie, à l'ordonner, à l'imposer, à la parer spirituellement comme pour un sacrifice, à en faire une offrande et une vertu. — Vertu pour l'âme, offrande à Dieu.

« LUCIE FELIX-FAURE-GOYAU. »

nise, le règlement est fixé. Il y a une centaine de malades, le nombre en augmente; le combat du 19 octobre amène les blessés nombreux à l'ambulance et à l'hôpital de Casablanca.

De la haute terrasse d'une maison où les docteurs leur ont fait signe de monter, les infirmières embrassent toute la plaine parsemée de groupes d'artillerie, de chasseurs, de spahis; elles suivent des yeux des files de Marocains et de Sénégalais paraissant et disparaissant sur les crêtes les plus éloignées; le spectacle pourrait leur sembler une manœuvre de parade plutôt qu'une lutte meurtrière, si elles n'entendaient gronder le canon. Quand elles rentrent dans la tente tous les légionnaires en effervescence veulent quitter l'ambulance et aller au combat. « Moi guéri, moi veux sortir », dit l'un. « C'est la première fois que je lâche les camarades qui vont au feu, cela me crève le cœur », crie un autre. Deux spahis ont trouvé moyen de se sauver de l'hôpital pour rejoindre leur régiment sur le champ de bataille.

Lorsque à sept heures les infirmières retournent à l'hôpital prendre la garde de nuit, dans la cour tout éclairée de rayons de lune, des brancards sont appuyés aux colonnes mauresques, un corps inerte est étendu sur chacun. Le combat a été sanglant; le soir, quarante blessés reposent sous leur garde vigilante. Pas un lit n'échappera à leur sollicitude : « reborder l'un, donner à boire à l'autre; faire une piqûre à celui-ci, ne pas oublier

la potion de celui-là, les cataplasmes ou les ventouses de cet autre. » Et ce qu'elles n'oublieront pas davantage, ce sera la bonne parole aux pauvres fiévreux fatigués par l'insomnie, un mot de consolation à celui qui pleurera silencieusement en pensant à sa mère. Alors les infirmières, dans cette responsabilité intense qu'elles sentent peser sur elles, tout à leur mission de vigilance et de dévouement, « prennent vraiment la conscience qu'elles ont apporté de France un peu du cœur des mères pour soigner leurs enfants malades. »

Elles n'ont pas une minute de repos, mais leur activité, leur intelligence, leur zèle, soutenu par un dévouement inlassable, suffisent à tout, et elles écrivent : « Notre vie est si bien remplie que les heures volent et nous sommes dans la joie. » Malgré la fatigue, pour allonger les journées, ou pour reprendre plus tôt leur poste de travail, elles devancent parfois l'heure du réveil.

Même pour assister à la messe du dimanche, elles ne quittent ni la robe de toile, ni la coiffe blanche, ni le brassard à croix rouge, livrée qui les désigne à tous les regards sympathiques. « La messe toute en musique, les sons de l'orgue raniment tellement le souvenir de la France et de ceux que nous y avons laissés, écrivent-elles, que nous pouvons prier de tout cœur pour eux et pour nous, demandant à Dieu que nous soyons bien à la hauteur de notre belle mission. »

Oh, certes ! elles la rempliront leur douce et

noble mission, et elles recueilleront partout la reconnaissante admiration de leurs enfants d'adoption ! Quelle douceur elles répandront sur la vie morose de l'hôpital, quelles consolations elles sauront trouver pour diminuer la tristesse des longues heures de souffrance, quelle maternité touchante elles exerceront autour d'elles ! Et le colonel de la Légion, avec une sincérité attendrie, pourra dire à la directrice de la mission : « Ce sont des enfants perdus, près de vous ils sont retrouvés. »

Elles se préoccupent de l'âme comme du corps de ces braves petits soldats qui savent si courageusement mourir, et qui s'attendrissent en parlant de leur mère, de leurs regrets de ne plus la revoir, de la douleur que lui causera leur mort, bien plus que sur le sacrifice de leur jeunesse et de leur vie. « Madame, dit un artilleur de dix-neuf ans, j'ai bien compris que c'était une dernière lettre à maman que vous me faisiez écrire, c'est pour cela que je lui ai dit d'avoir du courage, car elle va bien pleurer, ma pauvre mère ; mais le bon Dieu l'aidera. »

Les infirmières se font les interprètes des affections et des tristesses des soldats. A leurs occupations elles ajoutent la correspondance de leurs blessés et de leurs malades ; elles écrivent à leur famille, à leur mère surtout, autant qu'ils le souhaitent ; elles le font avec une douceur et une tendresse de sœur.

*
* *

L'ennui est le pire ennemi des malades et des convalescents ; l'empêcher de naître et le combattre s'il apparaît est un des efforts constants des infirmières. Les distractions qu'elles s'ingénient à donner aux hospitalisés sont un des facteurs efficaces de leur rétablissement. Madame de Castellane, en offrant un phonographe à madame la générale Hervé, directrice de la deuxième équipe, lui fit un cadeau précieux pour le moral des malades. Quel épanouissement de gaîté dans la cour de l'hôpital, lorsque les rouleaux sans cesse répétés, mais toujours variés, défilent les uns après les autres. « Pendant que les infirmières posent les ventouses, font les piqûres, prennent les températures, les monologues de Polin sur les sujets militaires font un effet prodigieux. »

L'arrivée des caisses de dons envoyés de France cause une joie inexprimable ; tout est surprise, tout est douceur pour ces grands enfants qui ont largement le nécessaire, mais que la moindre petite gâterie enchante : chaussettes, mouchoirs, tabac, cigarettes, chocolat tout particulièrement ; les journaux, les livres, les brochures envoyés en grand nombre par la Croix-Rouge, leur procurent d'excellentes distractions.

Les infirmières, quand elles le peuvent, emploient leurs courtes heures de détente à aller dans

un enclos proche de l'hôpital, où la flore est merveilleuse, cueillir des brassées de fleurs, arum, mimosa, grosses campanules, violettes, géraniums, toutes les fleurs de notre beau Midi français ; et toutes, lorsqu'elles ont le loisir de suspendre leurs occupations, veulent travailler à tracer des couronnes et des croix pour orner les cercueils et les tombes des jeunes défunts. « Et la mort, écrit l'une d'elles, perd quelque chose de ses tristesses, car, à ce petit soldat qu'on va suivre à sa dernière demeure, on a parlé de Dieu qui a compté ses souffrances, de la France pour laquelle il meurt, grandi à cette heure de toute la hauteur de son sacrifice. On peut écrire à sa famille : il est mort en brave ! et tous au pays le rediront. »

Mais à côté de quelques instants de détente, de certaines consolations, que d'heures douloureuses passées sous la tente, que d'angoisses assistées, que de tristes messages transmis ! Dans la correspondance intime d'une infirmière, entre beaucoup d'autres récits, je lis celui-ci : « Le petit tirailleur que je soignais avec tout mon cœur vient de mourir. Il a passé la nuit à gémir et à prier Allah, puis il nous a dit adieu et s'est éteint doucement. Je crois que j'en ai versé une larme. Il était si jeune, si doux, si résigné, avec ses grands yeux noirs. » Et cet autre : « Le malade auquel nous nous intéressions tant est mort. J'enverrai à ses parents des détails très consolants de la mort de leur fils, je leur raconterai les funérailles tou-

chantes qu'on lui a faites. De superbes couronnes avaient été apportées par les camarades spahis et chasseurs ; le grand drapeau tricolore servait de drap mortuaire. Beaucoup d'officiers étaient venus. Il y a, dans ces cérémonies, tant d'affection et d'estime des chefs pour les petits soldats, que les parents, s'ils pouvaient assister à ces sympathiques manifestations, trouveraient à leur immense douleur une bienfaisante consolation. »

*
* *

La reconnaissance des malades et des blessés pour leur infirmière est exprimée comme elle peut l'être, suivant le caractère et la mentalité des individus. Un artilleur qui se meurt lentement dans une agonie douloureuse et lucide, lorsque le soir arrive ne peut voir l'infirmière s'éloigner de lui : « Je n'ai que vous, lui dit-il, quand vous n'êtes pas là tout m'abandonne ; restez, restez, je vous en supplie ! »

Un goumier, qui ne savait comment exprimer à l'infirmière-directrice toute l'admiration qu'il avait pour elle, lui dit au moment de son départ : « Madame, qu'est-ce que je pourrais te donner? Veux-tu une tête de Marocain ? » C'était l'extrême cri de son cœur.

Ailleurs on entend ce dialogue très significatif d'un indigène blessé avec son infirmière : « Toi, madame, venue de France librement ? — Oui. —

Pourquoi toi venue ? — Pour vous consoler, pour te parler de la France. — Ça bien ! bon cœur ! Vive la France ! Chic la France ! » C'est dans un langage humoristique un témoignage rendu en même temps à la bonté de la France et à celle de l'infirmière.

Lorsque les blessés guéris ou convalescents sont retournés dans leur pays, ce sont des lettres touchantes qui témoignent tout ce que leurs cœurs ont emporté de souvenirs et de gratitude. Un artilleur écrit à son infirmière : « J'ai regretté le temps où j'avais la fièvre, où j'étais à la diète ; vous étiez là avec un mot aimable pour les uns, une petite douceur pour les autres. » Et quelle sincérité touchante dans cette autre lettre : « Après quelques jours que vous étiez là, on n'aurait jamais voulu que la nuit vînt pour ne pas vous voir partir. C'était si bon, cela consolait tant ce que vous disiez ! On sentait comme si son cœur allait à vous. On disait : La dame va venir et l'on ne souffrira plus. » La salutaire influence des infirmières se prolongeait bien au delà de leurs soins. Un blessé guéri et retourné au régiment, écrivait à celle qui l'avait soigné : « J'essaye de devenir le bon soldat de votre idéal et de chasser l'ennui. »

Je voudrais pouvoir continuer longtemps ma moisson dans ce recueil de récits qui émeuvent jusqu'aux larmes. Je voudrais citer les lettres des mères exprimant aux infirmières leur reconnais-

sance pour les soins donnés par elles à leurs fils guéris, ou à ceux, qu'hélas ! elles avaient aidés à mourir courageusement et chrétiennement. « Comment vous témoigner ma reconnaissance, écrit l'une d'elles, des soins touchants que vous avez donnés à mon fils bien-aimé ? C'est vous qui m'avez remplacée à son chevet lorsqu'il était mourant ! » « Je ne vous oublierai jamais dans mes prières, écrit une autre ; c'est tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire, et je le ferai de grand cœur. »

Quelques mots encore du général d'Amade au président de la Société de Secours aux Blessés, et je fermerai l'album. La journée du 29 février avait coûté à la France beaucoup de vies précieuses, et valu à l'armée beaucoup de morts héroïques. M. de Valence avait été mis à l'ordre du jour pour les soins qu'il avait donnés aux blessés pendant la bataille. Le général, en l'annonçant au président de la Société, ajoutait : « La présence des dames ambulancières de la Croix-Rouge nous est particulièrement chère. A tous ceux qui ont reçu les soins affectueux de ces vaillantes Françaises, leur présence a donné la douce et réconfortante illusion qu'ils étaient soignés dans leur famille par leur mère ou par leur sœur. »

Je sais n'avoir pas à m'excuser auprès de celles qui me liront d'avoir puisé aussi abondamment dans le très intéressant recueil qu'une militante de la Croix-Rouge a bien voulu mettre entre mes mains ; je ne doute pas de l'intérêt que leur offriront

ces récits émouvants qui ne sont qu'une brève sélection au milieu de beaucoup d'autres qui ne le sont pas moins. Je m'excuse plutôt auprès des dames de la Société de Secours aux Blessés, qui ont dédié ce recueil à leurs collègues et sœurs, d'avoir dérobé autant de lignes à leurs précieuses archives.

II

A quelque temps qu'on se reporte, même aux siècles d'enthousiasme, même à la grande explosion de charité qui marqua la fin du siècle dernier, jamais institution n'a eu la fortune de jouir d'une faveur comparable à celle qu'a rencontrée la Croix-Rouge, ni de se développer avec une telle rapidité. N'est-ce pas parce qu'aucune n'est susceptible de rendre d'aussi grands services, et ne répond à autant de besoins d'ordres différents?

Qu'en France, où la mode est toujours plus ou moins l'oracle du moment, où la vogue cherche à se glisser dans les choses les plus sérieuses, *faire la Croix-Rouge* soit pour certaines jeunes filles un snobisme de quelques jours, je ne le contredis pas; mais gardons-nous de généraliser ou même d'étendre cette appréciation. Lorsqu'elles connaîtront les études arides, les stages pénibles, les heures nombreuses de service d'hôpital qu'il

faut fournir, les engagements importants qu'il faut prendre avant d'obtenir un diplôme de véritable infirmière, nos jeunes « snobs » n'encombreront pas longtemps les dispensaires et les hôpitaux, elles ne seront bientôt plus que des membres adhérentes. Ou bien saisies par l'attrait prenant du devoir à remplir, du bien à faire, des souffrances à soulager, elles se laisseront profondément pénétrer par les idées charitables, patriotiques, humanitaires, et elles feront des infirmières telles que la Croix-Rouge n'en pourra jamais avoir assez.

Infirmières et auxiliaires n'auront pas la prétention de dépasser en dévouement et en vertu nos admirables religieuses. Elles n'avaient jamais pensé à se substituer à elles ; pas davantage elles n'ont ni provoqué ni rendu possible leur expulsion, puisque nulle part elles n'ont pris leur place. Mais au moment où le nombre des religieuses allait beaucoup diminuer par l'application de lois injustes, les femmes et les filles de France, toutes vibrantes d'un élan de charité, se sont levées et ont dit : « Essayons de les remplacer ! Ce que les autres faisaient excellemment, nous ne prétendons pas le faire mieux, mais nous aspirons à le faire aussi bien. »

Les sœurs ont certainement la perfection que leur donne l'absence de tout devoir extérieur, de tout lien familial absorbant, la force que leur communique la rigidité de leurs vœux religieux,

un noviciat souvent dur qui les façonne à l'acceptation de tous les sacrifices. Nos infirmières de la Croix-Rouge, malgré d'autres devoirs, de fortes attaches à la vie, seront toujours fidèles aux devoirs et aux engagements acceptés avec une résolution ferme, et toujours disposées au dévouement. A quelque heure qu'on les appelle, comme les soldats et en même temps qu'eux, elles seront sous les armes.

Du mal, je l'ai dit déjà, surgit souvent un grand bien, mais il faut savoir le cueillir ; cette fois on l'a su. La charité privée qui paresseusement, égoïstement, ou plutôt inconsciemment se reposait sur nos religieuses de tout le bien à faire, particulièrement aux malades, s'est réveillée ; elle a saisi l'occasion de marcher aussi, et elle a répondu à tous les appels de la souffrance.

Nos jeunes filles qui ignoraient tout des souffrances et des misères de la vie ont voulu tout en apprendre. Maintenant qu'elles s'en sont approchées, qu'elles s'en approchent de plus en plus, elles les comprennent, elles veulent les soulager, et elles les soulageront toujours plus et toujours mieux. Nous en savons plus d'une dont la coiffe blanche, la robe de toile et le brassard, auprès du vieillard malade et délaissé, auprès de l'enfant infirme, souffreteux, déshérité des joies comme des grâces de son âge, ont le même charme que la cornette de nos chères religieuses. « *A vous voir, mam'zelle, on comprend le bon Dieu.* » L'enfant

qui, de son lit d'hôpital, disait cela à son infirmière, jeune fille du monde, n'aurait pas trouvé pour une religieuse une plus touchante expression de sa reconnaissance.

Bien loin que je veuille diminuer le mérite de nos admirables filles de charité et de toutes les autres religieuses gardes-malades, visiteuses des pauvres, anges des enfants et des vieillards, rayon de soleil des taudis sordides, providence des foyers délaissés, je les admire autant que je les aime, autant que je souhaiterais de les voir partout appréciées et glorifiées comme elles méritent de l'être.

Mais l'orage gronde pour celles qui restent encore parmi nous, comme il a grondé et éclaté pour celles dont nous déplorons le départ; mais la vie de demain ne leur est pas tellement assurée qu'on ne puisse, dès à présent, chercher et préparer les dévouements qui pourraient suppléer à leur inlassable dévouement. Si je puis me permettre de citer un nom sans paraître accuser une préférence injustifiée, je choisirai les admirables petites Sœurs Assomptionnistes. Lyon les a vues disparaître, certains quartiers de Paris également; j'en sais un où l'émeute, si l'on voulait les chasser, leur ferait un rempart vivant! mais la loi triomphe toujours. Lorsque les mères malades ne verront plus entrer ces anges de charité pour les secourir et les soigner, pour habiller leurs enfants, pour porter les uns à la crèche et

conduire les autres à l'école maternelle, pour préparer discrètement le linge et la nourriture du mari, où trouvera-t-on mieux pour aller à leur place que dans les rangs de la Croix-Rouge ?

Je me porte garant sans crainte de me tromper, que beaucoup de nos jeunes Parisiennes, de nos jeunes Françaises, précisément les prétendues « snobs » qui n'ont fait « qu'un peu de Croix-Rouge » juste ce qu'il faut pour avoir un certificat ou un premier diplôme, parce que leurs aptitudes au travail, la trempe moyenne de leur caractère, ou des considérations d'ordre quelconque ne leur permettaient pas d'aller plus loin, mais qui, dans ce contact, auront pris néanmoins le goût et le sens de la charité chrétienne et de la charité sociale, avec un peu d'apprentissage pratique, celles-là seront les premières à s'offrir pour remplacer nos petites sœurs regrettées.

Lisez les brillantes notes d'une infirmière russe, mademoiselle Rougen de Grosoff, vous verrez que dans un pays qui nous touche de près, toutes ces missions charitables échoient aux infirmières de la Croix-Rouge[1].

Le snobisme, même en Croix-Rouge, peut n'être pas une mauvaise chose, quand il s'accompagne d'une mentalité droite et saine, et que sous des dehors frivoles il cache un cœur et une âme de Française. Il est souvent au contraire

1. *Revue hebdomadaire*, 1911.

le point de départ de grandes et bonnes entreprises.

***

Je termine ici tout ce que je puis dire pour répondre aux jeunes amies et aux jeunes lectrices qui m'ont dit ou qui m'ont écrit : « La patrie a besoin de nous, comment pouvons-nous la servir? » Non, pas tout : j'ai indiqué, j'ai effleuré, j'ai touché, mais je n'ai pas approfondi, et j'ai négligé encore bien des choses. J'ai seulement ouvert des routes sur lesquelles j'ai semé... à la jeunesse maintenant de faire pousser, fleurir, mûrir, et la patrie recueillera les fruits de la moisson.

La femme est par dessus tout la compagne et la mère de l'homme, c'est sa mission éternelle, ne l'oublions pas ! mais l'homme est aussi ce que la femme le fait : c'est maintenant qu'il faut s'en souvenir plus que jamais, afin de tremper les âmes et de tenir haut les cœurs. Et, quand sonnera l'heure du danger national, l'heure de la patrie, épouse ou mère, qu'elle sache faire taire sa sensibilité, et qu'elle ne brise pas par des larmes désespérées le courage de l'être très cher qui aura besoin lui-même de rassembler toutes ses énergies.

Que la mère mette au cœur de son fils, que la sœur souffle à l'âme de son frère l'amour ardent de la patrie, le dévouement sans restriction à cet idéal sublime. Et que l'une et l'autre, avec une

belle simplicité et un calme courageux, disent à celui qui part : « Ton devoir est là, fais-le ! Moi, pendant que tu combattras, je PRIERAI ET JE SERVIRAI AUSSI ! »

15 octobre 1913.

DEUXIÈME PARTIE

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

Les Conventions de Genève. Création des Sociétés d'assistance.

La première conférence tenue à Genève en août 1863, avait préludé à une entente internationale au sujet des soldats victimes des guerres. Une seconde conférence, à laquelle la France fut représentée par le général Dufour et par M. Gustave Moynier, se réunit l'année suivante, et ratifia les décisions de la première.

Le 8 août 1864, une Convention fut signée à Genève, qui proclamait le principe humanitaire de la neutralité des blessés et des malades en temps de guerre. Elle les plaçait sous la protection de l'institution nouvelle, LA CROIX-ROUGE, et par son insigne elle sauvegardait leur sécurité contre les dangers qu'ils pourraient courir, et auxquels,

n'étant plus combattants, ils avaient le droit d'être soustraits.

Les gouvernements représentés furent d'accord pour reconnaître que « le soldat, une fois blessé et mis hors de combat, échappe aux lois de la guerre qui n'a plus aucune action à exercer sur lui. « L'ennemi disparaît, il ne reste que l'homme. »

La neutralité et la protection s'étendaient à tout le personnel du service de santé, médecins, brancardiers, infirmiers, qui devaient tous porter le brassard blanc muni de la croix rouge, au matériel sanitaire de toute nature, ayant pour but d'assurer les soins, ainsi qu'aux établissements, hôpitaux et ambulances de toutes catégories où ces soins étaient donnés ; ces établissements étaient toujours désignés par le fanion national joint au pavillon blanc portant la croix rouge.

La Convention décidait la création dans chaque pays de comités centraux, et réglait les rapports internationaux de ces comités. « Ils devront, disait-elle, se tenir constamment au courant de leurs travaux respectifs et des modifications ou perfectionnements qui pourront s'introduire dans l'organisation des comités et des sociétés, à mesure qu'elles seront créées ; ils se fourniront ainsi mutuellement d'intéressants sujets d'étude, et des éléments continuels de travail et d'émulation. »

L'ensemble des sociétés qui, d'après les principes de la Convention, lentement organisées, sont maintenant très nombreuses et universelle-

ment répandues, reste désignées sous le nom de Croix-Rouge. Cette dénomination n'est la propriété exclusive d'aucune, mais l'appellation générale par laquelle sont dénommées les œuvres patriotiques qui, dans chaque pays, se consacrent à secourir les blessés de terre et de mer.

*
* *

Du principe humanitaire qui, si bien mis en lumière par M. Henry Dunant, avait ému le monde entier, surgit de tous côtés le désir d'améliorer le plus possible le sort des victimes de la guerre. Immédiatement après la proclamation de la neutralité des blessés, d'après l'inspiration généreuse de Dunant et sous son impulsion, naquirent les premières sociétés destinées à être l'élément complémentaire du service sanitaire de l'armée, et à l'aider en temps de guerre à l'accomplissement de sa haute et lourde tâche. Ces sociétés, par leur développement considérable, arrivèrent à créer dans tous les pays une organisation complexe et étendue, permettant à chaque citoyen de concourir dans une mesure personnelle au soulagement des blessés victimes des guerres.

La première Convention ne parlait que vaguement de sociétés de secours, attendu qu'il n'en existait pas encore ; mais elle prévoyait leur existence, et elle ouvrait la voie aux initiatives géné-

reuses qui seraient appelées à les faire naître et à travailler à leur prospérité.

La Convention de 1864 fut maintenue jusqu'en 1906 comme base de l'institution de la Croix-Rouge. Des conférences dont les membres étaient des délégués de tous les pays où la Croix-Rouge s'établissait successivement, se réunirent à intervalles de cinq années dans différentes villes. Elles eurent pour mission de discuter les questions d'importance capitale ou secondaire, que faisait naître le développement plus ou moins rapide, mais généralisé, des sociétés privées se rattachant à la Croix-Rouge, et se couvrant de son égide.

Les comités généraux furent d'avis en 1906 que le besoin se faisait sentir, à cause du développement considérable de l'institution, qu'une nouvelle Convention de Genève modifiât les règlements adoptés par la première, et donnât une sanction officielle aux décisions qui avaient été prises par les conférences internationales tenues depuis 1864. Les articles de cette nouvelle Convention furent proclamés l'année suivante (1907), à la conférence qui se réunit à Londres.

Entre autres questions importantes, la deuxième Convention de Genève discuta et régla la nature et les conditions des relations internationales qui, en temps de guerre, pourraient exister entre les sociétés des différents pays, c'est-à-dire les services que peuvent prêter les Croix-Rouges des Etats neutres aux blessés et aux malades des Etats

belligérants. Elle traça les limites et les conditions de cette intervention, afin de prévenir les abus susceptibles de se produire, et d'empêcher le retour de ceux qui s'étaient déjà produits ; elle voulut s'opposer également à l'intervention de sociétés et de personnes non dûment autorisées, qui auraient pu tenter d'offrir leurs services à des gouvernements étrangers, et enlever à ceux-ci la possibilité de les accepter.

Elle décida que toute société reconnue d'un pays neutre ne peut prêter son concours à un belligérant, qu'avec l'assentiment préalable de son propre gouvernement, et que le belligérant qui l'accepte doit en faire la déclaration immédiate à son ennemi [1].

Elle stipula que toute société agréée par un Etat belligérant doit, à côté du drapeau distinctif de la Convention, arborer partout le drapeau national du pays qu'elle sert, à l'exclusion de tout autre, et, si elle tombe au pouvoir de l'ennemi, ne plus conserver que celui de la Croix-Rouge, aussi longtemps qu'elle se trouvera dans cette situation. C'est pour les Croix-Rouges des pays neutres l'interdiction de leur drapeau national, privilège que les sociétés semblaient par une entente tacite s'être mutuellement accordé.

Dans la nouvelle Convention de Genève, les Sociétés de secours volontaires aux blessés

1. Extrait du rapport du baron Knesebeck. Conf. Londres, 1907.

obtiennent pour la première fois une consécration officielle; leur concours maintenant admis sera même désiré comme un appoint utile au service sanitaire des armées, sous condition qu'elles soient reconnues et autorisées par leur gouvernement, et qu'elles aient recueilli l'assentiment des pays où elles doivent exercer leur activité. « C'est comme une reconnaissance diplomatique qu'elles ont conquise par leurs services, par le dévouement de leurs membres, par l'habileté professionnelle de leurs ambulancières, par toutes les vertus, tous les bienfaits, tous les exemples que la Croix-Rouge a inspirés, depuis que la Convention de Genève en a fait le symbole de la charité militaire[1] ».

*
* *

La Convention de 1906 se préoccupa également d'assurer le respect de l'emblème et des dénominations adoptés précédemment. Elle posa en principe absolu que la croix rouge sur fond blanc et les noms « Croix-Rouge, croix de Genève » ne pourraient être employés, en temps de paix comme en temps de guerre, que pour protéger des formations ou des établissements sanitaires, le personnel et le matériel désignés par la Convention. Néanmoins elle n'entendait pas limiter la sphère d'action des sociétés autorisées, ni les priver du

1. Marquis de Vogüé (Conférence de Londres, 1907).

privilège de leur emblême lorsqu'elles agiraient en dehors des besoins de la guerre, et prêteraient leur concours dans les nécessités charitables.

Elle voulait seulement interdire aux sociétés non autorisées, et aux industriels qui cherchent à en faire une réclame commerciale, mercantile et souvent malhonnête, l'emploi abusif et déplacé d'un emblême déjà consacré par des services glorieux, et qui ne sera respecté comme il mérite de l'être que s'il est à l'abri de toute méprise ; et s'il reste uniquement l'emblême de la grande œuvre humanitaire.

*
* *

La première Convention de Genève avait mis en relief ce principe que « l'assistance privée ne peut être efficace en temps de guerre, que si elle est préparée et soigneusement organisée en temps de paix; que l'improvisation ne peut jamais donner que des résultats médiocres, disproportionnés avec les peines et les sacrifices du dernier moment. »

Des sociétés volontaires commencèrent presque immédiatement à se former. Elles travaillèrent d'abord d'un travail modeste, lent, patient, sans aucun secours des gouvernements, soutenues uniquement par des initiatives privées, par les dons particuliers de généreux fondateurs, et par les cotisations des membres adhérents. Ensuite elles

s'entendirent entre elles, se secondèrent mutuellement, grandirent et se multiplièrent.

Grâce à une organisation habile et à des libéralités magnifiques, un grand nombre de sociétés devinrent des groupements solides, riches, bien organisés, capables de faire face aux éventualités les plus imprévues.

Ces sociétés avaient conquis en même temps la sympathie de tout le monde civilisé, parce qu'elles portaient en elles la conviction profonde qui se communique et qui gagne les cœurs; parce que dès leur origine on reconnut qu'elles agissaient d'après un idéal de haute humanité et de charité. Depuis qu'elles existent, toujours avec le même idéal, elles travaillent sans relâche pour se rendre capables de secourir les blessés des champs de bataille, de soigner les malades de la guerre, et de porter remède dans la plus grande mesure possible aux fléaux qui peuvent atteindre la société.

Les représentants des trente-quatre puissances qui signèrent la Convention furent unanimes à souhaiter que les sociétés libres, non seulement travaillassent en temps de guerre au profit des blessés, des malades et des prisonniers, mais qu'elles étendissent leur activité en temps de paix partout où se produirait un désastre, où sévirait une épidémie; partout où un fléau national réclamerait un secours rapide, habilement organisé.

Cette idée, émise à la Conférence internatiale de 1884, avait été combattue mais non abandonnée;

en 1906 elle fut reprise, discutée, puis adoptée et encouragée, sans imposer cependant aux sociétés aucune obligation ni réglementation. Chacune demeure libre, suivant ses ressources, son organisation et ses moyens d'action, de décider, en présence d'un besoin qui surgit, ce qu'elle peut ou veut faire; elle doit seulement toujours agir régulièrement, et rester d'accord avec les instructions de son gouvernement.

Qu'elle ne s'en tienne pas exactement aux limites de la Convention, ni uniquement aux soins des malades et des blessés de la guerre, elle restera néanmoins dans son droit reconnu; elle n'aura pas à se priver d'arborer l'insigne de la Convention, ni de travailler sous l'égide de la Croix-Rouge.

C'est par des secours fréquemment donnés en dehors de la guerre, en présence de fléaux qui égalent les désastres du champ de bataille, que la Croix-Rouge française a affirmé son activité et manifesté sa libéralité. Elle s'est fait ainsi connaître dans des endroits où elle serait longtemps encore restée ignorée, et elle s'est acquis des droits incontestés à une reconnaissance et à une sympathie qui maintenant lui sont universellement accordées.

CHAPITRE II

Le rôle des femmes dans la guerre. Leur introduction dans le service de santé.

L'idée n'est pas absolument nouvelle d'associer les femmes aux travaux et aux peines de la guerre ; mais dans la fin de XIX^e^ siècle et dans les premières années du XX^e^ elle a pris, par les conditions de la vie moderne, une intensité telle que la question en est devenue, depuis vingt-cinq ans, l'objet d'une préoccupation incessante. Pendant que, pour son développement et pour le perfectionnement de son application, des comités nationaux et internationaux de haute compétence et d'idées généreuses, l'étudient sous toutes ses faces avec conscience et raison, elle est adoptée et réalisée déjà dans la plupart des pays [1].

1. Extrait du Rapport du général Priou. C. Londres 1907.

Il est indiscuté aujourd'hui que toute femme appartenant à un certain milieu social ne doit pas se borner à remplir ses devoirs de foyer. Sans les négliger, car ils sont et restent l'obligation constante et primordiale de la femme, celle qui, par le privilège d'une éducation supérieure, reçoit en même temps culture intellectuelle et élévation morale, contracte des devoirs d'ordres multiples que son éducation même lui donne les moyens de remplir.

Évidemment les devoirs de foyer suffisent à un grand nombre d'entre elles : soit que leurs capacités et leurs aptitudes ne leur permettent pas d'en embrasser d'autres, soit que la charge déjà lourde, quelquefois accablante, absorbe tout leur temps et leur énergie; elles méritent, en les remplissant seuls, éloges et parfois admiration.

Pour beaucoup d'autres, ces mêmes devoirs sont infiniment légers; pour certaines ils sont nuls. A celles par exemple qui ont achevé leur tâche maternelle, ou qui n'en n'ont jamais eu à remplir, incombe, dans la proportion des dons qu'elles ont reçus de la nature et de la société, un devoir social qui grandit en raison des difficultés de la vie et des malheurs des temps.

Aux qualités naturelles à la femme, bonté, douceur, bienveillance, l'éducation ajoute ordre, méthode, jugement, bon sens; l'affinement de la nature donne tact et sensibilité; la culture morale

développe les sentiments de désintéressement et d'abnégation, en opposition à l'égoïsme et à l'amour-propre.

Ce sont les devoirs sociaux, le patriotisme et l'humanité, qui doivent d'abord bénéficier du rôle nouveau de la femme; ils l'engagent naturellement dans la légion des secouristes volontaires, devenus indispensables pour seconder en temps de guerre le service de santé, et, sous les ordres et la direction des chefs, elles accomplissent à côté d'eux une tâche presque égale à la leur.

Cette idée du rôle militaire des femmes, longtemps incomprise et discutée, est sortie de son obscurité; elle a vaincu les préjugés, elle est admise, elle semble faire partie de la vie féminine du XX^e^ siècle; du reste des raisons majeures affirment son importance.

Les armées de plus en plus nombreuses ont le besoin toujours croissant de conserver toutes leurs forces; les affaiblir numériquement autant que le réclamerait le service de santé, dont les nécessités grandissent aussi en proportion du nombre des combattants, porterait aux troupes actives un préjudice très fâcheux. Pour les petits États l'affaiblissement serait encore plus sensible, et constituerait un danger. L'appel à un concours volontaire semble le seul moyen d'augmenter les ressources en proportion des besoins. L'élément masculin valide, tout entier sous les drapeaux, n'offrira qu'un nombre très restreint d'auxiliaires

qui trouveront leur emploi dans les équipes de brancardiers. L'aide réelle suffisante ne peut donc venir que des femmes, et leur concours devient indispensable.

La conscience de la nécessité du côté de l'élément militaire, le sentiment de généreuse pitié du côté féminin, ont fait que les deux éléments, arrivés par des voies différentes sur le terrain humanitaire, se sont compris et ont fusionné dans une entente qu'approuve tout le monde civilisé, et dont les victimes de la guerre recueilleront de plus en plus les inappréciables bienfaits.

*
* *

Les premières Françaises qui réalisèrent l'idée de « la femme à la guerre » furent, à la fin du XVII^e^ siècle, les Filles de la Charité. Dès leur origine, admirables de courage et de dévouement, elles s'envinrent sur les champs de bataille secourir les blessés et dans les hôpitaux les soigner, en attendant qu'elles allassent, dans les régions lointaines et inconnues, mourir en portant à ceux qui ne l'avaient pas encore la douce lumière de l'Évangile. Les récits des guerres de l'Empire sont muets au sujet des femmes. Il faut arriver à la campagne de Crimée pour trouver, dans Florence Nightingale, le premier exemple et la première personnification accomplie de l'infirmière militaire dont elle inaugura la mission, avec une maî-

trise et un dévouement que je n'ai plus à redire ici. Pendant qu'en deux mois elle transformait complètement l'état sanitaire de l'armée anglaise, la grande-duchesse Hélène Fédorowna de Russie, avec un petit groupe de dames hospitalières, soignait et consolait les blessés des armées russes. Quelques années plus tard, pendant la guerre de Sécession, le pasteur Bellow enrôla dans une société de secours un certain nombre de dames hospitalières qui rivalisèrent de zèle avec les hospitaliers. En 1861, pendant que M. Henry Dunant posait les premiers jalons de son œuvre humanitaire, une association de dames badoises fondait une école de gardes-malades, en vue des soins à donner aux malades et aux blessés en cas de guerre ; c'était une initiative importante, comme premier pas vers une réalisation pratique des idées qui jusque-là n'avaient été qu'en théories imprécises. Toutes ces manifestations ne furent encore que des essais isolés.

Après la Convention de Genève, signée le 22 août 1864, entre les délégués des puissances, la Prusse et l'Autriche songèrent immédiatement à entrer dans la voie de l'exécution. Leurs sociétés de secours se formèrent avec des comités bien organisés, et lorsqu'en 1866 la guerre éclata, les femmes des deux pays étaient prêtes à remplir le rôle d'infirmières. La Prusse comptait déjà, en 2.000 comités, 14.000 membres, et à Berlin le comité de secours encaissait 15 millions. Les

femmes se groupèrent dans une « Union patriotique des Dames allemandes ». Cette organisation se perfectionna dans les années suivantes ; en 1870 elle était forte et prête pour la guerre.

En France était fondée dès 1864 la « Société internationale de Secours aux Blessés » ; en 1866 elle fut reconnue d'utilité publique. L'enthousiasme avait été grand : la réalisation qui en sortit fut à peu près nulle. J'ai dit ailleurs combien était médiocre en 1870 la situation de notre embryon de Croix-Rouge, et combien fut beau l'élan qui se produisit de tous côtés. La Société put organiser des ambulances, recevoir et distribuer du matériel de pansement, du linge, des vêtements. « A l'exemple de l'Autriche elle créa un bureau destiné à centraliser tous les renseignements relatifs aux blessés, aux prisonniers de guerre et aux soldats morts. Elle contribua au rapatriement des blessés traités à l'étranger, à l'érection de tombeaux pour les soldats morts en terre ennemie. »

Cette Société devint après la guerre la « Société française de Secours aux Blessés de terre et de mer ». Mais les comités de dames qui s'étaient formés pendant la guerre n'avaient eu qu'une existence temporaire ; ils s'étaient dissous immédiatement après, et la Société, pendant bien des années encore, ne comprit qu'un personnel masculin.

Cependant les services rendus pendant la guerre par les femmes infirmières avaient été appréciés

à leur valeur ; les chefs militaires reconnaissaient leur mérite et semblaient disposés à les accepter comme auxiliaires. Alors se formèrent des Sociétés d'assistance uniquement composées de femmes, et aussi des sociétés mixtes, où les hommes admirent le concours des femmes.

Mais pour que leurs services fussent vraiment utiles, afin d'écarter les inconvénients possibles d'incapacité et d'insuffisance, et de réunir au contraire toutes les chances d'un maximum d'avantages pour les malades et les blessés qu'elles seraient appelées à soigner, la nécessité sembla s'imposer de donner aux femmes pendant le temps de paix, une solide instruction d'infirmières hospitalières, qui les mît à la hauteur de leur tâche, et qui les rendît dignes en tous points de la confiance dont elles seraient investies.

CHAPITRE III

L'instruction et la formation des infirmières. — Les trois branches de la Croix-Rouge française.

Le docteur Duchaussoy, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, attaché pendant le siège, en 1871, aux ambulances volontaires du VI^e^ arrondissement, avait apprécié l'utilité dans les hôpitaux du service des femmes, et leur supériorité naturelle dans les soins qu'elles donnent aux malades et aux blessés. Mais il avait remarqué que l'insuffisance de connaissances et d'habileté pratique des ambulancières, insuffisance qui nuisait à leur adresse et la faisait souvent très inférieure à leur bonne volonté, paralysait une partie de leurs capacités naturelles, et rendait leurs services souvent mal appropriés et quelquefois nuisibles.

Il jugeait comme médecin la supériorité de valeur d'une femme exercée au travail de l'hôpital, possédant un enseignement théorique et pratique susceptible de la faire une auxiliaire intelligente et prudente, et restant en même temps soumise, précisément parce qu'elle comprend l'utilité de cette soumission complète à une direction éclairée et responsable.

Les membres les plus autorisés de la Société de secours aux blessés, pressentis sur l'utilité qu'il y aurait pour la Croix-Rouge française à imiter l'organisation des dames allemandes, et à créer des sociétés de femmes fortement organisées et solidement instruites, n'avaient pas cru à la possibilité de la réussite.

En juillet 1876, réalisant le dessin qu'il nourrissait depuis cinq années, le docteur Duchaussoy fondait à Paris, sous les auspices de la Société de médecine pratique dont il était président, la première *École de gardes-malades et d'ambulancières* qui existât en France. Cette école fut autorisée l'année suivante par le ministre de l'Instruction publique, comme établissement d'enseignement supérieur.

Dans l'esprit de l'éminent fondateur, c'était une œuvre d'attente et de préparation, le premier pas vers une œuvre nationale destinée à être rattachée à la Croix-Rouge, à laquelle il rêvait d'adjoindre un corps d'infirmières solidement instruites, et formées pour le service sanitaire des armées.

Si l'aide des femmes lui semblait précieuse en temps de guerre, devenue même indispensable dans les guerres modernes, la nécessité lui paraissait non moins incontestable et digne de s'imposer que les femmes, désireuses de se dévouer aux victimes de ces grandes luttes, fussent capables d'inspirer confiance au corps médical, et de donner à leur œuvre d'humanité le maximum de leurs ressources d'intelligence personnelle et d'habileté acquise.

Pour lui, cette instruction de la femme infirmière ne devait pas être un complément facultatif de son dévouement et de son zèle, mais une obligation élevée à la hauteur du premier devoir professionnel.

Trois ans après la création de l'Ecole de gardes-malades-ambulancières, encouragé par les bons résultats qu'il y obtenait, le 15 mai 1879, dans une séance de mairie du VI[e] arrondissement, il posait les bases d'une fondation nouvelle, et le 31 octobre de la même année, il inaugurait publiquement, dans une réunion à l'Hôtel Continental, « l'Association des *Dames Françaises* », qu'il annonçait comme une seconde branche de la Croix-Rouge française. Son but était de former une société essentiellement composée de femmes, et de créer l'enseignement d'infirmières-ambulancières.

Une scission dans le Comité des Dames Françaises amenait en 1881 la fondation de *l'Union des Femmes de France*, qui forma une troisième branche de la Croix-Rouge française.

Ces deux sociétés reconnues, d'utilité publique en 1882 et 1883, poursuivent le même but, et leur organisation ne diffère que par les détails. L'une et l'autre sont essentiellement des sociétés de femmes.

La Société de secours aux blessés, en 1899, réorganisa ses comités de dames dissous après la guerre, et devint une société mixte. En 1900, elle adopta l'enseignement des infirmières, et lui donna rapidement une expansion considérable.

Ainsi la Croix-Rouge française se trouve formée de trois sociétés qui toutes les trois réalisent la conception du docteur Duchaussoy : « les femmes y sont le principal élément vital de l'*assistance aux blessés*, et elles apportent à l'accomplissement de leur mission de secouristes volontaires, outre les qualités morales qu'elle exige et qui ne leur firent jamais défaut, la perfection d'une instruction professionnelle de haute valeur. »

*
* *

La Section française de la Croix-Rouge est donc composée de trois sociétés :

1° La Société de Secours aux Blessés des armées de terre et de mer qui subit réorganisations et modifications, mais dont l'origine remonte à 1864, immédiatement après la première Convention de Genève. Elle a donc un droit d'aînesse considérable, et le nombre de ses membres est à peu

près égal à celui des deux autres sociétés réunies.

2° L'Association des Dames Françaises, fondée en 1879.

3° L'Union des Femmes de France, fondée en 1881. Ces trois sociétés sont régies par les mêmes décrets qui leur confèrent des droits égaux et leur imposent les mêmes obligations, sauf le service des « infirmeries de gare », qui seul appartient à la Société de Secours aux Blessés.

Reconnues toutes les trois d'utilité publique, elles sont reliées entre elles par des textes et des décrets qui les énumèrent ensemble, et qui les rattachent au service de santé des armées de terre et de mer dans les conditions prévues par les conventions internationales qui règlent également l'emploi de l'emblème de la Croix-Rouge.

Pour tout ce qui concerne le concours qu'elles sont autorisées à prêter aux armées de terre et de mer, ce qui restera toujours leur mission essentielle, elles relèvent complètement du commandement et de la direction du Service de Santé militaire.

Ces sociétés d'assistance sont absolument autonomes pour tout ce qui a trait à leur administration particulière, à leur gestion, à leurs œuvres respectives, du moins à celles qui ne touchent en rien à leur rôle en temps de guerre.

« Il existe cependant deux organismes qui les centralisent. Le plus ancien qui date de 1892, est

la *Commission supérieure* présidée par le directeur du service de santé au ministère de la Guerre ; il est composé des représentants de chacune des sociétés et de médecins militaires.

Le plus récent, sous le nom de *Comité central de la Croix-Rouge française*, a été créé en 1907, par suite d'une entente, approuvée par le ministre de la Guerre, entre le président de la Société de Secours, la présidente de l'Association des Dames françaises et la présidente de l'Union des Femmes de France. Il est présidé par le Président de la Société de Secours aux Blessés. Sa principale fonction est de représenter la Croix-Rouge française, c'est-à-dire les trois sociétés reconnues par le gouvernement, dans les relations internationales. C'est ainsi qu'à la Conférence tenue à Washington, en 1912, les trois sociétés, par l'organe de leurs délégués respectifs, ont présenté des rapports relatant les travaux et les progrès accomplis par chacune d'elles, pendant la période écoulée depuis la Conférence de Londres en 1907.

Le Comité peut aussi, sur la demande d'une des trois sociétés, examiner les questions d'ordre général qui intéressent l'accomplissement de la mission humanitaire et patriotique qu'elles poursuivent en commun.

L'existence de plusieurs sociétés ne peut en résumé que stimuler le zèle de chacune, et atteindre à un perfectionnement plus rapide des œuvres qu'elles poursuivent, et qui touchent aux intérêts

les plus sacrés de la nation, et aux sollicitudes les plus chères de toutes les familles françaises.

*
* *

Les prescriptions les plus récentes de l'autorité militaire (2 mai et 21 mai 1913) définissent très nettement le rôle des Sociétés de la Croix-Rouge en vue de la préparation à la guerre, et pour le temps de la guerre.

1° Elles devront créer dans les places fortes, dans les villes ouvertes et autres localités désignées par le ministre de la Guerre ou les généraux, des hôpitaux destinés à servir de compléments aux hôpitaux militaires, en utilisant les locaux des lycées, écoles, séminaires, etc... Ces formations sont désignées sous le nom d'*hôpitaux auxiliaires du territoire;* leur fonctionnement est semblable en tout à celui des hôpitaux militaires.

Les sociétés sont rigoureusement obligées d'en constituer effectivement dès le temps de paix le matériel et les approvisionnements. Les hôpitaux de territoire sont classés en trois séries, suivant que leur préparation est assez avancée pour qu'ils soient ouverts et mis en fonctionnement, ceux de la première série, du cinquième au dixième jour de la mobilisation, ceux de la deuxième série, du onzième au vingtième jour; la préparation de ceux de la troisième série n'est encore qu'ébauchée.

Le personnel supérieur et secondaire des hôpitaux de la première série est au complet dès le temps de paix, et les fonds sont constitués pour assurer leur fonctionnement pendant deux mois.

Les deux premières séries constituées par les diverses sociétés, forment actuellement un total de 375 hôpitaux, c'est-à-dire 22.320 lits pour la première série, et 76 hôpitaux ou 3.130 lits pour la seconde.

La Société de Secours aux Blessés entre dans la première série pour 11.444 lits en 181 hôpitaux; l'Association des Dames Françaises y entre pour 4.879 lits en 100 hôpitaux; l'Union des Femmes de France, pour 6.000 lits en 96 hôpitaux.

Dans la seconde série, elles entrent respectivement pour 2.735, 105 et 270 lits, qui forment un total de 3.130. Les deux séries réunies mettent donc à présent à la disposition des blessés et malades de la guerre, 25.750 lits en 451 hôpitaux.

2° Les sociétés sont chargées de faire parvenir aux destinataires indiqués par les ministres de la Guerre et de la Marine, les dons qu'elles recueillent pour les malades et les blessés.

2° Elles sont chargées en outre d'organiser des infirmeries de gare, sur le trajet des évacuations par chemin de fer. Cette mission est spécialement confiée à la Société de Secours aux Blessés.

4° Les sociétés peuvent être appelées à prêter leur concours aux services de l'armée, en mettant à la disposition du service de santé le personnel et

le matériel nécessaires aux formations sanitaires de l'armée[1].

En outre, dans ces dernières années, elles ont organisé sous le nom d'*équipes mobiles* une formation nouvelle.

Une équipe mobile est un groupe de cinq infirmières diplômées et éprouvées, ayant à leur tête une infirmière-major; elles se tiennent toujours prêtes à partir au premier signal pour telle ou telle destination. Trente équipes exclusivement composées de volontaires, et ayant leur numéro d'ordre, marchent à tour de rôle. Chaque infirmière a son livret qui est sa pièce d'identité; son trousseau professionnel et ses vêtements personnels sont toujours dans un ordre parfait, afin d'être prête immédiatement à tout appel qui peut avoir pour but une expédition coloniale, une catastrophe nationale, une guerre continentale. Ce service fait l'objet d'un engagement spécial qui est renouvelé chaque année.

Le personnel féminin des sociétés de Croix-Rouge, personnel destiné par les règlements à être toujours éloigné du théâtre de la guerre, à ne pénétrer que rarement dans la zône de l'arrière, peut, par le fait d'exceptions que prévoit l'autorité militaire et dont elle accepte l'éventualité, être appelé à porter son concours dans la zône même des opérations. Il est possible que dans un avenir

1. Toute cette documentation récente a été donnée par l'*Encyclopédie mensuelle Larousse* (novembre 1913).

prochain le service de santé leur en reconnaisse le droit.

*
* *

Ainsi l'héroïque et poétique vision de l'infirmière portant la coiffe blanche et le brassard à croix Rouge, sous le feu des balles et des obus, s'inclinant sur le blessé pour calmer ses premières souffrances, cette vision n'est encore qu'à l'état de légende ou de rêve. Les règlements militaires de toutes les armées refusent d'en autoriser la réalité. Ils proscrivent leur présence dans les formations de l'arrière, même dans les hôpitaux fournis par les sociétés d'assistance; ils ne les y admettent jusqu'à présent qu'en cas de nécessité et par dérogation à leurs statuts.

Les médecins sont assez généralement d'avis qu'à cause de la rapidité avee laquelle il faut soustraire les blessés à l'action du feu, les conduire ou les porter au poste de secours, de là aux ambulances qui sont relevées par les hôpitaux de campagne, il n'est pas possible d'y admettre un personnel féminin, et que la présence d'infirmières dans ces formations serait plutôt encombrante qu'utile.

Cependant la Croix-Rouge russe, dans la guerre de 1904 à 1905, semble avoir donné une preuve du contraire. Le docteur Follenfant, attaché à la mission française de Mandchourie, a constaté les très grands services rendus dans les hôpitaux de

campagne aux médecins et chirurgiens par les infirmières volontaires. Ces vaillantes femmes, au nombre de 8.000, marchaient à l'arrière des troupes, parfois même elles étaient exposées au feu des batailles. Leur dévouement, leur zèle inlassable, leur endurance extraordinaire, ont fait régner sans cesse dans les hôpitaux de Mandchourie et de Sibérie, une propreté, un ordre, une sorte de bien-être que les femmes seules peuvent partout produire, et jamais, du fait de leur présence, n'ont été constatés désordres ni inconvénients d'aucun genre.

Ces petites *sœurs laïques* spéciales à la Russie appartenaient pour la plupart à la bourgeoisie ou à la noblesse ; elles étaient distinguées d'éducation, instruites, et préparées à leurs fonctions d'infirmières dans de remarquables hôpitaux-écoles administrés par des congrégations de sœurs laïques russes. Elles n'avaient été acceptées par la Croix-Rouge qu'après avoir subi de sérieux examens de capacité. Pour arriver jusqu'en Mandchourie elles supportaient un voyage long et pénible ; elles y trouvaient d'abord une installation primitive, sans confortable, mais un climat sain et réconfortant. A cause de la longueur des distances qui rendait difficile l'évacuation des blessés, la plupart des hôpitaux de territoire étaient sédentaires et conservaient les mêmes malades jusqu'à leur complet rétablissement[1].

1. D'après le rapport du général Priou (Londres 1907).

Au contraire, du côté japonais, les infirmières ne furent jamais admises dans les hôpitaux de la zône des étapes. Un millier d'entre elles, sur 3.000 que l'on comptait dans leurs rangs, firent partie du personnel sanitaire des transports-hôpitaux de l'État et de la Croix-Rouge.

*
* *

Il est difficile de préjuger de ce que sera au juste le rôle du personnel féminin dans une guerre européenne, entre deux grands pays voisins, alors que, les événements se déroulant avec une effroyable rapidité, dès l'ouverture des hostilités les malades et les blessés afflueront dans les ambulances; tous les hommes valides, non militaires, devront évidemment prêter leur concours volontaire comme brancardiers.

Les sociétés de la Croix-Rouge porteront immédiatement leurs plus grands efforts dans les zones frontières, théâtres des premières hostilités. Afin de suffire à une tâche dès son début incessante, elles utiliseront comme auxiliaire toute femme possédant quelque instruction d'infirmière. Il est plus que probable que les équipes mobiles qui auront déjà fait leurs preuves dans les guerres coloniales, seront appelées à soigner, dans les zônes les plus proches de l'avant et de l'arrière, les blessés qui ne pourront supporter ou attendre l'évacuation, et ceux qu'il y aura intérêt, en raison

de la légèreté de leurs blessures, à ne pas éloigner de leur corps de troupe, où ils pourront aussitôt guéris retourner servir.

Mais en principe et sauf exception, c'est sur le territoire national, et plutôt près de leurs foyers, quelquefois sur les navires-hôpitaux s'éloignant peu des côtes, que les femmes attachées aux sociétés d'assistance, rempliront leur rôle d'infirmières dans les hôpitaux auxiliaires gérés et entretenus par la Croix-Rouge.

Les services qu'elles y rendront seront d'ordres et de catégories très différents. Elles pourront remplir les importantes fonctions de l'administration ou de la direction; être infirmières auprès des médecins ou des chirurgiens, chargées de la pharmacie; être attachées au service de la cuisine, de la lingerie, de la buanderie, préposées à la dépense ou aux écritures; partout elles apporteront conscience, exactitude, méthode et économie. Car rien n'est à négliger de ce qui peut concourir à l'ordre, à la propreté, au confort des établissements sanitaires; ces formes de bien-être sont des nécessités thérapeutiques aussi bien que le calme, la régularité des soins et l'hygiène parfaite de la cuisine.

L'hôpital doit être tel que le malade fiévreux ou blessé dès son arrivée y éprouve l'impression d'un repos longtemps attendu et ardemment souhaité depuis le champ de bataille; la correction de tout ce qui l'entoure et l'assiduité méthodiquedes soins lui donneront un sentiment de sécurité et de confiance;

l'hôpital sera pour lui le lieu où l'on est assuré de guérir, la maison de famille où l'on se sent chez soi, parce que dans son infirmière patiente, affable, discrète, il découvrira bien vite le même dévouement que dans une mère ou dans une sœur; parce que les camarades lui diront que, quelque prolongé que soit son traitement, personne ne semblera en éprouver d'ennui, et que les soins les plus pénibles lui seront donnés par une main quasi maternelle.

Pour rendre possible à son personnel féminin l'accomplissement de sa tâche, et pour obtenir qu'il s'en acquitte avec toute la perfection désirable, la Croix-Rouge a développé elle-même dans toute la mesure possible ses moyens d'enseignement. Soit qu'elle offre à ses infirmières une instruction générale complète, susceptible d'en faire un corps d'élite absolument parfait; soit qu'une instruction partielle bien comprise en prépare un très grand nombre à rendre des services d'auxiliaires; soit qu'enfin des connaissances spéciales à certaines fonctions, assurent dans les établissements hospitaliers le bon fonctionnement de tous les services : c'est à ce triple but que concourent les hôpitaux-écoles, les dispensaires-écoles et tous les cours de divers degrés et de genres différents qui augmentent à chaque session le nombre des membres actifs, et en même temps celui des adhérents de la Croix-Rouge. Dans tous les cours la partie théorique et la partie pratique sont judicieusement réparties, et produisent les résultats les plus satisfaisants.

CHAPITRE IV

Le début des infirmières à la guerre. Le Maroc.

Au début de la campagne de Chine, en 1900, la Croix-Rouge française offrit ses services au gouvernement qui les accepta. La Société de Secours aux Blessés s'empressa d'affréter un petit paquebot, le *Notre-Dame-du-Salut*, qu'elle organisa avec l'intention d'y installer un hôpital de campagne. Le secrétaire général de la Société de Secours aux Blessés, M. de Valence, partit avec plusieurs autres membres du Comité pour prendre la direction des secours. Le bateau portait un matériel considérable d'hôpitaux et d'objets de pansement. Il reçut pendant la campagne 423 malades, tandis que dans un hôpital japonais de Nagasaki, établissement moderne parfait, la Croix-Rouge française recevait la faculté d'installer et de soigner 435 blessés.

Les infirmières françaises demandèrent à aller sur cette terre lointaine d'Extrême-Orient, faire leurs premières armes de paix et de guerre tout à la fois ; cette joie ne leur fut pas accordée ; le gouvernement accepta seulement les offres de matériel, et le concours du personnel masculin. Les Filles de la Charité et les sœurs de la Sainte-Enfance furent chargées d'assurer les soins des malades et des blessés.

Ce premier refus ne ralentit nullement le désir constant des infirmières de la Croix-Rouge : augmenter leur nombre et perfectionner leur instruction professionnelle.

Quelques années après parut une brochure intitulée : « *Du rôle de la femme dans l'assistance aux malades et aux blessés en temps de guerre.* » L'auteur, un médecin de la marine, y fait un parallèle entre l'instruction établie dans les différents pays, et se demande si les infirmières seraient capables de rendre en temps de guerre des services efficaces.

La Conférence internationale de Londres, tenue au mois de juin 1907, émettait au contraire le vœu, ainsi que nous l'avons vu déjà, que les sociétés de la Croix-Rouge s'appliquassent de plus en plus à former en temps de paix des infirmières diplômées, dont les services seraient nécessaires en temps de guerre, pour assurer le bon fonctionnement des établissements sanitaires.

Quelques mois plus tard les infirmières elles-

mêmes dissipaient tous les doutes, et justifiaient les espérances des milieux bien informés sur leur valeur et leur utilité.

*
* *

Le drame sanglant de Casablanca et les engagements qui suivirent, avaient causé de nombreuses pertes à l'armée ; les nécessités grandissantes dépassaient les besoins, et le personnel pour les soins aux blessés allait devenir insuffisant. La Croix-Rouge française s'émut. La Société de Secours aux Blessés offrit au ministre de la Guerre d'envoyer au Maroc, non plus seulement un hôpital de campagne, mais une section d'infirmières qui iraient comme de simples professionnelles, sous la direction du service de santé, soigner les malades et les blessés du corps de débarquement. « Vous allez au devant de mes désirs, avait répondu le ministre au secrétaire général ; si vous le voulez, c'est fait. »

Le 16 septembre la proposition était officiellement acceptée ; dès le lendemain M. de Valence partait pour organiser les logements. Deux jours après six infirmières, sous la direction de madame Fortoul, quittaient Paris ; elles étaient rejointes sur la route de Marseille par six autres infirmières de province. « Leur joie était rayonnante ! Les premières entre toutes les femmes françaises, elles étaient admises à l'honneur de collaborer aux

peines de la guerre, à en prendre leur part pour chercher à les adoucir, et le choix les avait désignées ! Au retour elles écrivaient : « La date du 16 septembre 1907 sera inscrite en tête du livre d'or des infirmières. »

Du reste l'enthousiasme était général dans le corps des infirmières ; le pays y répondit par une sympathique reconnaissance. Les demandes de départ furent infiniment plus nombreuses que n'étaient les besoins du moment ; la campagne se prolongeant, elles furent successivement satisfaites.

Le 23 septembre 1907, le *Mytho* apportait sur les rives du Maroc les infirmières de la Croix-Rouge française.

« Un sauvage coin de grève dominé par les murs décrépits de la vieille cité marocaine, crénelés de rochers, où souvent à l'improviste la houle poussée du large se brise avec furie, c'est là ce qu'on dénomme, avec une certaine ironie sans doute, le port de Casablanca ! » Ce fut là que nos infirmières débarquèrent, débarquement difficile, périlleux même, suivi de l'installation au milieu du tumulte des armes.

J'emprunte quelques lignes à une lettre particulière d'une des infirmières qui, avec une verve colorée, dépeint leur entrée dans Casablanca. Après l'aspect des lieux étranges, la surprise, les difficultés du débarquement : « Notre entrée dans Casablanca ressembla à un conte des *Mille et Une*

Nuits. Le général Drude nous attendait sur le rivage avec son état-major; puis, pêle-mêle, sous un soleil radieux, officiers, soldats, indigènes, Espagnols, Marocains, Arabes, tous dans des uniformes aussi variés que pittoresques, et dans les costumes les plus bizarres. C'était à qui porterait nos sacs, et notre entrée dans la ville mauresque ressemblait à une marche triomphale. A trois heures nous étions à l'hôtel, établissement plus que rudimentaire, ayant payé lui-même un large tribut au bombardement; un obus avait éventré l'escalier et brisé toutes les vitres; nous pouvions enfin prendre quelque chose après vingt-quatre heures d'un jeûne forcé[1]. »

Dans la ville, sorte de camp retranché, étaient établies deux formations sanitaires : l'ambulance de campagne et l'hôpital n° 1; peu de temps après un deuxième hôpital était installé à Sour-Djedi, et le nombre des infirmières fut bientôt porté à dix-huit au lieu de douze; une seconde équipe fut envoyée de France.

Suivant l'esprit de la Croix-Rouge et les engagements qu'elles contractent, les infirmières, sont militarisées, et par conséquent complètement soumises au personnel médical. Dans chaque formation militaire le médecin-chef règle le service, et à chaque relève d'équipe la nouvelle directrice soumet à son approbation son projet de répartition

1. Extrait de l'album : *Les quatre Equipes de Casablanca.*

des infirmières dans tous les services : blessés, fiévreux, malades contagieux, plus ceux de la lingerie, de la buanderie et de la cuisine.

La vie est rude et strictement réglée ; elle demande énergie et résistance : réveil à 5 heures, à 7 heures prise du service ; la matinée très chargée est absorbée par les services sanitaires et les soins matériels. A midi déjeuner, à 2 heures second service jusqu'à 6 heures. Dans l'après-midi, l'infirmière, autant qu'elle le peut, s'occupe moralement de ses malades ; elle cherche à les distraire par quelques jeux ou quelques lectures ; elle écrit à leurs familles, elle cause avec eux, les encourage et les console. Elles sont toutes pour leurs petits soldats les vrais rayons de soleil du ciel d'Afrique, les plus vivifiants, les seuls réjouissants.

A 6 heures elles disparaissent des salles des hôpitaux ; leur besoin de repos est grand. Un peu plus tard, deux autres dames, un petit falot à la main, traversent les rues sombres de la ville, et viennent prendre la garde de nuit. Les rondes se succèdent à peu d'intervalle, « et si la fatigue se fait sentir elles l'accueillent comme une visiteuse amie, avec cette pensée au fond du cœur : « Quel bonheur d'avoir un petit effort à donner ! »

Le nombre des blessés et des malades allant croissant, l'autorité militaire décida l'évacuation par transport des malades qui pouvaient la supporter ; quatre infirmières furent chargées de les accompagner. Le 8 octobre elles s'embarquèrent

sur le *Vinhlong*, avec séjour officiellement reconnu.

Le bateau portait 92 malades dont 6 typhiques gravement atteints. Debout du matin jusqu'au soir, malgré la houle toujours forte et le roulis qui les jette de tous les côtés, aidant le médecin-chef à faire de grands pansements, prodiguant aux malades tous les soins qu'ils réclamaient, ainsi pour les infirmières se passa le voyage entier. A Alger l'Association des Dames françaises qui les attendait reçut malades et blessés, et les déchargea de leur tâche épuisante.

L'essai ayant pleinement réussi, une seconde évacuation fut décidée, et les infirmières de nouveau demandèrent à l'accompagner. Leur admission semblait ainsi s'affirmer à bord de l'hôpital-transport de guerre [1].

Au printemps de l'année suivante, 21 avril 1908, un poste nouveau fut établi à Ber-Rechid, loin dans les terres. Deux infirmières pendant trois mois et demi, jusqu'au 6 août, y remplirent une mission particulièrement pleine de difficultés, sans que rien pût ralentir leur dévouement, ni altérer leur bonne humeur. Le récit en est une des pages les plus émouvantes et les plus originales des « *Souvenirs des infirmières du Maroc* ». Je me permets d'en emprunter quelques traits à la correspondance de l'une des deux infirmières.

1. Je ne m'étends pas davantage ici sur la vie et sur le rôle des infirmières dans les hôpitaux de Casablanca, en ayant longuement parlé dans la première partie de l'ouvrage.

des infirmières dans tous les services : blessés, fiévreux, malades contagieux, plus ceux de la lingerie, de la buanderie et de la cuisine.

La vie est rude et strictement réglée ; elle demande énergie et résistance : réveil à 5 heures, à 7 heures prise du service ; la matinée très chargée est absorbée par les services sanitaires et les soins matériels. A midi déjeuner, à 2 heures second service jusqu'à 6 heures. Dans l'après-midi, l'infirmière, autant qu'elle le peut, s'occupe moralement de ses malades ; elle cherche à les distraire par quelques jeux ou quelques lectures ; elle écrit à leurs familles, elle cause avec eux, les encourage et les console. Elles sont toutes pour leurs petits soldats les vrais rayons de soleil du ciel d'Afrique, les plus vivifiants, les seuls réjouissants.

A 6 heures elles disparaissent des salles des hôpitaux ; leur besoin de repos est grand. Un peu plus tard, deux autres dames, un petit falot à la main, traversent les rues sombres de la ville, et viennent prendre la garde de nuit. Les rondes se succèdent à peu d'intervalle, « et si la fatigue se fait sentir elles l'accueillent comme une visiteuse amie, avec cette pensée au fond du cœur : « Quel bonheur d'avoir un petit effort à donner ! »

Le nombre des blessés et des malades allant croissant, l'autorité militaire décida l'évacuation par transport des malades qui pouvaient la supporter ; quatre infirmières furent chargées de les accompagner. Le 8 octobre elles s'embarquèrent

sur le *Vinhlong*, avec séjour officiellement reconnu.

Le bateau portait 92 malades dont 6 typhiques gravement atteints. Debout du matin jusqu'au soir, malgré la houle toujours forte et le roulis qui les jette de tous les côtés, aidant le médecin-chef à faire de grands pansements, prodiguant aux malades tous les soins qu'ils réclamaient, ainsi pour les infirmières se passa le voyage entier. A Alger l'Association des Dames françaises qui les attendait reçut malades et blessés, et les déchargea de leur tâche épuisante.

L'essai ayant pleinement réussi, une seconde évacuation fut décidée, et les infirmières de nouveau demandèrent à l'accompagner. Leur admission semblait ainsi s'affirmer à bord de l'hôpital-transport de guerre [1].

Au printemps de l'année suivante, 21 avril 1908, un poste nouveau fut établi à Ber-Rechid, loin dans les terres. Deux infirmières pendant trois mois et demi, jusqu'au 6 août, y remplirent une mission particulièrement pleine de difficultés, sans que rien pût ralentir leur dévouement, ni altérer leur bonne humeur. Le récit en est une des pages les plus émouvantes et les plus originales des « *Souvenirs des infirmières du Maroc* ». Je me permets d'en emprunter quelques traits à la correspondance de l'une des deux infirmières.

1. Je ne m'étends pas davantage ici sur la vie et sur le rôle des infirmières dans les hôpitaux de Casablanca, en ayant longuement parlé dans la première partie de l'ouvrage.

C'est d'abord le dernier regard sur Casablanca, la ville d'une blancheur immaculée dominant les flots bleus, qui disparaît comme un point neigeux, et le départ qui s'organise en caravane, avec une escorte de chasseurs vers une région lointaine, inconnue, au travers du Bled et de ses champs parsemés de fleurs. C'est l'arrivée à Médiouna vers midi, l'étonnement devant cette fameuse Kasbah dont la prise autrefois a ému toute l'Europe, et qui n'est qu'un vieux mur crénelé de quelques centaines de mètres de longueur; dans l'enceinte aucune construction, rien! si ce n'est au pied des murs des chameaux assoupis, des tentes et des marabouts blancs.

Le trajet continu sous un soleil brûlant, au trot et au galop des mules ; en traversant les douars quelques visites aux indigènes qui les habitent et qui demandent des consultations ; vers le soir les trois marabouts de Ber-Rechid apparaissent délicieusement éclairés par les rayons du soleil couchant. Enfin c'est l'arrivée au milieu d'une haie de troupes. Parmi les légionnaires apparaissent des figures de connaissance, des blessés soignés et guéris à Casablanca, et l'on ne se revoit pas sans émotion.

L'excessive courbature du trajet exige des voyageuses pour descendre de leurs mules des prodiges de volonté. Comme habitation elles trouvent une petite baraque de bois; elles y pénètrent par un large trou qu'un éclat d'obus a pratiqué dans

le mur; deux fers de lits et une table de toilette en composent le mobilier. « Tout à fait attrayante, cette petite maison, par sa simplicité et sa modestie; quelques jours après les étoffes roses de Casablanca et quelques nattes achetées aux indigènes la faisaient attirante par son air de coquetterie. »

Aucune femme autour d'elles à qui elles puissent demander un peu d'aide; elles se rendent elles-mêmes tous les services, elles font leur lessive une fois par semaine.

Le soleil torride dispose aux migraines et aux insolations; il serait prudent de s'en abriter de bonne heure le matin, mais chaque jour 80 ou 100 indigènes viennent, de huit heures à dix heures, demander en plein air des consultations. Le jour du marché ils sont 700 ou 800 avec leurs familles, c'est-à-dire des légions de femmes, qui, « sauf leur joli regard en parlant d'Allah, semblent appartenir à une espèce oubliée de Buffon. » Et loqueteuses, dégoûtantes, stupéfaites en présence des jolies Françaises, dès qu'elles savent qu'elles sont Toubiba (doctoresses), toutes veulent obtenir des consultations qui se comptent chaque fois par 100 à 150.

Comme infirmières le service souvent fatigant n'est pas attachant. « L'ambulance est comme une hôtellerie de malades. » Ils arrivent quelquefois 15, un autre jour 40, parfois jusqu'à 100; le lendemain ou quelques jours après, ils sont évacués sur Casablanca.

Le récit est émaillé de tableaux d'un pittoresque exquis, j'en cueille un ou deux presque au hasard. C'est un caporal sénégalais qui monte la garde sur le haut d'un rempart, étendu sur une sorte de chaise longue, abrité d'un immense parasol; sa femme à son ombre trie le riz, et les petits matchatchous, vêtus de pagnes de corail, se battent amicalement. Une femme sénégalaise vient voir son mari à l'ambulance; elle tâte et palpe le lit de tous les côtés, puis elle pose délicatement le malade à terre, s'étend sur le lit et fume tranquillement sa pipe, en disant : « Oh! acagui, madame France, acagui ! » (C'est bon, madame France, c'est bon !)

La petite baraque de bois construite par le génie pour les deux dames de France devient bientôt une arche de Noé. Des animaux minuscules dans leurs espèces, chat chien, lièvre, dons des malades, y viennent prendre hospitalité. « Puis d'autres y arrivent sans invitation, tapageurs, ravageurs, odieux, indiscrets, insupportables, une troupe de rats énormes », qui la nuit, s'introduisant par les fentes des planches, envahissent la maison et jusqu'à la chambre des infirmières; alors c'est une vigoureuse chasse nocturne; mais lorsque la fatigue trop forte donne au sommeil des droits trop absolus, les hôtes indiscrets s'installent jusque sur l'oreiller et dans les chevelures des dormeuses.

Toutes les mésaventures sont acceptées avec la même gaîté inaltérable dont tout le monde se res-

sent autour d'elles. Un Sénégalais guéri à l'ambulance écrit à l'une d'elles toute sa reconnaissance, et termine ainsi : « Oumar Diallo te remercie des bons soins que tu lui as donnés, en emportant au Sénégal le souvenir du bon ange que tu es. »

« Mais hélas! la mission des bons anges, si douce soit-elle, n'a pas de stabilité ici-bas, et le départ des infirmières allait bientôt provoquer des larmes qu'elles-mêmes ne pourraient pas toujours refouler. »

Les regrets que causèrent leur départ furent presque égalés par ceux qu'elles-mêmes éprouvèrent. « Nous montons dans une voiture d'ambulance, vraie voiture de petites sœurs des pauvres; assises sur un matelas, les fleurs de nos malades sur nos genoux, nous refoulons nos larmes. Quel chagrin quand nous pensons à Ber-Rechid et à tout ce que nous y avons laissé! Si vous saviez comme ce camp est triste, lointain, abandonné! La pensée du bien moral, joint au bien physique que nous pouvions faire à nos malades et à nos blessés, nous attachait doublement à eux[1]. »

*
* *

La quatrième équipe de Casablanca, comman-

1. Les deux infirmières, mademoiselle Clavery et mademoiselle Voisin, à qui je devrai une des pages les plus savoureuses de mon livre, ne me trouveront pas indiscrète, je pense, de joindre leurs noms à l'intéressant résumé de leur mission.

dée par madame Gallay qui assura le service d'hôpital du 1er mai au 1er août 1908, eut une tâche particulièrement pénible. La chaleur excessive pour des Françaises à cette époque de l'année sous le soleil d'Afrique, le grand nombre des malades, des typhiques surtout gravement atteints, qui seuls remplissaient deux tentes ; les Sénégalais très éprouvés par le climat qui arrivaient nombreux, bons enfants, mais exigeants à force d'aimer leurs infirmières et de les vouloir toujours occupées d'eux ; l'obligation où se trouva la directrice de faire repartir en France trois de ses infirmières trop fatiguées pour rester davantage, toutes ces causes rendirent le service accablant pour celles qui en supportèrent la charge jusqu'au bout. Les journées sans détente, les rondes de nuit continuelles, pénibles, souvent prolongées par des accidents ou des arrivées imprévues, les parasites, conséquence en été des constructions en bois, qui ne leur laissaient même pas une heure de bon repos : telle était la vie de ces héroïques femmes pendant le mois de juillet 1908. Et malgré la chaleur qui dès neuf heures du matin était intolérable, malgré un surmenage excédant, les infirmières ne demandaient pas à partir ; « elles semblaient au contraire ne connaître l'obstacle que pour vouloir achever de le vaincre. » Néanmoins le départ allait s'imposer.

Elles firent célébrer une messe de Requiem pour les soldats et les officiers morts au Maroc ;

le général d'Amade et son état-major y assistèrent, « et c'était un spectacle touchant de voir réunis dans une commune pensée chefs, soldats, infirmières. »

Peu de jours après, le 1er août, tous étaient de nouveau réunis sur le port pour les émotionnants adieux : soldats, sénégalais en particulier, sous-officiers, officiers, général en chef, tous apportaient le tribut de leur reconnaissance, de leur admiration, de leurs regrets émus.

« Quitter Casablanca, c'était vraiment pour les infirmières laisser quelque chose d'elles-mêmes sur le sol africain ! »

Deux autres postes furent établis sur la frontière marocaine. Au mois de décembre l'un des membres du Comité Central, M. le comte d'Haussonville conduisit une équipe divisée en deux sections, l'une de quatre, l'autre de six infirmières, destinées la première à l'hôpital militaire de Tlemcen, la seconde au poste de Lalla-Marghnia, situé sur la frontière marocaine à 20 kilomètres d'Oudjda. Elles y restèrent jusqu'au mois de mars suivant.

Ainsi en une année la Société de Secours aux Blessés avait mis 52 infirmières à la disposition du service de santé.

Pendant cette première campagne au Maroc, l'Association des Dames françaises fournit le service à l'hôpital du Dey d'Alger, où étaient reçus les évacués de Casablanca. Plusieurs de leurs

infirmières allèrent à Colomb-Béchar et à Aïn-Sefra soigner les blessés et les malades. Partout leur courage, leur dévouement, accompagnés d'un très grand savoir professionnel, les mit au-dessus de tous les éloges.

L'Union des Femmes de France forma d'abord l'hôpital d'Oran et Nemours, ensuite ceux de Colomb-Béchar et d'Aïn-Sefra.

*
* *

La campagne de dix mois de nos infirmières avait été un plein succès. Aussi lorsqu'au 1er avril 1911, après l'agression des Beni Snassen contre nos frontières algéro-marocaines, une campagne fut engagée par le général Liautey, la Croix-Rouge renouvela ses offres de service, et plusieurs équipes des différentes sociétés furent mises éventuellement à la disposition du service de santé. Dès le 25 avril des ordres de départ étaient envoyés du ministère de la Guerre. La Société de Secours aux Blessés faisait partir, le 2 mai, douze infirmières dont deux major, qui, divisées en deux équipes, étaient dirigées l'une sur Marghnia, poste frontière de la province d'Oran, l'autre sur Oudjda, c'est-à-dire au Maroc même.

A Marghnia, les souvenirs de 1908 étaient encore vivants. Installées dans un baraquement à 50 mètres de l'hôpital, les infirmières commencent immédiatement leur service. Les blessés

arrivent nombreux après les engagements de Traourirt et de Merada-zireg. Avec un siroco épuisant et une chaleur de 44 à 48 degrés à l'ombre, survient en plus une invasion de mouches qui rend l'installation très pénible. L'évacuation des blessés se fait fréquemment par grands fourgons automobiles. Les morts sont immédiatement remplacés par de nouveaux évacués, l'hôpital de trente-quatre lits est toujours débordant, le travail y est intense. « Tout le monde rivalise de bonne volonté pour le service, et les soldats montrent une grande reconnaissance. »

L'Association des Dames françaises a en même temps ses équipes à Marrakech, Ber-Rechid, Meched-ben-Amon. De Marrakech, l'infirmière major écrit : « Nous avons un travail intéressant, nos dames sont contentes. L'hôpital est grand, dans de jolis jardins ; on construit un pavillon sous les orangers pour les infirmières. Nous avons à soigner officiers, sous-officiers, soldats, fiévreux et même des femmes. Nos compagnes sont gaies et en parfaite santé ; nous prenons notre quinine toutes les semaines pour éviter l'accès de fièvre. Les départs ne sont pas commodes à Marrakech. »

L'Union des Femmes de France, dans la seconde campagne, envoie ses infirmières dans le Maroc occidental : Casablanca, Rabat, Méquinez ; elle en fournit également aux hôpitaux d'Oran, Nemours, Aïn-Sefra, Colomb-Béchar.

Plus éprouvée que ses sœurs de la Croix-Rouge,

l'Union des femmes de France a compté, dans l'année 1912, un deuil glorieux, auquel un second s'est ajouté en 1913.

Madame Jacques Feuillet, infirmière-major générale, consacrait depuis dix ans, une rare intelligence et un don remarquable d'organisation à la direction de l'enseignement des infirmières à Paris et dans les sections de province. La première elle conduisit les infirmières de l'Union des Femmes de France sur la terre africaine.

D'abord à l'hôpital militaire d'Oran, du 21 septembre 1907 au 31 janvier 1908, elle reçut les malades et blessés évacués de Casablanca, et leur prodigua son dévouement. Successivement on la vit à Colomb-Béchar, Aïn-Sefra, Casablanca. A Rabat particulièrement elle remplit les délicates fonctions de directrice avec un tact parfait, une discipline absolue et une vaillance inlassable. En mars 1912, récompensée de ses exceptionnels services par la croix de la Légion d'honneur, elle la reçut avec modestie, fière de l'honneur qui en elle, disait-elle, était fait à tout le corps des infirmières de la Croix-Rouge.

Comme si elle eût voulu la mériter davantage, malgré sa santé très altérée, elle repartit pour Rabat, et voulut accompagner les infirmières désignées pour l'hôpital de Meknès. Elle y arrivait le 22 août, et elle y succombait le 24, épuisée par les dures étapes de ce dernier voyage. Elle accueillit la mort avec le courage d'une vaillante et la

résignation d'une chrétienne qui n'a jamais reculé devant le devoir.

Un sentiment de douleur indéfinissable passa dans toute la Croix-Rouge, se répandit dans Paris où madame Feuillet était universellement connue et estimée, et dans toute la région africaine où son nom était vénéré.

Des manifestations de sympathie se produisirent de tous côtés. A Meknès, les troupes lui rendirent les honneurs militaires. A Paris, ses obsèques, simplement célébrées comme elle en avait exprimé le désir, n'en furent pas moins accompagnées d'un hommage universel de respect et d'admiration. Des personnalités gouvernementales et militaires, la Croix-Rouge française entièrement représentée par ses membres les plus éminents, une députation d'infirmières du Val-de-Grâce et de la Croix-Rouge se tenant autour du catafalque, tout donnait à cette cérémonie une solennité émouvante.

A Sidi-bel-Abbès, le 27 novembre, un service funèbre, célébré à sa mémoire et à celle des soldats et officiers morts au Maroc, revêtit une grandeur particulière. Dans l'église magnifiquement décorée de drapeaux, de trophées d'armes et d'attributs guerriers, en présence des officiers, fonctionnaires et assistants nombreux, le curé prononça en termes patriotiques un éloge funèbre d'une gravité émue.

A Tunis, le 7 novembre, l'archevêque de Car-

thage se faisait représenter à un service solennel auquel assistaient le résident général et tous les généraux. L'aumônier, l'abbé Milette, retraça avec émotion la noble vie qui venait de s'éteindre au champ d'honneur.

Enfin à Nice, car je dois borner une énumération qui pourrait être presque indéfinie, le 19 décembre, le curé de Notre-Dame, M. le chanoine Crépeaux, lui-même ancien colonel, en présence de l'évêque, Mgr Chapon, faisait couler les larmes d'une assistance nombreuse, par une allocution touchante et patriotique, dans laquelle il évoquait des souvenirs émouvants et exaltait la mission si belle et si grande des dames de la Croix-Rouge.

Ainsi les infirmières françaises, par l'ensemble de leurs services, par leur dévouement, par le mérite individuel de chacune et par la valeur professionnelle et morale de toutes, plus encore peut-être par leur esprit de discipline, et par leur subordination constante et parfaite à la direction militaire, ont conquis définitivement à la Croix-Rouge sa place nécessaire et souhaitée dans l'armée française.

CHAPITRE V

La Croix-Rouge française dans la guerre des Balkans.

Depuis le commencement de la seconde campagne du Maroc, c'est-à-dire depuis le 2 mai 1911, nos infirmières de la Croix-Rouge n'ont pas cessé d'occuper un certain nombre de postes sur divers points du pays et dans le Sud-Oranais. Pendant que leurs équipes se succèdent et se remplacent sans interruption, une autre mission a déjà sollicité leur zèle humanitaire dans une région tout à la fois jeune et vieille de l'Europe.

Ce n'est plus sur le sol africain, pour la France et dans une seconde France, qu'elles vont planter leur fanion blanc portant la croix rouge, et prodiguer leur dévouement patriotique autant que charitable. C'est une œuvre internationale qui va s'accomplir, c'est le drapeau de la Convention de

Genève qui va se déployer sur l'Europe. Les Sociétés de la Croix-Rouge de tout le monde civilisé vont se lever dans un élan unanime, et, avec un ensemble admirable, elles vont pour la première fois se retrouver sur le terrain commun de la fraternité des peuples, malgré la guerre et dans la guerre.

La grande âme d'Henry Dunant peut se réjouir et planer au-dessus de leur immense champ d'action, et la gracieuse dame à la lampe être encore la vision captivante qui attire à sa suite les reines, les princesses, les femmes de tous les rangs, les privilégiées de la vie comme les filles du peuple.

La cause par elle-même est passionnante. Un pays vieilli semble prêt à s'écrouler, des peuples jeunes, ardents, se croient appelés à une vie nouvelle et à de grandes destinées ! Or, de tels changements ne se font jamais que dans des convulsions sanglantes. La guerre, hélas ! va étaler toutes ses horreurs ! mais la plupart des belligérants balkaniques y voient la cause sainte, la croisade de la délivrance qui chassera le Turc de l'Europe : pensée pleine d'espérance et de grandeur, et dont la réalité a été fugitive comme un rêve.

*
* *

Lorsqu'éclata dans les premiers jours d'octobre 1912, avec une spontanéité qui surprit toute l'Europe, la guerre qui mettait aux prises la Tur-

quie avec la Bulgarie, la Grèce et tous les pays balkaniques, le Comité international de Genève, suivant la tradition conforme à l'esprit de la Convention, fut appelé à servir d'intermédiaire entre les Croix-Rouges des pays belligérants et celles des pays neutres.

La Croix-Rouge hellénique s'adressa la première à lui. Pour le respect du principe d'égalité, il fit ses offres de service aux comités des sociétés de Sofia, Belgrade, Cettigné, et au Croissant-Rouge de Constantinople. Tous acceptèrent avec gratitude son intervention.

Il vota immédiatement à chaque comité un subside de 2.000 francs; il s'offrit à centraliser tous les dons qui pourraient être adressés aux sociétés pendant tout le temps de la guerre, et à les répartir aux comités centraux des divers pays.

Le délégué qui avait représenté la Suisse à la Conférence internationale de Washington, M. le docteur de Marval, désigné par le Comité de Genève, sans attendre aucun appel, partit avec personnel et matériel de secours sur le théâtre des hostilités. Il voulait d'abord installer une agence à l'instar de celle qui, pendant la guerre de 1870 à 71, avait existé à Bâle, pour renseigner les familles des blessés et prisonniers sur le sort des leurs, et pour transmettre à ces derniers les lettres et les divers envois. Après informations, il établit à Belgrade le siège de l'agence; il la plaça sous le patronage de hauts personnages des pays

neutres, et il se décida à aller se rendre compte par lui-même du fonctionnement des sociétés de la Croix-Rouge des différents pays.

Nous ne le suivrons pas complètement dans la très intéressante relation qu'il adressa au Comité de Genève, de son voyage au travers de ces pays qui n'étaient pour ainsi dire qu'un immense champ de bataille, et une succession de places assiégées ; où sur toutes les routes défoncées, sur les chemins de montagne, sur les sentiers muletiers circulaient des trains interminables de blessés, marchant à longues journées, cahotés dans des fourgons ou des chariots à bœufs, ou sur les voies ferrées dans des wagons à chevaux.

Dans l'attente indéfinie d'un premier pansement, des blessés meurent de douleur ou de faiblesse ; d'autres, après bien des jours, arrivent à une ambulance avec leurs plaies déjà gangrenées ; l'ambulance, insuffisamment organisée, est le plus souvent déjà pleine ; alors ceux qui semblent pouvoir attendre encore sont emmenés plus loin ; d'autres reçoivent un pansement, et faute de pouvoir être installés et gardés, reprennent place dans un train suivant et continuent le lugubre voyage.

Le tableau vrai de toutes ces douleurs est impossible à tracer ; les récits, aussi saisissants qu'ils puissent être, n'en donnent qu'une physionomie très affaiblie ; il est partout identique : en Serbie, au Monténégro, en Bulgarie même, bien que les

soins y soient dirigés par la reine Éléonore qui y emploie toutes les ressources de son âme généreuse et de son savoir-faire professionnel d'infirmière.

Dans aucun pays d'Europe les sociétés de Croix-Rouge n'attendirent qu'un appel leur fût adressé ; partout elles se mobilisèrent, et dès qu'elles surent leurs services agréés, elles se mirent en route. En même temps que les sociétés françaises apparaissaient dans tous les pays belligérants, et sur plusieurs points de chacun, le 25 octobre, la Croix-Rouge autrichienne, officiellement demandée par la reine de Bulgarie, arrivait à Sofia avec trois médecins, dix infirmières laïques, et un matériel considérable. La Croix-Rouge allemande, avec quatre sœurs et deux chirurgiens, se dirigeait également vers Sofia. Quelques jours après, c'était la Croix-Rouge russe avec des trains sanitaires et tout un personnel de médecins, d'infirmiers et d'infirmières. Les Croix-Rouges belge et tchèque arrivèrent un peu plus tard.

A Constantinople, l'organisation sanitaire était dans un désarroi complet et une insuffisance lamentable ; la Croix-Rouge allemande y arriva rapidement. A l'hôpital de Guma qui comporte 500 lits, elle soigna d'abord 120 blessés ottomans ; peu après, avec un second détachement, elle organisa un autre hôpital à Stamboul.

Les secours en argent avaient précédé l'arrivée des sociétés, ils continuèrent longtemps à affluer.

Après Genève, la Suisse entière, le Danemark, l'Espagne, la République Argentine et beaucoup d'autres États s'empressèrent généreusement. Les États-Unis agirent avec la largesse qui leur est habituelle et que comportent leurs grandes ressources. Dès la déclaration de guerre, le Comité central de Washington avait adressé 1.000 dollars à chacun des comités des pays belligérants; le président Taft 1.000 à l'agence de Belgrade comme don personnel, et ensuite 500 pour secourir les prisonniers de guerre. Le 31 décembre 1912, 70.000 dollars avaient déjà été envoyés par les États-Unis.

La France ne resta pas en retard, sa générosité fut immédiate aussi bien que l'élan de sa Croix-Rouge. Dès le 25 octobre la Société de Secours aux Blessés décidait le départ d'une mission composée de six médecins et chirurgiens qui en vingt-quatre heures furent prêts à se mettre en route[1]; le 26 ils quittaient Paris accompagnés du comte Jean de Castellane qui se chargeait de l'organisation matérielle des secours.

Ils n'emmenaient ni infirmiers ni infirmières, sachant qu'ils seraient reçus là-bas comme en terre française, à Sofia chez les Frères des écoles chrétiennes, à Philipopoli chez les Pères Assomptionnistes et chez les sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition, et que les uns et les autres met-

1. MM. les docteurs Bebreyend, Gouriou, Henyer, Caillé, Vuillet, Cadenat.

traient à leur disposition les lits des collèges transformés en hôpitaux, ainsi que leur charité éclairée pour les soins des malades et des blessés. Ils emportaient des milliers de kilogrammes de matériel : pansements, pharmacie, linge, instruments de chirurgie, tables d'opération, et les indispensables autoclaves pour la stérilisation, tout cela objets de première nécessité. Le ministère des Affaires étrangères, avec une obligeance qu'on doit louer, facilita le transport et le passage de tous les matériels sanitaires qu'emportaient les sociétés.

Dès que la frontière de Serbie est franchie, l'impression de la guerre se fait saisissante. Les communications sont lentes, les routes encombrées, partout gardées militairement; les convois de blessés venant des champs de bataille de Koumanovo et d'Uskub se succèdent rapprochés, dirigés sur les hôpitaux de Belgrade. Dans les gares, les cohues sont indescriptibles; le trajet de Belgrade à Sofia, qui se fait ordinairement en huit heures, en dure vingt-six, et le temps presse cependant car des blessés, de grands blessés sont annoncés au nombre de 800. Ils arrivent. Pas un cri ne s'élève de ce lamentable cortège, pas une plainte ne s'échappe des poitrines angoissées, « un seul blessé gémit de douleur, il a les deux yeux crevés depuis cinq jours ». Les femmes qui les attendent et cherchent à reconnaître les leurs dans ces soldats mutilés, pleurent silencieusement; les

hommes ne pensent qu'à guérir et à retourner à leur poste de guerre.

Ils sont en partie dirigés sur l'hôpital Clémentine, bâti par le roi Ferdinand et aménagé avec les perfectionnements modernes. Il est bientôt rempli.

Sur toutes les voies ferrées dames et jeunes filles préparaient dans des buffets sommaires des boissons chaudes, thé, lait, grogs qu'elles distribuaient au passage des convois de blessés.

L'ambulance de Sofia s'organise rapidement; la mission de la Société française de secours aux blessés se divise en deux parties, et le 30 octobre la seconde moitié part organiser un hôpital et des secours à Philippopoli. Sur la route les visions de douleur et de misère sont toujours grandissantes, les convois de blessés se succèdent de plus en plus rapprochés.

A Philippopoli la reine Eléonore a élu sa résidence, » on pourrait dire le quartier général de son dévouement actif. » Du matin au soir à l'extrémité de la gare, revêtue de la livrée de l'infirmière de la Croix-Rouge, elle surveille l'arrivée des trains, elle examine tous les blessés, elle les répartit elle-même dans les différents hôpitaux, arrêtant là les plus grands blessés, et dirigeant sur Sofia ceux qui pouvaient encore attendre le pansement, ou du moins les soins suivis.

La reine se montre heureuse et reconnaissante de l'arrivée de la mission française de la Croix-Rouge. Lorsque dans les salles d'ambulance quel-

ques-uns de ses membres sont annoncés, les gémissements cessent un instant, et de toutes les poitrines oppressées par la souffrance, s'échappe un formidable cri de « Vive la France ! »

La reine, près du wagon-salon qui lui sert de demeure, a installé dans une baraque de Deker un petit hôpital, où elle garde à portée de ses soins personnels les blessés les plus gravement atteints, dont elle veut elle-même surveiller le traitement. En général ils sont mariés, pères de famille; leurs femmes viennent les voir, amènent leurs enfants; les hommes ne parlent que du désir de guérir vite et de repartir à la guerre, les femmes écoutent et ne récriminent pas.

Les ambulances de Philippopoli sont organisées et remplies; les médecins et chirurgiens français y prodiguent sans relâche leur science et leur dévouement. Elles contiennent 380 lits, ils sont tous occupés et les blessés arrivent encore et toujours. Les opérations sont continuelles; des étudiants trop jeunes pour être atteints par la guerre aident les chirurgiens. Les Pères et les Frères sont brancardiers, infirmiers, ils portent les malades des convois dans les lits « avec un dévouement et une dextérité de Français. »

Les Dames françaises et belges habitant Sofia, celles du corps diplomatique en particulier, fournissent les infirmières; ce sont entre autres madame de Chèvremont, infirmière diplômée de la Société de Secours aux Blessés, madame de Matha-

mel, la princesse Ghiska, femme du ministre de Roumanie, madame Stancioff, femme du ministre de Bulgarie, « qui se réclame de ses origines françaises pour servir dans les ambulances françaises, et qui exige les postes les plus pénibles. Infirmière en chef de la salle des grands blessés, du matin au soir dans l'atmosphère effroyable d'une salle où les malades grelottent de la fièvre qui provient des grandes opérations et des plaies purulentes, elle soigne, panse, console avec une simplicité et une bonté toujours souriantes, faisant voir comment une femme peut être française par le charme et bulgare par le stoïcisme. »

Des escouades de jeunes filles confectionnent le linge, les draps, les chemises ; les plus âgées demandent à servir dans les salles, elles donnent à boire et à manger aux malades, elles font les chambres, etc...

Les blessés guérissent et s'en vont ; d'autres blessés reviennent immédiatement. « Ce sont pendant des journées entières des attentes poignantes de trains, des arrivées lamentables, navrantes, et toujours de lugubres processions de chars attelés de buffles ou de bœufs, d'où montent de longs gémissements. » Ce sont les blessés de la veille à Andrinople ; ce sont ceux de Lule-Bourgas qui depuis cinq jours n'ont pas été soignés, après ceux de Lozengrad et beaucoup d'autres.

« Ils tombent brisés de fatigue autant que de douleur, aucun n'a la force de se soutenir. Nous

les transportons dans des lits, écrivent les infirmières mais avec quelle précaution! A chacun nous ingurgitons une tasse de thé bouillant; ils tombent anéantis, s'endorment d'un lourd sommeil en attendant l'intervention du chirurgien. Et presque tous les jours le même spectacle se reproduit! »

La plupart des grands blessés, fiévreux, gangréneux, avaient des blessures qui dans l'origine étaient guérissables, mais le retard des pansements en augmentait beaucoup la gravité. Cependant, sur un millier de malades, les ambulances de Sofia et de Philippopoli n'ont eu que quatorze décès, et les cas de gangrènes étaient imputables aux antécédents alcooliques; or l'alcoolisme est chose inconnue dans la masse du peuple bulgare.

Ces effroyables scènes de guerre sur lesquelles je glisse rapidement sont semblables de tous les côtés. Sur cet immense champ de bataille où cinq peuples ont engagé une lutte acharnée qui n'est pas sans grandeur, où l'on se bat sur dix endroits en même temps, les tableaux de désolation sont indéfiniment répétés et multipliés, les dévouements ne le sont pas moins. En Bulgarie, c'est une mission française uniquement composée d'hommes, qui avec une perfection au-dessus de tous les éloges a organisé les soins. Dans les autres pays nous allons retrouver nos infirmières et les voir à l'œuvre, non moins bien que les dames que nous avons admirées à Sofia et à Philippopoli.

Dès le mois d'octobre, l'Union des Femmes de France fit parvenir par les voies rapides en Serbie, Monténégro, Bulgarie, des caisses nombreuses de médicaments, de pansements, de matériel hospitalier, dans les proportions que lui indiquait l'expérience acquise au Maroc par ses infirmières. L'Alliance balkanique lui en exprima immédiatement sa reconnaissance.

Sur la demande spéciale de madame Bompard, femme de notre ambassadeur à Constantinople, l'Union des Femmes de France envoya ses infirmières conduites par madame Galliet. Elles furent installées à l'hôpital particulier du sultan, aux frais de sa cassette personnelle. Sous les ordres des médecins turcs, elles assurèrent rapidement un service remarquable qui leur gagna l'estime complète du corps médical. Lorsqu'elles arrivèrent l'installation de l'hôpital était préparée, les premières difficultés d'organisation leur furent donc épargnées, et leur tâche utile et assidue ne sortit pas des attributions normales d'infirmières compétentes.

L'Association des Dames françaises, en raison des complications éventuelles qui étaient fort à craindre, ne jugea pas pouvoir se priver de son matériel et de son personnel pour prendre officiellement part à la campagne ; mais elle encouragea les tentatives de plusieurs de ses membres, en Bulgarie où elles arrivèrent en même temps que la mission de la Société de Secours aux Blessés,

et en Grèce où elles restèrent très longtemps et prêtèrent jusqu'à la fin de la campagne un concours très actif. Au début de la guerre, elle avait envoyé deux mille francs au comité de chacun des pays belligérants.

Dès son arrivée à Philipopoli madame Chignesse avait organisé dans le collège des Pères de l'Assomption une ambulance de 150 lits, de laquelle le docteur Dubroff l'avait nommée directrice. Au début les difficultés y furent grandes. Médecins et chirurgiens manquaient, et même le matériel de pansements. Malgré la bienveillance de la reine qui deux heures chaque jour envoyait son propre chirurgien, le dévouement et l'activité des infirmières ne pouvaient suffire à leur trop lourde tâche. Lorsque furent arrivés avec le comte de Castellane les chirurgiens de la Société de Secours aux Blessés, ils leur donnèrent un obligeant concours, et approuvèrent sans réserve tout ce qui avait été fait jusque-là. Au 28 novembre l'ambulance avait 225 lits.

Au Monténégro, un détachement de la Société de secours aux blessés fut dirigé par le baron de Billeheux d'Argenson. L'équipe envoyée se composait de médecins et d'externes des hôpitaux, d'un aumônier, de quatre sœurs infirmières diplômées, filles de la Charité. Elle s'installa à Potgoritza dans trois endroits différents de la ville. Grâce au concours de personnes de bonne volonté les familles indigènes furent expulsées des locaux

que devait occuper l'ambulance ; les salles furent nettoyées, non sans peine l'ordre et la propreté s'y établirent, et l'hygiène put à son tour y régner. A côté travaillaient aussi les missions autrichienne et italienne.

Une partie de la mission française avec son chef dans les premiers jours de janvier quitta le Monténégro, et les infirmières restèrent directement sous les ordres du docteur Voras. De tous ceux qu'elles soignèrent et de ceux qui les virent à l'œuvre, elles recueillirent admiration et reconnaissance.

*
* *

A Belgrade, la Croix-Rouge internationale avait installé l'agence de renseignements ; ses services y furent souvent entravés par les difficultés des communications. Le service sanitaire y fut dans son ensemble organisé avec toute la perfection possible. Le 11 novembre une mission de la Société française de Secours arrivait à Uskub, où les blessés des premiers combats étaient soignés par des médecins serbes dans l'hôpital militaire, et dans quelques bâtiments transformés en hôpitaux de fortune. La Croix-Rouge de Moscou y fonctionnait déjà ; celles de Saint-Pétersbourg, Kiew, Londres, Bucarest et Genève arrivèrent successivement.

Grâce au dévouement actif du directeur de la mission, le génétal de Sancy, et du consul de

France M. Carlier, en vingt-quatre heures une école pouvant en deux étages contenir 60 lits, fut transformée en hôpital. Tandis que les sœurs de la mission, aidées des soldats, montaient les lits, au rez-de-chaussée les chefs organisaient une parfaite salle d'opérations, où le lendemain les chirurgiens commençaient leur besogne. 40 blessés venus du champ de bataille de Prilef occupaient déjà les salles, après un voyage de six à sept jours, accompli partie à pied, partie en chariots à bœufs, partie en chemin de fer de Kupulu à Uskub.

Les grands blessés et les grands malades n'arrivaient pas jusque-là. Ils étaient soignés d'abord dans la zône des opérations et transportés, s'ils pouvaient le supporter, dans le village voisin. Chaque soldat serbe possédant, cousu à sa capote, un pansement provisoire très bien compris, tous les blessés pouvaient être pansés sur le terrain d'action, et dirigés, suivant la gravité de leur état, sur les hôpitaux plus ou moins éloignés, et suivant les principes adoptés à l'heure actuelle, les médecins serbes les évacuaient le plus loin possible.

A mesure qu'on s'éloigne du théâtre des batailles, les transports sont plus confortables ; d'Uskub à Belgrade et à Nisch, des trains parfaitement aménagés, mettent les blessés dans de meilleures conditions de guérison, et permettent d'éviter l'encombrement des hôpitaux de fortune voisins des champs de bataille.

Les blessures causées par les balles Mauser,

après un premier pansement bien fait, guérissaient presque seules ; celles causées par les balles de schrapnells présentaient des orifices larges, irréguliers, de mauvaise mine, elles étaient plus douloureuses et plus lentes à guérir. Mais chez les Serbes comme chez les Bulgares, peuples sains et de robuste constitution, l'absence complète d'alcoolisme était l'adjuvant le plus efficace de la guérison rapide.

Les Croix-Rouges russes avaient une organisation aussi complète et aussi parfaite que possible en gros matériel et en linge, comme en petits objets de pansement, et en instruments de chirurgie.

La Croix-Rouge roumaine avait apporté son hôpital entier, même des baraquements démontables en planches et en tôle mais leur installation difficile demandait un personnel nombreux.

L'hôpital français, avec une installation peut-être moins parfaite, fonctionnait rapidement et sans grands frais. La sympathie de la population d'Uskub, la reconnaissance des soldats soignés, témoignent de la confiance que la mission de la Croix-Rouge française sut inspirer autour d'elle, aussi bien par le caractère ouvert et simple de tous ses membres, par l'habileté et le dévouement de ses infirmières, que par les résultats obtenus pour la guérison des blessés.

CHAPITRE VI

Les infirmières de la Croix-Rouge française en Grèce.

Nous voici maintenant en Grèce. Comme ses rudes alliés des montagnes balkaniques, ce pays qu'on voudrait croire tout d'art et d'idéal, s'est encore une fois jeté dans les hasards et les horreurs de la guerre. Sous son ciel de rêve et de poésie, les trois sœurs de la Croix-Rouge française vont se trouver réunies, et travailler avec la même âme à leur œuvre de paix et d'humanité.

Ici nos missions sont essentiellement féminines. Ce n'est pas la Croix-Rouge hellénique qui a fait appel à la Croix-Rouge française. C'est la reine elle-même présidente de sa Croix-Rouge comme la reine de Bulgarie ; ce sont surtout les princesses et les altesses royales, pour la plupart infirmières diplômées et très initiées aux soins des blessés,

qui ont réclamé l'assistance de notre Croix-Rouge, et le concours de nos infirmières.

La princesse Marie de Grèce s'adressa la première à la Société de Secours aux Blessés. Six dames infirmières, sous la direction de madame Panas, après quatre jours de préparatifs quittèrent Paris, emportant un hôpital de 100 lits, dont les dames de la colonie grecque avaient fait les frais, et que la Société avait fourni avec une rapidité remarquable.

Au matériel ordinaire qu'emportent les missions de secours, était joint l'automobile de radioscopie du docteur Lesage, qui a rendu les plus grands services dans les hôpitaux d'Athènes et de l'Épire.

Le 25 octobre elles arrivaient au milieu de la joie délirante de la prise de Janina. C'était l'enthousiasme du triomphe, et le lendemain le deuil tragique de la mort brutale d'un souverain adoré.

Un voyage idéal avec une température d'été, la coloration chaude de la mer et du ciel, autour d'elles l'enthousiasme de 650 jeunes gens, revenant d'Amérique parce que leur classe était appelée, et qui chantaient des chants patriotiques : telles étaient les impressions qui accompagnaient nos infirmières en débarquant sur la terre de Grèce. Elles furent immédiatement désignées pour l'hôpital des Elvépides, le troisième que la princesse Marie prenait sous sa protection. C'est, à vingt-cinq minutes d'Athènes, l'École des Cadets, admirable-

ment située sur une hauteur encadrée par le mont Hymette et par la chaîne du Pentélique. L'école transformée ouvrait à peine ses portes, et déjà 240 blessés y étaient amenés et répartis en dix pavillons séparés.

Les infirmières partagèrent largement les peines de l'installation ; avec leur savoir-faire et presque sans aide, ces bâtiments nus et sévères devinrent des locaux hospitaliers, coquets, salubres, pourvus d'une salle d'opération et d'une salle de pansement parfaitement aménagées, qui après vingt-quatre heures étaient en service.

Mais la tâche fut promptement au-dessus de leur nombre et de leurs forces. Heureusement arriva peu après une équipe de l'Union des Femmes de France, sous la conduite de madame Colstoun et de madame Flourens. Les deux équipes se partagèrent le service sous la direction de deux éminents chirurgiens grecs.

Le courage des soldats blessés, la plupart de culture et de sentiments élevés, leur confiance dans la parole du professeur, leur grande piété qui leur donnait plein espoir de guérison, en rendaient les soins faciles; sur la table d'opération ils priaient et disaient le *Kyrie eleison*. Parmi eux des poètes, des littérateurs rédigeaient leurs souvenirs de campagne, en particulier de leur séjour aux Elvépides. Un jeune berger était particulièrement touchant : au milieu d'atroces souffrances il apprenait des phrases anglaises pour

savoir mieux remercier ses infirmières. Aux princesses qui venaient le voir, car il avait acquis des sympathies dans Athènes, il jouait les plus jolis airs de ses montagnes qu'il souhaitait ardemment revoir!

En Grèce comme en Bulgarie et en Serbie, on reconnaît que la forte constitution des hommes, et surtout l'absence complète d'alcoolisme, favorisent les guérisons même les plus incertaines, et la mortalité y est presque nulle. Des cas extraordinaires se produisirent : ainsi un soldat avait eu les deux joues traversées par la même balle au moment où il poussait un hourra d'enthousiasme; ses mâchoires n'avaient pas été touchées, et sa blessure était si nette qu'elle guérit presque seule. Un autre, scalpé par un éclat de schrapnell, était désespéré parce qu'il craignait que sa fiancée ne l'aimât plus; la nature et les soins firent si bien qu'il ne conserva que des traces insignifiantes.

Quoique secondées par un nombre suffisant de mosakomes (infirmiers), le service était dur pour les infirmières; chacune avait la responsabilité complète de son pavillon. L'hôpital parfaitement aménagé avait un cachet moderne qui le rendait plaisant à voir. La princesse Marie y venait tous les matins; elle assistait aux opérations, consolait, encourageait les blessés. Le général Eydoux, chef de la mission française, témoignait aux blessés le plus grand intérêt. Il venait les voir souvent, quelquefois accompagné de sa fille, la ba-

ronne Lacomble. Avec infiniment de tact il savait adresser un mot bienveillant à chaque soldat, tous étaient fiers de serrer la main du « strategos français. »

L'évêque métropolitain, dans ses visites fréquentes, gagnait tous les cœurs par sa bienveillance; le médecin principal, le ministre de France, les dames d'Athènes qui prodiguaient leurs gâteries, personne ne se montrait indifférent; même les fleuristes s'étaient entendus pour offrir à tour de rôle aux hôpitaux des gerbes de fleurs qui réjouissaient les regards des blessés.

Pendant toute la campagne, le nombre des hospitalisés, aux Elvépides, varia de 500 à 300. Le travail des infirmières commençait à huit heures du matin, il cessait à l'heure du dîner, et souvent reprenait le soir; plusieurs fois, elles passèrent la nuit, pour attendre des convois annoncés « C'étaient alors de longues heures de lutte contre le sommeil; puis, des traînées de lumière avançaient rapidement, et les tramways amenaient les blessés. Le lait chaud, les bouillons, les grogs étaient aussitôt prêts, et chaque fois recommençait le triste et émouvant défilé, lugubre surtout dans la nuit, où tout revêt des formes particulièrement tragiques. Des blessés sur des brancards, des blessés qui marchaient péniblement soutenus par des infirmiers, des blessés plus vaillants, quoique éclopés, qui se traînaient tout seuls. J'en ai vu s'évanouir sur les marches de l'hôpital.

Plusieurs ne s'étaient pas couchés sur un matelas depuis le commencement des hostilités[1] » Il se présentait beaucoup de fractures de jambes et de bras qui guérissaient vite, mais les membres restaient ankylosés. Pour reprendre de la souplesse il leur fallait des bains prolongés de bras et de jambes; les infirmières se prêtaient avec une bonne grâce invariable à ce surcroît appréciable de travail. La masseuse la plus réputée d'Athènes apportait aussi le concours de ses soins et de son art, et opérait des miracles. Il faut rendre hommage aussi aux jeunes « Boys scouts », toujours à la disposition du service de l'hôpital, et qui ont rendu les plus grands services.

Le jour où parvint la nouvelle de la prise de Salonique fut encore un jour de joie délirante à l'hôpital comme dans toute la ville d'Athènes, dont les blessés entendaient les rumeurs grandissantes, auxquelles ils répondaient par des « hourra » enthousiastes; le soir, à leurs pieds, la ville s'illumina comme par féerie. C'était le triomphe national auquel les Français étaient associés, par les bravo, les merci, les acclamations qui retentissaient de tous les côtés, et dont les dames de la Croix-Rouge avaient une large part.

1. Extrait du très intéressant rapport de madame Panas, l'infirmière-major, à qui je dois beaucoup de renseignements sur la campagne en Grèce des infirmières de la Société de Secours aux Blessés.

*
* *

Dès le commencement, deux dames infirmières de l'Union des Femmes de France avaient été affectées par la princesse Marie au service du navire-hôpital *Albanie*, sur lequel, chaque semaine, elle allait recueillir les blessés de Salonique, de Prenza et d'Epire pour les amener au Pirée; de là, par wagons spécialement aménagés, ils étaient dirigés sur Athènes et les Elvépides. Ces arrivées de 300 blessés provoquaient toujours une grande émotion.

Enfin, la comtesse de Lunzi, grecque de naissance, fut sollicitée par la princesse Nicolas de Grèce d'apporter aux victimes de la guerre le concours de son habileté et de son dévouement. Elle demanda à l'Association des Dames françaises des infirmières de bonne volonté. Dans les trains sanitaires les moins confortables, elle fit trois fois le trajet de Larissa à Athènes pour ramener des blessés; elle installa ensuite à Larissa un hôpital de 70 lits dont l'équipe d'infirmières assura le service de santé; puis, à Salonique, avec le concours de la princesse Hélène, elle organisa une ambulance très bien pourvue.

En quarante-huit heures, une maison des mieux situées sur le bord de la mer fut aménagée et reçut bientôt 130 blessés. La comtesse de Lunzi en eut la direction et la surveillance, et jusqu'au

bout elle et ses compagnes s'acquittèrent de la manière la plus parfaite de leur mission très chargée.

Le théâtre de la guerre s'étant déplacé, elles furent sollicitées de se rendre à Boissain, dont l'armée grecque faisait le siège. Près de la forteresse, sur le haut-plateau d'Emin-Aga, cinq belles tentes à doubles parois furent dressées, quatre pour les blessés, et l'autre pour la pharmacie, les salles de pansement et d'opération. Les infirmières vécurent des jours très durs, par un froid des plus vifs, couchant tout habillées le plus souvent sur leurs lits de camp, afin d'être debout au premier signal. La capitulation de Janina leur amena encore un important contingent de blessés qui furent soignés sur place pendant trois semaines [1].

*
* *

La mission de la Société de Secours aux Blessés, sur la prière de la princesse Marie, quitta les Elvépides, et se rendit comme le groupe des Dames françaises en Epire. Deux d'entre elles restèrent auprès de leurs chers malades d'Athènes, et les autres, le 31 décembre, arrivèrent à Prevesa, située au bord de la mer, à 100 kilomètres de Janina et à 80 kilomètres de la première ligne d'ambulances. La préfecture de police déménagea

1. Je tiens ces renseignements directement de la comtesse de Lunzi.

pour leur céder la place ; en quelques jours l'hopital était complètement installé, et recevait les premiers blessés.

Dans les jardins, furent installées aussi des tentes à doubles parois, aussi confortables qu'une salle d'hôpital ; elles servaient surtout à l'évacuation des blessés. L'hôpital pouvait atteindre à 100 lits ; les opérés et les très grands malades y étaient seuls gardés.

Alors recommencèrent les nuits lugubres et les longs cortèges de blessés. « De notre chambre, écrit l'infirmière-major-chef, nous entendions corner le camion automobile, en hâte nous partions pour l'hôpital et nous y passions la nuit. C'était en général vers onze heures qu'arrivaient les blessés de Philippias ou de la première ligne ; il fallait les habiller, les panser, et les évacuer le lendemain ; nous en reçûmes parfois de deux à trois cents.

« De Prévesa, nous étions admirablement placées pour voir les préparatifs de l'attaque de Janina qui s'est brillamment terminée. Nous assistions aussi à l'embarquement de nos blessés, et j'ai toujours été émerveillée de l'ordre et de la rapidité avec lesquels opérait le service de santé. M. le professeur Lucas était le chirurgien-chef de tous les hôpitaux d'Épire. »

Un froid intense vint s'ajouter aux souffrances de la guerre ; les membres épargnés par les balles furent atteints et détruits par la gelée. Des cris de

détresse arrivaient des Elvépides où les malades renvoyés de l'Épire encombraient l'hôpital. Les infirmières se multipliaient, chacune se chargeait de plusieurs salles. Enfin, après quelques mois encore de ce travail surhumain, à bout de forces, elles durent accepter d'être remplacées par douze professionnelles de Lausanne.

Il est indispensable de dire quelques mots de l'hôpital-navire *Albanie*, dû à l'initiative de la princesse Marie. Admirablement organisé pour le transport des blessés, pendant ses multiples voyages d'Athènes à Salonique et d'Athènes à Prévesa, l'*Albanie* ramenait jusqu'à 300 ou 320 blessés. Pendant les trajets, le docteur Guizy, aidé de ses internes et de deux infirmières, veillait sur les malades et changeait les pansements. Au moment où les infirmières de la Croix-Rouge quittèrent la Grèce, la princesse Marie était à son trente-deuxième voyage à bord de l'*Albanie*, et ceci n'est qu'une faible partie de son œuvre.

*
* *

Pendant que la vie des infirmières de la Croix-Rouge en Grèce, au milieu des rigueurs de la guerre, avait quelques rayonnements dus à l'éclat du pays, à la merveilleuse installation des Elvépides, à la situation superbe en Épire au bord de la mer de certains postes sanitaires, et surtout au succès des armes qui provoquait des poussées

d'enthousiasme et des explosions de joie, à Constantinople dans les deuils des défaites, dans l'écroulement d'une nation dont les soldats pourtant ne manquaient pas de courage et qui, sur certains points, opposait une défense héroïque, l'Union des Femmes de France continuait son œuvre charitable, humanitaire et instructive.

Aux soins des blessés qui, par milliers, avaient été recueillis et soignés à l'hôpital impérial et à la caserne de Matchka, la directrice de la mission, madame Galliet, avec autant de distinction que de dévouement, ouvrait des cours qui furent très suivis, et dans lesquels elle mit tout son savoir-faire d'infirmière et son cœur de Française.

A la dernière séance une dame se leva et au nom de toute l'assistance, en lui offrant un souvenir d'Orient, elle lui dit avec émotion :

« Quand vos doigts de fée, si secourables à la souffrance, effleureront cet objet, vous vous rappellerez le groupe de Françaises réunies autour de vous dans la maison de France, à Constantinople, pour écouter vos leçons, et y puiser la science de soulager, de consoler, de sauver. Il vous rappellera que la charité est un lien puissant rassemblant les cœurs et les faisant battre à l'unisson, aussi bien à Paris où vous serez, qu'à Constantinople où demeurera votre souvenir ! »

*
* *

Au milieu des comptes rendus, des notes, des

correspondances que m'offraient obligeamment les trois branches de la Croix-Rouge française, j'ai cherché à faire une sélection présentant une physionomie exacte, ni trop affaiblie ni trop décolorée, de l'œuvre d'ensemble, accomplie par elles et qui, sans fatiguer les lecteurs de récits très nombreux, trop semblables à eux-mêmes, donnât cependant à l'œuvre particulière de chacune la place qu'elle doit occuper.

Je me dis en même temps que le rôle de la Croix-Rouge française dans toute la guerre des Balkans fournirait une bien attachante histoire ; que son œuvre en Grèce y offrirait, au point de vue des infirmières, un caractère particulièrement intéressant, révélateur de ce qu'elles peuvent faire et donner, en raison d'initiatives et de responsabilités croissantes ; je me dis aussi que l'œuvre seule des princesses grecques serait dans l'histoire non pas un épisode, mais le fond le plus émouvant et le plus attachant.

Un tel livre serait une convaincante réponse, une réponse par des faits, par une œuvre entière, à la brochure dont j'ai parlé en commençant ces chapitres. (Du rôle de la femme dans l'assistance aux blessés et aux malades en temps de guerre.)

Si l'on étendait le travail au rôle de toutes les Croix-Rouges sur l'immense champ de bataille qui couvrait toute une partie du vieux monde, il ne serait plus possible de douter que, dans la société actuelle, dans le monde du XX^e^ siècle où

la guerre, hélas ! déploiera ses plus grandes horreurs, auxquelles la charité et la solidarité devront répondre par les plus beaux dévouements, les services de la femme, sur le terrain de la guerre aussi bien que sur le terrain social, ne seront pas seulement efficaces, mais qu'ils seront précieux et indispensables.

CHAPITRE VII

La Croix-Rouge française dans les calamités publiques. — Les tremblements de terre d'Italie et de Provence.

La Croix-Rouge née de la guerre, dans les horreurs d'un soir de bataille, est essentiellement une œuvre de paix ; c'est l'œuvre de paix par excellence qui grandit et honore le monde civilisé moderne. Partout triomphe la belle idée du philanthrope Dunant : « Entre les armes il faut qu'il y ait place pour la charité ! »

Évidemment le principal objectif de la Croix-Rouge ne peut être que la guerre, et c'est à se préparer pour le temps de guerre que sont obligés de tendre ses plus constants efforts. Cependant une société qui ne fonctionnerait que dans ce but unique, « se préparer pour la guerre », serait, Dieu merci ! souvent frappée d'inactivité ; pendant

de longues périodes, elle semblerait être un rouage inutile; elle deviendrait plutôt antipathique à l'esprit des peuples, comme rappelant sans cesse le fléau qui lui donne sa raison d'être.

Pour être forte dans la guerre, il faut au contraire que la Croix-Rouge soit sympathique pendant la paix! Il lui faut être dans tout le monde l'institution populaire aimée et respectée dont le besoin s'impose, et dont les bienfaits se voient et se comprennent. Il faut que dans chaque pays domine le sentiment qu'elle est par excellence la « Société de secours »; que partout où un désastre se produira, où une détresse se fera sentir, c'est vers la Croix-Rouge que les regards devront immédiatement se tourner avec confiance! Que son âme maternelle sera toujours prête à répondre aux appels de la souffrance, et que, par sa belle et forte organisation, elle est capable de soulager rapidement tous les maux.

Telle la Croix-Rouge s'offre d'elle-même prête à lutter contre les misères du temps de paix, plus terribles parfois, plus durables souvent dans leurs conséquences que les maux de la guerre, parce qu'elles sont le déchaînement brutal et inconscient des éléments, et que les fléaux qu'elles suscitent se dressent contre une humanité désarmée et impuissante devant la violence de l'épidémie, de l'inondation ou du tremblement de terre.

*
* *

Nous savons maintenant, par l'expérience faite au Maroc, ce que peuvent donner en temps de guerre le dévouement et l'habileté des infirmières de la Croix-Rouge française, et l'armée connaît la mesure des services qu'elle peut en attendre. La guerre des Balkans devait en être la première manifestation internationale.

Ce fut à l'étranger, dans les désastres indescriptibles qui, pour la troisième fois depuis le commencement du siècle, frappaient une nation voisine, qu'elle alla avec un merveilleux élan de solidarité et de dévouement porter ses secours, et déployer son activité dans une calamité publique.

L'Italie était encore émue des épouvantables catastrophes de la Calabre et du Vésuve, survenues en 1905 et 1906, lorsque le 28 décembre 1908, des télégrammes apprenaient à toute l'Europe le désastre qui, dans la matinée même, avait bouleversé une de ses régions les plus privilégiées. Un tremblement de terre aussi effroyable, si ce n'est plus encore que celui qui, quelques années auparavant, avait jeté la désolation et la mort dans une de nos plus riantes colonies françaises, venait en quelques secondes de détruire Messine, comme l'avait été Saint-Pierre de la Martinique.

Une ville entièrement bouleversée, 200.000 habitants fuyant éperdus devant l'effondrement de

leurs demeures, la campagne ravagée, des villages anéantis, leurs habitants ensevelis sous les ruines, partout l'affolement, l'agonie, la mort. Voilà ce qu'étaient en un instant devenues Messine et toute la riante campagne qui l'environne. L'émotion ressentie fut à la mesure du désastre.

Le 29 décembre au matin, le Comité central de la Croix-Rouge française se réunissait. Avant toute discussion il dut se souvenir que son trésor de guerre est une réserve sacrée, à laquelle il ne peut toucher que pour les besoins mêmes de la guerre. Néanmoins il décida sur l'heure la mobilisation d'équipes de secours, et la préparation aussi rapide que possible d'un départ vers les lieux sinistrés, confiant dans la générosité publique qu'il sait être toujours à la hauteur des grandes infortunes.

Le jour même il prenait contact avec le Syndicat de la presse parisienne, l'organe zélé de toutes les initiatives généreuses. Celui-ci sur ses propres ressources allouait d'abord 10.000 francs à la Croix-Rouge pour faire face aux premiers besoins ; puis il annonçait par tous les journaux l'ouverture d'une souscription nationale.

Un immense élan de générosité répondait à cet appel. La centralisation des sommes versées s'opérait rapidement au Syndicat de la presse et au Comité central de la Croix-Rouge, afin d'en permettre une utilisation immédiate et judicieuse.

Dans les trois sociétés de la Croix-Rouge, les

infirmières désignées avaient répondu à l'appel, et le 31 décembre à dix heures du soir une première équipe de la Société de Secours aux Blessés quittait Paris. Elle était composée de deux infirmières-major, de dix infirmières diplômées, et de deux membres du Comité central de l'un des trois groupements. L'équipe arrivait à Naples le 3 janvier, retardée de vingt-quatre heures par un accident de chemin de fer.

Dès le lendemain du premier départ, le 1er janvier, une seconde équipe, celle de l'Union des Femmes de France, se mettait en route, composée comme la première de six infirmières dont deux major, et accompagnée du secrétaire général de la Société. Elle emportait quarante colis de matériel : pansements, appareils à fractures et autres, linges de corps, ustensiles de genres divers, couvertures, objets de literie, etc.

Enfin, le 4 janvier, une troisième équipe, celle des Dames Françaises, composée de dix infirmières diplômées dont deux major, partait avec deux membres du Conseil central, et parvenait à Naples le 7. Donc, six jours après la catastrophe, à peine les secours locaux étaient-ils organisés, la Croix-Rouge française apportait à la Croix-Rouge italienne des secours de toute nature, dont le plus précieux était le concours efficace du travail habile et du dévouement inlassable de ses infirmières [1].

1. D'après le rapport de madame Viallet. Conf. de Washington, 1912.

N'est-ce pas le moment de remarquer les avantages d'une organisation forte et bien comprise, et d'admirer les résultats d'une centralisation intelligente et éclairée? La mobilisation n'avait pris personne au dépourvu. Chacun des groupements français est constitué par de solides cadres d'infirmières-major et diplômées ; chacune des infirmières du groupe, absolument respectueuse des engagements contractés, et convaincue de l'importance de sa mission, est profondément pénétrée de l'esprit de discipline et du sentiment du devoir.

Le premier signal était donné le 30 décembre, et le 4 janvier, après quatre jours de voyage, la Croix-Rouge française fonctionnait à Naples avec calme et assurance, sans hésitation ni tâtonnement.

Au milieu d'un nombre effroyable de malades et de blessés apportés du lieu de la catastrophe, et que chaque heure voyait grossir, les équipes immédiatement réparties et leur travail organisé, le rôle des diplômées étant bien défini, chacune exécutant scrupuleusement la consigne donnée, la mise en train s'opéra sans trouble ni désordre, et sans que fussent perdues ni une seconde de temps, ni une parcelle d'activité.

La Croix-Rouge italienne qui, en Calabre et en Sicile trois ans auparavant, s'était montrée si remarquablement dévouée et active, avait depuis sans cesse travaillé à perfectionner son équipement.

Sur le théâtre du nouveau désastre, elle orga-

nisa rapidement l'hospitalisation des blessés et des malades. Lorsque les équipes françaises arrivèrent, tout le matériel était installé : les lits préparés et complets, les linges de pansement classés et mis en place, les boîtes d'instruments étaient déballées; dans les cuisines les fourneaux étaient montés et la dépense était organisée. Le personnel des hôpitaux d'assistance publique, surchargé d'un service écrasant, fut heureux d'accueillir les nouvelles venues qui, pleines de zèle et d'habileté, ne demandaient qu'à alléger sa lourde tâche.

*
* *

La Société de Secours aux Blessés, arrivée la première, fut installée dans un bâtiment neuf, aménagé en hôpital par les soins de la Croix-Rouge italienne. Elle débuta le 3 janvier par un service de nuit. Les blessés, d'abord une centaine, répartis en salles d'environ 25 lits, devinrent rapidement beaucoup plus nombreux. Ils furent d'abord soignés par des médecins italiens et napolitains, et ensuite complètement confiés aux infirmières françaises.

L'Union des Femmes de France fut chargée à « l'hôpital des incurables » d'un service exclusivement de chirurgie, sous les ordres de professeurs et d'aides qui leur accordaient une confiance absolue, et qui les chargeaient des pansements les plus délicats.

L'Association des Dames Française, « à Santa-Maria della pace », reçut mission de soigner et de surveiller 90 malades. Elles les divisèrent en deux sections, sous la direction chacune d'une infirmière-major. Elles assuraient le service de jour et de nuit, elles servaient d'aide aux médecins pour les pansements qui commençaient à neuf heures du matin, et se prolongeaient souvent jusqu'à trois heures de l'après-midi. Leur service, très chargé, était pénible.

Les malades et les blessés qui se succédèrent en très grand nombre dans les hôpitaux affectés aux infirmières de la Croix-Rouge française subirent tous le charme de ces femmes simples, bonnes, dévouées, pleines de tact et de modestie, intrépides devant la fatigue, habiles pour les soins les plus délicats, douces dans leurs paroles, gracieuses dans leurs sourires. Tous, Siliciens comme Calabrais, rendirent justice à leur mérite et conservèrent de leurs soins un souvenir affectueusement reconnaissant.

Les blessés guérirent assez promptement, les maux s'atténuèrent, le nombre de malades diminua, et le 14 janvier les trois groupements de la Croix-Rouge française décidèrent ensemble que le 21 la mission des dames infirmières prendrait fin.

Une œuvre de charité était encore à remplir : répartir les fonds de secours qui restaient des souscriptions, et distribuer le matériel que des

trains apportaient encore chaque jour de Paris. Les délégués des conseils centraux des trois groupements battirent eux-mêmes la campagne pour y rechercher toutes les misères ignorées qui n'avaient pas pu se faire connaître. Dans des masures à moitié détruites ils trouvèrent des malades, des vieillards oubliés, ou qui n'avaient pas voulu quitter leurs chères ruines. De larges distributions de vêtements, de remèdes, d'argent furent faites aux plus nécessiteux ; de plus il fut décidé qu'à chacun des malades ou blessés confiés aux soins des infirmières françaises, le jour du départ un bon serait remis, leur donnant droit à 20 francs d'argent et à un trousseau.

Les infirmières s'étaient attachées à ces malades, qu'attendaient pour la plupart, au sortir de l'hôpital, la misère et les peines de tout genre qui suivent les grandes catastrophes. Elles auraient volontiers prolongé auprès d'eux leur œuvre de secours moral autant que de soulagement matériel ; mais les ordres de départ étaient donnés.

Alors simplement, militairement, avec la même précision qu'elles avaient exécuté la mobilisation, les trois équipes quittèrent Naples en même temps, et ensemble elles rentrèrent en France, ayant fraternisé sur la terre étrangère dans leur belle mission de charité et d'humanité, et conservant entre elles les liens chers et solides qui naissent de l'accomplissement en commun de devoirs supérieurs.

*
* *

Quelques mois après un désastre de moindre étendue, mais aussi terrible pour les pays atteints, bouleversait la Provence. Le vendredi 11 juin 1909, un tremblement de terre se faisait sentir à Aix et dans les environs; les secousses se renouvelaient plusieurs fois en diminuant d'intensité. La ville elle-même souffrit peu, mais dans la campagne plusieurs villages furent à demi détruits.

Dès le lendemain 12 juin, le comité de l'Association des Dames Françaises de Marseille, prévenu par la sous-préfecture d'Aix, mobilisa une équipe d'infirmières et la fit partir pour Ragnes, un des villages les plus maltraités par le fléau. Le 14 juin, un membre du comité de la Société de secours aux blessés partait également d'Aix avec deux infirmières, et quatre autres demandées à Marseille arrivaient en même temps. Les secours s'organisèrent rapidement.

A Ragnes, dans un des seuls bâtiments demeurés à peu près solides, l'École normale abandonnée des élèves, les Dames Françaises installèrent un asile pour les sinistrés sans demeure, un hôpital pour les blessés et les malades; elles y recurent les orphelins et s'occupèrent d'en placer le plus grand nombre; elles distribuèrent des secours de tout genre. Enfin jusqu'au 9 juillet elles déployèrent auprès de toutes les misères une

activité et un dévouement infatigables, et firent profiter en même temps les blessés et les malades de leur savoir professionnel d'infirmières.

A Saint-Cannat le docteur Mantoly, major en retraite de l'armée, président à Aix du comité de la Société de Secours aux Blessés, reprit ses fonctions actives de médecin, dans lesquelles il fut en toutes choses parfaitement secondé par les dames infirmières. Là comme à Messine les maisons étaient détruites, ou les murs au moins lézardés; d'autres, moins atteintes en apparence, étaient ébranlées de haut en bas, et pour la sécurité publique des soldats du génie durent les faire sauter.

On dressa d'abord des tentes, et aussitôt après on construisit des baraquements solides qui purent aider à attendre la reconstruction des maisons; on y installa d'abord les vieillards de l'hôpital, tremblant dans la crainte d'autres secousses. Les blessures, peu graves au début, l'étaient pour la plupart devenues davantage, par l'absence de soins bien donnés ; les infirmières surent arrêter les progrès du mal, et jusqu'au 4 juillet malades et blessés reçurent leurs soins habiles et dévoués.

A Saint-Cannat 50 maisons seulement sur 500 restaient habitables. A Ragnes et à Vaniègue la proportion était la même; « l'aspect misérable des refuges donnait à ce coin de France dévasté une vague ressemblance avec quelque bivouac de la Chaouïa. »

Ce furent, suivant les besoins, des villages

entiers de baraquements qu'il fallut édifier afin de loger de nombreuses familles sans asile.

Le syndicat de la Presse, comme dans tous les événements malheureux, s'était empressé d'ouvrir des souscriptions qui furent productives, et lui-même se montra généreux de ses propres deniers. Néanmoins en rendant hommage à la Croix-Rouge qui a déployé et utilisé en Provence, comme elle l'avait fait en Sicile, tous les moyens d'assistance et toutes les ressources de sa charité, on est obligé de reconnaître qu'en France l'opinion publique ne s'est pas rendu compte de l'étendue du désastre causé par les tremblements de terre de Provence, et s'est montrée trop indifférente à l'épreuve terrible qui frappait une de nos provinces.

CHAPITRE VIII

La Croix-Rouge pendant les inondations de 1910. Paris et la banlieue.

Personne en France ne peut oublier le lugubre commencement de l'année 1910. Après un automne particulièrement humide, l'hiver se continua sombre et pluvieux. Des bourrasques de neige immédiatement suivies de dégel et de pluies abondantes amenaient aux fleuves des torrents d'eau, et dès le 15 janvier leur montée continue commença d'effrayer les populations riveraines. En effet, le 20, la Seine, la Marne, la Loire, le Doubs, l'Isère, l'Indre et d'autres rivières encore inondaient leurs vallées. Petits et grands affluents, fleuves et canaux, ne formaient plus sur beaucoup de points que d'immenses nappes d'eau, recouvrant les routes, menaçant les voies ferrées, et

obligeant plusieurs lignes de chemins de fer à interrompre leurs services.

A Paris les berges de la Seine étaient si fortement envahies, que les constructions basses, très pauvres logements d'ouvriers qui dans quelques quartiers touchent presque le lit du fleuve, disparaissaient sous l'eau, ou laissaient à peine apercevoir leurs toits.

Le flot toujours grandissant battait les parapets, qu'instinctivement l'on sentait trop faibles pour résister à la force d'une poussée incessamment répétée; tandis que les matériaux, les pièces de bois, les bateaux arrachés de leurs amarres, flottaient entraînés par le courant, ébranlaient les piles des ponts, ou en menaçaient les fondements, les arches d'heure en heure plus rapprochées de l'eau semblaient devoir bientôt lui refuser passage. Sur toutes choses planait l'effroi d'un cataclysme.

Le 24 le fleuve débordait dans Paris, tous les quartiers bas étaient envahis. Aussi bien par les canalisations à moitié détruites que par les tranchées ouvertes pour la construction des métropolitains, l'eau pénétrait partout, et le 27 elle apparaissait en même temps dans des quartiers très éloignés de la Seine, et très distants les uns des autres.

Les usines d'électricité étaient submergées, plusieurs des usines à gaz arrêtées, par conséquent plus d'éclairage dans Paris, peu de chauffage, plus

de téléphone ; les voies souterraines étaient envahies, et la plupart des communications interrompues. C'était la vie complètement suspendue. 150.000 ouvriers erraient dans les rues, non seulement privés de travail, mais chassés avec leurs familles de leurs habitations inondées, manquant de pain aussi bien que de gite, de vêtements, et de toute ressource.

Dans la banlieue, le fléau plus sinistre encore et plus destructeur, a transformé toute la région en un immense lac, d'où émergent seulement les clochers, les cheminées d'usine les constructions les plus élevées, et sur lequel flottent des épaves de toute sorte, les plus surprenantes, les plus lamentables.

Quel terrifiant spectacle! quelles douloureuses surprises se préparent pour les jours où petit à petit le fleuve se retirera.

Toute la population a fui, ne pouvant rien emporter. Elle est venue dans Paris demander asile et secours, et le nombre des sinistrés misérreux s'y trouve par cette adjonction grossi au moins de moitié.

Et la pluie tombait toujours par torrents, et le vent soufflait en rafales, et le flot montait sans cesse! 27, 28, 29 janvier : quels jours d'inoubliables angoisses pour la population parisienne! Sans se connaître on se parlait, on s'interrogeait, on cherchait à recueillir quelques pronostics rassurants ; on se demandait surtout à soi-même

quelles seraient les limites de la crue, et où s'arrêterait le désastre?

Ceux qui se sentaient à l'abri du danger pensaient aux autres, à ceux toujours plus nombreux qu'il atteignait. On tremblait pour les siens qu'on pouvait croire menacés, on gémissait plus encore pour les pauvres qu'accablaient en même temps toutes les misères. C'est dans les jours de calamité que se révèle ce sentiment intense de solidarité qui au fond du cœur unit tous les hommes, et qui fait vibrer toutes les cordes de la sensibilité et du dévouement. C'est lui qui fait naître les élans de générosité, de bonté, d'activité, qui soutient l'énergie et agrandit le courage au delà des limites humaines, et jusqu'à l'héroïsme.

Rien n'était préparé dans Paris pour lutter contre une catastrophe qui ne s'était jamais produite. L'administration déploya beaucoup d'activité et d'énergie pour organiser une défense; mais c'est à la Croix-Rouge que la population parisienne dut cet ensemble merveilleux de secours qui en quelques heures s'établit partout où le besoin s'en faisait sentir, qui fonctionna avec une perfection qui défie toute critique, qui sut parer à tous les besoins et soulager toutes les misères.

Pour la première fois la Croix-Rouge allait montrer au pays comment elle était organisée et préparée pour la paix aussi bien que pour la guerre. C'était bien une campagne qu'elle allait engager, campagne d'assistance charitable et de

dévouement fraternel contre un adversaire qui n'était pas le canon de l'étranger, mais le fleuve débordé et menaçant.

*
* *

Le 12 décembre 1909, la Croix-Rouge française était officiellement autorisée par le Conseil d'État à prêter son concours dans les calamités publiques, c'est-à-dire six semaines seulement avant les inondations; mais depuis longtemps elle était prête. A l'immense clameur de la misère qui s'élevait de tous côtés, elle répondit par des secours immédiats; en vingt-quatre heures son armée charitable fut mobilisée et sous les armes.

Le 24 janvier, les représentants du Comité central se réunirent et siégèrent en permanence; par télégrammes, ils donnèrent à tous les comités le signal de la mobilisation. Dès le lendemain 25, de multiples services étaient organisés et fonctionnaient[1] :

Service du secrétariat qui recevait les visiteurs, inscrivait les ordres de service, portait les ordres dans toutes les directions.

Service des renseignements confié à des estafettes qui dès l'aube parcouraient les secteurs, s'enquéraient des besoins, et à onze heures apportaient leurs rapports au Comité, rue Matignon.

1. Renseignements pris dans une brochure spéciale sur les inondations.

Service des transports chargé de ravitailler les postes et d'y conduire chaque matin les infirmières et les délégués qu'il en ramenait le soir.

Service des magasins généraux où se concentraient les approvisionnements généraux en vivres, vêtements, linges, chaussures, mobiliers.

Service des dons qui envoyait prendre à domicile les dons en nature.

Service de la caisse qui recueillait les souscriptions, en accusait réception et pourvoyait aux dépenses.

Service des infirmières, des dames diplômées, des auxiliaires qui recevaient leur destination et s'y conformaient scrupuleusement, sans objection et sans défaillance.

Au centre de cette organisation, une direction unique, des instructions rédigées avec méthode, dictées avec précision, exécutées avec ponctualité ; tous les fils enfin de ce vaste réseau concentrés dans une seule main capable et active. Tous les rouages vont en fonctionner sans tâtonnement, *militairement*, comme s'est faite la mobilisation du personnel.

Les marins de la flotte sont arrivés en hâte, toujours actifs et entreprenants. Dans leurs canots Berton ils parcourent les rues inondées, recueillent les sinistrés surpris par l'eau avant d'avoir pu fuir leur demeure, ou portent le ravitaillement à ceux qui veulent rester chez eux. Les soldats, avec non moins de bonne grâce et d'acti-

vité, construisent des épaulements pour renforcer les quais contre la poussée du flot ; ils disposent des prolonges d'artillerie pour permettre la circulation dans certaines voies envahies.

Le besoin urgent qui s'impose, en même temps que de soustraire au danger des gens chassés de leur demeure et qui n'ont ni gîte, ni ressources, ni moyens d'existence d'aucun genre, c'est de les nourrir, de les loger, de les habiller, et cela sans retard, car ce sont des nécessités impérieuses.

Des postes de secours sont immédiatement installés dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue, sous la direction de délégués des sociétés qui jugent les besoins et approprient les moyens de secours. Chaque groupement a sa physionomie propre que lui donnent le local de son installation, le quartier où il se trouve, la catégorie des sinistrés qu'il reçoit ; mais tous restent unis au siège central, et en reçoivent la direction générale.

Dans le local, école ou lycée licencié, bâtiment neuf encore inoccupé ou maison particulière gracieusement offerte à la Croix-Rouge, fonctionnent un fourneau, un vestiaire, un ouvroir, une garderie, un dispensaire, un couchage. Si le local est insuffisant, ces différents services sont répartis dans des locaux voisins. Quelques délégués assurent la surveillance de nuit des refuges. Depuis Gennevilliers et Clichy au nord de Paris, jus-

qu'à Villeneuve-Saint-Georges et Montgeron au sud, en passant par Alfort et Alfortville, Ivry, etc., 58 postes établis par la Société de Secours aux Blessés, 42 par l'Union des femmes de France, 5 par l'Association des Dames françaises, au total 105, fonctionnèrent à Paris dans la première semaine.

Dans le poste de l'École vétérinaire d'Alfort, 400 inondés sont dès le 26 janvier hospitalisés. Quatre infirmières s'y installent à demeure ; 26 élèves de l'École qui avaient refusé de profiter du congé de licenciement, pensant pouvoir rendre quelques services, leur prêtent une aide aussi dévouée qu'utile.

Le dépôt de matériel de Boulogne fournit le couchage, et jusqu'au 13 février, jour où l'École rouvre ses portes aux élèves, 1.425 sinistrés y sont secourus, dont 450 sont hospitalisés et soignés ; 10.931 repas furent servis, et 2.635 objets d'habillement pour hommes, femmes et enfants, furent distribués.

Dans la même région, à Maisons-Alfort, un poste est installé dans les écoles ; à Montreuil, 450 émigrés sont recueillis par la municipalité, et la Société de Secours aux Blessés assure le fonctionnement du poste. A Saint-Maur elle distribue, par les soins du Comité, plus de 10.000 francs de secours. Enfin à Alfortville, pour utiliser la maison des sœurs qui avait été envahie par l'eau, les délégués durent d'abord se faire cimenteurs, me-

nuisiers, carreleurs, tandis que les infirmières y installaient un poste complet : un vestiaire, un ouvroir, qui donne de l'ouvrage aux femmes, un fourneau qui nourrit chaque jour 200 personnes, un couchage. Comme à Maisons, la cuisine établie en plein air, fonctionne par l'aide des légionnaires du bastion 84 (dont nous parlerons plus loin). Avec leur bonne volonté, leur intelligence pratique, leur habitude de se débrouiller en campagne, ces hommes se font à tout, même à l'école et à la garderie, et rendent de très utiles services.

Le poste d'Ivry, l'un des plus importants à cause du nombre des sinistrés, et de l'étendue des désastres, installé dans les locaux scolaires, avec le concours du maire, du curé et du directeur des écoles, fonctionna sous la direction de la regrettée comtesse de Kervéguen. Dès le 26 janvier, elle vint avec deux infirmières reconnaître les lieux ; le soir à six heures le *fourneau* préparait 100 repas. Les jours suivants s'ajoutent le *vestiaire* qui, tous les deux jours, distribue des vêtements, un *ouvroir* qui donne du travail aux femmes sans ouvrage, une garderie où sont reçus les enfants d'un mois à trois ans ; un *dispensaire* avec consultation, pansement, distribution de lait aux enfants et aux malades ; un *couchage* pour les gens sans abri ; enfin, plus tard, s'y joindra encore une œuvre de colonie de vacances. 19 infirmières, 15 dames auxiliaires, 2 délégués, 8 volontaires hommes composent le personnel de ce poste et

assurent tout son fonctionnement, sans que pendant près de trois mois leur zèle se ralentisse. Les consultations données, les pansements faits, les repas servis, les chaussures et les vêtements distribués atteignent des chiffres au delà de ce que l'on peut supposer.

Pendant trois mois les infirmières font matin et soir le voyage de Paris à Ivry ; elles prennent leur poste à sept heures du matin, elles le quittent à sept heures du soir. Le jour où se termine leur mission, une délégation de femmes d'Ivry leur offre une gerbe de fleurs entourée d'un ruban sur lequel on lit cette inscription :

Aux infirmières de la Croix-Rouge.

Les mères de famille d'Ivry reconnaissantes.

Ce que j'écris du poste d'Ivry, parce que l'endroit fut un des plus souvent nommés pendant les désastres, parce que surtout j'en ai sous les yeux les chiffres et les détails, je pourrais certainement l'écrire de beaucoup d'autres qui ne fonctionnèrent pas moins bien et qui rendirent les mêmes services.

Ivry eut un autre poste installé par l'Union des Femmes de France sous la direction de madame d'Ange d'Astré ; Alfortville en eut un également, Issy-les-Moulineaux, Pantin, Meudon, etc..

Dans Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, où le groupe du VI^e^ arrondissement a puissamment

contribué à l'organisation des secours, les infirmières de l'Union furent spécialement désignées pour le poste médical organisé par le docteur Dupouy, leur distingué professeur. Elles y partagèrent leur temps entre les malades et les tout petits qui constituaient une vraie pouponnière.

A la Caisse d'épargne postale, un poste fut rapidement organisé pour abriter une centaine de sinistrés. Chaque arrondissement en eut au moins un suivant les besoins, ou suivant les locaux offerts. Dans le XII^e^, il fut organisé et dirigé par madame Richard, et cet acte charitable s'ajoute à tous ceux qui font maintenant bénir sa mémoire.

Dans le XVII^e^ arrondissement, madame Beauregard, aimée et profondément admirée des infirmières qui l'ont secondée, avait installé, rue Saussure, un refuge de 150 lits, qui réalisait des perfections de confortable et d'hygiène peu communes aux installations de fortune.

Enfin, le dispensaire-école de la rue de la Jonquière fit un grand effort également et organisa trois postes dans lesquels il déversait le surcroît de sinistrés qu'il ne pouvait conserver.

Dans le côté ouest de Paris, Grenelle, le Point-du-Jour, quartiers bas, où les eaux apparurent d'abord, et où elles restèrent longtemps, quartiers les plus pauvres de Paris, et que le fléau éprouva particulièrement, ce fut l'Association des Dames françaises qui se chargea spécialement des secours.

Rue Michel-Ange dans son hôpital modèle, boulevard Exelmans, boulevard Pasteur, à l'Imprimerie Nationale rue de la Convention, partout elle installa des postes de 150 lits. Plus de 500 lits furent très rapidement montés ; des fourneaux fonctionnèrent où des dames de bonne volonté allaient faire la cuisine et servir les repas aux sinistrés.

Dans la banlieue surtout, sa forte organisation d'ancienne date lui permit de faire, par l'intermédiaire de ses comités locaux, un bien immense et rapide : refuges installés, repas distribués, soins prodigués dans des ambulances volantes, répartition de vêtements, chaussures, couvertures, etc.. Les populations de la banlieue souffraient plus encore que celles de Paris, et réclamaient au moins autant des secours d'urgence.

*
* *

Dans l'intérieur de Paris, la Société de Secours aux Blessés avait établi dans le local de l'ancien séminaire de Notre-Dame-des-Champs, un poste où elle envoyait l'excédant de ceux d'Ivry et d'Alfort. Dans le XX^e^ arrondissement, elle s'installa chez une modeste bienfaitrice des pauvres, une sœur Rosalie laïque, madame Marie, c'est le seul nom dont elle veuille être connue de ce quartier misérable.

Enfin fonctionna, au XV^e^ arrondissement, un

poste d'une allure toute militaire, dont l'existence fut une odyssée assez mouvementée pour qu'elle vaille la peine d'être contée. Le bulletin de la Société de Secours en offre le récit :

« 38 infirmières diplômées, 42 auxiliaires, 11 volontaires hommes y partagent leur temps entre trois fourneaux, un couchage, deux vestiaires, un ouvroir, la visite des familles à domicile.

« Installé d'abord rue Sébastien-Mercier, à Javel, le poste se voit deux jours après gagné par l'eau, force est de chercher un nouveau gîte. C'est sur une prolonge d'artillerie que pêle-mêle, avec les fourneaux, les pommes de terre, le matériel de cuisine, les infirmières font leur déménagement. Le soir même 200 soupes sont servies dans la nouvelle installation, rue Mademoiselle, à Grenelle. Pendant ce temps, deux tombereaux de la ville de Paris, trois bateaux montés par des hommes de bonne volonté et des infirmières, s'en vont six jours de suite porter des vivres dans les rues inondées. A la vue du fanion de la Croix-Rouges, les fenêtres s'ouvrent, les cordes descendent des paniers des étages supérieurs, les sauveteurs y déposent du pain, du saucisson, des bouteilles de lait pour les enfants. Du fond des ruelles des voix crient : « Merci ! sans la Croix-Rouge, nous mourrions de faim. »

Lorsque les eaux baissèrent les fourneaux de la rue Mademoiselle retournèrent à leur premier emplacement, rue Sébastien-Mercier ; les vestiaires et

le couchage suivirent le mouvement, mais sans le secours des prolonges d'artillerie. »

*
* *

Le fleuve était rentré dans son lit, le travail recommençait. Malgré les ruines accumulées et la tristesse au fond des cœurs, la vie semblait reprendre son cours à peu près normal. Le 15 février une circulaire prévenait tous les chefs de poste que le 25 du même mois, leur mission prendrait fin.

La première partie de l'œuvre, celle qui embrassait les « secours de la première heure », est à peu près terminée, œuvre de décision rapide, d'organisation, d'activité, de célérité : il avait fallu en hâte suppléer aux foyers détruits.

La seconde partie va commencer, longue, difficile, et surtout plus lente dans sa marche, œuvre de judicieuse observation, de prudence, de calculs. Il s'agit de reconstruire les foyers sur leur base indispensable, le travail, donc de rendre à l'ouvrier, avant toute chose, ses instruments et ses outils, au petit patron, au petit commerçant les moyens de relever sa maison, à chacun pour lui-même et sa famille un logis habitable et sain. L'aide matérielle, en donnant les moyens de triompher des difficultés et de se tirer d'affaire, relève le courage et stimule l'énergie, l'arme puissante nécessaire à tous ceux qui luttent dans la vie et pour la vie.

Dans toute la région parisienne des permanences, beaucoup moins nombreuses que les postes de secours, les remplacent; dans chacune un comité est installé, chargé d'enquêter, de constater les dégâts et les pertes, d'évaluer dans chaque famille le montant des secours nécessaires, et de les répartir d'après la connaissance exacte de la composition de la famille et de ses besoins.

La première préoccupation satisfaite, c'est-à-dire l'ouvrier mis en possession des instruments de son métier, les femmes de machines à coudre et de fournitures de couturière, un pauvre professeur qui avait perdu son gagne-pain, d'un piano d'occasion, et mille cas analogues, les loyers en retard furent payés, et des crédits ouverts aux commerçants pour leur permettre de faire face à leurs échéances, et de reprendre leurs affaires avec quelque sécurité.

Dans la foule des sinistrés, deux corps de métiers offraient un intérêt particulier : les maraîchers et les horticulteurs, qui dans toute la campagne des environs de Paris vivent des produits du sol auquel ils sont traditionnellement attachés, et forment une corporation nombreuse, comme une sorte de grande famille. C'étaient la ruine et la misère, si à l'approche du printemps la reconstitution n'était pas immédiate.

En quelques jours instruments, cloches, châssis, graines, plants, tout leur fut donné, et la culture des primeurs recommença à l'époque habituelle.

Les mariniers aussi avaient beaucoup souffert. 250 bateaux restaient amarrés dans l'étroit espace compris entre l'Ile Saint-Denis, la Briche et le port Saint-Ouen ; le chômage était complet et atteignait d'un coup 250 familles ; 1.500 personnes environ étaient sans ressources. La Croix-Rouge ne les oublia pas et leur vint en aide.

Quel aspect vont maintenant offrir dans la banlieue particulièrement ces maisons pendant trois semaines battues par le courant et envahies par l'eau? Beaucoup ne sont plus que des ruines ; d'autres fortement ébranlées s'écrouleront lorsqu'on les touchera pour les réparer; celles qui restent encore solides sont imprégnées d'une humidité fétide qui les rend inhabitables. Il faut reconstruire, réparer, attendre du temps et du soleil l'assainissement.

Alors les baraques de Decker vont de nouveau jouer leur rôle. Une première de 40 mètres de long est d'abord montée, et ensuite trois semblables, suffisantes pour abriter ensemble 60 familles. La plaine d'Ivry prend l'aspect d'un camp. En face, sur les hauteurs qui dominent la Seine, dans la propriété désaffectée qui était le noviciat des dames du Sacré-Cœur, d'autres baraquements analogues vont recevoir les réfugiés de Maisons-Alfort et d'Alfortville, recueillis jusqu'à présent au refuge de Notre-Dame-des-Champs.

Le 25 février, déménagement et emménagement s'effectuent, et les visages amis se retrouvent le

soir dans une nouvelle installation, où 380 lits sont promptement occupés. Délégués, infirmières, religieuses y continuèrent deux mois encore leur œuvre de charité, et lorsque, le 5 avril, les derniers sinistrés quittèrent le refuge, des larmes coulèrent, expression d'un attachement dévoué d'un côté, et de l'autre d'une affection profondément reconnaissante.

Parallèlement la Croix-Rouge remplissait en province une mission analogue à celle qu'elle accomplissait à Paris et dans la banlieue. Les comités des trois sociétés, aussi actifs les uns que les autres, dans tous les pays inondés avaient pris en main l'organisation des sauvetages et la distribution des secours. La région de la Marne fut une des plus maltraitées par le fléau. Les mêmes services fonctionnèrent et les populations furent secourues avec le même entrain et avec autant de méthode et de dévouement que les sinistrés de Paris.

***

De telles merveilles ne purent s'accomplir qu'avec des ressources pécuniaires considérables. La Croix-Rouge avait commencé son œuvre sans se demander si elle les aurait, ni d'où elles lui viendraient : des millions cependant furent dépensés en trois mois.

Dès le premier jour les trois sociétés de la Croix-Rouge avaient, chacune à son siège social,

ouvert une souscription : les dons y affluèrent, les uns considérables, magnifiques, tels les 250.000 fr. qu'envoya le lord maire de Londres, les 322.000 fr. du Syndicat de la presse ; d'autres offrandes modestes et touchantes, prélevées sur les économies des petits et des humbles, sur le nécessaire des pauvres qui, à l'abri du fléau, voulaient contribuer à secourir leurs frères éprouvés. Un ancien colonial, en souvenir des soins qu'il avait reçus des infirmières de la Croix-Rouge, envoya « cinq francs pour les inondés dont les dames s'occupaient. »

L'élan de générosité dans les souscriptions générales et particulières dépassa tout ce que l'on avait pu voir dans les catastrophes précédentes ; les comités de la Croix-Rouge des provinces non sinistrées envoyèrent des sommes importantes ; les dons en nature affluèrent également.

Les halles centrales de Paris, les maisons d'alimentation de tout genre, les grandes épiceries, les sociétés laitières, les boucheries rivalisèrent de générosité. C'était par wagons et par milliers de kilogrammes que toutes les denrées arrivaient rue Matignon, pour être distribuées par la Société de secours, ou réparties entre les autres sociétés. L'Etat de Sao-Paolo envoya 12000 kilog. de café ; un généreux Américain fournit tout le pain, etc., l'énumération pourrait continuer longtemps ainsi.

Tous les pays d'Europe et d'Amérique envoyèrent des souscriptions et des dons particuliers

considérables, que grossirent largement les libéralités incalculables des Américains habitant Paris. Ils témoignèrent ainsi magnifiquement leur sympathie pour la ville qui leur offre si gracieusement, dans les jours heureux, une affable et brillante hospitalité.

Dans les seuls bureaux de la Société de secours aux blessés, les souscriptions s'élevèrent à 3.420.062 francs, dont 2.658.973 furent distribués par elle-même, et le reste remis, suivant les désirs des souscripteurs, aux autres sociétés, qui reçurent directement aussi des sommes importantes. L'Union des Femmes de France, en vêtements, en mobilier, en argent distribua 1.300.000 francs environ, et l'Association des Dames françaises, en chefs différents, et répartis entre beaucoup de ses comités de banlieue et de province, dépensa des sommes à peu près analogues.

Si les libéralités ont été magnifiques, la charité active a fait des prodiges : voilà ce qu'il faut reconnaître et proclamer! Sortir de sa bourse une offrande, c'est un geste, un beau geste, d'autant plus beau souvent que l'offrande est plus modeste. Mais répartir les dons, en faire l'emploi judicieux, calculé, qui donnera à chacun dans la mesure où ses pertes, ses souffrances et ses conditions particulières lui créent des droits ; savoir en donnant ne soulever ni récriminations ni murmures, mais au contraire établir le bien moral de la paix, c'est l'œuvre de la charité délicate, discrète,

laborieuse, à côté de l'aumône dont elle sait employer toutes les forces, et dont elle grandit et exalte la beauté en multipliant ses effets.

Telle fut vraiment l'œuvre de nos Dames de la Croix-Rouge et des vaillants délégués, qui furent pendant toute cette période de labeur leurs guides éclairées et leurs zélés collaborateurs.

Les demandes de chacun furent étudiées de près, et l'on s'efforça aussi bien d'éviter les abus indélicats, que de découvrir les sinistrés honteux ou trop modestes qui osaient à peine réclamer. Les mobiliers pauvres avant l'inondation, démolis et devenus infects par leur séjour dans l'eau, les lits transformés en grabats humides et dégoûtants, les couvertures pourries par l'eau et la vase, tout cela fut remplacé par des objets simples mais neufs et solides ; dans chaque intérieur il fallut remettre les ustensiles nécessaires à la vie du ménage, dans l'armoire propre et saine, du linge et des vêtements ; tout cela fut fait avec tact, mesure, justice, sans gaspillage ni parcimonie. Peut-être quelques ménages d'ouvriers ne regrettèrent-ils plus le fléau auquel ils devaient un intérieur renouvelé qui les attirerait davantage.

*
* *

Après les foyers reconstitués, ou même avant qu'ils le soient, les santés restaient atteintes, surtout les santés plus fragiles des jeunes et des petits

que l'inondation avait peut-être trouvés déjà souffreteux. Les soigner, les guérir, les fortifier, fut pour la Croix Rouge le complément de son œuvre charitable.

Dès le 25 février, l'Association des Dames françaises, sur la proposition charitable de son comité de Bordeaux, entrevit la possibilité d'envoyer à Arcachon toute une colonie de petits sinistrés. Une entente rapide s'établit avec la municipalité, et en deux départs successifs, le 3 et le 6 mars, 68 enfants de Paris et de la banlieue se trouvèrent transportés dans l'atmosphère vivifiante des pins et de la mer. A Bordeaux, les dames du comité les réconfortèrent au buffet; à Arcachon, ils furent reçus, soignés, vêtus avec une sollicitude maternelle. Les dames de la ville ne s'occupèrent qu'à travailler pour eux; chaque jour des promenades étaient organisées en forêt ou au bord de la mer. Lorsque après sept semaines de cure dans un air excellent, ils repartirent sous la conduite de dames du comité central, quelques-uns plus délicats furent encore conservés.

A Montfort-l'Amaury, 33 enfants, fillettes dans un local de colonie de vacance offert par une personne généreuse, garçonnets dans un autre local dépendant de l'hospice, furent remis à la surveillance des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

A Nice, où la saison des fêtes battait son plein, lorsque se répandirent les nouvelles des désastres de Paris et de la banlieue, des souscriptions s'ou-

vrirent immédiatement, et l'élan de la charité fut égal à la fièvre du plaisir. Le comité des petits Parisiens fit une démarche auprès de la présidente des Dames Françaises pour lui demander son concours qu'elle ne refusa pas ; elle décida d'attribuer à l'hospitalisation des petits sinistrés de Paris tout le produit de sa loterie annuelle.

Le 4 mars, 110 enfants étaient envoyés de la banlieue de Paris ; ils furent installés dans des locaux en belle situation d'air et d'une hygiène parfaite. Des dames de l'Association offrirent leur service pour s'occuper d'eux, et leurs aiguilles se mirent à coudre avec ardeur chemises, jupes, manteaux, etc., car les petits n'avaient aucun rechange. Les arrivées se succédèrent, et après six semaines d'hospitalisation, 500 enfants qui étaient venus respirer le soleil retournaient vers Paris joyeux, bien portants, et, pourvus d'un petit trousseau. Les effluves de joie et de santé qui coloraient leurs joues firent, je n'en doute pas, éclore dans les cœurs des mères autant de sentiments de reconnaissance pour les dames de la Croix-Rouge et pour leur œuvre charitable.

Il faut maintenant rendre justice à chacun : la Croix-Rouge, dans toute son œuvre en face des inondations, fut très encouragée par les municipalités, secondée par le clergé des paroisses, vaillamment aidée par l'armée et par la marine, ses deux associées de tous les mauvais jours.

Ce qu'elle a fait en 1910, tout le monde en

France le sait d'une manière vague, les Parisiens qui y furent associés en garderont un souvenir inoubliable. Mais comment elle l'a fait, l'ordre et la précision dans l'organisation, l'esprit de discipline de ses membres, et en même temps l'entrain, la bonne volonté, l'endurance dans l'exécution que tous y ont apportés : voilà ce qu'il est bon de mettre en lumière et de faire connaître à tous les Français, afin de leur montrer ce qu'elle peut atteindre dans les jours les plus graves, et d'augmenter de reconnaissance la sympathie qui depuis longtemps va vers elle.

Ce qu'elle est préparée à faire pour la guerre, elle le fera d'autant mieux qu'elle s'y est exercée pendant la paix, et que l'expérience acquise la met à l'abri des imprévus ; la confiance que tout le pays, et l'armée au premier rang, placent en elle s'augmente d'autant. C'est le témoignage qu'exprimait un médecin-major de l'armée le jour où les infirmières quittant le poste de Choisy, il leur disait : « Désormais je verrai venir la guerre avec moins d'angoisse, ayant pu apprécier la façon dont mes blessés seraient soignés par les infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires. » Il aurait pu dire : « Les infirmières de toute la Croix-Rouge. »

Si les bienfaits répandus furent incalculables, le bien moral ne fut pas moindre. La simplicité gaie, la bonne humeur constante, l'endurance courageuse avec laquelle elles se mettaient à toutes les

besognes et résistaient à toutes les fatigues, leur bienveillance pour écouter les confidences, pour comprendre les misères et s'ingénier à les soulager, leur ont gagné tous les cœurs. C'est dans les souffrances partagées que les barrières s'abaissent et que les malentendus s'expliquent et s'éteignent. Ame du pauvre, âme du riche se rapprochent et se comprennent ; elles s'aperçoivent dans le dévouement et l'abnégation qu'elles sont sœurs et faites pour s'aimer ; elles sentent qu'elles s'aiment, et elles s'étonnent de l'avoir ignoré aussi longtemps. Témoin ce mot d'un ouvrier d'Ivry disant à une infirmière : « Nous ne savions pas qu'il y avait chez vous tant de dévouement pour la classe ouvrière ! »

CHAPITRE IX

La Croix-Rouge française dans la lutte antituberculeuse.

Je me suis imposé, dans ce premier travail sur la Croix-Rouge, de ne m'occuper que le moins possible des sections étrangères, afin de ne pas donner à la Croix-Rouge française, que je souhaite de faire d'abord bien connaître et aimer de la jeunesse de mon pays, une place amoindrie dans un cadre trop vaste. Cependant je ne puis aborder le rôle de la Croix-Rouge dans une question qui, à cause de son importance vitale pour la race et pour la société, est une des plus actuellement passionnantes, sans faire appel aux leçons et aux exemples d'un grand pays voisin. Je veux parler de la *lutte antituberculeuse* que l'Allemagne a engagée la première, avec la méthode qu'elle apporte à toute chose, et qu'elle poursuit avec la persévérance

qui est, il faut le reconnaître, la raison véritable à peu près en tout, de sa force et de son succès.

La tuberculose est actuellement la maladie la plus répandue, celle dont les ravages sont les plus terribles et les plus difficiles à arrêter. L'indifférence que pendant des siècles on apporta à la question de la tuberculose, est la cause principale de l'impuissance où s'est trouvée la science à son égard, le jour où, commençant à s'émouvoir des progrès d'un mal qui devenait le mal dominant de tous les pays et de toutes les classes de la société, elle a voulu lui déclarer la guerre[1].

La France en est particulièrement atteinte. Pendant que dans la plupart des pays elle diminue, dans le nôtre elle reste stationnaire, peut-être augmente-t-elle? ou si elle décroît dans les grandes villes, elle progresse dans les campagnes. Les sujets surmenés, mal nourris, alcooliques, ou portant une tare originelle, sembleraient devoir offrir une moindre résistance; et cependant les terrains vierges et sains sont souvent les plus faciles à la contamination. On voit des pays dont les habitants robustes, bien nourris, vigoureux, sont décimés par l'intrusion d'un sujet contaminé.

Dans les foyers de misère et de privation que sont Paris et les centres industriels, si la défense

1. Les documents de ce chapitre sont puisés à des sources diverses :
Le rapport du docteur Ferrière, conf. Londres 1907.
Le rapport du docteur Paunwitz (Allemagne) Londres 1907.
Le rapport de M. Charrier, conf. de Washington 1912.

organisée par les conditions améliorées d'aération, de propreté, d'hygiène personnelle, et par l'observation méthodique et constante exercée sur les familles et sur les individus, fait reculer le fléau, il se développe aux dépens des endroits moins importants, où la lutte n'existe pas encore.

La tuberculose se répand dans les campagnes par l'ouvrier malade qui, ne pouvant plus travailler à la ville, retourne mourir chez lui ; par le soldat en convalescence et en réforme que personne ne surveille ; par le jeune homme refusé au recrutement militaire comme suspect ou prédisposé, et qui, n'étant ni soigné ni conseillé, sans s'en douter devient malade. Tous sont des dangers pour la famille et pour le milieu que rien ne préserve de la contagion du mal et de son évolution, la plupart du temps sournoise et lente.

*
* *

La Conférence internationale de Saint-Pétersbourg en 1902 s'était occupée de la *lutte contre la tuberculose*, et s'était nettement prononcée pour que la Croix-Rouge y appliquât une partie de son activité en temps de paix. « De la Conférence de 1902 sortit la *Double Croix-Rouge*, emblème de la solidarité de tous les êtres pensants et de toutes les nations du monde civilisé, dans l'œuvre internationale ayant pour but d'arrêter le grand fléau qui forme le pire obstacle au bonheur des peuples. »

La même année fut fondée l'*Association internationale antituberculeuse*, dont le président, depuis la mort du docteur Brouardel, est M. Léon Bourgeois. La Conférence de La Haye en 1906 s'occupa particulièrement de travailler à la solution du problème qui intéresse à un si haut point l'avenir des nations.

A la Conférence internationale de la Croix-Rouge, en 1907, le délégué français, M. Ferrière, rappela que la première initiative d'une lutte contre la tuberculose fut prise par l'Angleterre vers 1875, et qu'elle fut le début du mouvement. Les autorités de la grande cité londonnienne prirent des mesures d'hygiène et de police sanitaire, qui, bien comprises et bien exécutées, furent les premières à prouver que, loin d'être invincible, le fléau qui cause plus de victimes chaque année que les guerres les plus meurtrières, « *la tuberculose* » est un ennemi que l'on peut terrasser. « L'armée, dit-il, doit bénéficier des progrès réalisés dans la lutte antituberculeuse. La phtisie est fréquente chez les jeunes soldats pendant la première année de service, mais ils ne contractent pas leur maladie dans le milieu incriminé de la caserne, ils l'ont apportée à l'état larvé en y arrivant. »

La caserne réunit toutes les classes de la société et toute la jeunesse masculine du pays, pendant la période d'âge où l'éclosion de la maladie est la plus intense. Le changement de vie et de milieu,

et surtout les fatigues du début du service, font que 50 pour 100 des jeunes gens en danger d'être malades, le deviennent dans la première année de leur service militaire.

Nous savons que le service de santé porte maintenant son attention spéciale, non seulement sur les symptômes précoces de la tuberculose, mais sur les signes physiques qui permettent de supposer une simple disposition à la maladie, et qu'il refuse ou ajourne les individus suspects. Un nombre encore grand néanmoins devient malade après son entrée au régiment.

On a créé pour eux des sanatoriums et quelques asiles pour militaires tuberculeux. Bien peu nombreux sont ceux qui guérissent assez complètement pour reprendre le service ; après un temps plus ou moins long de soins et d'observations, leur licenciement s'impose. Ils sont perdus pour l'armée et, rentrés chez eux, ils vont être pernicieux pour leur entourage. Dans les agglomérations ouvrières comme dans les campagnes, ils échappent à toute surveillance médicale ; à mesure que le mal progresse, ils traînent une existence pénible, plus ignorants encore du danger qu'ils sèment autour d'eux que de celui qu'ils courent eux-mêmes.

Les jeunes gens éliminés par le recrutement, à cause de dispositions à la tuberculose ou d'indices de la maladie, non moins que ceux qui quittent le service vraiment atteints, ont besoin, aussi bien pour eux-mêmes que pour la société,

d'être tenus dans des conditions d'hygiène, de prophylaxie et de surveillance. Ceux-là sont susceptibles d'être préservés, sont assurés même de l'être par des mesures temporaires, non pas rigoures et pénibles, mais paternelles et bien entendues, dont la vie au grand air et l'hygiène appropriée sont les bases principales.

Pour ceux-là particulièrement l'intervention de la Croix-Rouge semble logique et à propos. Si l'entente est nécessaire entre les services sanitaires et les institutions civiles, pour toute une catégorie de jeunes gens qui appartiennent tout à la fois à l'armée et à l'élément civil du pays, la Croix-Rouge ne semble-t-elle pas être le trait d'union entre ces deux éléments ? elle-même n'appartient-elle pas aux deux, par l'attribution qu'elle fait en temps de paix d'activités qui visent les services de la guerre et qui se préparent pour eux ?

C'est ainsi que l'Allemagne l'a compris dès l'origine de la lutte, et qu'elle l'a réalisé avec un ensemble, une rapidité, une perfection que l'on peut admirer et envier. Toute la lutte antituberculeuse allemande repose sur la Croix-Rouge, et se centralise dans son action directrice.

*
* *

Après la guerre de 1870 à 71, où les associations propres à la Croix-Rouge en vue de la guerre, s'étaient trouvées vraiment fondées et fortifiées,

l'impératrice Augusta recommanda particulièrement à la Croix-Rouge l'entreprise d'œuvres de paix, et lui donna la tâche spéciale de travailler à l'adoucissement des misères quotidiennes.

Toutes les associations patriotiques de femmes entrèrent dans le mouvement et prirent rapidement un développement inattendu et extraordinaire.

En quelques années, 2.000 associations enrôlaient un demi-million de femmes de toutes les classes de la société, disposées à travailler sous l'égide de la Croix-Rouge, ou à son exemple, pour le bien humanitaire.

Lorsque la découverte par Koch du bacille de la tuberculose donna l'idée d'entreprendre un grand mouvement contre le terrible fléau, la Croix-Rouge possédait précisément, dans toutes ces activités féminines, des armes toutes prêtes pour la lutte, et qu'il fallait seulement concentrer et diriger vers ce but.

La première assemblée générale de l'Association patriotique des femmes allemandes, en 1895, s'occupa particulièrement de l'application des associations de femmes aux progrès de l'hygiène. Dès l'automne de la même année fut fondée sous la présidence du baron Knesebeck, chancelier de Sa Majesté l'Impératrice, et président du Comité central de la Croix-Rouge, l'*Association spéciale des Sanatoriums populaires de la Croix-Rouge.* « Cette organisation merveilleuse se développa avec une rapidité telle, qu'en dix années elle pos-

séda treize branches indépendantes, mais toujours coopérantes, et devint une organisation modèle répondant à tous les besoins et possédant tous les moyens d'action. »

L'établissement d'essai fut à *Grabowsee*, à 1 heure et demie de Berlin, un sanatorium populaire modèle de 200 lits, pour le traitement et l'éducation hygiénique des phtisiques légèrement atteints. En 1899 d'autres analogues furent ouverts à Vogelsang, près Magdebourg, par l'Association patriotique des femmes de la province de Saxe, et à Oberkanfrangen près Berlin.

L'assistance aux familles est considérée comme la conséquence indispensable de l'admission du chef de famille au sanatorium.

Le bureau de placement s'occupe de remplacer la position perdue pendant une absence de plusieurs mois.

La station cure d'air fut créée d'abord en 1899 avec des baraques de Dœker, dans la forêt située aux portes de la capitale. Les succès obtenus décidèrent la création de semblables institutions permanentes.

Le sanatorium Victoria-Louise, pour enfants au premier début de la maladie, merveilleuse organisation dans laquelle l'enfant est soigné, instruit, éduqué suivant son âge, avec peu d'heures de travail, et beaucoup de vie au grand air dans les conditions les plus favorables.

La colonie agricole, cure d'occupation par des

travaux au grand air, jardinage en particulier, et par tous ceux qui permetttent à l'enfant de passer sa vie presque entière à l'air pur et vivifiant.

Les jardins ouvriers donnent aux malades toutes les possibilités de vie extérieure et occupée, à l'abri de l'ennui, en accomplissant un travail sain et utile.

Des colonies de vacances, des *maisons de refuge* au bord de la mer pour les enfants et les femmes de sous-officiers. *Enfin des écoles* pour la formation d'infirmières qui s'instruisent et se préparent, dans les services mêmes qu'elles seront appelées à fournir à toutes ces organisations spéciales.

Rien n'est oublié dans cette merveilleuse organisation dont j'ai fait le plus brièvement possible le résumé, en cherchant cependant à ne supprimer aucun des rouages importants qui fonctionnent simultanément, et forment un ensemble d'institutions se secondant et se complétant.

Tous les degrés de la maladie y sont prévus et soignés; si les œuvres ne peuvent pas prévenir le mal, du moins elles le prennent à sa première apparition, et elles cherchent passionnément à le guérir; en même temps elles s'efforcent d'en atténuer toutes les fâcheuses conséquences pour l'individu, pour la famille et pour la société.

*
* *

Des bureaux de renseignements et des dispen-

saires entretiennent dans l'assistance municipale un personnel spécialement affecté à la recherche et à la visite des tuberculeux. Ces intermédiaires bienveillants qui doivent chercher, en pénétrant dans les familles, à gagner d'abord la confiance des intéressés, sont depuis une dizaine d'années les femmes pleines de charité et de dévouement qu'on nomme : « Les Sœurs de la Croix-Rouge. »

A la ville elles visitent, dans le district qui leur est assigné, les pauvres, les malades, les vieillards afin de leur apprendre à se soigner. A la campagne elles logent dans les villages, portent les premiers secours aux malades, préparent les médicaments, font les bandages, les pansements. Elles connaissent les besoins des petits et des malheureux, et l'estime dont elles jouissent auprès des riches leur obtient d'eux tous les secours dont leurs protégés ont besoin. Elles sont le trait-d'union qui rapproche les différentes classes de la société. Elles pénètrent dans tous les logements, dans tous les taudis ; à chacun des habitants elles parlent avec douceur, persuasion, elles se rendent sympathiques pour attirer la confiance ; il est donc rationnel qu'elles soient plus aptes que qui que ce soit à découvrir les malades, et même ceux qui ne sont que menacés.

Elles mettent les uns et les autres en rapport avec les autorités médicales afin qu'ils se fassent soigner ; en même temps elles les instruisent, et elles instruisent les femmes et les mères sur les

moyens de prophylaxie et d'hygiène, propres à préserver toute la famille de la contagion.

La Croix-Rouge, en raison de sa mission pour le temps de guerre et de son organisation permanente, se trouve munie de tout le personnel et du matériel nécessaires pour la lutte; mais pour que cette lutte soit efficace, il est indispensable qu'une discipline parfaite en dirige les applications.

Toutes les sociétés s'imposent donc comme premier devoir, d'instruire et d'éclairer le mieux possible sur tout ce qui concerne la maladie, de prévenir le personnel médical et sanitaire, de déployer la plus grande activité dans la recherche des malades et dans l'organisation des stations de secours et d'assistance, principalement à la campagne. Enfin les sociétés complètent et secondent les mesures des autorités par la création de sanatoriums, d'établissements de repos, d'écoles en forêt...

L'idée maîtresse est de commencer par les enfants dans l'application du principe de prévention, en fortifiant ceux qui sont faibles, en s'efforçant de rendre la vigueur physique à ceux chez qui la constitution délicate ou les privations, ont constitué une sorte de tare physique égale à une tare originelle.

Les règles de l'hygiène sont les fils conducteurs qui dirigent et qui constituent presque tous les soins de prophylaxie; ils tendent d'abord à éviter les petits maux et, s'ils n'y arrivent pas toujours,

ils les empêchent de devenir des maux importants.

*
* *

Dans la lutte antituberculeuse, la France s'est mise en mouvement avec un grand retard sur l'Allemagne. Cependant elle a depuis longtemps la présidence de l'Association internationale antituberculeuse, or tout honneur porte ses charges. La France doit donc maintenant aller vite, et chercher à prendre le premier rang. Du reste, en profitant des expériences acquises par les autres pays, il lui serait facile de réparer le temps perdu et même de réaliser des perfectionnements.

De savants médecins français se sont faits les pionniers dans la recherche, et ils la continuent avec ardeur et habileté; tout le monde en France connaît leurs noms qui donnent foi et confiance.

Des sanatoriums, des asiles, des maisons de cure, des refuges d'enfants, des préventoriums sont créés comme en Allemagne, et surtout des dispensaires que le professeur Calmette de Lille considère « comme les vrais centres des travaux antituberculeux, où l'on trouve pour chaque cas les meilleurs moyens d'assistance. »

La Croix-Rouge française est également entrée dans la lutte : des établissements fonctionnent, des projets s'élaborent, des résolutions importantes sont prises ou sur le point de l'être.

A la Conférence de Washington en 1912, le

délégué de l'Union des Femmes de France, M. Charrier, reproduisait un appel adressé quelques mois auparavant par madame Pérouse, la présidente de cette société, aux pouvoirs publics français, appel qui avait été lu à la tribune du Sénat le 14 février 1912, et publié dans tous les journaux.

La distinguée présidente envisage l'importance du fléau qui tous les ans retire à l'armée 2.000 soldats qui sont renvoyés dans leurs foyers. Ceux qui rentrent dans des familles aisées reçoivent des soins appropriés et peuvent guérir, mais le plus grand nombre sont obligés de travailler pour vivre. Non seulement ils voient s'aggraver leur maladie, mais ils en transportent le germe dans les ateliers, dans les bureaux, dans les usines; tandis que les statistiques les plus récentes démontrent que 70 pour 100 au moins de ces malheureux pourraient en quelques mois se remettre, et peut-être rentrer dans les rangs de l'armée. « Nous voulons, dit-elle, les soigner dans des colonies sanitaires agricoles, et conserver ces soldats à la France. »

Elle remercie les hommes éminents, philanthropes, médecins, professeurs, ministres, généraux qui ont bien voulu étudier la question et, par leurs efforts et leurs conseils, en préparer la solution. « Mais, ajoute-t-elle, une telle entreprise exige d'importantes ressources, et nous avons le devoir de conserver intact notre trésor de guerre.

Pour accomplir en pleine paix cette œuvre d'humanité, nous faisons appel à la générosité et au patriotisme de la nation. »

L'Union des Femmes de France reçut un legs important qui lui permit de mettre à exécution un projet depuis longtemps à l'étude : l'organisation d'un service de secours pour les militaires menacés de tuberculose et mis en réforme temporaire. Pour rester dans sa mission, elle restreindra uniquement son assistance aux militaires mis en observation et en situation de réforme pour cause de tuberculose. Le nombre 1.500 à 2.000 par an offre un champ d'assistance assez vaste à son activité humanitaire.

La première colonie sanitaire agricole de France pour les militaires tuberculeux, existe depuis le le 1er juillet 1913, à Tonnay-Charente, créée par l'Union des Femmes de France, grâce à un don de 600.000 francs dû à la libéralité de madame Doller.

Elle est située à 6 kilomètres de Rochefort, sur le point culminant d'un coteau au bas duquel coule la Charente qui s'en va vers l'Océan à travers une large et verdoyante vallée; du château devenu sanatorium l'œil jouit d'une vue étendue et pittoresque ; le climat tempéré en est depuis longtemps reconnu comme favorable aux malades atteints de tuberculose. Les terres, au même niveau que l'habitation, c'est-à-dire à 21 mètres au-dessus du niveau de la vallée, ont un sol moins humide. Eloignés de 15 kilomètres de la mer, les habitants en

reçoivent l'action vivifiante, mais les vents du large arrivent atténués et apportent un air adouci.

Le travail reconnu comme un élément de la cure est obligatoire pour tout homme déclaré, après trois à cinq jours de repos complet et d'observation attentive, « apyrétique », c'est-à-dire pouvant exécuter sans inconvénient pour sa santé un travail dosé et réglé suivant son état. Il y est entraîné progressivement aussi bien pour la force que pour la durée.

Une salle à destination spéciale d'infirmerie est séparée de l'habitation et réservée pour le cas de maladie.

Le séjour de la colonie est de trois mois au minimum et de six mois au maximum, suivant la décision du médecin. Les hommes reçoivent, en même temps que les soins que nécessite leur état, une instruction antituberculeuse, antialcoolique, hygiénique et prophylactique, sous la direction du personnel médical de l'établissement; de plus une instruction agricole, maraîchère, fruitière et florale, donnée par un chef expérimenté ; enfin de l'officier directeur et d'un sous-officier, l'instruction militaire, dans la proportion indiquée par le médecin, ainsi que la nature des exercices. Les pensionnaires concourent aux travaux journaliers d'entretien de la maison ; pendant les mauvais jours qui suppriment les travaux agricoles, ils sont occupés à divers ouvrages à l'usage de la colonie, et à des exercices militaires.

Les pensionnaires accueillis sont choisis de préférence parmi les hommes sans ressources et sans famille, pupilles de l'Assistance publique et orphelins appartenant plutôt aux régions coloniales.

La colonie agricole sanitaire est de création trop récente pour que l'on puisse citer des résultats obtenus, mais ils s'annoncent pleins d'espérances; ils semblent promettre qu'ils réaliseront les désirs et récompenseront les efforts. On ne peut que souhaiter ardemment que l'initiative généreuse qui en a permis l'expérience soit suivie, et que la Croix-Rouge puisse créer un grand nombre de ces colonies sanitaires.

D'autres projets importants concernant la lutte antituberculeuse sont à l'étude; ils sont même récemment arrêtés, et reçoivent déjà un commencement d'exécution. La Ligue internationale antituberculeuse, par son président M. Léon Bourgeois, a demandé à la Société de Secours aux Blessés militaires un concours qu'elle lui a volontiers accordé. Elle mettrait à sa disposition les 80 dispensaires qu'elle possède en France afin qu'ils fussent ouverts *aux prétuberculeux* qui viendraient s'y faire soigner. Ils y recevraient consultations et médicaments; des infirmières de la Croix-Rouge les visiteraient à domicile, et donneraient à leur entourage les conseils nécessaires d'hygiène et d'assainissement pour éviter la contagion.

La Société, grâce à la libéralité d'un de ses

donateurs, va organiser prochainement aussi une *maison de repos* destinée *aux soldats prétuberculeux*, qui y recevront tous les soins propres à fortifier leur tempérament et à empêcher l'éclosion de la maladie.

L'accord au sujet des dispensaires est fait entre les deux présidents, MM. Léon Bourgeois et le marquis de Vogüé. Dès que seront remplies les formalités de donation, la maison de repos sera installée. Ces deux innovations, après la création de la colonie de Tonnay-Charente, marqueront de grands pas faits par la Croix-Rouge française dans la lutte antituberculeuse.

Du reste le plan général comporte la création sur plusieurs points de France, d'Algérie, de Tunisie, d'établissements de plein air pour un repos hygiénique permettant des occupations en rapport avec l'état physique des pensionnaires. Il est démontré par les docteurs Kelsch et Grange en particulier, qu'un entraînement progressif et certains exercices d'assouplissement ont une influence très salutaire sur les jeunes, porteurs de germes de tuberculose.

La vie de la ville, des grands centres surtout, est fâcheuse pour le jeune campagnard subitement transplanté; au contraire la vie calme de la campagne est, pour le jeune homme de la ville, un puissant moyen de rétablissement, surtout si à côté des soins personnels il reçoit l'instruction et l'éducation antituberculeuses.

L'influence morale s'y fait sentir aussi ; le jeune homme apprend que sa santé dépend de lui, et que son rétablissement le dédommagera largement des contraintes que les règles de l'hygiène et des soins pratiques lui imposeront. Les travaux horticoles et les travaux agricoles faciles s'exerçant en plein air et en pleine lumière du soleil, sont les meilleurs et les plus agréables qu'il puisse exécuter ; sans fatigue il apprend un métier, il y entrevoit des ressources, il reprend confiance en lui-même et goût à la vie. Les docteurs Dieulafoy, Faisance, Debove, Landouzy, Letulle, Albert Robin donnent leur approbation complète à un plan ainsi composé d'instruction, de travail et de moyens d'assistance.

*
* *

Les résultats obtenus en Allemagne prouvent assez l'action puissante des sociétés de femmes dans la lutte antituberculeuse, pour que les sociétés françaises puissent s'y engager avec assurance. Du reste un certain nombre y participent déjà et jouent un rôle important dans l'assistance privée ; mais il faut coordonner les activités individuelles pour ne rien perdre de leurs efforts.

Le 19 juin 1912 fut fondée la section d'hygiène du Conseil national des femmes, et son action fut limitée à la lutte antialcoolique et antituberculeuse. Pour cette dernière il est naturel que les regards

se tournent particulièrement vers la Croix-Rouge, et que l'on cherche à s'appuyer sur elle. N'est-elle pas, par la nature même de ses moyens de lutte, une œuvre véritablement féminine? N'est-ce pas essentiellement aux femmes qu'incombe le soin de diriger des établissements dont tous les règlements reposent sur l'hygiène, la propreté, le soin de la nourriture, la régularité de la vie?

Avec ses aptitudes, sa perspicacité, les droits que lui donne dans la société et dans la famille son rôle de femme et de mère, la femme peut prévoir le mal, l'empêcher de venir, l'arrêter en chemin, l'enrayer à ses débuts, le guérir à son premier degré; et tout cela par l'accomplissement naturel des besognes les plus simples et les plus modestes, mais que la grandeur du but poursuivi élève à la hauteur d'une œuvre de philanthropie, de charité et d'humanité.

*
* *

La lutte privée contre la tuberculose qu'exécute la sœur ou l'infirmière de la Croix-Rouge, ou la dame charitable, peut n'être pas passionnante dans les moyens, parce qu'ils sont modestes, qu'ils s'appliquent sans bruit et qu'ils agissent sans éclat. C'est le matin de bonne heure ou le soir tard qu'elle doit aller au domicile du pauvre faire sa visite charitable, afin que, père de famille ou jeune ouvrier, il soit au logis; parce qu'en rentrant elle ne la raconte pas, afin de ne pas apeu-

rer ceux qui vivent dans l'effroi exagéré du microbe, qui s'imaginent qu'il se transporte dans l'haleine, dans la voix, peut-être dans le regard et dans le sourire!...

Peu glorieuse dans l'action sans doute, mais véritable œuvre sociale, noble, grande, passionnante plus que toutes les autres œuvres dans l'idée et dans le but.

L'alcoolique est un malheureux déchu par le fait d'une passion contre laquelle sa volonté est devenue trop faible, mais dont le point de départ et la progression ont été un acte volontaire journalier dont il pouvait s'abstenir. C'est une lutte morale nécessaire à accomplir auprès des jeunes, lutte active, intéressante dans ses moyens.

Attendrissante et mélancolique est la lutte contre la mortalité infantile : les petits êtres innocents, gracieux dans leur faiblesse, attirants dans leur impuissance, souffrent et s'étiolent victimes d'une tare originelle, de l'ignorance et de l'indifférence fatales, de la misère poignante ou sordide qui éteint les sourires et fauche les petites existences! Mais combien vagues et imprécis sont les rêves de l'enfant et ses sourires à la vie! D'appréhensions, de regrets, d'adieux, il n'éprouve pas les tristesses.

Tandis que la tuberculose est le mal de la jeunesse! de cette jeunesse en pleins rêves, en plein épanouissement, en plein désir de vivre! lorsque la lutte de la vie est ardente, passionnante,

que le succès apparaît, et qu'avec une énergie dépassant les forces, elle veut l'atteindre, elle croit le saisir, et que le mal qui sournoisement a commencé ses ravages, se dresse soudain, incurable déjà, et qu'il abat toutes les volontés, terrasse toutes les énergies, anéantit tous les rêves, détruit toutes les espérances, rend inutiles tous les sacrifices, et laisse au malade des moments d'illusion avec des alternatives de navrante désespérance!

C'est bien dans la tuberculose que le pauvre malade « sent qu'il n'a qu'à se défaire petit à petit », et que, s'il a franchi le degré qui ne pardonne plus, ses retours apparents de santé ne seront jamais que des espoirs décevants!

C'est cette jeunesse qu'il faut sauver en commençant par la préserver. Pour préserver la jeunesse il faut atteindre l'enfance, et d'abord instruire les mères. Il faut leur enseigner l'hygiène préventive et les obliger à la pratiquer, leur inculquer la vigilance, leur apprendre les premiers symptômes, devant lesquels elles ne devront jamais fermer les yeux et s'endormir, pas plus que sur une apparence suspecte qui peut cacher un germe morbide.

Si la famille n'est pas déjà surveillée, la dame visiteuse, ou à son défaut la mère de famille avertie et vigilante, prévient le dispensaire, se fait inscrire, demande des visites, se fait dire la vérité. Il peut être pénible de l'entendre, mais lorsque le remède est à côté, et que l'on sait que

bien appliqué pendant qu'il en est temps, le remède est la guérison pour le malade et la préservation pour toute la famille, la mère a du courage pour entendre et de l'énergie pour lutter!

CHAPITRE X

La Croix-Rouge française dans les œuvres de protection et d'assistance du soldat.

La Maison du Soldat. — Les jeux et les livres.

« La présence simultanée sous les drapeaux de trois classes, accomplissant intégralement trois années de service militaire, avant que les casernements aient pu être mis en état de recevoir dans de parfaites conditions un aussi grand nombre d'hommes, impose à l'État le devoir strict de veiller à ce que les agglomérations ainsi créées se trouvent dans des conditions hygiéniques aussi satisfaisantes que possible, non seulement dans les locaux militaires, mais aux abords des casernes [1]. »

Au moment, où la nouvelle loi militaire ap-

1. Docteur Granjux, « La protection du soldat de vingt ans. » (*Le Caducée* du 26 décembre 1913.)

pelle sous les drapeaux un contingent double de ce qu'il est ordinairement, où elle retire à leurs familles, subitement, sans préparation, des jeunes gens de vingt ans, c'est-à-dire d'une année plus jeunes qu'ils ne l'étaient jusqu'à présent, moins formés de tempérament, moins instruits de la vie, il est naturel que les parents se préoccupent des conséquences qui en résulteront pour leurs enfants. Il est juste que l'État prenne la conscience nette des devoirs qui lui incombent à l'égard de ces jeunes gens qui sont toute la jeunesse de la patrie, et des responsabilités qu'il contracte envers les familles qui les lui confient. Qu'il comprenne d'abord que pour ces jeunes gens de vingt ans qui quittent leur foyer, le régiment doit en être comme « le prolongement » et qu'il commence par multiplier les mesures de protection qu'il doit à leur santé et à leur moralité !

Ce sont des enfants que l'armée prend aux familles, mais des enfants qui chaque jour cessent de l'être, qui surtout ne veulent plus l'être ni le paraître; ce seront des hommes qu'elle rendra à la société. Elle les prend tous pendant toute la période où s'accomplit leur transformation, où s'achèvent en eux le développement physique et le développement moral, où le bien et le mal leur sont également assimilables. Leur mentalité de vingt ans est, chez la plupart, encore assez malléable pour recevoir toutes les empreintes, et pour conserver les plus fortes. C'est donc tout l'avenir

de la nation qui est en jeu dans la vie du soldat à la caserne, et dans sa vie à côté de la caserne.

C'est l'avenir militaire parce que, suivant le mot de l'Empereur Napoléon Ier, commenté et développé par les termes mêmes du règlement du soldat : « La force morale entre pour les trois quarts dans les affaires militaires ». — « Les forces morales constituent les facteurs les plus puissants du succès, l'honneur et le patriotisme inspirant les plus nobles dévouements. »

C'est l'avenir social : au régiment le soldat accepte mieux qu'ailleurs l'obéissance à une règle; il se pénétre de l'esprit de discipline, il se fortifie dans le respect du devoir et dans le sentiment de la dignité qui font les bons citoyens.

C'est l'avenir de la famille qui sera bon si, le jeune soldat étant mis en garde par la connaissance et la crainte des dangers qu'il court, on l'aide à résister aux plaisirs faciles et malsains qui le sollicitent, et à se garder honnête et bien portant.

S'occuper du soldat a toujours été intéressant et attrayant. Le conscrit qui s'enrubanait autrefois le soir du tirage au sort, et chantait gaîment lorsque son numéro lui mettait la tristesse dans l'âme, semblait déjà presque un vaillant. Lorsqu'un régiment traversait les villages et arrivait aux étapes musique en tête, il remuait toutes les populations; s'il revenait de la guerre c'était un enthousiasme délirant, chaque soldat apparaissait un héros, il semblait qu'il eût à lui seul décidé du

sort des batailles! Et comme elle était attachante la simplicité un peu vantarde avec laquelle il contait, non pas ses propres exploits, mais les exploits « de son régiment », de celui dont il se sentait une partie constitutive, et, sans savoir discerner le sentiment qu'il éprouvait, quelque chose comme un morceau de son drapeau ou un rayon de son âme.

Maintenant s'occuper du soldat est œuvre passionnante et œuvre maternelle, puisque les soldats ne sont plus les fils des autres, ceux que le sort choisissait, ou « qui remplaçaient » pour une somme d'argent; ceux qu'un rang social moins élevé, une carrière moins intellectuelle, semblait plutôt désigner au service; ce ne sera plus le rural que nous connaissions à peine et ne désirions pas connaître. Les soldats, ce sont nos fils à nous toutes, mères citadines et mères campagnardes, marquises et prolétaires, mondaines et travailleuses, femmes frivoles ou ménagères absorbées par le labeur du foyer.

Lorsqu'il s'agit de nos enfants, nous sommes toutes sœurs dans l'amour, dans la sollicitude et dans la prévoyance. Nous nous entendons sans nous parler, nous nous comprenons sans nous connaître, nous mêlons nos plaintes dans l'angoisse et nos larmes dans la douleur.

Aux mères campagnardes et éloignées qui ne peuvent accompagner leurs enfants que de soucis, de vœux, et sans doute de bien des larmes

secrètes, nous qui habitons les villes où le petit soldat arrive, livré à lui-même, vivre trois années, et devenir ce qu'il sera toute sa vie, rassurons ces mères inquiètes, promettons-leur de nous occuper de leurs fils, de leur faire un foyer de les couvrir de notre vigilance. Et que ce ne soit pas une promesse d'un jour, le mot banal d'un moment d'émotion, mais bien un serment de solidarité entre toutes les mères, de dévouement maternel aux petits soldats, d'amour et de devoir envers la patrie et la société.

*
* *

Après la soupe de cinq heures, à moins qu'il n'ait sa chambre en ville dont il se fait un coin de chez soi, privilège du petit nombre qui peut s'en offrir le luxe, le soldat fatigué de l'activité de la journée ne demanderait le plus souvent qu'à se reposer paisiblement où il se trouve; mais il lui faut un lieu autre que la chambre froide, mal éclairée, triste, où il n'est installé ni pour lire, ni pour écrire, ni pour causer; autre aussi que la cantine où il trouve chaleur, lumière, animation, mais l'obligation de boire.

De grands progrès ont été sous ce rapport réalisés dans les régiments depuis quinze ans. Certains ministres de la Guerre ont compris l'immense lacune qui existait dans les casernes, la plupart des colonels se sont prêtés à la réparer. Chaque

quartier maintenant possède sa salle de lecture, genre de cercle avec des tables pour écrire et pour lire, certains jeux, quelques-unes ont un billard. « Les officiers y viennent quelquefois, toujours en amis, en camarades plus avertis et bienveillants, qui s'intéressent à leurs hommes, le contact du gradé ne s'y fait pas trop sentir. » Le soldat est ainsi dispensé de la nécessité de sortir chaque soir, et c'est un grand point dans sa vie.

« Mais qu'il soit collégien, étudiant, employé ou soldat, l'homme a soif de liberté! le lycée, l'école, la caserne, c'est toujours la prison, et quoi qu'on fasse pour le retenir le dimanche, le soldat s'envolera du quartier dès que les portes seront ouvertes. » Ceux qui, assez rapprochés de leur famille, peuvent aller se retremper quelques heures dans le milieu familial, reviennent le soir contents, ne pensant qu'à éviter toute punition dans la semaine, pour recommencer le dimanche suivant leur agréable petite fugue.

Mais l'autre, tous les autres qui forment la grande légion! celui qui n'a ni parents, ni amis assez dévoués pour lui offrir un foyer, quand il est fatigué de marcher, quand il a faim et soif, il n'a d'autre ressource que la complaisante hospitalité du marchand de vin qui, dès le premier jour, s'est fait le dépositaire intéressé de sa valise, et qui l'enserre dans les liens d'une reconnaissance onéreuse, le plus souvent très malsaine.

Ici se fait bien sentir pour le jeune soldat la

nécessité d'un lieu accueillant, honnête, où il se sente chez lui, où il puisse se reposer dans une liberté saine et réconfortante, à l'abri de toute tentative et de toute promiscuité dangereuses.

Les expériences des médecins militaires et leurs statistiques montrent que c'est dans les villes les plus dénuées de refuges et d'asiles honnêtes pour le repos des soldats, que les maladies sont les plus nombreuses parmi eux. Au contraire, dans une même ville, ils remarquent un état sanitaire meilleur, dans les casernes près desquelles existe un de ces toits hospitaliers et bienfaisants qui viennent en aide à l'isolé pour passer ses heures et ses jours de loisirs.

Les essais de *maisons du soldat* ont été, sous des noms divers, tentés et résolus depuis fort longtemps. Ce furent d'abord les cercles catholiques, dirigés par des ecclésiastiques, aumôniers militaires ou prêtres libres, rattachés pour la plupart à l'œuvre de Notre-Dame des Armées, dont le centre était à Versailles. Des quêtes, des appels, des dons généreux, les sacrifices personnels de prêtres un peu fortunés, permettaient d'entretenir des maisons spéciales, où les soldats, sans aucune distinction de religion, pouvaient trouver gratuitement un lieu de délassement confortable, des jeux, des livres; on y tirait des loteries, on y organisait de petites fêtes avec représentations théâtrales. L'autorité militaire ou administrative des villes crut à tort y voir un but confessionnel,

et une circulaire ministérielle, les 5 et 13 novembre 1906, interdit formellement aux soldats la fréquentation de ces cercles. Cela équivalait à leur suppression.

Le succès des cercles catholiques avait engagé l'élément laïque à les imiter par des créations analogues; après leur suppression les autres se multiplièrent. En 1889, un philanthrope, M. Arthur de Rougemont, avait ouvert rue Chevert, près de l'École Militaire, une salle de lecture et de jeux pour les soldats. Dix ans après, une femme admirable de bonté et de dévouement, qu'on pourrait appeler « la vraie bonne mère du soldat », ouvrit non loin des casernes du Chateau-d'Eau et du Prince-Eugène, une sorte d'asile familial, pour lequel elle inventa le nom. « Foyer du Soldat et du Marsouin. » Le succès de ce toit hospitalier dépassa toute attente; il changea de local pour s'agrandir, puis en changea encore, et finalement il fut imité par la Ligue de l'enseignement.

« Au Foyer du soldat, écrivait madame Germond, sa fondatrice (et ce qu'elle écrivait, elle le pratiquait), chaque soldat est le bienvenu; point d'inscription, point d'interrogation. Il y trouve des jeux, des livres, un piano, des tables pour écrire, du papier à lettres. Il s'occupe comme il l'entend, il se sert lui-même sa tasse de thé. Il y a une salle de billard, une salle de jeux et de lecture; on y donne des conférences, des soirées récréatives, devant un auditoire toujours nombreux.

« Ici, mon petit, tu es chez toi, dit madame Germond au petit soldat nouvel arrivant, je serai ta seconde maman », et cela avec un sourire auréolé de ses cheveux blancs [1]. »

A l'instar de ce premier Foyer du soldat, des créations analogues furent faites sur plusieurs points du territoire français, au Havre, à Rouen, Clermont-Ferrand, Fontainebleau, Nice, Cambrai, etc. Partout le soldat y est attiré, l'hiver surtout, par un confortable complet.

J'énonce très sommairement ces créations bienfaisantes, dont chacune pourrait avoir son histoire très suggestive par des anecdotes révélant la mentalité simple, franche, honnête, reconnaissante du petit soldat, mentalité qu'il faut à tout prix entretenir et sauvegarder, par une protection qui le préserve le plus possible des contacts de la débauche et de l'alcoolisme.

*
* *

Si les œuvres de protection du soldat, particulièrement susceptibles entre toutes les œuvres sociales d'intéresser les femmes et les mères, occupent une place que je souhaite faire importante au milieu des œuvres de la Croix-Rouge française, c'est parce qu'elle y remplit déjà un rôle personnel, et que ce rôle est appelé à beau-

1. Nombreux renseignements empruntés au livre très intéressant de M. René Thorel, intitulé : *Un Cercle pour le soldat*.

coup grandir. Tous les regards se tournent vers elle, et semblent attendre, comme une chose naturelle et désirable, que sa sollicitude s'étende largement et maternellement à cette protection qui est essentiellement une œuvre militaire, intéressant au plus haut point l'armée et la patrie.

L'Union des Femmes de France a organisé depuis quelques années à Tours, puis à Angers et à Rennes des « Salles de repos du soldat ». Mais suivant le principe de la Croix-Rouge qui veut que les œuvres visant directement la guerre marchent toujours en avant, les comités des villes desquels relèvent uniquement ces créations, ne sont autorisés à les organiser que lorsque leur hôpital auxiliaire de territoire l'est complètement. Ils en supportent tous les frais, aidés seulement par une subvention annuelle de 2.000 francs qu'ils reçoivent des villes. Ces sortes de maisons du soldat, très appréciées dans les garnisons où elles existent, reçoivent chaque jour de 150 à 200 visiteurs, et le dimanche jusqu'à 1.000. Elles sont ouvertes à tous les militaires de la garnison, sous-officiers, caporaux et soldats. Le local se compose d'une grande salle de jeux, une salle de lecture, une bibliothèque, avec piano, tables de correspondance, un vestiaire, une salle de lavabos, une grande cuisine, un vaste grenier qui renferme toutes les valises. Dans une cour plantée est un jeu de boules et divers autres jeux. Un gérant qui est chargé de l'entretien et de la surveillance de

l'établissement y habite un pavillon spécial. Un comité de surveillance se réunit tous les trois mois.

Au Hâvre et à Sauvin, un des faubourgs de la ville, la Section des Dames de la Société antialcoolique a fondé deux Maisons du Drapeau. Ces établissements du même genre que les précédents existent dans le même but humanitaire et moral, et les médecins constatent que les résultats en sont sanitairement excellents.

*
* *

La Société de secours aux blessés s'intéresse aussi aux œuvres actives de protection ; elle y concourt par l'œuvre des jeux du soldat qui fonctionne à Paris, au siège central de la Société, 21, rue François Ier. Mais son activité est surtout dirigée vers le développement dans les casernes des salles de récréation et de lecture, pour lesquelles elle envoie des collections variées de jeux : jeux athlétiques dits jeux d'été, foot-ball, boules, quilles et jeux d'hiver : dames, lotos, dominos, qui peuvent fournir aux hommes de saines et attrayantes distractions.

C'est donc à la caserne même qu'elle encourage le foyer du soldat ; elle provoque des chefs de corps et des colonels la création des cercles qui peuvent être des lieux de réunion, gais, confortables, animés ; elle-même, par ses contributions généreuses, s'efforce de donner à la caserne, autre-

fois si sévère et si maussade le soir, un air de réjouissance et de foyer familial qui attire les soldats et qui les retient.

L'Œuvre des livres qui occupe non moins sa sollicitude, et qui vise plus spécialement le bien moral et psychique du soldat, complète l'œuvre des jeux. Elle la dirige plutôt vers les colonies, les postes éloignés, les forts frontières des Alpes et des Vosges, enfin les endroits dénués de distractions, dans lesquels il est nécessaire et humain de prévenir l'ennui qui résulterait forcément pour le soldat de longs mois d'isolement, si rien n'en venait rompre la monotonie. Perdus pendant des semaines dans les sommets enneigés ou isolés aux confins du désert ou dans la brousse, il faut venir en aide à son entrain, et à sa bonne humeur pour les entretenir et les lui conserver, car la gaîté est le premier facteur de la santé et constitue une partie de la résistance.

Donner aux convalescents dans les hôpitaux, aux soldats dans les plus tristes résidences un peu de vie intellectuelle, leur procurer quelques joies, leur envoyer un peu de distraction et de plaisir, c'est faire œuvre morale, charitable et patriotique.

Algérie, Tunisie, Maroc, Sénégal, Soudan, Dahomey, Guinée, Madagascar, Indo-Chine et Tonkin, aucune garnison, aucun poste, tant petit, tant loin soit-il, n'est oublié dans les envois, et partout, l'effet est le même : les figures s'illuminent à l'ouverture des caisses qui promettent des

surprises agréables ; les cœurs se détendent aux échos du monde dont on est séparé et vers lequel vont toutes les pensées, aux nouvelles déjà anciennes, mais qui néanmoins vont rattacher pour un temps au pays et aux camarades de France. C'est une communion soudaine avec la Patrie, et le petit soldat ragaillardi sera demain plus léger, plus alerte, plus vaillant pour supporter les heures de froid dans la neige, ou les heures de soleil brûlant du Soudan ou du Dahomey.

Annuellement la Société de secours aux blessés expédie à nos soldats 50.000 volumes, des périodiques mensuels ou hebdomadaires : *Lectures pour tous*, *Pêle-Mêle*, *Tour du Monde*, *Revue hebdomadaire*, *Magasin pittoresque*, etc. Quelques éditeurs concourent à l'œuvre en offrant des services gratuits de revues. 360 abonnements sont répartis actuellement en 178 garnisons.

L'Association des Dames Françaises, aussi bien que l'Union des Femmes de France s'occupent activement aussi de l'œuvre des livres. Les demandes de plus en plus nombreuses sont centralisées et classées. Celles émanant des forts éloignés, des colonies, des hôpitaux sont satisfaites d'abord [1].

Ce sont des milliers de volumes et de publica-

1. L'Union des Femmes de France a été autorisée à installer, à bord des navires transportant les troupes aux colonies, de petites bibliothèques et des caisses de jeux pour distraire les soldats pendant les traversées quelquefois très longues.

tions dus à l'intention généreuse des membres des sociétés ou des amis de l'armée entrant dans leurs vues, qui composent les ressources de l'œuvre; mais les sociétés sont unanimes à reconnaître que ces ressources sont très insuffisantes pour les désirs exprimés et pour les demandes positives. Les augmenter serait bien simple : il suffirait pour nous tous d'y penser davantage.

Combien de revues et de publications nous encombrent et sont déchirées! combien de livres lus et oubliés ne seront plus jamais ouverts! Même médiocres de littérature, pourvu qu'ils soient sains d'idées, ils réjouiraient et feraient du bien à de moins difficiles et de moins blasés que nous! Il nous suffirait pour augmenter d'un peu, ou de beaucoup, le nombre des joyeux de là-bas, de penser davantage à nos petits soldats et de prendre la peine de faire quelques envois de nos livres inutiles aux œuvres de la Croix-Rouge.

Enfin, pour conclure cette rapide esquisse des œuvres de protection du soldat et du bien moral qu'elles produisent, rappelons-nous, comme encouragement au concours que nous pouvons leur apporter, ce mot du peintre Detaille, qui mieux que personne connaissait l'âme du soldat : « Tout ce qu'on fera pour le distraire et l'amuser sera de la bonne et saine besogne. »

CHAPITRE XI

L'Assistance aux familles.
Les Légionnaires et les Coloniaux.

A côté des œuvres de distraction du soldat qui est privé de sa famille, et auquel il faut venir en aide pour le préserver de l'ennui et de ses conséquences, existent les *Œuvres d'assistance pour la famille* », pour ceux dont il est le soutien et que son départ met dans le besoin : vieux parents, mère veuve, frères et sœurs mineurs, femme sans enfant qui peut-être ne se trouvera pas dans une catégorie secourue, mais qui néanmoins aura des parents à sa charge...

Avant la loi de 1905, nombre de soldats étaient dispensés comme soutiens de famille, de tout ou partie du service militaire. Aujourd'hui que la nécessité des effectifs considérables a fait supprimer toutes les dispenses, les mères et les femmes

des soldats touchent des indemnités qui grèvent sensiblement le budget, mais qui sont infiniment minimes, comparés aux 6, 8 ou 10 francs que gagne par jour le bon ouvrier.

La vie plus chère, les prix des loyers plus élevés, les indemnités publiques trop faibles, tout cela crée un déséquilibre forcé très pénible, entre les intérêts de la famille et ceux de la patrie.

Le soldat ne supportera allègrement le service militaire et ses conséquences qui lui sont souvent très dures, il n'arrivera au régiment décidé à être bon soldat, ce qui est indispensable à la force de l'armée, que s'il a la sécurité pour ceux qu'il laisse derrière lui.

La bienfaisance privée, exercée avec intelligence, semble seule pouvoir résoudre l'angoissant problème, dont la solution s'impose comme un devoir patriotique. La Croix-Rouge crut de prime-abord y trouver une des applications de sa mission de secours, et chercha les moyens de la remplir aussi parfaitement que possible.

La Société de Secours aux Blessés fit appel aux Sociétés charitables qui, par les buts spéciaux qu'elles embrassent, pouvaient, dans son œuvre de patriotisme et de charité, lui être d'utiles collaboratrices.

L'Office Central des Œuvres de bienfaisance et une douzaine de sociétés environ répondirent à son appel. Ensemble ils élaborèrent un plan de coopération habilement conçu : des enquêtes

sérieuses et une centralisation de renseignements permettaient de connaître avec exactitude les situations plus ou moins nécessiteuses des familles, et chaque société dans une proportion déterminée contribuait aux secours.

Cette Union d'Œuvres eut un début de fonctionnement qui promit complète satisfaction ; des secours nombreux et de toute nature furent dès la première année distribués à Paris et en Province.

Lorsque le gouvernement modifiant avec avantage les premières dispositions de la loi militaire, augmenta très sensiblement les secours qu'il alloue aux familles des soldats, il sembla vouloir en assumer la charge sur lui seul.

L'Union des Œuvres alors jugea que le but qui l'avait fait exister ne paraissait plus avoir d'utilité précise ; que maintenir ses secours pourrait dans certains cas provoquer des abus, et que, sans perdre de vue ses intentions charitables, elle résiliait quant à présent ses engagements et attendait l'exécution des promesses du gouvernement.

La Croix-Rouge n'abandonne cependant pas les œuvres de secours qu'elle avait précédemment entreprises en faveur des femmes et des jeunes enfants qui font l'objet de ses sollicitudes particulières, œuvres auxquelles les années dernières elle a consacré le produit de plusieurs fêtes et collectes[1].

1. Il en est question dans la première partie, du livre (ch. v).

*
* *

Je terminerai cet aperçu des œuvres d'assistance de la Croix-Rouge, par quelques mots sur une dernière qui, de son organisation spéciale, de la catégorie des protégés qu'elle secourt, revêt un cachet d'originalité qui lui donne une saveur particulière. C'est « l'Œuvre des militaires légionnaires et coloniaux », qu'on désigne assez volontiers dans les milieux où elle est connue sous le nom de l'*Œuvre du bastion 84*[1]. »

Au mois d'août 1911, paraissait dans *le Figaro* un article assez humoristique qui révélait aux lecteurs l'existence d'une œuvre âgée déjà de trois ans, aussi digne d'attirer l'attention par son originalité que d'exciter l'intérêt par les services qu'elle rend. Je transcris le commencement de l'article :

« Il est une infortune dont on ne parle jamais, qui pourtant aurait droit plus que toute autre à notre aide : celle des légionnaires et des soldats coloniaux libérés sans foyer. Ces braves gens ! on nous les montre souvent à l'avant-garde de nos corps expéditionnaires : ils s'y conduisent avec l'héroïsme que l'on sait, se faisant mutiler ou tuer pour nous conquérir un peu de gloire ou un peu de terre. Et quand leur temps est fait, quand ils sont

1. D'après le rapport de M. de Pourtalès, conférence de Washington 1913.

trop éclopés pour le service, nous les libérons. Ceux qui ont quinze ans de service ont droit à une petite retraite dont la liquidation entraîne de longues formalités. Ces héros, le jour de leur libération sans ressources et sans foyer, deviennent des vagabonds. Ceux qui ont été éclopés à la bataille sont tout à fait dépréciés. »

La situation si émouvante de ces malheureux a par bonheur ému un de leurs anciens chefs, le général Dodds, qui est allé frapper à la porte de la Société de secours aux blessés militaires.

Celle-ci, habituée depuis longtemps à s'intéresser à la misère des blessés ou malades des guerres antérieures, qui depuis 1870 consacre chaque année 30.000 francs à les secourir, s'émut de cette misère qu'on lui signalait, et demanda au ministre de la Guerre de lui donner au moins un local pour les abriter. Le ministre offrit avec bienveillance, dans le quartier de Maison-Blanche et de la Glacière, non loin de l'hôpital-école de la Société, à proximité du parc de Montsouris, *le bastion 84*, qui depuis 1888 n'avait jamais servi que de pigeonnier militaire.

Inutile de dire que l'aménagement en fut laborieux, surtout en ce qui concernait la propreté; mais le local spacieux se prêtait à sa nouvelle affectation.

Rapidement on se mit à l'œuvre, tant et si bien que le 1er décembre 1908, avant les rigueurs de l'hiver, l'asile ouvrait ses portes à ses nouveaux

protégés, qui pour la plupart avaient besoin de se reposer avant de chercher à travailler. L'accueil fut facile et cordial : un certificat de bonne conduite de libéré colonial, ne datant que d'un mois au plus, moyennant quoi ils recevaient le logis, la nourriture et l'habillement jusqu'à ce qu'ils aient trouvé moyen de gagner leur vie.

L'asile fut promptement rempli, et les hospitalisés formèrent bientôt une sorte de famille militaire d'une physionomie spéciale mais très intéressante.

« A l'extrémité d'une double rampe bordée de grands arbres, entourée d'un verger, d'un potager, d'une basse-cour, d'un délicieux jardin d'agrément, qu'encadrent les fortifications, agrémentées en cet endroit de jolis bouquets d'arbres, l'asile prend des airs de château. Potager et verger entretenus par les hôtes produisent légumes et fruits ; volailles, chèvres, lapins, porcs que l'on engraisse, contribuent à l'alimentation ; les œufs et le lait sont réservés aux malades. »

Le bastion est en permanence habité par 50 malades, anciens militaires, auxquels, avec un inépuisable dévouement, l'œuvre cherche des emplois. Ceux qui s'en vont casés, sont promptement remplacés par de nouveaux venus. La vie s'y rapproche de celle de la caserne ; le travail cependant y est moins fatigant. Une bibliothèque, des jeux de toute sorte, offerts par de généreux donateurs, permettent aux pensionnaires de s'amuser ;

le phonographe, deux fois par semaine, leur fait entendre des airs connus, en particulier les vieilles marches qui remuent leurs souvenirs ; chaque dimanche amène une distribution de tabac.

Le nombre des demandes, toujours trop élevé, après chaque campagne coloniale le devient davantage ; tous voudraient bénéficier de cette œuvre charitable qui les prend sans ressource, qui subvient à tous leurs besoins, et qui, par des dons en argent et en nature, s'efforce encore lorsqu'ils quittent le bastion de leur venir en aide.

Parfois le dimanche les anciens pensionnaires viennent revoir leurs camarades. Alors la basse-cour fournit les suppléments du menu que relèvent quelques bouteilles provenant de la cave de certains membres du Comité.

« C'est ainsi que l'on vit dernièrement au bastion un déjeuner de 96 couverts, dont les convives totalisaient 992 années de service et 1.252 campagnes. Les chiffres valent la peine d'être cités, et les hommes méritent de n'être pas oubliés. »

La plupart actifs, intelligents, débrouillards, sont heureux de se rendre utiles ; ils l'ont témoigné pendant les inondations, en contribuant de tous leurs moyens à l'organisation des secours et à leur distribution. Dans certains postes, ils se mêlaient à tous les travaux pénibles, et, pour rendre service, mettaient en action les aptitudes

les plus variées. C'était leur manière, et la meilleure qu'ils pussent employer de témoigner leur reconnaissance à la Croix-Rouge.

D'autres maisons de ce genre seront, je l'espère, fondées grâce à de généreuses initiatives. Ce premier essai, si digne d'attirer l'attention, est trop insuffisant pour le nombre considérable des soldats libérés qui se trouvent sans ressources et sans gîte.

L'Union des Femmes de France possède à Eckmühl (faubourg d'Oran) une maison dont j'ai déjà parlé, spéciale pour les légionnaires, mais elle est plutôt, je crois, « maison de convalescence. »

TROISIÈME PARTIE

LES INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

Les hôpitaux-écoles et les dispensaires-écoles. — Les études des infirmières.

Aussitôt que fut annoncée le 31 octobre 1879, par le docteur Duchaussoy, la création de l'Association des Dames françaises, l'école d'ambulancières et de gardes-malades qu'il avait fondée trois ans auparavant fut rattachée à la nouvelle Association.

En attendant qu'un centre d'instruction clinique lui soit adjoint, elle chercha, dans les diverses régions où des comités de l'Association se constituaient, à y créer un enseignement et à le diriger vers la formation de groupements de plus en plus étendus d'ambulancières et de gardes-malades intelligentes et instruites.

Bien que la direction de l'Assistance publique eût accordé aux élèves-infirmières de la nouvelle

société, l'autorisation de suivre dans certains hôpitaux des services de médecine et de chirurgie, leur instruction restait incomplète et insuffisante. Elle ne fut réellement bien adaptée qu'après l'inauguration de l'hôpital-école ouvert à Paris, rue Michel-Ange, le 29 juin 1896, et lorsque son fonctionnement fut bien établi.

Ce bel établissement, le premier de ce genre qui existât en France, réalisait au point de vue de l'hygiène de la science moderne, tous les desiderata : vaste salle d'opération bien aérée, belles salles de médecine et de chirurgie, parquets luisants, murs entièrement ripolinés, etc.

Des cours y furent immédiatement ouverts d'après le programme déjà professé à l'École d'ambulancières et de gardes-malades, programme qui depuis 1877 a peu varié. Dames et jeunes filles y vinrent en grand nombre, assistèrent aux consultations, aux pansements, aux opérations, et s'habituèrent à y intervenir en auxiliaires attentives d'abord, et ensuite en infirmières habiles.

Le succès rapide de l'institution montra qu'elle répondait à un besoin moral autant que matériel, et que l'instruction de l'infirmière française comblerait une lacune grave dans la formation des femmes que leur instinct de dévouement attirait vers la Croix-Rouge, lacune qu'on pouvait s'étonner d'avoir laissé aussi longtemps subsister.

En 1897, la Société de secours aux blessés, s'étant également convaincue de la nécessité de former

par une instruction solide et pratique des infirmières volontaires, destinées à servir en temps de guerre, prenait l'initiative d'une création nouvelle susceptible de suppléer à l'hôpital-école, pour les sociétés qui n'en possédaient pas et dans les villes où son existence était impossible. Il s'agissait de *dispensaires-écoles*, où les malades et les blessés civils viendraient à jours et heures déterminés recevoir des soins médicaux et chirurgicaux.

Ce fut à Plaisance, quartier où l'initiative ardente d'un pasteur apôtre avait fait surgir, dans la région la plus moralement déshéritée de Paris, tout un ensemble d'œuvres chrétiennes et sociales, dans un petit dispensaire dirigé par une personne jeune, de cœur généreux et de capacités remarquables, mademoiselle Genin, que la Société de Secours aux Blessés désira que fût formée sa première équipe d'infirmières militaires.

Le résultat de trois mois d'études pratiques fut satisfaisant ; un diplôme encouragea les élèves, et en attira d'autres.

Les cours théoriques y furent adjoints ; une seconde équipe fut formée, puis une troisième ; le local dut promptement être agrandi, puis transporté dans un endroit plus vaste, toujours sous la même direction capable et zélée. En 1907, l'Hôpital-École, fut fondé, square des Peupliers, et l'enseignement des infirmières y fut définitivement installé.

Le mouvement communiqué aux comités de province amena dès la première année la création de plusieurs dispensaires-écoles.

En 1902, à la Conférence internationale de Saint-Pétersbourg, la Société de Secours aux Blessés annonçait l'existence de six dispensaires-écoles ; en 1907 à Londres, elle en comptait 37, à Washington en 1912, 60, plus 14 dispensaires rattachés. Le nombre de ses infirmières diplômées était alors de 6.663.

L'Union des Femmes de France, en 1906, créa à Paris un premier dispensaire-école ; d'autres rapidement s'ouvrirent en province, à Ault, le Havre, Nantes, Nîmes, Toulouse. En 1907 elle fonda rue de la Jonquière un dispensaire-école modèle, dont l'installation est en tout point parfaite ; elle lui adjoignit peu d'années après un hôpital-école, de douze chambres seulement, mais qui réunit les meilleures conditions d'hygiène et de soins. L'un et l'autre rendent dans le quartier les plus grands services, et forment des infirmières parfaitement exercées. Actuellement l'Union donne l'enseignement dans 70 centres différents. En 1912 elle comptait 2.680 infirmières, dont 680 munies du diplôme de second degré.

L'Association des Dames Françaises se borne à Paris à donner l'enseignement dans son bel et vaste hôpital-école de la rue Michel-Ange, où elle forme de nombreuses infirmières instruites, expérimentées. En province elle accentue le mouve-

ment, et engage beaucoup de ses comités à créer des dispensaires-écoles. Les premiers furent à Marseille, Nice, Antibes, ils sont maintenant une soixantaine environ.

Le dispensaire-école est reconnu comme offrant aux élèves infirmières le mode d'instruction le plus commode ; il est surtout, par la simplicité de son organisation, accessible aux ressources modestes des localités de petite importance. Mais l'hôpital annexé au dispensaire est indispensable pour en compléter l'enseignement rapide, et pour former la véritable infirmière. Connaître les soins des malades hospitalisés, y prendre une participation directe, faire un apprentissage sérieux de garde-malade est de nécessité absolue pour l'infirmière qui aspire à rendre dans les hôpitaux de territoire en temps de guerre, la plus grande somme possible de services. Or cette participation ne peut lui être accordée complète que dans les hôpitaux-écoles spécialement organisés dans ce but, tels que chacune des sociétés de la Croix-Rouge française en possède un maintenant à Paris[1].

*
* *

Multiplier le nombre des infirmières et les instruire ne suffit pas à la sécurité des médecins et des chirurgiens qui acceptent leur concours. Non

1. D'après le rapport du docteur Cazin. Conf. de Londres 1907.

seulement ils veulent se reposer sur la constante bonne volonté, sur le dévouement de leurs auxiliaires, et sur leur capacité pratique, mais ils veulent avoir pleine confiance dans les méthodes et les programmes qui ont dirigé leur enseignement, et être assurés de leur science professionnelle.

Avec des différences plus ou moins appréciables dans la disposition des cours et dans la durée des stages, dans le nombre des présences et des veilles qu'elles demandent à leurs élèves, les trois sociétés de la Croix-Rouge française tendent exactement vers le même but, et par des moyens analogues arrivent aux mêmes résultats. Leurs aspirantes-infirmières travaillent sur un programme identique d'études, elles reçoivent des diplômes équivalents et elles acquièrent la même valeur professionnelle.

*
* *

L'enseignement uniforme à l'hôpital et dans les dispensaires-écoles est un enseignement à deux degrés. Le premier degré donne droit à un diplôme simple, et le deuxième à un diplôme supérieur.

L'enseignement simple demande quatre mois de stage pendant lesquels les élèves apprennent dans les services de stérilisation tout ce qui concerne l'asepsie, le maniement de l'autoclave, de l'étuve à air sec, le nettoyage des instruments, le flambage des divers récipients.

Une monitrice attachée dès le premier jour à chaque élève, veille à sa tenue irréprochable et à sa parfaite correction; elle lui inculque les principes de l'asepsie rigoureuse, et cherche à la bien pénétrer de son importance capitale ; elle lui apprend le lavage chirurgical des mains, l'enlèvement et le renouvellement des pansements, la technique des bandages les plus usuels.

Les élèves sont tenues de suivre chaque semaine deux cours théoriques de chirurgie et de médecine, un cours de bandage sur mannequin, un cours d'instrument où elles apprennent la préparation des appareils plâtrés, silicates et celluloïd. Elles assistent aux consultations de médecine, de chirurgie et aux grandes opérations.

Deux fois par semaine elles font elles-mêmes des pansements sous la surveillance d'une monitrice qui les guide, et qui leur vient en aide pour les pansements difficiles.

A la suite de chacune des périodes d'instruction, est tenue une session d'examens, par un jury composé de trois membres chargés d'interroger les candidates en chirurgie, en médecine et en hygiène. Après avoir subi cet examen oral qui est précédé d'une composition écrite, les élèves sont soumises à une épreuve pratique qui consiste en un pansement exécuté sur un malade devant le jury d'examen.

Toute élève ayant subi cet examen avec succès reçoit en même temps que le *diplôme simple*

d'infirmière, un *livret* portant le même numéro que le diplôme. Sur ce livret doit être inscrite chaque année la mention de l'accomplissement d'une période d'études pratiques, que chaque élève diplômée doit faire soit au dispensaire, soit dans les hôpitaux. Les élèves diplômées signent en outre un engagement de remplir en temps de guerre les fonctions d'infirmière, dans les hôpitaux auxiliaires de territoire.

L'infirmière munie du diplôme simple, qui aspire au *diplôme supérieur* donnant le titre d'*infirmière surveillante*, doit se soumettre à de nouvelles études d'une durée de deux années, comportant des stages au dispensaire-école et dans les services des hôpitaux. Elle suit régulièrement des cours spéciaux faits par des médecins et chirurgiens du dispensaire, et subit à la fin de la deuxième année un nouvel examen théorique et pratique, en rapport avec le degré d'instruction et les aptitudes que nécessitent la fonction et les responsabilités d'une infirmière-surveillante.

Toutes les aspirantes au diplôme supérieur sont soumises à trois stages successifs d'un mois chacun : 1° stage de stérilisation, 2° stage de pansements quotidiens, 3° stage au service des salles d'hospitalisation annexées au dispensaire. Enfin elles sont tenues à un stage régulier dans les hôpitaux de l'Assistance publique.

Toute infirmière-surveillante peut être appelée à revêtir le titre et les fonctions d'infirmière-

major sans examen ni diplôme particulier. L'infirmière-major est choisie d'après les aptitudes et les capacités qu'elle a montrées dans ses études, la valeur de ses examens et son caractère, ensemble qui la fait capable de conduire et de diriger une équipe.

A cause des frais qu'ils entraînent, toutes les villes n'étant pas en état de créer des dispensaires-écoles, les sociétés pour augmenter le nombre des aides-infirmières absolument nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux, ont institué un enseignement annexe qui comporte des cours préparatoires, donnant droit à un certificat d'aptitude ou au titre d'auxiliaire.

Lorsqu'un président de comité a réussi à organiser, avec le concours des médecins civils ou militaires, et dans certaines conditions indiquées, un enseignement pratique et médical, il est autorisé à délivrer aux élèves qui ont suivi les cours et passé avec succès l'examen final, un *certificat d'aptitude* qui permettra aux candidates qui en seront munies, de faire des stages dans les hôpitaux militaires.

Cet enseignement comprend des notions d'hygiène, de médecine, de chirurgie technique, les bandages les plus usuels. Le certificat d'aptitude institué depuis 1908 ne remplace pas le diplôme d'infirmière, mais il permet, là où le dispensaire-école n'existe pas, de récompenser la bonne volonté et les efforts louables des sociétaires, en les met-

tant à même de pouvoir remplir un jour auprès des soldats malades ou blessés, leur charitable et patriotique mission.

Les résultats obtenus depuis la création de ce certificat sont très encourageants : nombre de présidents de comités ont pu instituer des cours pratiques et des conférences. En général les examens sont satisfaisants. Sans avoir une instruction très étendue, les personnes pourvues de ce certificat d'aptitude, possèdent des connaissances qui leur permettront de rendre dans les hôpitaux de territoire des services très appréciables.

Les cours d'arrondissement, institués seulement à Paris, s'adressent à toutes les classes de la société; ils ont lieu le soir afin de permettre aux jeunes filles et aux mères de famille de les suivre après le travail de la journée.

Le programme en est élémentaire; il se donne en douze cours professés par un médecin ou un chirurgien, et une infirmière diplômée qui enseigne les bandages usuels. Un examen sur les matières enseignées donne, aux élèves qui le passent avec succès, le titre *d'auxiliaire;* elles sont inscrites sur un registre du comité central. En cas de guerre ou de calamités publiques elles peuvent se rendre utiles. Le nombre des adhérentes aux cours d'arrondissement augmente sensiblement tous les ans[1].

1. Des cours équivalents commencent à se faire en province pour la formation d'auxiliaires.

Cours d'administration. — Jusqu'en 1909, le diplôme supérieur d'infirmière-surveillante ne comprenait aucun élément d'administration et de gestion hospitalières. Le Conseil central, considérant qu'il existait là une lacune, décida la création de cours d'administration qui comprendraient un cours général et un cours spécial.

Le cours général est facultatif, il s'adresse :

1° Aux administrateurs et comptables des formations sanitaires de la société.

2° Aux dames sans aucun diplôme qui désirent acquérir les connaissances administratives leur permettant de remplir convenablement des services divers.

3° Aux dames non encore munies du diplôme supérieur d'infirmière, qui désirent compléter leur instruction hospitalière, afin de pouvoir remplir les fonctions de surveillantes générales adjointes à l'administration.

Le *Cours restreint et obligatoire* s'adresse aux dames candidates au diplôme supérieur d'infirmière.

Le premier souci de l'organisateur fut de donner à ces cours un caractère nettement pratique. Ils sont professés par un officier d'administration du service de santé, de préférence en retraite. Ils traitent de l'organisation générale d'un hôpital de territoire, de la tenue des divers registres de l'établissement, des états d'entrée et de sortie, du remplissage des formules concernant l'adminis-

tration d'un hôpital militaire, de l'installation et de la bonne tenue d'une lingerie.

On peut se rendre compte de l'importance de ce service lorsqu'on visite un hôpital en fonctionnement, ou le dépôt central de matériel d'une des sociétés, où tout est prévu et emballé d'avance pour l'expédition et la formation des hôpitaux de campagne et des hôpitaux de territoire.

Deux sessions du cours d'administration ont lieu chaque année ; elles ont chacune une durée de deux mois, et se terminent par un examen écrit et un examen oral, passés devant un jury composé de deux médecins inspecteurs de l'armée et de l'officier d'administration professeur. Les candidates reçoivent après examen satisfaisant un diplôme de *dame-surveillante* par opposition au titre d'infirmière-surveillante.

Le cours d'administration est adopté déjà par plusieurs comités de province. Non seulement il est indispensable à toute infirmière-major et dame-surveillante générale, mais il ouvre les portes des sociétés à des dames non-infirmières et ne pouvant pas le devenir, susceptibles néanmoins de rendre de très réels services comme comptables, au bureau des entrées, à la lingerie, à la dépense de la cuisine, enfin dans tous les services intérieurs d'administration. Aucune de ces fonctions n'est retribuée.

Les hôpitaux-écoles des sociétés sont destinés à l'enseignement des infirmières volontaires non

professionnelles et des religieuses. (Une session spéciale est réservée à ces dernières pendant l'été à l'hôpital-école de la Société de Secours aux Blessés.) Néanmoins il en est dans le nombre qui peuvent devenir professionnelles, soit que leur situation modeste les y oblige, soit qu'après des revers elles se dévouent à la garde des malades à domicile, en cherchant des situations dans des cliniques privées et dans des dispensaires. Elles prennent vis-à-vis de la Société, pour le temps de guerre, les mêmes engagements que les infirmières volontaires.

Une école spéciale d'infirmières professionnelles a été fondée par madame Achille Fould sous l'égide de la Croix-Rouge ; elle a son siège rue de la Glacière, non loin de l'hôpital-école du square des Peupliers ; elle est dirigée par des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul. Les élèves y entrent pour deux ans. Leur logement et leur entretien pendant ces deux années est assuré ; leur instruction d'infirmière y est complète. Elles en sortent au bout de la deuxième année avec le diplôme d'infirmière-surveillante.

Elles doivent une troisième aunée à la Croix-Rouge qui peut, avec leur consentement, disposer d'elles pour des dispensaires, ou les envoyer dans des formations sanitaires des colonies ou du Maroc, où elles servent avec les infirmières volontaires.

Lorsqu'elles quittent l'hôpital, une maison de famille annexe du dispensaire-école les reçoit sur

leur demande pour un prix très modique; elles peuvent toujours y revenir dans les intervalles de repos qui leur sont laissés par leurs occupations. La directrice de cette maison de famille est chargée de leur procurer des situations, soit dans les familles comme infirmières, soit dans les cliniques privées et les dispensaires.

L'organisation et la répartition des cours et des stages dans l'enseignement des différentes branches de la Croix-Rouge française, ne présentent que de minimes différences. Des programmes détaillés contenant toutes les indications désirables sont envoyés aux personnes qui les demandent à Paris aux sièges des sociétés, ou en province aux sièges des comités[1].

L'Association des Dames françaises, voulant donner aux jeunes gens de quinze à vingt ans et aux hommes libérés du service militaire le moyen de servir utilement leur pays en cas de guerre, a fondé pour eux en 1892 un enseignement spécial de brancardiers, infirmiers, tentiers et comptables des hôpitaux auxiliaires; elle le donne dans les lycées. Dans plusieurs lycées de jeunes filles, elle fait chaque année quelques cours sur les premiers secours urgents à donner en cas d'accident. Ces cours sont une sorte de préparation à un enseignement ultérieur.

1. Société de Secours aux Blessés, 21, rue François I^{er};
Association des Dames françaises, 10, rue Gaillon;
Union des Femmes de France, 16, rue de Thann.

L'Union des Femmes de France autorise les personnes occupées pendant la semaine à suivre exceptionnellement le dispensaire le dimanche pendant six mois. Elle donne de nombreux cours à Paris particulièrement à son siège social et dans les mairies des arrondissements ; elle en a organisé en plus pour infirmiers et brancardiers.

Dans les trois branches de la Croix-Rouge française l'enseignement est donné par les plus distingués médecins et chirurgiens des hôpitaux, agrégés de la Faculté de médecine. De nombreuses conférences ont lieu en outre aux sièges des sociétés sur les découvertes de la science et de l'hygiène, et sur les sujets actuels les plus intéressants.

L'enseignement donné aux jeunes filles et aux femmes jeunes qui s'enrôlent dans les rangs de la Croix-Rouge, a une portée considérable qui s'étend au-delà du but primitivement visé. Il aide à la diffusion des notions d'hygiène et de prophylaxie qui détruisent les erreurs et les préjugés trop longtemps enracinés ; il les remplace par des idées neuves sur les sciences modernes, et par des connaissances utiles à la femme, jeune fille ou mère de famille, pour le soin des malades.

Ces études sérieuses et pratiques présentées sous un jour attrayant, se substituent pour celles qui les suivent aux futilités de la vie ; elles leur inspirent le goût d'un travail utile ; elles excitent et multiplient les activités, et les dirigent vers la

bienfaisance. Tourner les pensées de la jeune fille vers la souffrance, c'est la lui faire comprendre et lui donner un immense désir de la soulager.

Aux incalculables bienfaits matériels et moraux que produit la Croix-Rouge française en temps de guerre et de calamités, on peut ajouter dès maintenant son action qui ira grandissante, sur l'avenir de la société, par l'influence salutaire qu'elle exerce sur la jeunesse, et de laquelle sortira le relèvement du niveau tout à la fois sensible et énergique de l'âme féminine au XX^e siècle.

CHAPITRE II

L'infirmière de la Croix-Rouge. — Son caractère. — Ses qualités professionnelles.

Les cours excellents donnés aux élèves-infirmières par des professeurs de haute valeur, d'après un plan d'études savamment établi, les stages nombreux qui leur présentent l'application de tout ce qui leur est enseigné, et qui leur en permettent la pratique personnelle, stages auxquels elles se soumettent avec régularité et assiduité, tout cela donne à l'infirmière qui arrive au diplôme supérieur une formation technique et professionnelle très complète, qui la rend apte auprès des malades et des blessés, aux services les plus importants.

Il est une autre formation, nécessaire pour toute infirmière en général, indispensable en particulier pour l'infirmière de la Croix-Rouge. Elle commence

dès l'entrée de l'élève à l'hôpital-école, et elle doit grandir rapidement. C'est une formation du caractère, une assimilation de la nature, une intuition des travers à écarter, des qualités à acquérir, d'un équilibre à établir dans l'esprit et dans les actes, équilibre de soumission et de respect qui constituent l'esprit de discipline. Équilibre de curiosité adroite et de discrétion parfaite, de tact, de délicatesse, d'abnégation, de régularité constante et de bon esprit qui font respecter la règle.

Cet état d'âme particulier qui est l'esprit de l'infirmière, la stagiaire le saisit très vite, si elle a songé avant d'entrer à l'hôpital qu'elle allait accomplir, non pas une obligation passagère, banale et mondaine, mais un devoir moral et social de durée, vers lequel elle marche comme à l'appel d'une vocation ; que les engagements que contracte l'infirmière diplômée, les fonctions dont elle est investie, lui constituent une sorte de sacerdoce à l'égard de l'armée et de la patrie.

Si elle a réfléchi et qu'elle soit décidée à accepter le travail, et tous les travaux, le devoir jusqu'au sacrifice, et tous les sacrifices, alors par le contact, par l'observation, par sa finesse native et par son tact personnel, elle se façonne vite à cet esprit de l'infirmière, que lui révèlent en même temps les conseils qu'elle reçoit et les exemples qui l'entourent.

Révéler est bien le mot propre, car le rôle de l'infirmière est une création toute moderne ; on

pourrait presque dire que l'infirmière est un être nouveau ; la nécessité a commencé à s'en faire sentir pendant la guerre de 1870-71 ; elle s'est accrue par la perspective de ce que seraient les guerres futures ; elle est devenue impérieuse, surtout en France depuis la suppression des infirmières congréganistes.

Les femmes qui sont les mères de nos jeunes filles d'aujourd'hui, n'avaient pas reçu cette éducation spéciale qui n'existait pas encore, du moins en France ; mais elles en ont compris l'utilité, et un très grand nombre d'entre elles l'ont acquise, voulant à bon droit la connaître avant d'y engager leurs filles. Les familles ne sont pas rares, elles sont même nombreuses maintenant, où mères et filles ont suivi les mêmes cours, sinon côte à côte du moins successivement, et conquis les mêmes diplômes. Ces dernières ont déjà par leur mère un début de formation éducative, lorsqu'elles revêtent pour la première fois la blouse et la coiffe insignées de la Croix-Rouge.

*
* *

L'élève qui arrive toute neuve, tout ignorante, est surprise et déconcertée. Une monitrice bienveillante, déjà pénétrée de l'esprit de la Société, expérimentée dans les premiers services, la prend à son début, sous l'œil de directrices distinguées d'esprit et de capacités, ayant créé elles-mêmes

l'esprit de leur hôpital, dont elles s'efforcent de conserver les traditions et de maintenir le règlement primordial.

Tout est facilité d'abord à la nouvelle recrue par l'exemple et par l'ambiance ; elle trouve naturel de commencer par les services infimes, vulgaires, peu intéressants. Avec la ferveur de la néophyte, elle ne voit que le beau côté des choses ; mais la régularité quotidienne est bientôt la monotonie qui laisse aux répugnances le temps de se faire sentir ; l'élève qui dès le commencement a rêvé d'aller loin et d'aller vite, fait connaissance avec l'ennui décevant.

A la consultation, c'est devant le chef le silence respectueux, sans une réflexion, sans une question dont la réponse pourtant lui paraîtrait instructive et intéressante. Dans un service qui commencera à l'attacher plus que les précédents, si le moment arrive de le quitter, sans une réplique elle le cédera à une compagne, et en prendra un autre désagréable, peut-être répugnant. Plus d'une fois la jeune stagiaire se sent lasse et découragée ; elle doute de sa vocation ; elle se demande si elle reviendra le lendemain ? le respect humain la ramène et la retient. Peu à peu elle se façonne aux exigences de la règle, aux formalités du service, elle triomphe de ses dégoûts ; l'habitude arrive qui lui rend tout plus facile ; un peu d'initiative personnelle lui est permise. A son insu elle est conquise, la passion naît, et dans les étapes de ce

premier stage, elle a compris *l'obéissance*, *le respect*, *l'abnégation*, en un mot *l'esprit de discipline*.

Consultation, pansement, stérilisation, ces stages se succèdent ou marchent concurremment ; quand elle arrive aux opérés, aux grands malades, elle se sent devenir infirmière ; mais d'autres écueils se présentent. D'abord l'humeur personnelle de chaque malade, sombre, revêche, grognon bizarre : celui qui souffre et qui est immobilisé par le mal n'a-t-il pas le droit d'être ennuyé et exigeant ? Le service chargé le matin par tous les soins matériels, est à peu près nul dans l'après-midi. Dans ces moments où la stagiaire est peu occupée, à moins que quelque cours ne la sollicite d'un autre côté, pendant que les malades eux-mêmes jouissent des heures de calme, qui précèdent en général l'exaspération du soir, n'ayant pas à travailler sur le corps, elle prend une première initiation à son rôle moral, elle cherche à atteindre l'âme, souvent bien lointaine, embrumée, embourbée, enveloppée d'ombres et de ténèbres. D'une touche patiente, légère, dévouée, elle cherche à y ramener la lumière et la vérité, à lui rendre comme au corps la vie et la santé.

Ainsi chaque jour, avec une régularité courageuse, avec une bonne humeur bienveillante, elle poursuit son stage d'hospitalisation dans l'atmosphère presque familiale de l'hôpital-école. Avec les stages extérieurs se présenteront des

surprises et des difficultés qui réclameront, de la stagiaire de la Croix-Rouge qui y sera admise, des qualités dont l'utilité ne lui était pas encore apparue.

*
* *

Au dispensaire privé, elle verra agir d'après des méthodes différentes, parfois peut-être oublier toute méthode; elle trouvera des organisations sinon tout à fait défectueuses, du moins très inférieures à l'organisation modèle qu'elle a vue jusqu'à présent; plus de rudesse dans la direction, moins d'égards et de reconnaissance chez ceux qui viennent se faire panser et soigner; elle sentira peu de sympathie chez les collègues la plupart bénévoles.

Dans les hôpitaux civils, les mêmes difficultés se présentent, mais beaucoup plus accentuées. L'infirmière de la Croix-Rouge éprouve dès le premier moment l'impression très justifiée qu'elle n'est ni aimée, ni désirée, mais à peine tolérée. Pour elle tout est à conquérir dans ce milieu où sa place lui semble pourtant naturelle, et où elle n'arrive qu'avec le désir de s'instruire et de bien faire.

C'est d'abord la conquête du malade : elle est du reste la plus facile. Il n'est pas de triste victime de la misère, de la débauche, de l'alcoolisme, de si lamentable épave des plus sombres naufrages de la vie, qui ne devienne accessible à l'action

pénétrante et bienfaisante de la bonté délicate et de la patience dévouée. Quel vaste champ pour le bien, ces âmes ravagées, ulcérées, endurcies ! mais quel champ obstinément fermé, dans lequel l'infirmière ne s'introduira qu'à force d'adresse, de souplesse et de persévérance ! Chez les plus revêches, les plus aigris, c'est par la gaîté, par une sorte de camaraderie bon enfant; chez les autres, geignants, plaintifs, découragés, ce sera par la sympathie compatissante, par la conversation affectueuse qui amènera les confidences, dégonflera les cœurs, les soulagera et les relèvera.

Le rôle moral de l'infirmière chrétienne s'accomplit ainsi comme s'accomplissait celui de la religieuse garde-malade, plus difficilement parce que son action est moins constante, mais il s'accomplit néanmoins, et la victoire sur le malade est la plus facile qu'ait à remporter à l'hôpital civil la stagiaire de la Croix-Rouge.

Les médecins chefs de service ont en général une certaine prévention contre ces jeunes savantes, « sorte de bas-bleus de la science infirmière, toujours disposées, croient-ils, à outrepasser leurs attributions, « et qui tomberaient volontiers dans l'exercice illégal de la médecine ». Les armes de la stagiaire sont : la modestie, la réserve, l'attention déférente aux leçons et aux observations du chef, sans effacement exagéré ni timidité, mais avec un ensemble de qualités montrant bien l'esprit de la

Croix-Rouge qui veut « que l'infirmière, quelle que soit son instruction, sache rester partout ce qu'elle doit être uniquement : l'humble auxiliaire du médecin ».

Plus difficile encore est pour la stagiaire de se concilier la bienveillance des infirmières professionnelles, des surveillantes des salles et de leurs aides, à qui l'intrusion de tout ce qui procède de la Croix-Rouge est profondément désagréable. La nouvelle venue leur apparaît d'abord comme une concurrente, comme une critique mal intentionnée, comme une personne très pleine de sa supériorité ; elles lui prêtent enfin toutes les intentions hostiles.

C'est ici que la stagiaire de la Croix-Rouge déployera tout ce qu'elle possède d'adresse, de tact, de souplesse, de déférence vis-à-vis de la surveillante de salle, son chef hiérarchique ; et en même temps une bonne camaraderie à l'égard de toutes les compagnes, camaraderie qui sans rien sacrifier de la tenue correcte qui est la marque de la distinction native et de la bonne origine professionnelle, attire les sympathies et modifie les sentiments.

A l'hôpital militaire l'infirmière de la Croix-Rouge se trouve dans le service qui semble avoir été conçu pour elle. Par les chefs militaires elle se sent bien accueillie : n'est-elle pas leur auxiliaire désignée pour le temps de guerre, qui vient en temps de paix essayer sous leurs auspices ses

forces et ses capacités, et apprendre d'eux ses fonctions telles qu'ils les comprennent.

Le stage au Val-de-Grâce et dans les autres hôpitaux militaires où il est autorisé, est prenant et absorbant; ce sont pour la stagiaire deux mois fatigants, mais très profitables. Soumise à son infirmière-major, elle passe dans tous les services, même dans les plus modestes; elle remplit longtemps quelquefois le simple rôle de fille de salle; puis elle monte en grade, peu à peu elle arrive aux « premiers blessés » et jusqu'à la salle d'opérations, enfin elle finit par avoir la responsabilité d'un service tout entier. Ces distinctions successives la trouveront toujours aussi humble, simple et disciplinée, toujours prête à descendre aussi bien qu'à monter. » N'est-elle pas là, plus que partout ailleurs, militarisée, c'est-à-dire membre de l'armée, et pénétrée de son esprit de discipline?

Comme à l'hôpital civil, elle trouve l'accueil froid de l'infirmière permanente, dont la situation professionnelle est de donner, à l'hôpital, son temps et son dévouement. Les mêmes préventions existent, plus fortes peut-être; une sorte de suspicion légèrement envieuse contre cette jeune collègue de rang et d'éducation supérieurs, qui vient partager sa vie, et lui en disputer quelque chose.

Ce sera avec plus de tact encore, de délicatesse, de simplicité, que l'infirmière volontaire abordera

ses collègues professionnelles; ce sera une plus franche cordialité qu'elle cherchera à établir dans leurs rapports. Avec une déférence empreinte de reconnaissance, elle acceptera les ordres et les conseils de l'infirmière-surveillante, comme de son propre chef. Ainsi elle parviendra à atténuer les susceptibilités qu'aura d'abord soulevées sa présence, et les sympathies qu'elle recueillera s'étendront à la Croix-Rouge elle-même.

CHAPITRE III

L'infirmière française de la Croix-Rouge.

Sa place dans les hôpitaux.

La Croix-Rouge française a maintenant un corps d'infirmières parfaitement formées et instruites, solidement encadrées dans un nombre respectable d'infirmières-major qui, dans les campagnes militaires du Maroc et des Balkans, ont affirmé leur compétence. Partout elles se sont révélées non seulement infirmières de haute valeur professionnelle, mais femmes d'initiative, de décision, d'organisation rapide et ingénieuse, hardies devant le danger, résistantes dans les fatigues, dévouées jusqu'à l'héroïsme, et en même temps absolument soumises à la direction du corps de santé militaire, parce que, se reconnaissant militarisées, c'est-à-dire appartenant à l'armée, elles tiennent à honneur d'en avoir le parfait esprit de discipline.

Ce corps existe, prêt à être mobilisé au premier appel de l'autorité militaire, comme corps de réserve. Pourquoi la Croix-Rouge, si forte maintenant, si riche en ressources de tout genre, n'aurait-elle pas un personnel d'infirmières toujours sous les drapeaux comme une armée active, toujours en service, et qui, pour achever de s'instruire et de se perfectionner militairement, pour se tenir entraîné, desservirait seul certains hôpitaux civils et militaires qui lui seraient affectés? La plupart des pays étrangers, peut-être tous, ont un tel corps d'infirmières très important, toujours en activité, préparé par la Croix-Rouge et lui appartenant.

Lorsqu'il y a huit ans environ, un décret brusquement supprima dans les hôpitaux français les infirmières congréganistes, un grand désarroi se produisit dans les services de santé civils et militaires, aussi bien dans les établissements de l'Assistance publique que dans ceux dépendant du ministère de la Guerre, et l'on peut affirmer, sans craindre de se rendre coupable d'erreur ou de malveillance, que les malades en subirent péniblement les conséquences.

Une année après que les sœurs eurent quitté l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, aucun personnel féminin ne les avait encore remplacées. L'autorité militaire demanda à la Société de secours aux blessés de vouloir bien lui prêter temporairement le concours de ses infirmières, pour sup-

pléer à l'insuffisance du personnel infirmier, sur qui reposait un service beaucoup trop considérable pour qu'il pût y suffire convenablement.

Seize infirmières, sous la direction d'une infirmière-major, lui furent immédiatement données. Les médecins sous la direction desquels elles devaient servir, enchantés de leur arrivée, leur témoignèrent la plus grande bienveillance; ils les répartirent immédiatement dans tous les services où la nécessité se faisait sentir d'une présence féminine.

Lorsque, dix mois après, les nouvelles infirmières professionnelles vinrent prendre à l'hôpital la place qu'elles devaient définitivement occuper, les dames de la Croix-Rouge la leur abandonnèrent. Le ministre de la Guerre leur maintint, par une circulaire du 22 juin 1908, l'autorisation de faire, dans certains hôpitaux militaires, des stages de perfectionnement, sous les ordres des médecins de l'armée, afin que leur éducation pût correspondre aux devoirs qu'elles auraient à remplir en temps de guerre, et qu'ainsi fût bien constitué dans la Croix-Rouge le corps d'infirmières professionnelles militaires, destiné à être mis à la disposition du ministère de la Guerre au jour de la mobilisation.

Cette décision fut pour les sociétés d'assistance une mesure encourageante, mais de laquelle ne peut bénéficier qu'un nombre relativement très petit d'infirmières; elle ne répond que très impar-

faitement aux désirs exprimés, et au besoin qui se fait sentir de l'emploi permanent d'un corps permanent aussi, d'infirmières tout à la fois volontaires et professionnelles de la Croix-Rouge, qui se formeraient sous l'action directe des médecins de l'armée, et qui, sous leurs yeux, resteraient toujours en activité dans des hôpitaux bien appropriés, auxquels seules elles seraient affectées.

Puisqu'il est évident que le corps civil d'infirmières professionnelles des hôpitaux militaires est encore très insuffisant pour pourvoir à tous les besoins, qu'il le serait surtout dès le cas de mobilisation, il paraîtrait très naturel qu'on attribuât à la Croix-Rouge quelques hôpitaux militaires dont elle aurait la charge complète, et qui seraient ses véritables champs d'études pratiques, écoles spéciales d'application de son corps d'infirmières.

Toutes pourraient, à époques déterminées, y subir des périodes d'appel qui renforceraient le savoir ayant la consécration du diplôme, mais que l'absence de pratique affaiblit et voue à une part d'oubli.

Les hôpitaux-écoles des sociétés d'assistance permettent à l'infirmière de s'habituer au contact direct des malades et aux soins de tous genres qu'elles ont à leur donner; mais ils n'offrent qu'un champ trop restreint pour une formation complète; les stages dans les hôpitaux civils et militaires, outre que le nombre des stagiaires est

restreint aussi, ne leur offrent pas une participation assez complète.

Une lacune existe encore, aussi bien pour le service de santé qui la sentirait dans les jours qui suivraient une grande mobilisation, dès le commencement des hostilités, que pour la Croix-Rouge elle-même ; et cette lacune semblerait pouvoir se combler par l'affectation complète d'hôpitaux aux sociétés d'assistance aux blessés.

CHAPITRE IV

Une Association mutuelle d'infirmières de la Croix-Rouge.

Si le corps d'infirmières professionnelles n'est pas encore organisé tel qu'il semblerait pouvoir l'être dans le plus grand intérêt de l'armée en temps de guerre, le corps d'infirmières volontaires existe, fortement constitué, et uni dans la grande idée de charité et d'humanité qui préside à la Croix-Rouge elle-même.

Il existe aussi par les liens de camaraderie entre celles qui suivent les mêmes séries de cours et de stages ; par les liens d'une amitié profonde, quasi fraternelle, entre celles qui se sont trouvées, non sur les champs de bataille comme les petits soldats, mais avec eux et comme eux à l'arrière des champs de bataille, partageant entre elles les la-

beurs de la vie physique, les peines, les efforts et les joies de la vie morale.

Ces liens que j'ose dire sacrés, cimentés qu'ils sont par de communes souffrances et de communs dévouements, ne sont, ainsi que la vie qui les fait naître, que le privilège d'une minorité.

Aussi en voyant chaque année s'augmenter de nombre le corps des infirmières de la Croix-Rouge, en constatant combien il est difficile à ses membres de rester en contact, et avec quelle rapidité s'évanouit la camaraderie des jours d'études, la présidente de la Société de Secours aux Blessés militaires, madame la comtesse d'Haussonville, ainsi que madame de Kerveguen, membre du Comité des Dames, eurent l'idée de rattacher les infirmières de leur société par un lien d'association qui eût pour effet de les grouper, de maintenir précisément cette camaraderie si prompte à disparaître en y ajoutant des liens de solidarité ; et comme second but, de leur faire connaître les œuvres où elles pourraient se rendre utiles ; de les tenir au courant, par des réunions et des conférences, de ce qui peut les intéresser professionnellement.

Pour que la nouvelle association eût des chances sérieuses d'être accueillie par la sympathie des intéressées et de s'étendre, il fallait qu'à ses avantages moraux se joignissent des raisons d'être d'ordre pratique et même des avantages matériels ; qu'elle ne présentât pas seulement une idée spéculative et personnelle à chacune, mais un principe

de solidarité qui constituât vraiment la famille dans l'Association. Voilà pourquoi fut adoptée la forme mutualiste. Alors s'élargit considérablement son terrain d'action, et elle acquiert une portée considérable. Elle vient en aide aux moins favorisées de la vie, et sans humiliation elle peut relever les courages, soulager les infortunes, prévenir les détresses.

« La mutualité, disait éloquemment la regrettée comtesse de Kerveguen, en inaugurant l'Association au mois de mai 1909, la mutualité, c'est-à-dire l'union des forces matérielles, intellectuelles, morales, aboutit dans l'ordre social à des idées et à des devoirs. N'est-ce pas un devoir pour nous de nous réunir, de nous entr'aider ? Et d'autre part n'est-ce pas un droit qu'ont toutes celles qui se dévouent sans cesse aux malades, de trouver une aide assurée, le jour où à leur tour l'âge et les infirmités viendront interrompre leur charitable carrière ? »

Comme toute mutualité, l'Association des infirmières comprend des membres honoraires et des membres participants. « Toutes les infirmières, quelle que soit leur situation, disait encore madame de Kerveguen, devront s'inscrire comme membres participants ; ce sera un bel exemple de fraternelle égalité entre nous par le titre d'infirmière de la Croix-Rouge. » Mais à la cotisation des membres participants, chacune restera libre d'ajouter une cotisation supérieure, suivant ses moyens et

sa générosité, comme aussi d'en refuser les avantages pécuniaires.

Le titre de membre et ses privilèges, indemnité de maladie, allocation d'invalidité, est réservé seulement aux infirmières diplômées et aux certificats d'aptitude.

Toute personne non-infirmière versant la cotisation, a droit à certains avantages d'un autre ordre : abonnement au bulletin trimestriel de l'Association, invitation aux conférences données plusieurs fois par an par les plus grands maîtres de la science médicale; assistance au cours de massage, au cours de cuisine pour les malades; participation à l'ouvroir pour les soldats, qui se réunit une fois par mois; une fois par mois également droit à une réunion amicale au siège de l'Association, réunion dont le but est d'entretenir la camaraderie entre les infirmières, et de favoriser les échanges de vues qui créent l'intimité des esprits et des âmes, et qui font la marche ascendante des idées et des œuvres. Enfin une messe annuelle réunit les associées.

L'Association mutuelle dont je signale l'existence, et dont je viens d'esquisser les traits principaux[1] ne comprend jusqu'à présent que les infirmières de la Société de secours aux blessés. Je n'exprimerai pas le vœu que des associations analogues soient créées dans les autres branches de la

1. Son siège est rue de Verneuil, 53.

Croix-Rouge, mais ardemment je souhaite que les infirmières des trois sociétés se joignent dans un élan d'affectueuse fraternité, et forment une grande et belle *Association* mutuelle des infirmières de la Croix-Rouge française, unies entre elles par une sympathie égale au dévouement qu'elles portent dans leurs cœurs, et qu'elles professent dans leurs actes, pour les grandes causes que sert la Croix-Rouge tout entière.

Pourquoi, lorsque les cœurs battent à l'unisson, l'opinion publique, en toute chose peu bienveillante, se croirait-elle autorisée, par de légères apparences, à discuter sur de mesquines rivalités qui n'existent pas?

Si les paroles des grands vivants jettent sur le monde des semences d'action et d'énergie, celles des martyrs doivent y faire germer la paix, la concorde et l'harmonie. N'ont-ils pas eu en les prononçant, comme la prescience de ce qu'ils penseront et jugeront des choses de la terre, dans la claire vision qui les leur montrera auréolées des palmes qu'ils auront conquises.

Voilà ce que je me disais le jeudi 22 janvier 1914, dans l'église de Saint-Charles de Monceau, pendant que j'écoutais, tout émue de la solennelle tristesse qui planait sur l'assistance, l'éloquente et vibrante parole du curé de la paroisse, retraçant en traits émouvants les belles vies et les admirables morts de deux femmes de grand bien et de noble cœur, deux infirmières qui avaient « ouvert

le martyrologe de la Croix-Rouge française », et pour lesquelles nous demandions à Dieu, comme bien suprême, « le repos ».

Et je me rappelais quelques paroles que j'avais lues peu de temps auparavant à propos de madame Feuillet. « Notre devoir est de nous inspirer de son exemple, et de travailler plus que jamais au développement de l'œuvre qu'elle a aimée jusqu'au sacrifice de sa vie... Un rêve poursuivi d'une entente sincère entre les trois œuvres de la Croix-Rouge française... Le champ d'action qui s'ouvre devant elles est assez vaste pour leur permettre de rivaliser d'activité et de patriotisme, tout en se respectant et en s'entr'aidant... C'est la patrie que nous servons ! L'honneur est assez grand pour que notre seule ambition soit de nous en montrer dignes...[1] »

Parfaitement unies à l'étranger dans leur action collective, et partout admirées, les trois branches de la Croix-Rouge française apparaissent dans la Croix-Rouge internationale comme une Trinité au milieu de laquelle nul n'aurait l'idée de soupçonner une ombre de division. L'œuvre des trois branches est semblable, la vaillance et la capacité de leurs infirmières recueillent en tout lieu les mêmes suffrages.

Fusionner serait sacrifier peut-être un élément de progrès ; la rivalité dans le bien est un des

1. Lu dans un bulletin de l'*Union des femmes de France*.

chemins de la perfection. Mais s'unir dans la cohésion qui fait la force, et qui permet de réaliser les plus grandes choses, c'est le résultat que ne peuvent manquer d'atteindre des âmes aussi profondément françaises, également pénétrées de la grandeur de leur mission humanitaire et patriotique.

CONCLUSION

L'infirmière française de la Croix-Rouge. Son rôle social et patriotique.

En commençant la seconde partie de ce livre, j'avais le projet d'examiner dans les Croix-Rouges étrangères l'organisation très parfaite en général du corps des infirmières. L'étude en eût été trop incomplète, je la remets à plus tard. Je me suis bornée à y faire allusion dans la mesure nécessaire pour établir quelque comparaison, et pour souhaiter modestement que le service de santé entrât en France dans la voie qui depuis quarante années semble avoir favorisé dans la plupart des pays, le perfectionnement des corps d'infirmières.

Ce qui manqua trop longtemps à nos sociétés d'assistance pour soutenir leurs efforts et leur volonté de se développer, ce fut la confiance des chefs militaires qui ne croyaient pas, qui ne croient

peut-être pas encore assez fortement, à l'efficacité de l'aide de nos infirmières de la Croix-Rouge, ni au besoin absolu qu'ils auront de leurs services dans les guerres prochaines.

Ce qui manque aussi dans l'esprit de beaucoup de Français et de Françaises, c'est la foi dans la jeunesse féminine.

Les générations qui ont vu nos vaillantes religieuses, fidèles dans les hôpitaux civils à leur poste de charité, en cas d'épidémie dans des ambulances de fortune, pendant la guerre dans les formations hospitalières et ambulancières, restent pénétrées de la perfection qu'elles réalisaient dans les soins physiques et moraux des blessés et des malades; elles les regrettent avec la conviction que tout effort serait vain pour prétendre à les remplacer.

Je suis hautement une de leurs plus ferventes admiratrices! Mais puisque nous n'avons pas su les défendre et les conserver, puisqu'il n'est pas en notre pouvoir de les rappeler, puisque nous n'osons à l'heure présente ni espérer leur retour ni l'attendre, la faute, j'oserais dire le crime, eût été de se complaire dans des regrets légitimes mais stériles, et d'arrêter, ou de manquer d'encourager d'une influence féconde, les bonnes volontés et les ardeurs juvéniles *qui veulent servir*, et servir là où la place est indiquée, où il est nécessaire qu'elle soit remplie; servir dans l'assistance aux blessés, aux malades, aux malheureux de toute

catégorie, et surtout aux victimes de la guerre! *servir la patrie par la Croix-Rouge et dans la Croix-Rouge!*

Je devine certaines pensées intimes, et j'entends des objections que j'ai lues déjà : « Tout se passera-t-il avec nos infirmières volontaires comme du temps des sœurs et comme avec les sœurs? » Mais encore une fois jetons les yeux sur les pays étrangers... Nos Françaises peuvent avoir une autre nature que des femmes du nord, un autre caractère que des Américaines ou des Allemandes... mais tout réside dans l'éducation... En admettant qu'elle ne change pas les natures, ce qui est vrai, ce qui est souvent heureux, elle en modifie singulièrement les penchants; elle apprend aux caractères à se dominer.

A côté de la gaîté frivole, l'éducation fait naître la gaîté sérieuse; à la personnalité qui ne pense qu'à jouir et à se faire aduler, elle substitue la personnalité qui veut occuper une place et se faire quelqu'un, dans le domaine de la charité et de la bonté; qui au goût du plaisir mondain veut associer la jouissance intime, délicieuse de la misère secourue, de la souffrance calmée; la jouissance désintéressée du bien que l'on produit soi-même, et celle à laquelle nos jeunes Françaises sont si facilement accessibles, la jouissance d'une communion fraternelle à la douleur d'autrui.

Certainement la disposition anglaise est très sage : n'admettre dans les nurses de l'armée que des

personnes d'une certaine situation sociale, d'une éducation soignée, et même de distinction native. Les sœurs laïques de l'armée russe sont toutes femmes de bonne naissance et de culture élevée. Ce qu'il faut par-dessus tout, à nos jeunes infirmières de la Croix-Rouge, c'est un fond d'éducation vraiment sérieuse, c'est la conscience fière d'une haute dignité personnelle et la foi dans leur vocation, c'est-à-dire la conviction qu'en soignant les victimes de la guerre, elles accomplissent une mission très haute, dont rien ne doit distraire leur esprit ni détourner leur cœur.

Leurs études, leurs stages d'hôpitaux ne leur sont pas seulement une formation scientifique et professionnelle, mais une préparation morale, un noviciat de charité qui s'exalte et se fortifie par la vue même de la souffrance. « A douleur plus intense, dévouement plus complet dans un idéal plus élevé », telle est la devise de l'infirmière! Elle ne la formule pas, elle ne la raisonne pas, mais sa nature de femme, son caractère de Française, son âme de chrétienne la lui révèlent. Et elle monte, elle monte toujours! et quand elle se croit encore dans le terre-à-terre de son service au lit de son malade, sans s'en douter, comme à la chose la plus naturelle, elle a atteint dans son âme et dans ses actes au sublime du dévouement et de l'abnégation!

Mais cette exaltation devant la plus grande souffrance a cependant besoin d'être soutenue;

l'héroïsme s'atteint plus facilement que ne se garde la persévérance. L'idéal monte dans les heures pleines mais légères du dévouement actif; il retombe dans les heures calmes et lourdes où l'infirmière se voit en regard des plaies de l'âme, plus laides, plus douloureuses à approcher, plus décourageantes à soigner, parce que plus difficiles à atteindre et à panser que les blessures causées par les armes de la guerre.

De son cœur seul pourra jaillir, allumée par un grand souffle de foi et d'amour, la flamme qui guérit et vivifie. Foi chrétienne, amour de la patrie : idéals qui font l'infirmière de la Croix-Rouge apôtre de réconciliation et de paix par la charité qu'elle exerce dans les misères sociales, et qui, dans sa mission patriotique, la font le symbole maternel de la patrie, voulant panser et guérir toutes les victimes des grandeurs et des horreurs de la guerre. Grande la guerre par l'héroïsme du soldat qui simplement, avec la piété de l'obéissance, s'en va au devant de la balle qui fera de lui un martyr! horrible par les douleurs qu'elle sème et multiplie partout où elle passe! mais sainte et sacrée, lorsqu'elle est la voix de la Patrie dominant les orages et les passions, pour affirmer sa *volonté de vivre et de défendre ses autels et ses foyers.*

Et lorsque tous ses fils frémissant à son appel accourront résolus et recueillis se ranger autour de son drapeau déployé, la femme ou la fille de

France qui aura placé dans la Croix-Rouge l'accomplissement de son devoir patriotique, revêtira sa livrée de dévouement. Avec la coiffe blanche et le brassard, elle apparaîtra vision d'espérance pour le soldat, ange consolateur pour les mères angoissées et pour tous symbole de paix et de confiance !

Et de même que le soldat, résolue et recueillie, elle ira prendre son rang dans l'armée et servira la patrie !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Préface de Georges Goyau v
Avant-propos. xxi

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉDUCATION PATRIOTIQUE DE LA JEUNE FILLE

Chapitre premier. — Comment la jeune fille peut-elle servir? — Les origines de la Croix-Rouge. 3
Chapitre II. — Florence Nightingale. — Développement rapide de la Croix-Rouge 28
Chapitre III. — Servir dans la Croix-Rouge et servir à côté. — L'engagement dans la Croix-Rouge. — Les créations en vue de la guerre. 51
Chapitre IV. — La guerre et la vie nationale. 75
Chapitre V. — L'éducation patriotique de la campagne. — Le concours nécessaire de la femme et de la mère. — Les œuvres annexes de la Croix-Rouge 94
Chapitre VI. — Le rôle moral de l'infirmière 113

DEUXIÈME PARTIE

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Chapitre premier. — Les conventions de Genève. — Création des sociétés d'assistance 135

CHAPITRE II. — Le rôle des femmes dans la guerre. — Leur introduction dans le service de santé. 144
CHAPITRE III. — L'instruction et la formation des infirmières. — Les trois branches de la Croix-Rouge française. 151
CHAPITRE IV. — Le début des infirmières à la guerre. — Le Maroc. 165
CHAPITRE V. — La Croix-Rouge française dans la guerre des Balkans 183
CHAPITRE VI. — Les infirmières de la Croix-Rouge française en Grèce 199
CHAPITRE VII — La Croix-Rouge française dans les calamités publiques. — Les tremblements de terre d'Italie et de Provence 212
CHAPITRE VIII. — La Croix-Rouge française pendant les inondations de 1910. — Paris et la banlieue. 224
CHAPITRE IX. — La Croix-Rouge française dans la lutte anti-tuberculeuse 248
CHAPITRE X. — La Croix-Rouge française dans les œuvres de protection et d'assistance du soldat. — La maison du soldat. — Les jeux et les livres. 270
CHAPITRE XI. — L'assistance aux familles. — Les légionnaires et les coloniaux 284

TROISIÈME PARTIE

LES INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER. — Les hôpitaux-écoles et les dispensaires-écoles. — Les études des infirmières 295
CHAPITRE II. — L'infirmière de la Croix-Rouge. — Son caractère. — Ses qualités professionnelles. 311
CHAPITRE III. — L'infirmière française de la Croix-Rouge. — Sa place dans les hôpitaux. 321
CHAPITRE IV. — Une association mutuelle d'infirmières de la Croix-Rouge. 326
CONCLUSION. — L'infirmière française de la Croix-Rouge. — Son rôle social et patriotique. 333

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

GOYAU (Georges). — **Bismarck et l'Église**. *Le Culturkampf*. 1870-1887. 4 volumes in-16..... 15 »

ANTIOCHE (Comte d'). — **Chateaubriand ambassadeur à Londres (1822)**, d'après ses dépêches inédites. 1 volume in-8° carré..... 7 50

BALIGNAC (Guy). — **Quatre ans à la Cour de Saxe**. 1 vol. in-16.... 3 50

BARATIER (Lt-Colonel). — **A Travers l'Afrique**. Édition définitive ornée de huit portraits et six cartes. *Ouvrage couronné par l'Académie française*. (Prix Vitet). 1 volume in-16..... 3 50

BORDEAUX (Henry). — **Ames modernes**. H. Ibsen, Pierre Loti, J.-M. de Hérédia, Jules Lemaître, Anatole France, Paul Bourget, Vte de Vogüé, Édouard Rod, édition nouvelle. 1 vol. in-16..... 3 50

BOUTARD (Abbé Charles). — **Lamennais**. *Sa vie et sa doctrine* (1re Partie). — *La Renaissance de l'Ultramontanisme* (1782-1828). 1 vol. in-8° écu. 5 » — (2e Partie) *Le Catholicisme libéral* (1828-1834). 1 vol. in-8° écu.... 5 » — (3e Partie) *L'Éducation de la Démocratie* (1834-1854). 1 vol. in-8° écu. 5 »

DANTE-ALIGHIERI. — **La Divine Comédie**. **L'Enfer**, traduction nouvelle accompagnée du texte italien, avec une introduction et des notes, par Ernest de Laminne. 1 vol. in-8°. 7 50

DUNOYER (Alphonse). — **Fouquier-Tinville**, accusateur public du Tribunal Révolutionnaire (1746-1795), d'après les documents des archives nationales. 1 volume in-8° écu..... 5 »

GOYAU (Lucie Félix-Faure). — *Spectacles et Reflets*. **L'Ame des Enfants, des Pays et des Saints**. 1 volume in-16..... 3 50

HEYRAUD (Charles). — **La France de Demain**. *Celle qu'on nous offre, Celle qu'il nous faut*. Préface de Henri Joly, membre de l'Institut. 1 volume in-8° écu..... 5 »

HOUSSAYE (Henry). — **Iéna et la Campagne de 1806**. Introduction par Louis Madelin. 1 vol. in-16.... 3 50

LENOTRE (G.). — **Bleus, Blancs et Rouges**. *Récits d'Histoire révolutionnaire*. — *Taupin*. — *Le Mariage de M. de Bréchard*. — *L'Abbé Jumel*. — *Mademoiselle de la Chauvinière*. — *Angélique des Melliers*. — *Auguste*. 1 volume in-8° écu, orné de gravures sur bois..... 5 »

LOEWENGARD (Paul). — **Les Magnificences de l'Église**. 1 vol. in-16. 3 50

LORÉDAN (Jean). — **Un Grand Procès de Sorcellerie au XVIIe siècle**. — *L'Abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx* (1610-1670). 1 volume in-8° écu, orné de gravures..... 5 »

MANCINI (Jules). — **Bolivar et l'Émancipation des Colonies espagnoles**. — *Des Origines à 1815*. 1 vol. in-8° avec portrait..... 7 50

TRUBERT (Maurice). — **Impressions et Souvenirs d'un Diplomate**. — *Turquie*. — *Autriche*. — *Etats-Unis*. — *Balkans*. — *Brésil*. 1 volume in-16..... 3 50

NICOLAY (Fernand). — **La Vie compliquée**. — *Étude d'actualité*. — *Exemples typiques*. 1 vol. in-16. 3 50

NOAILLES (Vicomte de). — *Episodes de la Guerre de Trente ans*. **Le Maréchal de Guebriant (1602 à 1643)**. 1 volume in-8 carré.... 7 50

PINON (René). — **France et Allemagne, 1870-1913**. 1 vol. in-16. 3 50

POLTORATZKY (Hermione). — *Profils Russes*. — **Une Princesse Russe à Rome**. — *La Comtesse Roumiantzeff*. — *Un Évêque russe*. — *Marfa Possadnitza*. 1 volume in-16..... 3 50

ROUSSEAU (Henri). — *Le Réveil religieux au lendemain du Concordat*. — **Guillaume-Joseph Chaminade**, fondateur des Marianistes (1761-1850). 1 volume in-16, orné de trois portraits..... 3 50

STARCZEWSKI (Eugène). — **L'Europe et la Pologne**. 1 vol. in-8° écu. 5 »

ZURLINDEN (Général). — **Mes Souvenirs depuis la Guerre (1870-1901)**. 1 volume in-16 avec gravures..... 3 50

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.

Majoration temporaire 0 fr. 50 (Décision syndicale du 27 Juin 1917).